

# Rapport 2013

**DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL  
SUR L'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**



# Le mot du Président



## Remettre le bonheur au goût du jour

Le rapport d'activité 2013 reflète comme chaque année la richesse et la diversité de l'action des services départementaux au service des Essonniennes et des Essonniens. 2013 n'a pas été simple pour nombre de nos concitoyen(ne)s qui subissent les effets de la stagnation économique. La crise est loin d'être finie et notre devoir est d'être sur le front pour en conjurer les effets et maintenir la confiance des Français dans le service public, dans les institutions qui les représentent. Nous restons à l'offensive en refusant toute fatalité. Notre devoir est de répondre à l'urgence sociale, faire des choix pour préparer l'Essonne de demain.

Le Conseil général est plus que jamais le lieu où nous devons inventer de nouvelles manières de réfléchir, de nouvelles voies pour gérer mieux et avec sérieux, mutualiser les énergies et les moyens, développer le recours à l'évaluation de ses politiques publiques. Les agents peuvent se sentir fiers de leur travail, de leur engagement, de tout ce qu'ils ont accompli au cours de l'année 2013. Grâce à eux les Essonniennes et les Essonniens ont pu bénéficier des services publics efficaces, de qualité et en accord avec nos valeurs de justice et de solidarité. Et je les en remercie, ils sont le roc sur lequel notre institution est bâtie.

Ainsi, contrairement à de nombreux Départements nous avons fait le choix de maintenir notre investissement à hauteur de 200 millions d'euros par an : plus de 100 millions afin d'améliorer l'accueil du public dans nos établissements et nos collèges ; 50 millions d'euros d'aides aux communes et intercommunalités dont nous restons le premier partenaire et 13 millions d'euros pour le logement.

Notre action forte en faveur de la création du Service Public Essonnien du Grand Age (SEGA), maisons de retraites 100 % publiques s'est encore accélérée.

Notre implication résolue en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité Femmes Hommes s'est poursuivie tout au long de l'année 2013 avec notamment une intervention marquée de sensibilisation à la lutte contre le système prostituteur et aussi avec la mise en place du « Prix Ilan Halimi contre le racisme et l'antisémitisme ».

En 2013, l'engagement du Conseil général à l'égard de la jeunesse a été conforté à travers les moyens consacrés aux PMI, pour les collégiens en améliorant leurs conditions de vie et de travail dans les établissements, à travers la nouvelle carte jeune revisitée pour sa 10<sup>e</sup> édition et l'ouverture du site yatou associé ou encore avec la création de plus de 50 emplois d'avenir. Maintenir nos engagements et honorer la confiance placée dans le service public est une obligation démocratique. Cela ne saurait correspondre à une diminution des droits, et encore moins à une exclusion de la société. Un service public en bonne santé, c'est une des garanties d'une société plus heureuse.

J'utilise à dessein le mot « heureux », car je ne crois pas que la politique doive servir à autre chose qu'à la mise en place des conditions permettant à chacun de trouver les voies d'épanouissement individuel et collectif qui mènent au bonheur. Il faut réhabiliter le bonheur dans la parole publique, dans l'action publique, remettre ce mot au goût du jour. Les lois ne décrètent pas le bonheur, mais elles doivent le permettre, y contribuer. C'est tout le sens de la promesse républicaine.

Il serait trop long de citer tous les projets dont la collectivité peut se féliciter en 2013. Vous les trouverez détaillés dans ce rapport. Je vous en souhaite une excellente lecture.

**Jérôme GUEDJ**

Président du Conseil général de l'Essonne

# Le mot du Directeur général des services



## 2013, année de face à face avec la crise économique

L'année 2013 a été riche de projets et de réalisations au Conseil général de l'Essonne et la synthèse présentée ici a pour objet d'en donner un aperçu.

Le Département a, plus que jamais, vocation à répondre à la demande sociale, et notamment à consolider le bouclier social pour préserver les plus faibles, conformément à ses missions fondamentales de solidarité et de justice sociale. Le Département a ainsi agi au plus près des usagers en renforçant sa capacité d'intervention dans les secteurs sociaux (ouverture du premier EHPAD public) et éducatifs, en prenant pleinement sa responsabilité dans la mise en œuvre des dispositifs nationaux (emplois d'avenir, politique de l'habitat, plan pauvreté).

La persévérance de la crise économique a conduit le Département à formaliser des processus et des outils donnant de la visibilité et de la prévisibilité aux élus et aux services : trajectoires budgétaires trisannuelles, plans et schémas. Le Département a choisi de ne pas se recroqueviller mais, bien au contraire, de consolider les relations avec les associations, les opérateurs, les partenaires visant l'exemplarité et l'équité.

Le Département a aussi fait le choix de faire face à la crise par le maintien d'un haut niveau d'intervention et d'investissement public pour créer des équipements, développer le service public, soutenir l'économie, par la refonte de la politique culturelle, la protection de nos ressources, etc.

Cet engagement pour porter haut les valeurs du Département est celui de plus de 4 600 agents départementaux qui contribuent quotidiennement au suivi d'une population de plus d'un million d'habitants. Toutes et tous, notamment à travers de nouvelles façons de travailler plus participatives, ont contribué à l'affirmation du service public départemental, ce dont témoigne chaque page de ce rapport d'activité. Que chacune et chacun des agents du Département de l'Essonne s'en trouve ainsi remercié-e.

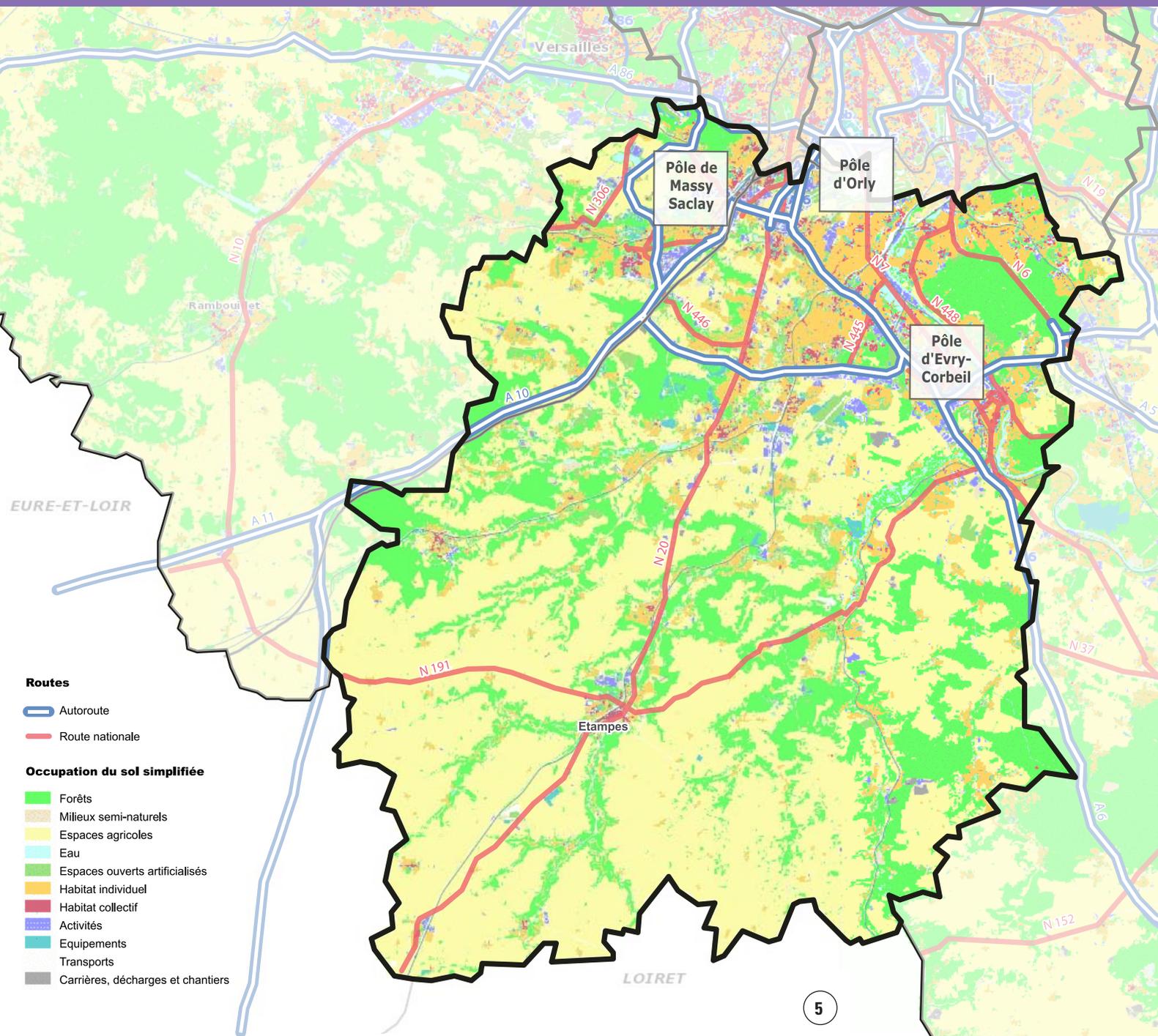
**Fabien TASTET**

Directeur général des services départementaux

# Sommaire

■ Le territoire essonnien	5
■ Les Conseillers généraux	8
■ L'institution départementale	9
■ Rétrospective de l'année	11
■ La solidarité au quotidien	13
■ L'Essonne dit non aux discriminations	29
■ Créer les conditions de la réussite pour tous	33
■ Un territoire durable et solidaire	46
■ Un aménagement dynamique et cohérent	57
■ La sécurité sur notre territoire	68
■ Défendre un service public de qualité	71
■ « Ensemble faire Essonne », le projet managérial	80
■ Bilan social	82
■ Bilan financier	88

# Le territoire essonnien



- Routes**
- Autoroute
  - Route nationale
- Occupation du sol simplifiée**
- Forêts
  - Milieux semi-naturels
  - Espaces agricoles
  - Eau
  - Espaces ouverts artificialisés
  - Habitat individuel
  - Habitat collectif
  - Activités
  - Equipements
  - Transports
  - Carrières, décharges et chantiers

**1 233 645** habitants

**1 804** km<sup>2</sup>

**674** habitants/km<sup>2</sup>

**196** communes

**42** cantons

**3** arrondissements

**471 821** : nombre total d'emplois

**7,5%** : taux de chômage

**2** pôles de compétitivité mondiaux :  
System@tic et Meditech santé

**1** pôle de compétitivité national :  
ASTech Paris - Région

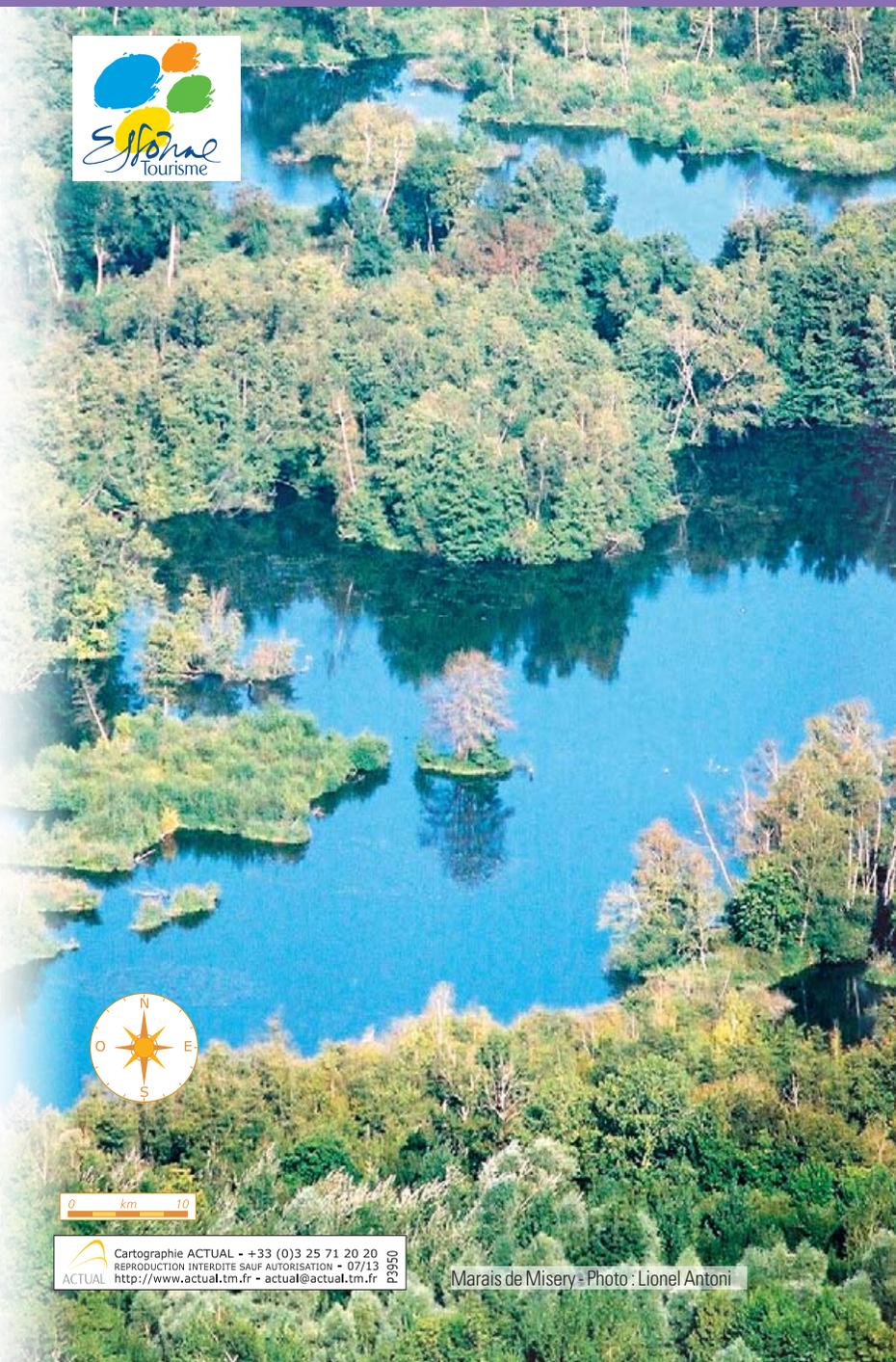
**2** grandes universités : Évry-Val d'Essonne  
et Paris Sud XI à Orsay

**Des grandes Écoles :**  
Polytechnique, École supérieure d'optique, Supélec,  
École normale supérieure de techniques avancées...

**Des laboratoires de recherche :**  
Genopole, CNRS, Commissariat à l'Énergie Atomique...

Source : Insee

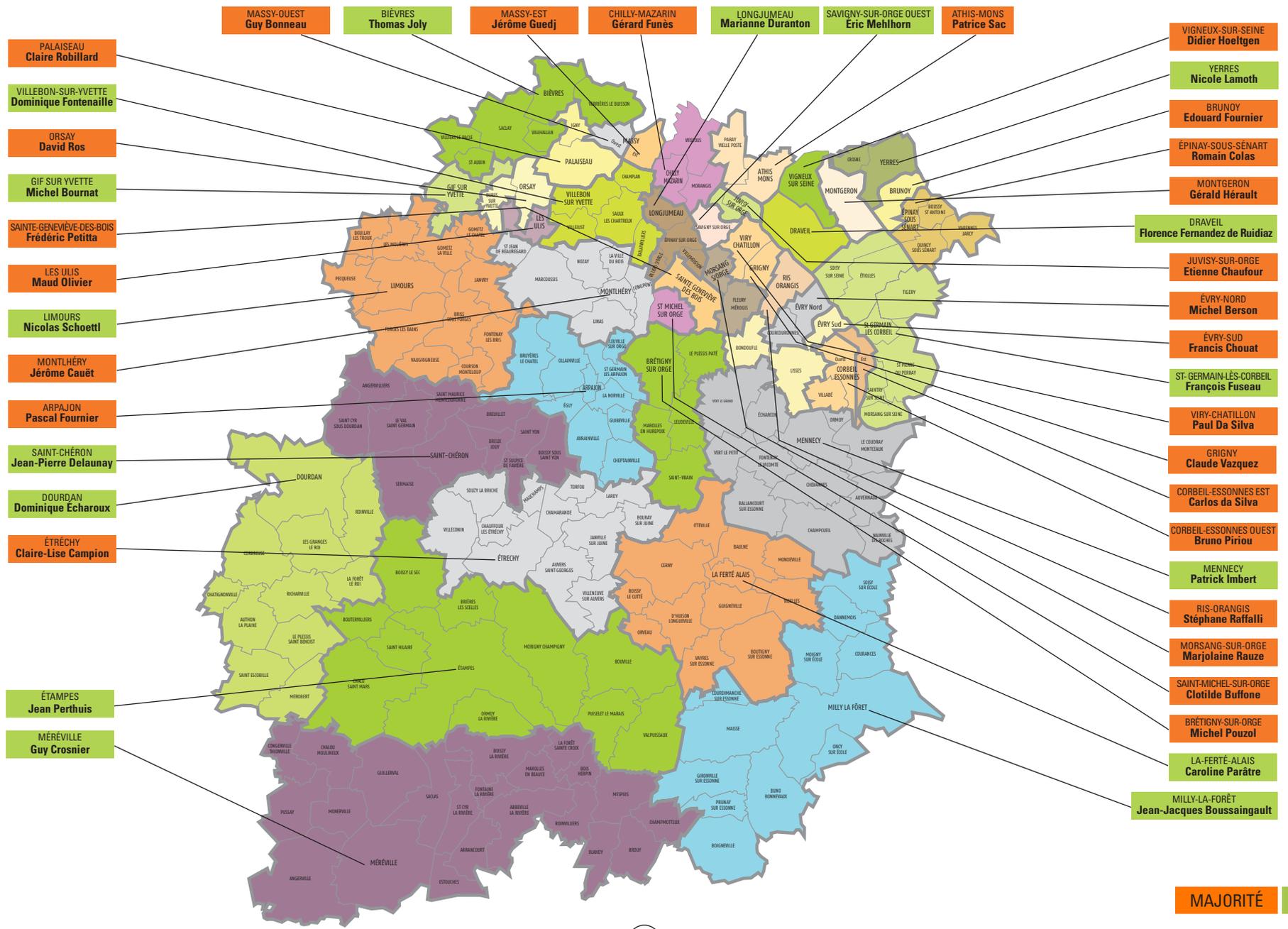
# Le territoire essonnien



Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20  
 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION - 07/13  
<http://www.actual.tm.fr> - actual@actual.tm.fr

Marais de Misery - Photo: Lionel Antoni

# Les Conseillers généraux des 42 cantons de l'Essonne



# Les Conseillers généraux des 42 cantons de l'Essonne

MAJORITÉ

OPPOSITION

**MASSY EST**



**Jérôme Guedj**  
Président  
du Conseil général  
de l'Essonne

**ÉVRY SUD**



**Francis Chouat**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
chargé de  
l'emploi,  
de l'économie et  
de l'aménagement  
des territoires

**MORSAING-SUR-ORGE**



**Marjolaine Rauze**  
2<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée  
des solidarités  
et de la santé

**CORBAIL-ESSONNES EST**



**Carlos Da Silva**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
chargé des  
finances  
et du service  
public  
départemental

**PALAISEAU**



**Claire Robillard**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente  
chargée du  
développement  
durable et  
solidaire,  
de  
l'environnement,  
de l'agriculture

**MASSY OUEST**



**Guy Bonneau**  
5<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de  
l'insertion,  
de l'économie  
sociale et  
solidaire et  
des nouveaux  
emplois

**MONTLHÉRY**



**Jérôme Cauët**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
chargé des  
familles,  
de la protection  
de l'enfance et  
de l'action sociale

**ÉPINAY SOUS-SÈNART**



**Romain Colas**  
7<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de la  
cohésion sociale  
et urbaine  
et de la  
coopération  
décentralisée

**CHILLY-MAZARIN**



**Gérard Funès**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
chargé du  
partenariat avec  
les territoires

**ORSAY**



**David Ros**  
9<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de  
l'innovation, de  
la recherche,  
de l'enseignement  
supérieur et  
des relations  
internationales

**ARPAJON**



**Pascal Fournier**  
10<sup>e</sup> Vice-président  
chargé des  
déplacements et  
des équipements  
publics

**SAINTE-GENEVIÈVE DES-BOIS**



**Frédéric Petitta**  
11<sup>e</sup> Vice-président  
chargé du  
logement  
et de l'habitat

**CORBAIL-ESSONNES OUEST**



**Bruno Piriou**  
12<sup>e</sup> Vice-président  
chargé de  
la jeunesse et de  
la citoyenneté

**ATHIS-MONS**



**Patrice Sac**  
Président délégué  
chargé  
de l'éducation et  
des collègues

**BRUNOY**



**Édouard Fournier**  
Président délégué  
chargé  
des nouvelles  
technologies et  
de la démocratie  
locale

**MONTGERON**



**Gérard Hérault**  
Président délégué  
chargé  
de l'évaluation  
des politiques  
publiques

**VIGNEUX-SUR-SEINE**



**Didier Hoeltgen**  
Président délégué  
chargé de la vie  
associative

**ÉTRÉCHY**



**Claire-Lise Campion**  
Conseillère  
générale  
déléguée  
chargée  
de la Mission  
Sud-Essonne

**LES ULIS**



**Maud Olivier**  
Conseillère  
générale  
déléguée chargée  
de la lutte contre  
les discriminations  
et de la promotion  
de l'égalité

**BRÉTIGNY-SUR-ORGE**



**Michel Pouzol**  
Conseiller général  
délégué  
chargé  
du sport

**VIRY-CHATILLON**



**Paul da Silva**  
Conseiller général  
délégué chargé  
du tourisme,  
des anciens  
combattants,  
questeur de  
l'assemblée  
départementale

**SAINT-MICHEL SUR-ORGE**



**Clotilde Buffone**  
Conseillère  
générale  
déléguée  
chargée  
de l'adoption  
et de la petite  
enfance

**RIS-ORANGIS**



**Stéphane Raffalli**  
Conseiller général  
délégué chargé  
de la culture

**ÉVRY NORD**



**Michel Berson**  
Conseiller  
général

**JUVISY-SUR-ORGE**



**Etienne Chaufour**  
Conseiller  
général

**GRIGNY**



**Claude Vazquez**  
Conseiller  
général

**GIF-SUR-YVETTE**



**Michel Bournat**

**MILLY-LA-FORÊT**



**Jean-Jacques Boussaingault**

**MÉRÉVILLE**



**Guy Crosnier**

**SAINT-CHÉRON**



**Jean-Pierre Delaunay**

**LONGJUMEAU**



**Marianne Duranton**

**DOURDAN**



**Dominique Écharoux**

**DRAVEL**



**Florence Fernandez de Ruidiaz**

**VILLEBON SUR-YVETTE**



**Dominique Fontenaille**

**SAINT-GERMAIN LÈS-CORBREIL**



**François Fuseau**

**MENECY**



**Patrick Imbert**

**BIÈVRES**



**Thomas Joly**

**YERRES**



**Nicole Lamoth**

**SAVIGNY-SUR-ORGE**



**Éric Mehlhorn**

**LA FERTÉ-ALAIS**



**Caroline Parâtre**

**ÉTAMPES**



**Jean Perthuis**

**LIMOURS**



**Nicolas Schœtli**

# L'institution départementale



## Présentation du Conseil général

Le Département est une collectivité territoriale, au même titre que les communes et les régions. Le Conseil général est chargé selon les termes de la loi de « régler par ses délibérations des affaires du Département ». Les attributions et les missions de cette assemblée élue sont donc extrêmement variées. Elles font du Département, service public de proximité, un acteur de premier plan de notre vie quotidienne. Pour éviter la confusion avec le terme de département, circonscription administrative du territoire de la République dans laquelle l'État est représenté par le Préfet, on utilise couramment le terme de Conseil général pour désigner la collectivité territoriale.

## Les grands domaines de compétences du Département

Les lois de décentralisation adoptées en 1982 et 1983 ont défini les diverses compétences du Conseil général. Des compétences encore élargies avec l'Acte II de la décentralisation et notamment la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

### L'action sociale : une compétence majeure du Département

Domaine très diversifié, l'action sociale représente 50 % du budget du Département. Le Conseil général prend notamment en charge :

- la lutte contre l'exclusion (gestion du Revenu de solidarité active, prévention contre l'alcoolisme, toxicomanie, la prévention spécialisée...),
- l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, et particulièrement l'Allocation personnalisée d'autonomie, l'insertion professionnelle des personnes handicapées, l'aide médicale,
- le soutien à la politique de la ville et à l'accès au logement.

### Éducation : collèges et collégiens, une priorité départementale

Le Conseil général gère la construction, la rénovation, l'entretien et le fonctionnement des 100 collèges publics du département.

Il soutient aussi de nombreux projets éducatifs dans les établissements. Il propose également des aides pour la restauration scolaire

## Aménagement du territoire : un acteur décisif

Une des missions importantes du Conseil général concerne l'aménagement du territoire. Dans une optique de développement durable, le Département met en place des actions visant notamment à promouvoir et à développer les transports collectifs, à prévenir la pollution, à protéger les espaces naturels.

Il assure aussi l'aménagement et l'entretien de la voirie (1 400 km de routes départementales en Essonne). La politique départementale veille, en outre, à la répartition géographique équilibrée et cohérente des habitants et des activités.

### Une présence accrue au quotidien

En matière de tourisme et de culture, le Conseil général finance les infrastructures touristiques, la promotion du livre, le développement de l'archéologie et accorde des subventions aux communes ou à leurs groupements pour l'entretien du patrimoine et le développement des pratiques artistiques. Il contribue par ailleurs à la création d'événements culturels.

# L'institution départementale

## Fonctionnement du Conseil général

### L'Assemblée départementale : l'instance de décision du Département

Élue au suffrage universel direct, l'Assemblée départementale est l'organe délibérant du département. Les 42 Conseillers généraux qui le composent représentent chacun un canton et sont élus pour six ans.

Le Conseil général est renouvelé par moitié tous les trois ans comme ce fut le cas les 20 et 27 mars 2011.

Au moins une fois par trimestre, l'ensemble des Conseillers généraux se réunit au sein de l'Assemblée départementale.

Cette Assemblée fixe les grandes orientations de la politique départementale et prend les décisions qui permettent sa mise en œuvre. Elle vote également chaque année le budget du Département.

En 2013, le Conseil général de l'Essonne s'est réuni 10 fois en séance publique.

### Les commissions internes du Conseil général

Avant chaque séance publique de l'Assemblée départementale, les rapports prévus à l'ordre du jour sont proposés à l'avis d'une ou plusieurs commissions thématiques.

Prévues par le règlement intérieur du Conseil général et instituées par délibération après

chaque renouvellement triennal de l'Assemblée départementale, les commissions thématiques sont au nombre de quatre et ont chacune un domaine de compétences correspondant aux quatre pôles des politiques départementales :

- 1<sup>re</sup> commission : Ressources départementales
- 2<sup>e</sup> commission : Solidarité, innovation sociale et lutte contre les discriminations
- 3<sup>e</sup> commission : Éducation et citoyenneté
- 4<sup>e</sup> commission : Aménagement et développement durable

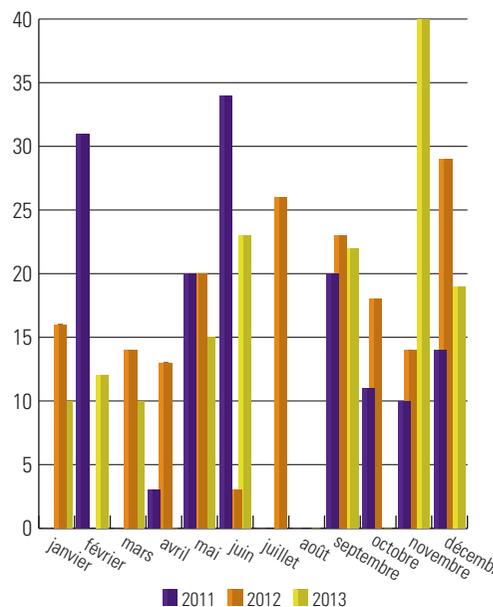
Chacune d'elles est présidée par un Vice-président, animée et organisée, techniquement et administrativement, par un-e responsable, assisté-e par quatre assistantes de commissions polyvalentes. Ces responsables effectuent un contrôle des rapports qui entrent dans le domaine de compétences des commissions, en complément de ceux réalisés par les contrôleurs juridiques et financiers.

À cet égard, les commissions permettent aux directions et services départementaux de trouver un appui pour une élaboration efficiente des actes présentés à l'Assemblée.

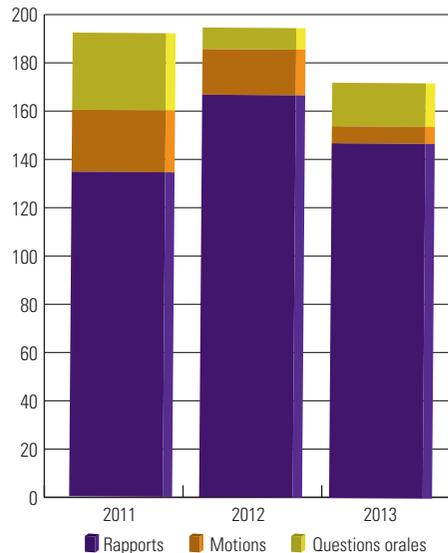
### Le Président du Conseil général, à la tête de l'exécutif

Le Président du Conseil général est élu pour 3 ans par l'Assemblée délibérante lors de la première séance qui suit les élections.

Le Président convoque le Conseil général, fixe son ordre du jour, dirige les débats de l'Assemblée et fait adopter ses délibérations. Il dispose du pouvoir exécutif. À ce titre, il fait appliquer les décisions et met en œuvre les orientations politiques et budgétaires décidées par l'Assemblée.



Évolution du nombre de rapports mensuels soumis au Conseil général depuis 3 ans



Le graphique ci-dessus affiche l'ensemble des actes examinés par les élus-es réunis-es en assemblée plénière, et l'évolution depuis 3 ans.

## CHIFFRES CLÉS

- > Assemblée départementale (AD) :
  - 10 séances publiques
  - 150 rapports ayant donné lieu à délibération
  - Pics d'activité : juin, septembre et novembre
  - 5 motions adoptées
  - 21 questions orales
- > Commission permanente :
  - 12 séances
  - 706 dossiers examinés
  - 59 dossiers par séance en moyenne
  - Pics d'activité lors des séances de mai, juillet, septembre et novembre.
- > Utilisation des salles de réunion de la Direction des assemblées et de la questure (DIAQ) :
  - 213 réservations (réunions internes, réunions des commissions techniques élargies ou non, instances délibérantes, visites extérieures, collègues, associations... autres directions départementales).
- > 1 014 visiteurs-euses accueillis-es dans les locaux de l'AD qui ont bénéficié d'une présentation adaptée du Département et des compétences territoriales.
- > Délai de préparation des rapports du Conseil général : 60 jours avant la tenue de la séance.

### Nombre de dossiers principaux par Commission :

1 <sup>re</sup> commission Ressources départementales	42
2 <sup>e</sup> commission Solidarités, innovation sociale et lutte contre les discriminations	16
3 <sup>e</sup> commission Éducation et citoyenneté	22
4 <sup>e</sup> commission Aménagement et développement durable	62
Commission du Règlement	8
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>

# Rétrospective de l'année

## JANVIER

> Adoption du BP 2013

> Cérémonie des vœux



> Convention triennale de partenariat avec le Sdis Solidarité renforcée



## FÉVRIER



< Lancement du prix de l'innovation sociale

## MARS

> Schéma départemental 2013-2018 pour les personnes handicapées



< Bilan d'étape : Plan départemental d'insertion



> Convention RSA 2013-2015

## AVRIL

> Cyclisme : prix du Conseil général le 14 avril 2013 à Méréville

> Football féminin : match 1/2 finale de ligue des champions Juvisy/Lyon

## MAI

> Essonne en mouvement : partenariat avec les acteurs du Département



< Création du Conseil économique, social et environnemental de l'Essonne (CESEE)

> Schéma départemental de la restauration scolaire



< Dispositif « Collégien citoyen »

## JUIN

> 10 ans de la Fête des agents du Conseil général et 40 ans du SDIS de l'Essonne



< Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)



> Dispositif « Collégien citoyen » : appel à projet de lutte contre les discriminations



< Reconstitution du dispositif « Mieux se former au collège »



> Bilan de la clause sociale en 2012

> Compte de gestion et compte administratif 2012

# Rétrospective de l'année

## JUILLET

- > Championnat de France Élite BMX à Massy
- > Championnat de France Campagne de tir à l'arc 2013 à Sainte-Geneviève-des-Bois
- > Finale Tria Cités (12/07/2013) à Sainte-Geneviève-des-Bois

## AOÛT

- > Match de football UNFP / Muather



> En juillet et août 2013, l'œuvre « I love you=uno » de Franck Scurti a été exposée à la médiathèque

## SEPTEMBRE/OCTOBRE



< Schéma directeur de la voirie départementale 2020

> Pour une politique culturelle partagée



## NOVEMBRE

- > Dispositif téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger en Essonne



< Projet de révision de la carte cantonale

> 56 mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en Essonne



< Relever le défi du logement : programme d'actions



> Prix de l'innovation sociale



< Séminaire des encadrants



## DÉCEMBRE



< Le DEFI : nommé aux Victoires des acheteurs publics

> Rapport annuel du développement durable



< Gala de Noël



> Délégation Essonnienne en visite au Mali



# La solidarité au quotidien

## Actions sociales

Le 25 mars 2013 l'Assemblée départementale a été saisie du bilan et de l'actualisation du Plan départemental d'insertion (PDI) 2012-2014. L'évolution du PDI a porté sur un certain nombre d'actions importantes visant à contrer l'aggravation de la situation économique et sociale de nombreux essonniers. Il s'agit essentiellement d'actions relatives à l'emploi, l'accès au droit, la santé ou l'amélioration du lien entre l'insertion professionnelle et le développement économique.



## Le Schéma de Développement Social (SDS) des Maisons départementales de solidarité (MDS)

### Une nouvelle organisation plus proche des besoins pour les Maisons départementales de solidarité (MDS)

À la suite du vote du SDS à l'Assemblée départementale du 17 décembre 2012 et dans le cadre de sa déclinaison organisationnelle, une méthodologie de travail innovante a été proposée aux MDS. En effet, des modalités d'organisation territoriale différenciée ont été autorisées dans le respect d'un référentiel départemental sur les missions d'accueil et d'accompagnement et d'un cadre homogène d'organisation. Un panel de fiches de poste, travaillé avec les agents dans le cadre de groupes métiers, a été enrichi pour répondre aux particularités des organisations.

Une démarche commune de réorganisation a été proposée avec l'accompagnement de la Mission inspection qualité innovation (MIQI). Au sein de chaque MDS, la directrice, cheffe de projet et le groupe projet composé de représentants des métiers et des services ont défini le plan de travail et élaboré le projet en s'appuyant sur des groupes de travail. Les professionnels du groupe projet ont ensuite présenté le projet d'organisation au comité de pilotage départemental présidé par la Direction générale qui a apporté son arbitrage. Près de 70% des propositions ont pu ainsi être validées immédiatement. Par ailleurs, un travail spécifique a été engagé afin de disposer d'indicateurs fiables et pertinents en vue de rééquilibrer les moyens affectés aux MDS. Ainsi, les MDS ont pu disposer d'une enveloppe globale de postes budgétaires avec des marges de manœuvre dans la répartition des effectifs et des métiers.

**INTERVIEW** de Corinne LAMORE, chargée de mission Programmation à la Direction du développement social et de la prévention santé (DDSPS).

Répartir le plus équitablement possible la totalité des postes des 10 MDS installées sur l'ensemble du territoire essonnien fut la mission confiée au groupe de travail auquel Corinne LAMORE, assistante sociale de métier, a participé.



Pour ce faire, une méthodologie a été coélaborée au sein d'un groupe de travail piloté par Marie ANRACT, Directrice adjointe de la DDSPS. Il comprenait des représentants des différents corps de métiers en MDS (directrice, directrices adjointes, responsables des missions de service social et enfance) et moi-même.

Elle a consisté à sélectionner des indicateurs de précarité de territoire tels que le nombre de bénéficiaires de minima sociaux, de demandeurs d'emploi de longue durée, de jeunes non insérés de 18-25 ans, et des indicateurs d'activités choisies en fonction des corps de métier (28 indicateurs différents au total pour les trois corps de métiers – travailleurs sociaux enfance, travailleurs sociaux de polyvalence et pour le personnel administratif). L'essentiel de ce travail a été effectué sur le premier trimestre 2013, puis affiné au cours du second trimestre.

Sur cette base, j'ai recueilli les données statistiques par MDS, les ai consolidées et analysées. Puis, j'ai pu élaborer les calculs

afférents. Un travail exigeant et contraint dans le temps car l'enveloppe RH devait être notifiée aux territoires à la fin de l'été afin que les groupes projet puissent poursuivre leur réflexion sur la déclinaison organisationnelle du Schéma de développement social.

Les résultats constituent aujourd'hui un outil précieux, car il a permis à chaque MDS de présenter au CTP du 20 décembre 2013 son projet de réorganisation qui entre dans sa phase opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Cette méthode construite sur des bases solides reste modulable en fonction des besoins qui pourraient apparaître à l'avenir, et nous poursuivons en 2014 la construction des indicateurs permettant de mesurer plus finement encore par le biais d'indicateurs qualitatifs l'activité des agents des MDS. ■



▲ Sites MDS

# La solidarité au quotidien

Pour accompagner la mise en œuvre, une forte mobilisation des directions (DILEE, DRH, DSI, DCB, DMG) s'est engagée et va se poursuivre en 2014. Le SDS a reçu un avis favorable le 20 décembre en comité technique paritaire exceptionnel.

La finalisation en 2013 du SDS a permis de :

- **clarifier le pilotage territorial** des politiques d'insertion qui était partagé entre directrices de MDS et responsables de réseaux locaux d'appui (RLA) en désignant **un pilote territorial unique** (la MDS). Ce pilote pourra mieux intervenir sur le partenariat local par une identification claire de sa responsabilité et sa légitimité à agir ;
- **positionner l'accompagnement des allocataires du RSA comme prioritaire pour les MDS** ;
- **construire une synergie d'intervention entre l'insertion et la polyvalence** (problématique de prévention de l'endettement, d'accès au logement d'ASE, etc. . .) d'autant plus nécessaire que plus d'un allocataire sur deux suivis en MDS est accompagné au titre d'une autre problématique que celle liée au RSA ;
- **développer l'expertise technique au plus près des professionnels** par l'augmentation du nombre de postes dédiés à l'expertise technique liée au RSA ;
- **renforcer la pluridisciplinarité des équipes.** Sur une même MDS seront positionnés les psychologues, les conseillers techniques RSA, les référents techniques en insertion socio-professionnelle et les personnels administratifs dédiés au RSA.

Ce projet d'envergure et particulièrement sensible a mobilisé une grande partie de l'équipe du Pôle de l'innovation (POLEN) de la Mission inspection qualité innovation (MIQI). Des méthodes participatives mises au service de la déclinaison territoriale du SDS ont été expérimentées. La mission a concerné plus de 750 agents de la Direction du développement social et de

la santé (DDSPS) ainsi que les collègues des Réseaux locaux d'appui (RLA). L'accompagnement impliquant l'ensemble des acteurs a facilité l'élaboration, par les équipes projet, d'actions et d'organisations s'inscrivant dans les orientations du schéma tout en tenant compte des spécificités territoriales. Les rencontres des équipes dans chacune des dix maisons départementales des solidarités avec la Direction générale pour écouter et valider les propositions issues des travaux (octobre/novembre) furent un temps fort dans ce travail d'accompagnement.



## L'expérimentation du design d'accueil en MDS



Le POLEN a expérimenté avec les agents une approche en design d'accueil auprès de plusieurs MDS. Cette expérimentation inscrite dans les orientations du SDS pour améliorer l'accueil du public vise à faciliter l'accès au site et aux services en prenant en compte le parcours de l'utilisateur. Cette expérimentation peut contribuer à tisser de nouveaux rapports entre le public et l'institution.



## Création des revues de territoire

En 2013, pour répondre aux enjeux d'articulation entre les directions sectorielles siège et les territoires de MDS, de nouvelles modalités de fonctionnement ont été recherchées. Parmi celles-ci figurent les revues de territoire qui s'inscrivent dans l'axe 3 du SDS. Sept territoires ont expérimenté ces nouvelles instances. Ce qui a permis :

- d'aboutir à des complémentarités par la connaissance réciproque des projets portés par les directions sièges et les MDS et par une meilleure communication sur les évolutions des secteurs d'interventions respectifs.
- la mise en place de contrats d'objectifs (seront finalisés en 2014) permettant une analyse globale de chaque territoire, l'apport de réponses concrètes et adaptées aux besoins réels et aux priorités locales, en lien avec les objectifs stratégiques fixés par l'Assemblée départementale.

Les revues de territoire des 3 autres MDS seront déployées en 2014 pour aboutir en 2015 à la négociation de Projets sociaux de territoire (PST) avec l'ensemble des acteurs.

## Les Rendez-vous du Vendredi : un cadre d'information et de réflexion pour les professionnels d'un même territoire

La MDS Brunoy/Draveil/Montgeron, l'association « Val d'Yerres Prévention » et la Mission Locale Val d'Yerres / Val de Seine organisent depuis 3 ans maintenant une journée de formation sur leur territoire intitulée « Les rendez vous du vendredi » avec la collaboration du Centre de ressources politique de la ville en Essonne (CRPVE).

Dans un souci de mieux appréhender les pratiques éducatives, de construire ensemble des réponses adaptées, notre démarche s'inscrit également dans une continuité d'action de travail en réseau.

**« Nous voulons bousculer nos représentations, réinterroger nos apprentissages et nos modes opératoires au-delà de nos frontières institutionnelles sur des thématiques d'actualité ou sur lesquelles une nouvelle approche peut être nécessaire ».**

La MDS, Val d'Yerres Prévention et la Mission Locale ont convié le 13 décembre 2013 leur personnel à une rencontre sur « la question du genre » en associant les professionnels du champ scolaire et du Service d'action éducative en milieu familial (SAEMF). Pour cette 3<sup>e</sup> édition, 124 participants se sont réunis au Lycée Professionnel de Quincy-sous-Sénart (qui nous a chaleureusement accueillis) pour travailler le matin sur 3 ateliers :

- des stéréotypes à déconstruire animé par Marianne FILMS,
- la construction de l'identité sexuée par Blandine GAUTHIER,
- comment prévenir les violences sexistes par Paroles de femmes,

et se retrouver l'après-midi pour une approche plus théorique autour d'une table ronde, le tout ponctué par la compagnie des clowns analystes.

# La solidarité au quotidien

## L'amélioration du dispositif du revenu de solidarité active (RSA) : la participation des allocataires

Tout au long de l'année, la vingtaine d'allocataires qui composent le groupe ressources des RSA s'est mobilisée au côté des professionnels ; ils ont siégé dans les instances pluridisciplinaires locales et départementales qui examinent les dossiers individuels de réorientation et de suspension. Ils ont particulièrement interpellé le Conseil général sur certains points de dysfonctionnement : nos modalités de partenariat avec Pôle emploi, les difficultés liées aux interruptions administratives de versement de l'allocation par la Caisse d'allocation familiale (CAF).

Le groupe ressource a conduit 3 grands chantiers :

- le travail de collaboration sur le document de communication à destination des allocataires du RSA.
- la participation aux travaux du Plan de Lutte contre la pauvreté notamment avec des séances de travail avec l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) et la participation à la table ronde du 9 décembre 2013 en présence de François CHÉRÈQUE.

- l'audition par l'ANSA sur l'Aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE) et les dispositifs d'aides financières à destination des allocataires.



Le **protocole de recherche mené avec le POLEN** au sein du groupe ressources RSA associant des bénéficiaires et des travailleurs sociaux a porté sur trois thématiques d'entrée, de transition et de sortie du dispositif : le vieillissement / santé, l'argent, le lien social & familial ; des axes de réflexion et de propositions sur cette politique publique ont ainsi pu être dégagés. Les conclusions de cette recherche ont été présentées au sein de l'Institution lors d'un séminaire / colloque par les bénéficiaires du RSA en mars 2014 et au cours du colloque sur le Plan de lutte contre la pauvreté le 9 décembre 2013.

## Un double accompagnement des allocataires

En 2013, le Conseil général a finalisé avec Pôle emploi le principe de la mise en place d'un double accompagnement des allocataires du RSA qui bénéficient, sur orientation de Pôle emploi, d'un accompagnement conjoint du service public de l'emploi et du Conseil général. La mise en place effective de ce processus est particulièrement importante car il permet de répondre dans les faits à la césure préjudiciable opérée par le RSA entre accompagnement social et accompagnement en emploi. 25 allocataires du RSA ont pu en bénéficier avec des effets particulièrement bénéfiques sur le maintien en orientation emploi. Les différentes conventions signées avec les CCAS, la CAF et Pôle emploi témoignent d'une réelle

dynamique partenariale. Les RLA ont contribué à faire vivre les engagements réciproques de ces conventions en se donnant les moyens de diffuser l'information et de proposer un soutien technique adapté à chaque service. Un des enjeux importants a été de créer une culture partagée du dispositif dans le cadre d'une démarche de formation partenariale. Cette démarche de formation / information s'est traduite par l'animation d'instances à l'initiative des RLA comme les coordinations locales auprès des personnels encadrants des MDS, des CCAS et de la CAF, des réunions d'information générale sur le dispositif RSA auprès des partenaires, des instances d'information et de réflexion proposées par l'équipe technique des RLA auprès des référents ainsi que des études de situation auprès des référents des CCAS, des MDS et de la CAF. La mise en œuvre de ces missions d'expertise technique et d'animation du dispositif RSA s'est enrichie par l'animation des équipes pluridisciplinaires locales chargées de se prononcer sur les réorientations des allocataires du RSA. Ces instances très suivies regroupent en leur sein Pôle Emploi, la CAF, les CCAS de chaque territoire et des représentants des allocataires.

## Une allocation d'autonomie pour les jeunes

Le Département a déployé en 2013 l'expérimentation de versement d'une allocation d'autonomie couplée avec un accompagnement concerté entre les conseillers des missions locales et les travailleurs sociaux des MDS sur les territoires du Nord Essonne et de Corbeil, en direction des jeunes. 51 Jeunes ont bénéficié de cette allocation. Les résultats sont particulièrement probants à double titre :

- 1 - les jeunes concernés ont vu l'ensemble de leurs problématiques (sociale et professionnelle) être prise en charge de façon concertée notamment celles liées au logement ou à la mobilité qui



conditionnent la mise en place d'un parcours socio-professionnel.

- 2 - les fondations d'un rapprochement entre services sociaux et mission locale ont été posées au-delà de la singularité des suivis des jeunes avec par exemple la mise en place de permanences réciproques d'une institution dans les locaux de l'autre avec capitalisation d'échanges de pratiques entre professionnels.

Cette expérimentation préfigure le déploiement de la Garantie Jeunes en 2014, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté.



contrelapauvrete.essonne.fr

Rencontre  
départementale  
de lutte  
contre  
la pauvreté  
et pour  
l'inclusion  
sociale

9 décembre 2013  
Génocentre - Évry



# La solidarité au quotidien

## Insertion par l'emploi ou l'activité économique (IAE)

### Mise en place d'un dispositif IAE

L'engagement du Conseil général a mobilisé un budget de 4,3 millions d'euros auquel il convient d'ajouter 1 million d'euros d'activation du RSA au bénéfice de 30 chantiers d'insertion, 18 entreprises d'insertion, 8 associations intermédiaires et 2 entreprises de travail temporaire d'insertion nouvellement implantées en Essonne. Ces structures ont employé 2 809 personnes en 2012.

Les actions principales sont les suivantes :

- un appui au montage d'un nouveau chantier d'insertion dans le Sud Essonne dans la filière du service à la personne, destiné à préparer un groupe de 12 femmes au métier d'agent hospitalier,
- la formalisation d'un partenariat innovant avec l'Agefos-PME, Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) pour la mise en place d'un fonds de formation mutualisé en direction des associations intermédiaires essonniennes, permettant, au-delà d'une mutualisation des moyens financiers, une mise en commun des compétences en insertion du Département et de l'OPCA en matière d'ingénierie de formation et de connaissance de l'entreprise,
- l'accompagnement à la constitution d'un Groupe économique solidaire (GES) dans le Sud Essonne, visant à renforcer l'identité du pôle d'économie solidaire et à en consolider le développement,
- le portage, avec l'appui d'un maître d'ouvrage, d'une démarche d'élaboration d'un cadre de référence de la fonction d'accompagnement socioprofessionnel dans les associations intermédiaires et les chantiers d'insertion, en lien avec la mise en place du schéma de développement social,
- le lancement du premier appel à projets insertion par l'activité économique dans le but de susciter des initiatives nouvelles en matière de mutualisation et de partenariat avec les entreprises : 13 projets ont

été déposés auprès des services du Département. 5 ont été retenus,

- l'accompagnement vers l'emploi de 10 familles dites « Rom » par le recrutement au sein de chantiers d'insertion d'hommes et de femmes issus d'un camp d'hébergement précaire et insalubre situé sur la commune de RIS. Par cette action exemplaire le Conseil général a montré son souhait de conduire une politique d'insertion active qui passe outre les préjugés.

### Les emplois d'insertion : Emplois d'Avenir et Contrats uniques d'insertion (CUI), un engagement fort du Département

En Essonne plus de 21 000 jeunes de 18 à 25 ans sont sortis du système scolaire sans qualification, soit 17% de cette tranche d'âge et près de 10 000 sont demandeurs d'emploi. L'accès à l'emploi des jeunes est particulièrement difficile dans un environnement où le niveau de qualification global de l'emploi s'accroît.

Les **emplois d'avenir** visent à inscrire les jeunes peu ou pas qualifiés dans un parcours de professionnalisation. Le Conseil général a, pour ce faire, décidé d'adopter, le 17 décembre 2012, des mesures importantes. Son engagement a porté ses fruits puisqu'au 31 décembre 2013, **54 agents** ont bénéficié du dispositif soit 27 femmes et 27 hommes dont 5 travailleurs handicapés TH- (3 hommes et 2 femmes).

**287 jours de formation** ont été dispensés par la Direction des ressources humaines pour accompagner la prise de poste des agent-e-s relevant du dispositif, soit une **moyenne de 5 jours par agent-e-s**. Une démarche qui a permis aussi de soutenir **51 tuteurs** concernés qui ont pu accéder systématiquement à la formation de 2 jours.

### INTERVIEW de Catherine PETIOT, Chargée de mission « emplois d'avenir » à la Direction de l'insertion, de la lutte contre les exclusions et de l'emploi (DILEE)



Le Département s'est engagé à contribuer au plan national de lutte contre le chômage des jeunes peu ou pas qualifiés par délibération du 17.12.2012. L'objectif est de créer 100 emplois d'avenir en interne et de contribuer à la création de 200 emplois dans les établissements médico-sociaux et 200 emplois dans les associations essonniennes soit au total 500 emplois d'avenir en Essonne sur la durée du dispositif soit 3 ans. Ces emplois sont dits « d'avenir » car il s'agit d'assurer aux jeunes recrutés un parcours professionnel conséquent avec des formations et un tutorat de qualité afin qu'ils puissent trouver un travail à l'issue de leur contrat. En 2013, 54 jeunes ont ainsi été recrutés par l'Administration départementale en contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans. À terme, chaque DGA accueillera des jeunes d'emplois d'avenir.

Mon rôle consiste à assurer l'interface entre les structures auxquelles s'adressent les jeunes en recherche d'emploi (Pôle emploi, Cap emploi et les 10 Missions locales en Essonne) et le service recruteur (DRH). Mon travail est différent selon qu'il s'agit de recrutements en interne ou par les établissements médico-sociaux voire des associations. Pour ce qui concerne, les recrutements internes, les services d'emploi me proposent des curriculum-vitae candidats correspondant aux fiches de poste que je leur ai envoyées ; celles-ci sont établies par la DRH selon les critères définis par la loi du 26 octobre 2012 et la délibération de principe du Conseil général à savoir des candidatures de jeunes non qualifiés de 18 à 30 ans s'il y a un handicap (10% minimum des postes), jusqu'à 25 ans sinon, relevant pour 50 % des zones urbaines sensibles (ZUS) avec un respect de la parité homme - femme. Des dérogations quant aux qualifications sont opérées pour les jeunes diplômés niveau V (CAP, BEP), au chômage pendant 6 mois de l'année précédant l'examen de leur demande voire pour ceux relevant des ZUS, pendant 12 mois des 18 derniers mois. Nous demandons 3 candidatures par fiche de poste. Chaque jeune est reçu. Les trois services d'emplois sont appelés à se concerter avant

de proposer les candidatures. Lorsque le jury de recrutement a fait son choix, celui-ci m'est communiqué par la DRH et j'en informe le service d'emploi qui renseigne le formulaire CERFA, me le renvoie pour attribution à la DRH qui établira le salaire au vu de ce formulaire. Le CERFA conditionne l'aide de l'État (75% du SMIC horaire brut). Les délais de l'ensemble de la procédure sont très courts. Les recrutements par la DRH se font par « vagues » afin que l'accueil et les sessions de formation puissent être regroupées, tant pour les jeunes que les tuteurs. Les emplois concernent principalement la restauration scolaire, l'entretien des espaces verts, les aides en MDS, PMI, les correspondants informatiques.

Pour les emplois d'avenir dans les associations du département, j'instruis les dossiers d'aide financière car le Conseil général accorde une aide financière à hauteur de 10% du SMIC brut soit 143 €. Je transmets, ensuite, les demandes à l'ASP (Agence de service et paiement), organisme d'État qui verse les aides en ce qui concerne les dossiers relatifs à des CDD.

Pour les contrats conclus sous la forme de CDI, j'envoie les dossiers au Conseil régional d'Ile-de-France qui attribue une aide équivalente à celle du Conseil général puis fait suivre à l'ASP. Enfin, le Département est beaucoup intervenu auprès des établissements sociaux et médico-sociaux tarifés, dans les secteurs de l'enfance et des personnes âgées et handicapées, afin de les inciter à recruter des jeunes en emploi d'avenir et en participant, pour certains, à hauteur du reste à charge, soit 25%. La mise en place du dispositif a demandé un gros travail de collaboration transversale, de concertation via un groupe projet hebdomadaire composé de représentants des directions (DRH, DPPE, DPAH, du Cabinet, DILEE), de la collaboratrice de Monsieur BONNEAU, Vice-Président chargé de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des nouveaux emplois. L'Essonne a été classé, en 2013, 1<sup>er</sup> Département d'Île-de-France en terme de volume de recrutements pendant plusieurs mois.

Un petit déjeuner a permis de rencontrer les jeunes travaillant pour le Département. Il ressort de l'ensemble de leurs témoignages, une satisfaction quant à leur accueil dans la collectivité et la disponibilité des tuteurs. À noter que la rémunération qui leur est attribuée s'élève à 104% du SMIC (obligation légale : 100%).

Une attention particulière à la qualité des formations est portée et continuera à l'être durant toute l'année 2014. ■

# La solidarité au quotidien

**Les CUI pour les seniors :** en Essonne le nombre de demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans a plus fortement augmenté entre 2011 et 2013 (+35%) que celui tous âges confondus (+21.8%). Le taux de demandeur d'emploi de longue durée est de 48% pour les seniors contre 29% pour la population « tous âges confondus ». Ces données traduisent bien évidemment la difficulté pour les personnes plus âgées à retrouver du travail et montre clairement, qu'à niveau d'expérience et de qualification bien souvent supérieur à la moyenne des demandeurs d'emploi, l'âge représente l'obstacle majeur de retour à l'emploi. C'est pourquoi, le Conseil général a décidé d'assumer sa pleine responsabilité d'acteur public majeur en accompagnant la politique gouvernementale par la mobilisation exceptionnelle de sa capacité d'employeur en faveur des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans. L'objectif est que les seniors puissent avoir accès à une activité professionnelle qui leur permettrait, à la fois, de faire profiter les jeunes générations de leurs connaissances et savoir-faire et d'avoir une alternative positive et valorisante aux minima sociaux. Le dispositif départemental des contrats uniques d'insertion (CUI), mobilisé depuis 4 ans, représente 200 contrats signés. En 2013, **69 agents** en ont bénéficié (57 femmes et 12 hommes) dont 44 nouveaux contrats. Ces chiffres tiennent compte des flux (entrées et sorties). Tous les domaines d'activités sont concernés (social, technique, administratif, culturel, informatique...). 5 agents ont trouvé un emploi en cours ou à l'issue du contrat. **172 jours de formation** ont été dispensés soit une moyenne de **6 jours par agent-e**.

## La rénovation et le développement des actions d'insertion sociale

**L'évaluation du dispositif Rompre l'isolement** a été finalisée et a montré son impact très positif en matière de reconstruction d'une dynamique d'insertion auprès d'allocataires du RSA en rupture de lien social.

## Un engagement continu en faveur des politiques d'insertion

C'est aussi sur le champ du développement des clauses sociales que nos résultats sont encourageants. En intégrant les clauses sociales dans ses marchés publics, le Conseil général utilise la commande publique comme un levier de développement de l'insertion et de l'accès à l'emploi au bénéfice de personnes en difficultés sociales et professionnelles. Les protocoles avec les 5 pôles locaux d'insertion par l'emploi (PLIE) de l'Essonne ont été réaffirmés permettant ainsi de leur confier l'exécution des clauses sociales départementales. En novembre, dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire, le Conseil général a réuni de nombreuses collectivités locales essonniennes autour d'une mobilisation active des clauses sociales. À l'issue de cette rencontre une démarche proactive de mobilisation s'est engagée autour du renforcement du partenariat avec les PLIE et la création d'un réseau d'acheteur public essonnien. Au 31 décembre, ce sont 58 marchés (39 en 2012) qui contiennent des clauses d'insertion (article 14, article 15 et article 30 du Code des marchés publics) permettant de dégager près de 27 000 heures d'insertion qui sont déjà programmées sur les 4 années à venir. Huit Associations intermédiaires participent maintenant à l'entretien de nos collègues et le Département s'est engagé dans la passation de marché sous article 30 (achats de prestations d'insertion).

L'action d'intervention de Techniciennes d'Intervention Sociale au domicile d'allocataires du RSA pour les aider dans les démarches de la vie quotidienne a été généralisée à tout le département de l'Essonne.

## Le renforcement des actions collectives du Fonds départemental d'Aide aux Jeunes :

l'action « Jeunes et Femmes » en partenariat avec la PMI (10 sessions de 3 semaines, une par mission locale) a concerné 100 jeunes femmes au total

et l'action « Réussir sa sortie » consistant en la préparation de jeunes essonniens à leur sortie de la prison de Fleury-Mérogis a touché 44 jeunes, à raison de 2 sessions par an (8 semaines en milieu fermé et 8 semaines en milieu ouvert).

**Le chéquier insertion :** partant du constat que les bénéficiaires du RSA, pour accéder plus facilement aux actions d'insertion et de formation, ont besoin d'une aide financière, la DILEE a lancé début 2012 un marché et retenu le groupe Chèque Déjeuner comme prestataire. Chaque bénéficiaire entrant sur une action d'insertion se voit ainsi attribuer de manière automatique un chéquier d'accompagnement personnalisé (CAP) permettant de prendre en charge les frais alimentaires, de vêture et de produits d'hygiène, avec possibilité de renouvellement par son référent social. Les chèques emploi service universel (CESU) sont mobilisables pour le financement des différents modes de garde d'enfant jusqu'à 6 ans, en complément des aides de la CAF.

## L'accès aux droits et le suivi du contentieux

L'activité en matière d'accès aux droits et de suivi du contentieux a cru de façon sensible en lien avec l'augmentation importante du nombre d'allocataires du RSA (+ 11%).

Les propositions de décision d'opportunité sont passées de 1 191 en 2012 à 1 250 en 2013 soit une moyenne de 104 par mois. La totalité de ces décisions a été traitée. Le service allocation a fait face à 315 recours gracieux (+26% par rapport à 2012). Cette augmentation du nombre des recours est une conséquence de la mise en œuvre du RSA qui conditionne les recours contentieux à la mise en œuvre préalable d'un recours gracieux. Le nombre de dossiers présentés en équipe pluridisciplinaire départementale est passé de 344 en 2012 à 401 en 2013 soit une augmentation de 17%

en un an. Sur les 401 dossiers, 373 ont donné lieu à une décision : 309 avis de suspensions et 64 avis de maintien de l'allocation.

Parallèlement, le suivi du contentieux a connu une augmentation significative des dossiers de fraude signalés : 467 dossiers contre 322 en 2012 soit une augmentation significative de + 45%. Sur l'ensemble de ces dossiers transmis par la CAF, 129 ont fait l'objet d'une plainte au parquet en vue d'une éventuelle qualification délictuelle contre seulement 36 en 2012. La DILEE a par ailleurs soutenue en défense 31 recours devant le Tribunal Administratif contre seulement 26 en 2012. Bien qu'encore modeste le volume des contentieux portés devant le tribunal Administratif est en constante augmentation par rapport à 2011 (+60%). 531 titres de recettes ont été émis en vue de la récupération des indus pour un montant de 1 143 208€. Sur les créances transférées au Département les services départementaux ont procédé à la ré mise de dette de 137 créances pour un montant de 398 238€. Ces montants sont très stables par rapport à 2012.

## CHIFFRES CLÉS

**128 804 832 €** d'aides totales pour l'insertion (+10% / 2012)

**23 198** allocataires du RSA (+11% / 2012) dont 58 en accompagnement à la vie quotidienne

**2 809** personnes en IAE

**123** bénéficiaires de « rompre l'isolement »

**2 420** bénéficiaires du FDAJ (+1,5% / 2012)

**1 042 965 €** de crédits utilisés (+13,5%)

**21 000** chèquiers d'accompagnement personnalisé octroyés

**220 000 €** de crédits correspondants

# La solidarité au quotidien



## Une insertion sociale innovante sur la base de vie provisoire à Ris Orangis

Un protocole piloté par la DDSPS a été mis en œuvre avec les services de l'État afin d'anticiper au mieux les évacuations massives des campements illicites de familles Roms. La circulaire du 26 août 2012 rappelle d'ailleurs le rôle crucial de l'État.

Au regard de ses compétences sociales, le Conseil général s'est engagé en 2013 dans une **action innovante** sur le département visant à une **opération d'inclusion sociale de 10 familles** : la mise en œuvre d'une Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale permettant l'installation d'une base de vie provisoire jusqu'en mars 2015 et l'activation de l'ensemble des leviers de droit commun visant par l'accès à l'insertion sociale et professionnelle à une intégration pérenne dans le logement.

Ce projet a fait l'objet d'une validation en commission permanente du 10 juin, d'une convention tripartite État/Conseil général/Associations porteuses (le Rocheton et le Pérou) et d'un co-financement de l'État pour le volet accompagnement social. Il a contribué à associer la Mairie de Ris Orangis pour le permis de construire provisoire, les services de l'État pour la mise à disposition temporaire du terrain et la délivrance de titres de séjour ou de récépissés, la DIRRECTE et le Pôle Emploi pour les chantiers d'insertion et les contrats de travail, la Communauté d'Agglomération d'Évry Centre Essonne pour l'accès à l'eau et l'enlèvement des déchets, le secteur associatif pour l'insertion sociale large, et bien entendu les services départementaux impactés (DCB,

DMG, DENV, DDEPL, DILEE, DDSPS, DPPE). Les 15 enfants en âge d'être scolarisés le sont régulièrement. Quant à l'insertion professionnelle, les 15 adultes positionnés en chantier d'insertion font l'unanimité sur leur exemplarité (assiduité, ponctualité, motivation). Progressivement, les familles améliorent leur pratique de la langue française. L'appropriation de la base de vie (aménagement intérieur des habitats, utilisation des communs, élections de représentants au sein du Conseil de vie sociale, gestion des fluides) n'a posé aucune difficulté. Les familles intègrent les règles de la démocratie française et s'adaptent parfaitement aux fonctionnements administratifs (constitution des divers dossiers, responsabilisation sur le suivi, signature des contrats de séjour, etc.).

D'autres objectifs sont fixés collectivement pour l'amélioration de l'environnement. Gageons que cette expérience innovante tant au plan de la transversalité interinstitutionnelle que de l'intégration de familles marginalisées constitue une des marques de l'évolution sociétale.

## Les actions de protection de la santé

### Réalisation de Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) par les Centres départementaux de prévention et de santé (CDPS)

#### Quid du TROD et pour qui ?

Le test rapide d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection à virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) est un test simple d'utilisation qui permet



de connaître le statut sérologique d'une personne trois mois après la dernière prise de risque.

La remise du résultat immédiat, après l'analyse de quelques gouttes de sang, concourt à améliorer la détection précoce du VIH, réduire le retard à la prise en charge des personnes, élargir l'offre de dépistage pour les usagers. En cas de TROD positif, un test de confirmation, par une prise de sang classique, doit être effectué.

Pour qui ? toute personne de 18 ans et plus. Réalisé par un-e infirmier-ère du CDPS, il s'accompagne systématiquement d'un entretien d'environ 30 minutes pour écouter, informer, conseiller et échanger sur les risques encourus.

Depuis septembre, 56 TROD ont été réalisés par les infirmières des CDPS de Massy et Etampes. A partir de 2014, les 4 CDPS du Département réaliseront les TROD complétant ainsi l'offre de service aux usagers du service public.

### L'opérationnalité du protocole de coopération médecins / infirmières (IDE)

Le 11 février, le Département a signé un protocole de coopération avec les médecins permettant aux infirmières des CDPS de prescrire et réaliser des vaccinations et des dépistages.

C'est la première fois qu'un Département est partie prenante d'une telle coopération. Sont concernés, les quatre CDPS du département. Les douze infirmières territoriales de ces centres, à compter du mois de mars, prescrivent et réalisent des vaccinations et des dépistages du sida, de l'hépatite B, de l'hépatite C et de la syphilis et aussi remettent les éventuels résultats négatifs de ces sérologies.

Un tel transfert de compétences et de responsabilités valorise et rend autonomes les infirmières des CDPS dans leurs pratiques. Il témoigne de la confiance de l'institution et des médecins à leur égard s'agissant de leur capacité. De plus cette nouvelle pratique permet une offre de santé plus réactive en direction des personnes les plus fragilisées.

Ainsi en 2013 : sur 312 dépistages IST, 277 ont été prescrits et réalisés par l'IDE soit 88,78%. Sur 347 vaccins IST, 164 ont été prescrits et réalisés par l'IDE soit 47,26%.

# La solidarité au quotidien

## Prévention et protection de l'enfance

### La mise en œuvre du troisième schéma départemental de l'enfance et des familles (SDEF) 2011-2016

#### « Bien grandir en essonne »

Un point d'étape a été présenté à l'Assemblée départementale en novembre 2013 afin de rendre compte de l'avancée des actions : sur 58, 24 ont démarré. Les avancées significatives s'articulent autour de 3 axes :

#### la place des familles et l'intérêt de l'enfant avec :

- **la création d'une charte départementale en faveur de l'enfant et des familles** : guide à l'attention des professionnels de la protection de l'enfance visant à fédérer les acteurs autour de valeurs communes pour l'accompagnement des mineurs et de la famille. Le 4 octobre, 24 associations et organismes œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance ont signé cette charte pour s'engager à promouvoir ses valeurs et principes auprès de leurs équipes.
- La réflexion sur **la création d'un album de vie** pour les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) afin de préserver souvenirs et objets personnels.
- **L'amélioration de l'offre d'accueil**, avec notamment une priorité aux articulations entre procédures d'agrément et de recrutement des assistantes familiales.

Ainsi, de nouvelles formalisations de procédures et dispositifs ont été effectuées dans le cadre du SDEF et du projet du service de l'accueil familial départemental telles que la mise en place d'entretiens individuels pour les assistants familiaux, des fiches professionnelles des accueils d'enfant,

un accompagnement collectif renforcé effectué par un psychologue dédié et une réactualisation de la procédure de recrutement qui s'appuie sur la création d'une cellule d'agrément d'assistants familiaux centralisée.

Par ailleurs, des propositions sont en cours de finalisation concernant l'élaboration d'une charte d'accueil d'urgence et d'accueil relais afin de fluidifier le dispositif d'hébergement des mineurs confiés à l'ASE.

#### Une attention particulière à la parole de l'usager

À la suite de la restitution écrite effectuée en 2012 de l'enquête menée auprès des usagers en 2010, un temps d'échange a été organisé en début d'année avec les bénéficiaires qui avaient émis le souhait d'une rencontre. Ainsi ont-ils eu la possibilité d'exprimer leurs avis au travers de leurs expériences de l'ASE. Une consultation a également été organisée dans le cadre de l'élaboration de la charte départementale en faveur de l'enfant et des familles. L'ensemble des remarques et propositions a permis d'avancer sur le projet de création d'un comité d'usagers pour les bénéficiaires de l'ASE dont la première édition aura lieu le 3 avril 2014.

#### Un développement des activités de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE)

L'ODPE a vu ses moyens renforcés pour répondre aux nouvelles missions qui lui ont été confiées, en particulier dans l'animation et le suivi du schéma et dans l'exploitation des évaluations internes et externes des établissements et services médico-sociaux. Ainsi cet observatoire qui associe de nombreux partenaires va pouvoir développer une

évaluation complète du dispositif de prévention et de protection de l'enfance de l'Essonne en conjuguant données quantitatives et données qualitatives. Les « Rendez vous de l'ODPE » ont été initiés en 2013 en direction des professionnels, dans le cadre d'un cycle de deux à trois conférences annuelles leur permettant de s'informer et débattre sur des sujets en lien avec les évolutions sociétales et la protection de l'enfance. Une première conférence débat a été organisée en décembre, sur le thème « que font nos jeunes avec Internet ? ».

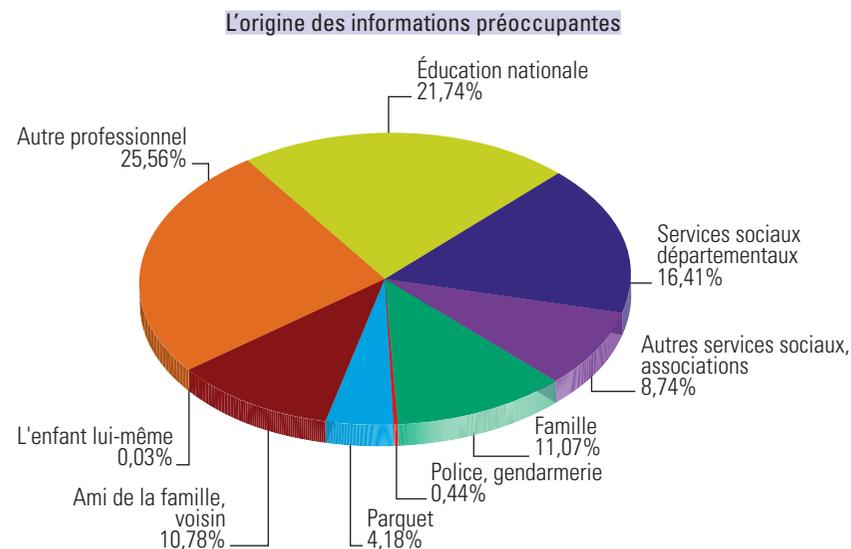
#### Des accueils plus nombreux de mineurs étrangers isolés (MIE)

Le Département a dû assurer de manière soutenue durant toute l'année 2013 ses missions de protection de l'enfance vis-à-vis des mineurs en danger que sont les mineurs isolés étrangers. Privés de la protection qui leur est due par leurs parents, ces mineurs, conformément à la convention internationale des droits de l'enfant relèvent de notre dispositif de

protection de l'enfance. Un accueil centralisé de ces mineurs est assuré au sein de la DPPE par la MAMIE (Mission d'accueil des mineurs isolés étrangers) à laquelle participent les 2 chargés de mission lieux de vie, les éducateur-trice-s de classe relais et les travailleurs sociaux volants de la DDSPS.

#### Le recueil et le traitement des informations préoccupantes (IP) signalant un enfant en danger ou en risque de danger

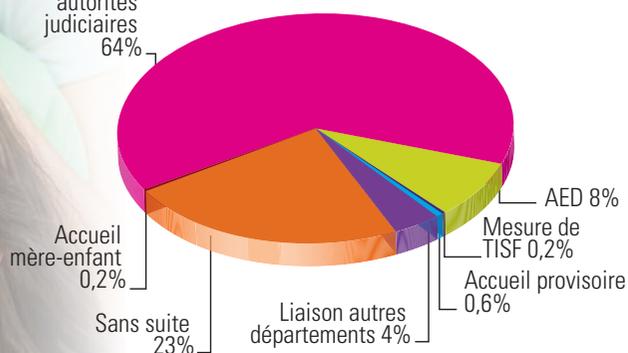
Au 31 décembre, la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) a été destinataire de 6 385 informations (+18% / 2012) dont 3 377 (-3,5% / 2012) ont été considérées comme relevant de la procédure des IP et ont donné lieu à un traitement au titre de la protection de l'enfance. La source de l'information préoccupante relève de 25% des professionnels, 21% de l'Éducation nationale et 16% des services sociaux départementaux.



# La solidarité au quotidien

Les indicateurs de danger concernant l'enfant se situent à 44% autour d'un danger moral, 21% sont concernés par du délaissement. Les problèmes d'ordre psychologique sont représentés à hauteur de 9%. Dans 23% des cas, l'évaluation fait apparaître une absence de danger ou un risque de danger insuffisamment caractérisé ; les IP sont alors classées sans suite (24% en 2012). 8% des IP donnent lieu à la mise en place d'une Aide éducative à domicile (AED). On constate une augmentation des transmissions aux autorités judiciaires puisque 64% des IP font l'objet d'un signalement contre 46% en 2012. Les suites données par le Parquet aux signalements sont à 30% une saisine du Juge des enfants et à 29% une enquête judiciaire diligentée. Les transmissions aux services ASE et les classements sans suite représentent respectivement 16% et 12%.

## Les suites données aux informations préoccupantes après évaluation des situations



## Les actions de prévention

### Les mesures d'aide à domicile : un dispositif en questionnement

Au 31 décembre, 10 services associatifs habilités par le Conseil général se répartissent **les 2 551 mesures autorisées** : 6 services, dans le champ

administratif, pour 1 128 mesures d'AED et 4 services, dans le champ judiciaire, pour 1 423 mesures d'AEMO (Action éducative en milieu ouvert).

**3 345 mesures sont exercées** par les équipes des MDS et par le secteur associatif contre 3 355 en 2012 dont **44,10%** dans le cadre de mesures d'AED et **55,90%** dans le cadre de mesures d'AEMO. Le service des établissements et services de l'enfance (SESE) assure le pilotage de l'activité en AED de manière à équilibrer les mesures sur le territoire entre les MDS et le secteur associatif. Concernant les mesures d'AED exercées par le secteur associatif, les mesures en attente de 2009 à 2013 connaissent une évolution constante, avec une proportion préoccupante sur Massy et Etampes depuis le début de l'année et qui représente à la fin décembre 104 mesures. Concernant les mesures d'AEMO, l'année 2013 confirme une stabilité des mesures en attente avec une répartition inégale sur le territoire. La liste d'attente s'établit bien en deçà de 140 mesures sur toute l'année avec un pic de 239 mesures au mois de juillet, 233 en d'août et 223 en septembre. Les variations constatées sur le territoire tant en AED qu'en AEMO et la liste d'attente qui perdure, renforcent le Département à s'interroger sur l'ensemble du dispositif de prévention au travers d'une étude menée en 2014 en lien avec le SDEF 2011-2016, afin de mieux appréhender l'évolution des mesures et les besoins départementaux.

## La prévention spécialisée

2013 a permis de poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions départemental pour la finalisation des nouvelles conventions d'objectifs et de moyens (COM) pour 10 associations territorialisées dont 1 à vocation départementale, le renforcement de l'expertise pour les diagnostics territoriaux, l'élaboration de protocoles en lien avec la Direction Départementale

des Services de l'Éducation Nationale (DDSEN), les MDS et Missions locales. D'autre part, 10 conseils territoriaux se sont tenus.

## Les classes relais départementales (CRD)

Pendant l'année scolaire 2012-2013, 106 élèves ont bénéficié d'une scolarisation dans l'une des 7 CRD (d'une capacité de dix places pour 6 d'entre elles et de 6 places pour la CRD dite « spécialisée ») implantées sur le département dans le cadre du dispositif partenarial mis en place entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse et le Conseil général (92 sur l'année scolaire précédente et 97 en 2010-2011). Contrairement aux années scolaires passées, il n'y a pas eu de saturation des effectifs. D'une capacité de 66 places, le pic de fréquentation du dispositif a été repéré au mois de février (62/66). Les jeunes admis en CRD sont généralement en situation de décrochage scolaire, d'absentéisme, de déscolarisation ou poly-exclus.

## CHIFFRES CLÉS

Les aides financières De l'ASE	2012	2013	Évolution 2012/2013
Nombre de familles distinctes aidées	7 745	7 358	-5%
Montant totaux engagés en €	5 852 215	5 627 032	-3,85%

Centrale de réservation des nuitées d'hôtel : le bilan de 6 ans de fonctionnement laisse apparaître une diminution des dépenses / 2012 : **3 541 781 €** (4 199 146 € en 2012). **4 087** dossiers familiaux (4 574 en 2012) ont été pris en charge dont **3 446** pour l'aide sociale à l'enfance (3 938 en 2012), **80 749** nuitées attribuées (94 183 en 2012)

# La solidarité au quotidien

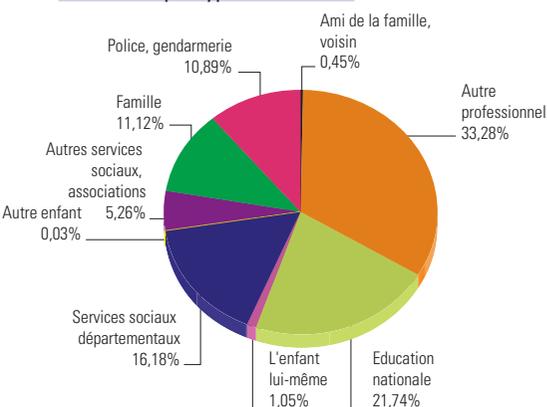
## Les bourses d'études départementales

Ce dispositif s'adresse aux jeunes ayant bénéficié d'une mesure ASE ou Protection judiciaire pour la jeunesse (PJJ) avant 21 ans pour leur permettre de poursuivre un cursus scolaire ou universitaire. Le montant des bourses départementales a été revalorisé en janvier 2012. 91 jeunes ont ainsi bénéficié d'une bourse d'étude attribuée par le Conseil général sur l'année 2013 (contre 84 l'année précédente et 82 en 2011), pour un montant de 281 083€.

## La protection de l'enfance

Entre 2012 et 2013, on observe une diminution de plus de 3 points de la part des mesures administratives. Au 31 décembre, 2 588 jeunes, hors mères avec enfants, sont pris en charge au titre de l'ASE dont 2 164 mineurs et 490 jeunes bénéficiaires d'un contrat jeune majeur.

### Répartition des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance par type de structure



## Les différentes structures d'accueil

Les jeunes sont principalement accueillis au sein des familles d'accueil de l'aide sociale à l'enfance (structures d'accueil familial territorialisées SAFT) ou par placements familiaux associatifs (881 jeunes soit 31,04% des accueils totaux), dans des maisons

d'enfants à caractère social (758 jeunes soit 26,71% des accueils totaux) ou encore dans des lieux de vie (294 jeunes soit 10,36% des accueils totaux).

Le solde entre les recrutements et les départs d'assistants familiaux s'avère en déficit important, du fait, essentiellement, des départs à la retraite. Au 31 décembre 2013, 25% des agents ont plus de 60 ans, dont 8 % plus de 65 ans. En ce qui concerne l'activité du service, 540 jeunes ont été confiés, en accueil continu ou intermittent, auprès des 305 assistants familiaux en activité. Il est proposé aux assistants familiaux un accompagnement individuel et collectif : des groupes de parole mensuels (4 par SAFT) avec une inscription d'environ 77% d'assistants familiaux et autres groupes à thème, organisés par une psychologue dédiée, en poste depuis février 2013. Un groupe de relaxation a été mis en place en septembre pour aider les assistants familiaux à mieux faire face aux situations complexes. Chaque SAFT participe également à des réunions autour de la prise en charge des enfants (réunion de concertation, de synthèse et d'accueil).

**La mission lieux de vie** a réalisé pour l'année 2013, en tant que service ressource en direction des travailleurs sociaux :

- 134 entretiens avec des mineurs confiés au service de l'ASE, accompagnés de leur référent social et (ou) de leur(s) parent(s).
- 294 études de cas pour avis et propositions d'orientation ont été soumises par écrit.
- 82 demandes de vérifications d'habilitations en région (hors 91).
- 9 accompagnements de mineurs sur différents sites d'accueil et un contrôle in situ.
- 3 rencontres avec des porteurs de projets en vue de l'appel à projets.
- Participation à 79 réunions de coordination à la DPPE et réunions de synthèses en MDS.

- Finalisation du recensement des lieux de vie au plan national pour édition et diffusion du nouvel « Officiel des lieux de vie ».

La demande permanente d'orientations confirme la Mission lieux de vie comme un pôle ressource et conseil en direction de l'ensemble des acteurs sociaux départementaux concourant à la protection de l'enfance.

## Le Dispositif urgence guide orientation : U.G.O



Le logiciel de recherche de places en lieu d'accueil fonctionne depuis 5 ans. Si l'outil UGO est désormais familier et connu, toutes ses fonctionnalités ne sont pas encore utilisées en matière d'exploitation de statistiques et tableaux de bord.

- Décembre 2013 a vu la mise en production de la version 3 du logiciel qui inclut le mode « Accueil modulable » en complément des modes existants « Urgence relais et Moyens et longs séjours ».
- 13 démonstrations sur sites (3 en Essonne et 10 hors) ont été réalisées pour familiariser les utilisateurs à cet outil informatique.

Au plan national, près de 50 départements sont à ce jour intéressés par cette application, désormais mise en production par 10 Départements. Dans le contexte Francilien, 6 départements dont Paris auront en 2014 mis en production UGO.

## Les établissements et services de l'enfance

		CA 2012 en €	CA 2013 en €
Dépenses	DPPE IDEF (Hors personnel et investissement)	149 896 731 1 134 900	152 237 437 2 093 674
Recettes	DPPE IDEF	3 330 862 8 983	2 656 411 11 824 745

Ils sont tarifés par le Conseil général ; le total des budgets de fonctionnement alloués (base de calcul de tarifs reprise de résultats incluse) est arrêté à 104 026 718€ soit - 0,95 % par rapport à 2012.

L'excédent incorporé pour 2013 représente 2,04% de la masse globale, soit 2 167 316€, contre 0,46% pour 2012, soit 638 375€.

Cette fluctuation s'explique par l'intégration des résultats n-2 des services de prévention spécialisée dans la tarification et par l'engagement du pôle contrôle et tarification du service Etablissements et service de l'Enfance (SESE) dans le contrôle des comptes administratifs.

# La solidarité au quotidien



## L'institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) « Saint Exupéry »

### Une durée de séjour en baisse, une évolution très positive

643 admissions d'usagers se sont réalisées contre 716 en 2012. La baisse est liée à la suractivité de la fin d'année 2012 avec l'ouverture d'une structure spécifique pour l'accueil des mineurs isolés.

La durée moyenne de séjour est de nouveau en baisse, ce qui correspond à l'attente de l'IDEF. En 2011, la durée moyenne de séjour était de 83 jours, elle était de 76 en 2012, elle se situe à 63 jours pour 2013. Peu d'établissements du même type que l'IDEF orientent avec des délais aussi restreints.

Les écarts type sont importants et liés notamment à l'âge, au handicap et à la structure recherchée. Le taux d'occupation des services de l'IDEF est supérieur à 100%. Ce niveau de sureffectif est dû à un afflux exceptionnel de mineurs étrangers isolés mais pas uniquement.

Les ruptures d'accueil en établissement sont trop importantes et peuvent constituer jusqu'à 80 % des effectifs de certains services. Les chartes d'accueil relais et d'urgence devraient apporter en 2014 une première réponse.

### Le projet d'établissement : chantier principal en 2013

Quatre orientations ont été données autour de l'adaptation au public et aux besoins, du partenariat et des droits des familles ou des usagers.

### INTERVIEW de Steven TREGUER, Directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille (IDEF) au sein de la Direction de la Prévention et de la protection de l'enfance (DPPE)



Je suis Directeur de l'IDEF, Établissement public hospitalier et service public départemental du Conseil général. La mission de l'IDEF est d'accueillir 24h sur 24h les enfants et adolescents isolés en situation urgente (de 3 mois à 18 ans) le temps nécessaire pour un placement approprié ainsi que les mères mineures et majeures. La durée de séjour moyenne des enfants, adolescents et mères accueillis est de 63 jours. D'une capacité de 122 places, les accueils ont été très nombreux en 2013, 653 dont 154 en faveur de mineurs isolés d'où la nécessité de rechercher rapidement des places dans les structures publiques et associatives.

Le personnel représente 175 ETP (emplois temps plein) répartis sur 3 sites : Brétigny sur Orge, Orsay et Sainte Mesme (78).

2013, fut l'année de **l'élaboration des fondations du nouveau projet d'établissement**. Bâti à partir du bilan 2008-2012, il s'est caractérisé par une première phase de diagnostic réalisé par le cabinet extérieur « ENEIS Conseil ». Dans une seconde phase, des groupes de travail ouverts, composés de représentants des acteurs de l'enfance-services de la DPPE : SASET (Service d'aide sociale à l'enfance territorialisé), SAFD (Service d'accueil familial départemental)-, associations privées de protection de l'enfance, deux autres Établissements publics de l'enfance de départements

limitrophes, associations autres, tournées vers des projets comme l'alphabétisation pour les mineurs isolés, DDSPS (Direction du développement social et de la prévention santé), DPME (Direction de la protection maternelle et infantile), Mairie de Brétigny-sur-Orge, deux ASFAM (assistantes familiales), ont contribué à l'avancement du projet, 4 fois dans l'année avec une périodicité mensuelle des réunions de juin à octobre.

Ce nouveau projet a pour objectif principal l'individualisation des parcours des personnes accueillies pour un service au plus proche de leurs besoins, une meilleure orientation vers les structures spécialisées.

Ainsi de nouvelles méthodes de travail sont initiées :

- une co-construction des parcours des adolescents de 16 à 18 ans ; cette action sera progressivement étendue aux autres usagers,
- une accentuation des partenariats avec deux associations : la fondation d'AUTEUIL qui propose des multi-activités d'insertion, la « Jeunesse feu vert » qui offre des activités autour des métiers culinaires avec reconnaissance des acquis,
- une collaboration plus étroite avec le SASET et les MDS,
- un accueil des mères mineures élargi aux structures collectives en plus du placement familial,
- une attention particulière au droit des familles et usagers (participation des familles aux synthèses de travail),
- une communication étudiée pour un meilleur service,
- une lisibilité des missions de l'IDEF.

Le projet sera finalisé en juin 2014 par le Comité technique d'établissement de l'IDEF puis présenté à l'Assemblée départementale vraisemblablement au 2<sup>e</sup> semestre 2014. ■

# La solidarité au quotidien



Après une phase de diagnostic, la phase de groupes de travail a été lancée. Celle-ci a permis une participation très importante concernant tant les professionnels de l'IDEF que s'agissant d'autres agents du Conseil général (DDSPS, autres services DPPE, DPMI) ou des intervenants dans le champ de la protection de l'enfance (MECS, Accueils familiaux, Lieux de vie, Associations d'alphabétisation) du département et d'autres départements. L'objectif de finalisation du projet d'établissement est le mois de juin 2014.

Les principales orientations du projet d'établissement ont trait à :

- La lisibilité des missions de l'IDEF et à la poursuite du développement du partenariat (accueil mère-enfant centré sur la mission de protection de l'enfance, liens plus étroits avec les communes notamment).
- Le renforcement de l'adéquation de l'offre de service aux besoins du public (accueil de jour, handicap, troubles, évolution du service Autrement notamment).

- Adapter les pratiques et les outils pour affirmer la place des familles et mieux répondre au besoin des mineurs (généralisation du projet personnalisé, garantir la place des familles à l'admission et aux synthèses).

- Rénover les outils de communication et de soutien aux équipes (amélioration de la communication interne, développer les mutualisations pertinentes).

## L'activité éducative

L'accueil des mineurs isolés constitue une part très importante de l'action de l'IDEF. En effet, le nombre de mineurs isolés accueillis a été de 198 en 2012 et de 154 en 2013. La cellule de régulation (MAMIE 91) a permis de limiter les accueils. Les jeunes accueillis sont originaires majoritairement de la République démocratique du Congo et du Mali, le nombre de jeunes filles est en croissance.

En lien avec les orientations du Schéma départemental, des accueils de mères mineures se sont réalisés sur le service de la Belle étape, l'accueil mère enfant.

Le pavillon a pu accueillir jusqu'à une moitié de mineurs. Les démarches de formation y étant liées ont pu se réaliser au cours de cette année.

## Le nombre de mineurs admis à l'IDEF en situation de handicap ou sujets à troubles du comportement pour la tranche d'âge 7/11 ans est une caractéristique marquante de l'année.

Ainsi, au 31 décembre, le nombre des enfants concernés était de 7 pour 10 enfants. Ces enfants peuvent ne pas se voir proposer de solutions durant plus de deux ans, ce qui est problématique y compris sans scolarité adaptée (IME ou ITEP).

L'année 2013 a été l'année de la mise en œuvre au sein du Pôle adolescents du projet personnalisé de l'usager (PPU). Ce document, voulu comme un outil éducatif au sein de l'IDEF et support de projet, est obligatoire au sens de la loi du 2 janvier 2002. Ce PPU est très utile dans le cadre des orientations et l'on perçoit que les jeunes le valorisent comme étant un outil leur appartenant.

## CHIFFRES CLÉS

**114** places au 31 décembre 2013

**11 309 295 €** de budget

**265,09 €** : prix de journée

**42 662** journées facturées (38 772 journées en 2011)

**154** accueils de mineurs isolés

**549** mesures dont :

**304** ordonnances de placement provisoire pris par le Juge des enfants ou le Parquet (55.4%).

**149** mesures pour accueils de mineurs isolés,

**50** mesures concernant des mineurs en fugue du domicile parental.

**24** accueils provisoires à la demande des parents

Adoptions :

**102** nouvelles demandes d'agrément (en baisse de 21%)

**88** agréments et 34 extensions d'agrément

**337** titulaires

# La solidarité au quotidien

## Un service de Protection maternelle et infantile (PMI) au cœur de la politique de santé, en partenariat interinstitutionnel avec les réseaux de santé



### En direction des parents et des enfants

Le Conseil général, par l'intermédiaire des équipes territorialisées de PMI, offre à la population un **service gratuit, ouvert à tous et de proximité**.

Le contexte actuel de mutation de la cellule familiale et l'isolement des nouveaux parents sans soutien familial, augmentent leur sentiment de mal être et exacerbent leur fragilité dans la fonction parentale. Les troubles relationnels précoces peuvent conduire à des actes de maltraitance et à des troubles du développement de l'enfant. Ces vulnérabilités parentales ne sont pas l'apanage des populations précarisées mais sont présentes dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

Ce constat justifie le choix de l'accueil généraliste qui prévaut en PMI. Les services de PMI sont depuis longtemps fortement engagés dans les **actions d'accompagnement des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans**.

Cet objectif de maintenir un accueil généraliste autour de la naissance pour dépister et accompagner ces vulnérabilités parentales a nécessité une adaptation des pratiques des professionnels de PMI.

Cette évolution s'est faite dans un contexte qui devait intégrer deux contraintes fortes : l'augmentation des naissances en Essonne (+ 10 % en 10 ans) d'une part, et une démographie médicale défavorable générant des difficultés de recrutement d'autre part. Il faut souligner le recul du suivi médical des enfants âgés de 1 à 2 ans (-10 %) et de 2 à 6 ans (- 19 %) du fait de la pénurie de professionnels médicaux et para médicaux.

### Les actions collectives pour favoriser le lien parents-bébé, la socialisation et l'éveil de l'enfant

- **Les espaces de rencontre parents enfants :** il s'agit des 20 lieux d'accueil enfants parents (LAEP), des ateliers de lecture, de massages

bébés et de portage. Ils permettent aux parents de se réassurer, d'énoncer ce qui les préoccupe, de confronter leurs expériences et de construire de nouvelles solidarités.

- **Les espaces de parole autour d'actions d'éducation et de promotion de la santé :** ils permettent aux personnes et aux groupes de s'approprier des informations et d'acquérir des connaissances pour agir dans un sens favorable à leur santé. C'est ainsi que sont organisés des groupes de parole de futurs parents, ou des actions autour de l'alimentation et la prévention de l'obésité.



### Contrôle et rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC)

La CRC a examiné la politique d'accueil de la petite enfance du Département dans le cadre d'une enquête nationale des juridictions financières. Les services de la DPMI ont été interrogés le 17 avril 2012. Plus de 300 questions ont ainsi été posées. Dans sa séance du 21 février 2013, la CRC a arrêté des observations provisoires, transmises, le 6 mai à la DPMI qui y a répondu le 4 juillet. Les observations définitives de la CRC rendues le 11 juillet 2013 font état d'une politique menée avec cohérence. Un satisfecit a été donné au Département sur sa politique en matière de gestion des modes d'accueil.

## CHIFFRES CLÉS

**2 700** accueils d'Essonniennes pour le suivi de leur grossesse dont **1 753** nouvelles grossesses.

**1 357** entretiens prénataux précoces réalisés par les sages-femmes départementales.

Taux de mortalité infantile : **4,1** pour mille (moyenne francilienne : **3,9** pour mille ; France métropolitaine : **3,6** pour mille).

**27 %** des femmes enceintes rencontrées sans couverture sociale lors de leur premier accueil (soit **468** femmes).

**80 %** des bébés de moins de 1 an ont fréquenté les centres de PMI (- 4 %).

**48 %** des bébés ont bénéficié d'un suivi médical, et **52 %** ont été vus exclusivement par les puéricultrices.

**176** actions collectives.

Taux de couverture vaccinale BCG des enfants : **89,7 %** (78,2 % au niveau national).

**33 500** vaccinations réalisées.

**94 %** des **17 000** enfants de 3-4 ans bénéficient, en maternelle, d'un dépistage sensoriel (visuel et auditif).

**1 043** enfants ont bénéficié d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) et/ou d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) (18 enfants de plus / 2012).

**721** équipes éducatives réunies pour examiner la situation scolaire d'enfants.

**18 264** consultations médicales concernant **11 100** femmes et **328** hommes (+ 33 %), dont 36 % ont moins de 20 ans.

**6 439** accueils infirmiers ; **2 069** tests de grossesse. **300** IVG à domicile en lien avec la PMI réalisées.

**4 765** entretiens de conseil conjugal dont 32% consacrés à la prise en charge des demandes d'interruption volontaire de grossesse.

# La solidarité au quotidien



## En direction des jeunes

Si la majorité des adolescents va bien, l'adolescence est aussi l'âge de l'apparition d'un large champ de symptômes et de troubles, du mal-être au suicide, de la conduite d'essai à la prise de risque. La thématique de la sexualité permet aux jeunes d'être accueillis, pris en charge ou orientés dans l'un des **28 centres de planification et d'éducation familiale**.

Dans ces centres, l'adolescent est considéré comme l'interlocuteur central et autonome de sa prise en charge, tout en soulignant la place des parents et leur importance.

**Les professionnels de ces lieux d'accueil vont au-devant des adolescents, avec des actions hors murs, au plus proche de ceux-ci**, en milieu scolaire ou dans des lieux qu'ils fréquentent, afin de

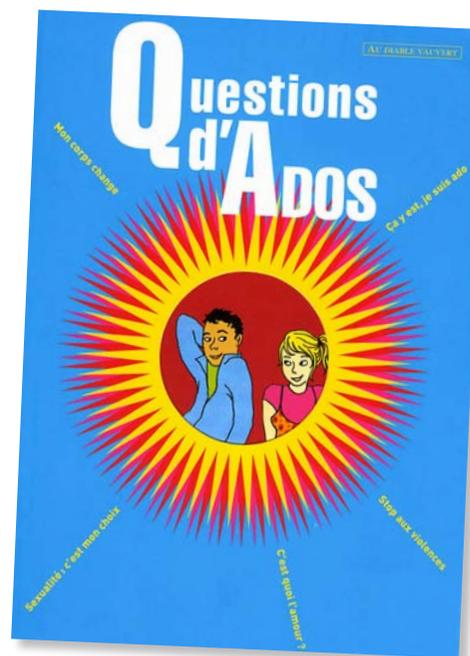
tisser un lien de confiance qui rassurera et permettra à cet adulte en devenir d'aller chercher de l'aide et de s'autonomiser dans sa prise en charge.

Ce sont des temps essentiels non seulement pour la préservation de la santé sexuelle, de la lutte contre toute forme de sexisme, de la promotion du respect filles-garçons et d'une parentalité responsable, mais également de mise en œuvre d'actions contre les violences subies par les jeunes, voire pour prévenir de futures violences conjugales.

Depuis la rentrée scolaire 2011, chaque adolescent de 4<sup>e</sup> bénéficiant d'une animation autour de la sexualité reçoit le livre « Questions d'Ados » en support d'information. Sur l'année scolaire 2012/2013, **98 des 100 collèges publics essonniers** ont bénéficié d'une information pour les **classes de 4<sup>e</sup>**

(Les deux collègues n'en ayant pas bénéficié réalisent ces informations scolaires avec leur propre personnel). 13 551 jeunes ont pu y participer. Pour 15 établissements, ces interventions ont été faites avec le support de l'Info-Bus, la ligne des 12-15 ans.

Action innovation : la **création de 10 centres** de planification et d'éducation familiale (CPEF) « **spécial ados** » permet un accueil immédiat et une écoute de qualité aux adolescents qui en font la demande. L'accueil des garçons est un des axes forts, afin de communiquer sans discrimination liée au sexe en ce qui concerne la contraception et les maladies sexuellement transmissibles. En 2013, la fréquentation des CPEF par les jeunes garçons a augmenté de plus de 50%, correspondant ainsi à l'objectif poursuivi.



## CHIFFRES CLÉS

**10 553** assistant-e-s maternel-e-s, **542** assistants-es familiaux-les, soutien aux **25** crèches parentales essonniennes, offrant **406** places d'accueil. **400** agents de la DPMI formés aux gestes et soins d'urgence.

Renégociation de la convention avec la CPAM afin d'éviter des pertes de recettes initialement estimées à **600 000 €** (effet de la convention nationale d'avril 2012) et d'élargir la couverture des actes pris en charge.

Réorganisation du pôle « mode d'accueil » : a permis l'optimisation du traitement des situations par la spécialisation des agents tout en sécurisant la gestion financière (le mandatement et le paiement relèvent désormais de services différents).

Mise en œuvre de la refonte de l'aide versée aux communes en matière d'accueil petite enfance :

**92** conventions ont été signées avec **59** communes, **6** EPCI, **1** établissement hospitalier et **26** associations essonniennes à but non lucratifs dont **25** crèches parentales. **5** nouveaux centres de PMI / CPEF inaugurés à Corbeil (2), Athis-Mons, Quincy-sous-Sénart et Juvisy-sur-Orge.

# La solidarité au quotidien

## Les personnes âgées et handicapées

### Le développement de l'offre publique de places d'hébergement en EHPAD

L'objectif de développement du service public essonnien du grand âge (SEGA) s'est concrétisé en 2013 par de nombreuses actions et notamment :

- l'ouverture en mai du 1<sup>er</sup> Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) public départemental à Morangis au tarif de 60 € conformément aux engagements pris,
- la pose de la première pierre de l'EHPAD public départemental à Courcouronnes en février,
- le lancement du concours d'architecte et le choix du Lauréat pour le projet des Ulis en juillet,
- la signature de la Convention Constitutive du Groupement de Coopération sociale et Médico-sociale (GCSMS) regroupant l'ensemble des EHPAD publics autonomes du Département en novembre,
- lancement de l'appel à projet pour un quatrième EHPAD public départemental à Draveil.

### Faciliter la coordination des intervenants auprès des personnes en perte d'autonomie

Par délibération en date du 22 octobre 2012, l'Assemblée départementale a approuvé la création du premier Service public départemental pour l'autonomie territorialisée (SPDAT) guichet de proximité à la disposition de l'ensemble des personnes âgées confrontées à une difficulté du fait de la perte d'autonomie, sur les territoires des communautés d'agglomération de Sénart Val de Seine, du Val d'Yerres et de la commune de Varennes



Service public  
Essonnien du  
Grand  
Âge

Essonne  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Jarcy. Ce service, composé de 6 agents, s'est installé dans les locaux de la Maison Départementale des Solidarités de Draveil en novembre 2013. Complémentairement, le Conseil général a décidé de concrétiser un engagement du schéma départemental 2011-2016 en faveur des personnes âgées consistant en la création d'une troisième Maison pour l'Autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA) dans le département sur le secteur gérontologique Nord Est. Le projet essonnien a été retenu. Le pilote de cette MAIA a été recruté en juin et a en charge de lancer le processus d'intégration par la réalisation du diagnostic du territoire. *(Voir interviews de Cathy GUYOT et Brigitte POIRIEU-LATAPIE en page suivante).*

### Une année de réorganisation nécessaire au sein de la DPAH

La réorganisation du service de l'aide sociale, effective en juin, s'est traduite par la constitution de 2 pôles spécialisés, l'un dans les prestations en faveur des personnes âgées, l'autre dans les prestations en faveur des personnes handicapées mais aussi par la création d'une cellule de contrôle d'effectivité. La fonction pilotage de la Direction a été renforcée avec la création d'un nouveau service : Le service Méthodes, Pilotage, Système d'Information (SEMPSI) effectif au 1<sup>er</sup> juin en charge notamment de garantir la fiabilité des systèmes information et l'harmonisation des pratiques.

### Le schéma départemental en faveur des personnes handicapées

Couvrant la période 2013-2018, il a été adopté par l'Assemblée départementale le **25 mars**. Son élaboration a été le fruit d'un an de consultation, de travail collaboratif et de concertation autour d'une démarche qui s'est voulue résolument à l'écoute des besoins exprimés par les citoyens. 24 fiches actions opérationnelles ont été proposées, structurées autour de trois orientations fortes :

- **le soutien aux personnes en situation de handicap et à leurs proches ;**
- **une politique de rééquilibrage de l'offre de services** qui s'appuie sur des solutions innovantes pour répondre aux situations les plus complexes ;
- **une ambition : « Bien vivre son handicap en Essonne ».**

Ce troisième schéma se caractérise par son mode d'élaboration, le plus possible à l'écoute des personnes handicapées et de leur entourage grâce notamment à des enquêtes réalisées directement auprès des personnes en situation de handicap, par des thématiques nouvelles jusqu'alors non abordées telles que par exemple celle de la vie affective et sexuelle des handicapées et par une réflexion qui s'appuie sur une logique de parcours de vie de la petite enfance à la vieillesse.

## CHIFFRES CLÉS

**13 044** bénéficiaires de l'APA dont :  
**7 475** de budget à domicile pour un montant de **26 509 778 €**,  
**5 569** en établissements pour un montant de **23 055 667 €**,  
**140** bénéficiaires des prestations à domicile soit une prise en charge de **495 929 €**,  
**5 810** visites à domicile  
**12 999** places autorisées en établissement pour personnes âgées dont :  
**8 809** places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),  
**721** places en unité de soins de longue durée (USLD),  
**290** places en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA - maison de retraite),  
**3 179** places en foyer logement.  
 Sont intégrées dans ces places :  
**17** places d'accueil temporaire non médicalisées,  
**10** places d'accueil de jour non médicalisées et  
**246** places d'accueil de jour spécifique Alzheimer  
 Montant des subventions d'investissement accordées pour la création ou l'adaptation des établissements personnes âgées : **4 716 700 €**.  
**3 077** bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour un montant total de **22 849 941 €**.  
 Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) : 1070 bénéficiaires pour un montant de **6 662 778 €**.  
 Aide ménagère : 178 bénéficiaires pour un montant de prestations de **343 503 €**.  
 Prise en charge de l'accueil : **2 507** bénéficiaires dans différents types d'établissements ou familial pour un montant de **103 295 604 €**.  
**1 996** places en établissements pour personnes handicapées.  
 Montant des subventions d'investissement pour la création ou l'adaptation des établissements adultes handicapés : **2 568 000 €**.  
**63** familles agréées pour accueillir des personnes âgées ou handicapées pour une capacité totale de **107** places  
**12** services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ont bénéficié d'une prestation horaire qualité (PHQ) pour un montant de **318 630 €**.  
**5** SAAD ont été tarifés selon leur coût de revient dont un SPASAD.

# La solidarité au quotidien

**INTERVIEW** de **Brigitte POIRIEUX-LATAPIE**, responsable du **Service public départemental pour l'autonomie territorialisée (SPDAT)** et de **Cathy GUYOT**, Pilote du projet **MAIA** au service médico-social de la **Direction des personnes âgées et handicapées (DPAH)**.

Toutes deux concourent depuis le deuxième semestre 2013, au sein de la DPAH, à un meilleur suivi des personnes âgées les plus fragiles sur le territoire Nord Est de l'Essonne. Cathy GUYOT a une mission de coordination générale des intervenants et Brigitte POIRIEUX-LATAPIE intervient plus spécifiquement pour l'évaluation des besoins des personnes âgées qui sollicitent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).



**Cathy GUYOT** : le dispositif MAIA a pour objectif de simplifier le parcours de soins, d'aides et de vie des personnes âgées de plus de soixante ans en perte d'autonomie fonctionnelle. Face à la complexité et la diversité des services proposés, il est apparu nécessaire d'organiser un guichet dit « intégré » chargé d'**harmoniser les pratiques**, de **coordonner**, de **mettre en réseau**

les services des professionnels coresponsables de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale d'un territoire donné, qu'ils exercent dans le secteur public, privé ou associatif, à la ville ou à l'hôpital.

Les MAIA sont financées par les Agences régionales de santé (ARS) à partir des crédits délégués par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Les ARS et les Conseils généraux sont les acteurs incontournables du déploiement de ce dispositif initié par l'État.

Le 24 juin, Le Conseil général de l'Essonne a décidé de concrétiser un engagement du schéma départemental 2011-2016 en faveur des personnes âgées suite à sa candidature à l'appel à projets lancé par l'ARS IDF consistant en la création d'une 3<sup>e</sup> MAIA dans le département sur le secteur gérontologique Nord Est. Le 24 mai 2013, l'ARS IDF a retenu le projet essonnien. Elle suivra son déploiement et aura à se prononcer, d'ici 2016, sur la poursuite du processus d'intégration en vue de l'obtention du label qualité MAIA.

Sociologue de formation, je suis pilote du projet depuis le 18 novembre 2013. Je travaille à l'établissement d'un diagnostic sur ce territoire Nord Est et à la reconnaissance des partenaires en vue de construire un guichet « intégré » permettant d'harmoniser les réponses apportées à ce public fragile et à leurs familles. Une équipe pluridisciplinaire sera constituée en 2014 avec le recrutement de 3 « gestionnaires de cas » (profil de travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues) pour assurer un suivi intensif et au long cours des personnes âgées qui en ont le plus besoin.

L'enjeu à terme, est de couvrir l'ensemble du territoire essonnien de ce dispositif MAIA sachant que les deux autres sont situés sur le Centre Est et le Nord de l'Essonne.

**Brigitte POIRIEUX-LATAPIE** : Je suis responsable du SPDAT (Service public départemental pour l'autonomie territorialisée)



Brigitte Poirieux-Latapie (extrême droite) avec son équipe

composé d'une équipe de 5 personnes (4 travailleurs sociaux et une secrétaire) en charge de l'évaluation de la situation des personnes âgées en perte d'autonomie sur le secteur du Val d'Yerres, Val de Seine et Varennes Jarcy. L'équipe se rend au domicile des personnes âgées dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) et organise la coordination avec les partenaires de terrain.

Ce service a été créé par délibération du 22 octobre 2012 de l'Assemblée départementale, suite à la fermeture du CLIC associatif (Centre local d'information et de coordination gérontologique) du secteur. Il traduit l'engagement de la collectivité de renforcer le service public sur le territoire. Les missions de l'ancien CLIC sont partagées entre les communes et le SPDAT : les communes doivent assurer le 1<sup>er</sup> niveau d'information des usagers, le SPDAT assure l'évaluation, le suivi et la coordination des usagers. Notre mission induit un travail d'accompagnement, d'orientation des personnes concernées selon leurs besoins et leurs projets de vie et de coordination avec l'ensemble des structures de ce territoire (Services d'aide à domicile, services de soins infirmiers, CCAS, hôpitaux, EHPAD).

Dans cette optique, le SPDAT va également initier une démarche de formation des agents et travailleurs sociaux des CCAS à la grille d'évaluation de la dépendance et aux prestations financées par le Conseil général.

Sur 1500 situations suivies, environ 5% doivent être étudiées en réunion de coordination et nécessitent un accompagnement conséquent par les différents partenaires.

La mise en place sur le même territoire d'une MAIA et du SPDAT, portés tous deux par le Département, permettra de compléter la palette de services offerts aux usagers et aux partenaires du secteur. ■



# La Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne

## Actions rénovatrices à la MDPHE

**INTERVIEW** d'Olivier DESMAZEAUD,  
Directeur de la Maison départementale  
des personnes handicapées  
de l'Essonne (MDPHE)



L'année 2013 fut une **année charnière** de conduite du changement avec la mise en œuvre de nouveaux outils et procédures, d'une réorganisation interne, d'un élargissement du travail partenarial et la définition des bases de l'observatoire du handicap en Essonne, permettant un fonctionnement en voie d'optimisation en 2014.

La **numérisation des dossiers** : une révolution, appréciée par les équipes, compte tenu du nombre « quasi industriel » des documents et formulaires reçus, environ 2 000 plus mensuels représentant annuellement 24 000 dossiers d'usagers et 54 000 décisions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Notre façon de travailler s'est ainsi modernisée à tous les niveaux : dès la réception du dossier par le pôle accueil qui procède à la numérisation des documents papiers jusqu'à la séance de la CDAPH, sans oublier les instructeurs et évaluateurs qui n'ont plus à manipuler une masse considérable de dossiers papier.

L'un des grands atouts de cette numérisation totale est de permettre une visualisation instantanée et concomitante de chaque dossier. Ainsi, le travailleur social, le médecin, l'évaluateur scolaire et l'ergothérapeute, par exemple, peuvent travailler dans le même temps sur un même dossier et traiter sans attendre la ou les demandes qui le concernent. Une demande de carte européenne de stationnement pour personne handicapée peut être rapidement satisfaite alors que celle d'allocation ou d'orientation socio professionnelle suivra

une procédure plus longue par exemple. Ce changement technologique au moyen de deux logiciels - IODAS, base de données et MULTIGEST, outil de gestion électronique des documents (GED) - s'est opéré en 3 étapes : à partir de janvier 2013 la numérisation a concerné tous les dossiers des primo demandeurs adultes, puis s'est élargie, en juin 2013, à toute demande de prestations des adultes handicapés ; enfin à compter du 23 septembre dernier, elle s'est étendue à tous les dossiers de jeunes handicapés.

Parallèlement, la numérisation du stock de 90 000 dossiers en cours a commencé en juin 2013 pour se terminer en juillet 2014. A cette date, la MDPHE sera en « GED totale ».

Le retour sur investissement : **fiabilité, sécurité des données, traçabilité, rapidité, fluidité, pertinence de l'information, productivité, réactivité.**

Les données numérisées ont facilité l'élaboration de statistiques. Un processus de définition d'indicateurs d'activités a été conduit. De nouveaux tableaux de bord automatisés sont en construction en collaboration avec la DSI pour un pilotage affiné du travail des équipes et un meilleur suivi des demandes.

**Une réorganisation des services en septembre** : à l'appui des résultats de l'audit réalisé en 2012, j'ai tenu à accompagner l'évolution technologique par un recentrage des services (3 au lieu de 6), une réorganisation des services « instruction », « évaluation » et du pôle « accueil » favorisant la polyvalence, la transversalité (en interne et entre services) et la formation du personnel.

Une campagne de recrutement a été lancée : 10 postes (ETP) occupés supplémentaires (dont 5 nouveaux) et 5 renouvellements qui devraient apporter une stabilité d'emploi. L'accueil téléphonique (1 appel toutes les 30 secondes) a fait l'objet d'élaboration de nouveaux process qui ont induit une amélioration de la prise en charge des appels, montrant une première tendance à la hausse, passant de 20% à plus de 40% en fin d'année 2013 et début 2014.

**Des élections professionnelles** se sont tenues à la MDPHE pour la première fois, le 14 octobre dernier compte tenu de la spécificité juridique du GIP. Pour ce faire un protocole électoral a été mis en place et à l'issue des élections, 5 titulaires et 5 suppléants représentent dorénavant le personnel. Le dialogue social a ainsi permis des avancées tangibles notamment dans l'accompagnement au changement.

**Des partenariats nouveaux** avec les organismes intervenant dans le champ du handicap :

- Suite à la signature du protocole avec les gestionnaires d'établissements Jeunes et services, les premiers comités techniques ont permis une amélioration des conditions d'orientation des jeunes vers ces établissements spécialisés ; c'est aussi une convention signée avec l'association AIRE (regroupant plusieurs Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques dits ITEP), l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Education Nationale afin d'expérimenter un dispositif destiné à simplifier et fluidifier le parcours des enfants ayant besoin de changer de structures,

- concernant les adultes handicapés, des négociations ont été entamées et devraient aboutir en 2014 à la signature d'un protocole similaire avec les gestionnaires d'Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT),

- pour faciliter l'emploi et la reconnaissance de travailleurs handicapés des salariés du Groupe LA POSTE, une convention a été approuvée lors de la Commission exécutive (COMEX) du mois de novembre 2013.

- Le financement des aides techniques ou appareillages, des aménagements de logements et de véhicules a été augmenté grâce à un nouveau partenariat avec la Région Ile de France depuis janvier 2013 au travers du Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH).

**La mise en œuvre de l'observatoire du handicap en Essonne :**

Désormais, l'Essonne a un observatoire du Handicap. Celui-ci était prévu par les textes et mis en valeur dans l'action 21 du Schéma départemental en faveur des personnes handicapées. Le chargé de mission pour sa mise en œuvre a déjà remis un

premier rapport sur l'impact financier du projet de transfert des ESAT aux Départements.

L'observatoire sera un outil d'aide à la décision, en garantissant une vision fiable et analytique des données sur le handicap et permettra aux décideurs de poser des projections en terme de politique publique.

Cet observatoire se construit avec des partenaires essentiels que sont, en plus du Conseil général, l'ARS, l'Education Nationale, la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les Associations, etc.

Les premiers diagnostics souhaités par le comité de pilotage concerneront la prise en charge des travailleurs handicapés vieillissants et le développement de l'activité des ESAT conformément aux actions 8 et 11 du schéma départemental ainsi que la scolarisation des jeunes handicapés en Essonne. ■



# L'Essonne dit non aux discriminations

## Actions menées dans la cadre de la politique de prévention et de lutte contre les discriminations (PLCD), pour l'égalité entre les femmes et les hommes

### La Semaine de l'Égalité en Essonne du 30 septembre au 5 octobre sur le thème « Le sport, vecteur d'égalité »

Évènement phare de l'année, elle a mis en exergue les projets de PLCD portés par divers acteurs (associations, collectivités locales, institutions, citoyens) et par le Conseil général. Elle a été l'occasion d'interpeller les essonnais sur les discriminations, de mobiliser et de mettre en relation tous les acteurs de la PLCD, d'élargir le réseau notamment aux partenaires sportifs et de **faire de la PLCD une cause commune sur le territoire essonnien**. Le Conseil général a porté différentes actions :

### Exposition « Égalité : parlons-en ! »

Sur l'allée Charles de Gaulle à Évry, au cœur de la cité administrative durant une semaine.

### Appel à initiatives

11 évènements organisés par 10 associations et une commune essonnienne ont été relayés par le Conseil général et ont été soutenus financièrement pour un montant total de 41 650 €.

### Journée de réflexion et d'échanges autour de la thématique « sport et discriminations »

- Présentation du **guide pédagogique « Différents mais tous pareils dans le sport »** par le pôle ressources national Sport, Education, Mixités et Citoyenneté du ministère des Sports afin de prévenir l'homophobie et le racisme dans le sport ;
- Table ronde traitant de l'efficacité des outils de PLCD dans le sport faisant intervenir Marinette PICHON, chargée de mission à la Direction des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations (DSJCA), le sociologue Philippe LIOTARD de l'Université de Lyon, le comité départemental olympique et sportif, la Région Île-de-France ;
- Projection d'un film documentaire suivi d'un débat sur la thématique du sport adapté : « Adaptés » de Sebastiano d'Ayala Valva en coproduction avec Télésonne présentée et animée par le producteur.

### Journée festive de clôture de la Semaine de l'Égalité

- Village festif des partenaires de la PLCD : 21 partenaires ont présenté leur « action » en matière de PLCD y compris 9 comités sportifs ;
- Labellisation « Agir pour l'Égalité » des actions réalisées en 2012 en matière de PLCD, remise par Maud OLIVIER pour 10 actions récompensées ;
- Match de gala entre le Paris Foot Gay et Variétés Club de France ;
- Signature de la Charte contre l'homophobie dans le sport par 11 comités sportifs essonnais ;
- Multiplex de Radio France accueilli à l'Hôtel du Département durant lequel une promotion de la Semaine de l'Égalité et du Conseil général a été faite, faisant intervenir les élus et partenaires.

### Colloque « Féminin / Masculin, littérature stéréotypée ? »



Dans l'amphithéâtre de la Bibliothèque universitaire d'Évry, organisé par la Bibliothèque départementale de l'Essonne (BDE) en collaboration avec la Mission citoyenneté et accès aux droits (MCAD) de la Direction de la ville, l'habitat et de la citoyenneté (DVHC), le vendredi 1<sup>er</sup> mars, à une semaine de la journée de la femme.

Éliane Viennot, chercheuse sur l'histoire des femmes et professeure de littérature française a introduit le propos avant la première table-ronde intitulée : quelle vision du féminin et du masculin en tant que professionnel-le-s du monde littéraire ? Quel rôle doit être réservé à la littérature pour **déconstruire les stéréotypes de genre ?** Les échanges furent riches entre des personnalités de la littérature, de l'édition, du centre de ressource Hubertine Auclert, des bibliothèques et de la presse.

L'après-midi, une deuxième table-ronde a abordé plus précisément la problématique de la déconstruction des stéréotypes de genre dans **la littérature jeunesse** en présence de Sylvie Cromer, sociologue et de Mélanie Decourt, cofondatrice des éditions Talents Hauts. Guidés par le souci commun de sauvegarder un patrimoine, de le faire connaître au public et de le partager, plusieurs établissements de lecture publique se sont associés pour **développer un projet de conservation partagée de documents pour la jeunesse**. La thématique choisie par la médiathèque départementale est **l'émancipation féminine dans l'album jeunesse**.

La journée s'est terminée avec la signature de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale par les collectivités essonnaises engagées dans le réseau Appel des 100 autour d'un cocktail.

Ce temps clôturait plus de deux semaines de promotion sur Radio France : nombreuses annonces, interview de la marraine de la Semaine et reportage sur les initiatives portées par les partenaires.

- Parrainage par deux personnalités sportives aux carrières internationales notoires particulièrement impliquées dans la PLCD.

- Réalisation d'un film court réunissant une dizaine de sportifs essonnais de haut niveau pour dire « Non aux discriminations ! » (diffusé en de nombreuses occasions).

# L'Essonne dit non aux discriminations

## Lancement de l'Appel à initiatives pour le logement des femmes victimes de violence, le 2 décembre, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

En présence d'élus locaux et d'associations partenaires, cet appel à initiatives (dans le cadre de la nouvelle politique Habitat) propose de réserver de 1 à 3 logements par commune, selon sa taille, sa capacité, et de confier la gestion locative de cette offre à une association départementale agissant dans ce domaine ou, le cas échéant, à une association spécialisée déjà implantée localement.

## Lutte contre le système prostituteur

### Organisation en juin d'une table ronde

Afin de :

- **renforcer le partenariat entre les acteurs impliqués** sur le territoire pour impulser une nouvelle dynamique en matière de prévention de la prostitution,
- **lancer un appel à initiatives en direction des partenaires** pour impulser une dynamique collective, l'émergence d'actions innovantes et **identifier, encourager, soutenir financièrement les projets** portés par les acteurs du territoire en matière de prévention et de lutte contre le système prostituteur. **7 projets ont été financés pour un montant total de 56 771€.**



Ces initiatives pouvaient concerner :

- la prévention et la sensibilisation, notamment auprès du jeune public,
- l'accompagnement des personnes prostituées,
- la sensibilisation des « clients » actuels ou potentiels de la prostitution,
- l'éducation au respect filles/garçons et à la sexualité,
- le renforcement de l'information et de la formation en direction des acteurs sociaux

## Une enquête sur le lien existant entre la précarité étudiante et le recours à des pratiques prostitutionnelles en Essonne

Les résultats ont alimenté le projet relatif à la prévention et la lutte contre le système prostituteur, initié par Maud OLIVIER, Conseillère générale, déléguée à la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, en avril 2013. Il a fait l'objet d'une diffusion presse importante à des fins de sensibilisation et de lutte contre les stéréotypes, il figure également en annexe de la proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale relative à la lutte contre le système prostitutionnel.

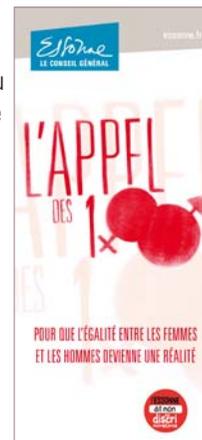
## Une progression continue du Réseau Appel des 100, pour faire de l'égalité femmes / hommes une cause commune sur le territoire essonnien

Depuis son lancement en 2010, l'Appel des 100, réseau essonnien d'élus mobilisés pour le développement des politiques publiques locales d'égalité femmes/hommes, compte :

- **30 collectivités signataires** (25 communes et 5 EPCI) contre 17 en 2012,
- **117 référent-e-s** : 105 communes et 12 EPCI, au 31/12/2013 (soit 215 correspondants élus et/ou administratifs) en Essonne.
- Le 1<sup>er</sup> mars, la « **Charte européenne pour l'égalité femmes / hommes dans la vie locale** »

## a été signée par 7 collectivités du réseau Appel des 100.

- Le 13 septembre, tous les nouveaux référents ont été invités à une présentation du réseau Appel des 100, suivie d'une initiation à l'égalité femmes-hommes par un Cabinet/conseil/formation. Cette manifestation a eu pour but de renforcer et de marquer la volonté du Conseil général de sensibiliser les collectivités locales à l'égalité femmes/hommes.



La journée s'est terminée par la signature de la « **Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale** » par 5 collectivités du réseau Appel des 100.

Pour aider les communes du Réseau Appel des 100 à concrétiser leurs actions, le Département leur a proposé, en 2013, 7 formations gratuites.

6 demi-journées sur les thèmes :

- L'hébergement des femmes victimes de violences
- Un outil collaboratif en ligne
- Le bilan social genré
- Enfance-petite enfance et jeunesse
- Intégrer l'égalité femmes/hommes dans les politiques publiques locales
- Femmes et engagement politique

1 journée sur le thème :

- Réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'actions intégrant l'égalité femmes/hommes sur l'ensemble du cycle des politiques publiques

La Mission citoyenneté et accès aux droits (MCAD) accompagne les collectivités dans leurs démarches de

construction des plans d'actions et aide au montage des projets. Elle organise des rencontres entre les différents référents et signataires pour le partage des bonnes pratiques.

Deux sites internet sont à leur disposition :

- **essonne.fr**, site ouvert à tout public pour des informations générales sur l'Appel des 100
- **essonne21.fr**, site réservé aux référents Appel des 100 pour des renseignements sur le calendrier des manifestations organisées par le Conseil général et les différentes collectivités essonniennes, de la documentation spécifique et la lettre d'informations mensuelles éditées par la MCAD.

**Le soutien financier du Département aux collectivités essonniennes œuvrant sur cette thématique s'est élevé à 30 000 euros pour 13 projets.**

## Le soutien aux acteurs et actrices en Essonne sur les thématiques

- **Prévenir et lutter contre les discriminations** : 14 actions portées par 13 associations et une commune essonnienne ont bénéficié d'une subvention du Conseil général pour un montant total de **116 500€.**
- **égalité femmes / hommes** : 26 structures associatives en ont bénéficié pour un montant de **285 784€.**
- **Accès aux droits et aide aux victimes** : Soutien aux structures d'accès au droit (Maisons de la justice et du droit, points d'accès au droit) pour un montant total de **43 500€.** Soutien à MEDIAVIPP, association départementale d'aide aux victimes pour un montant de **51 100€.**

# L'Essonne dit non aux discriminations

## Lire autrement, connaissance des handicaps 2013

La BDE consacre une part de ses acquisitions de documents multimédia au fonds « Lire autrement ». Elle propose également en prêt gratuit aux bibliothèques et aux structures socio-éducatives :

- trois malles contenant des documents représentatifs de l'édition spécifique autour du handicap,
- l'exposition « Louis Braille, six points pour voir ».

Le catalogue de formation a programmé deux journées d'étude :

- « Musique et handicap ».
- « Les troubles de l'apprentissage et de la lecture »



Dans la continuité des actions engagées depuis 2007 vers tous les publics en situation de handicap, des partenariats actifs entre la médiathèque et des structures spécialisées sont maintenant pérennes : l'Institut médico-éducatif (IME) de Gillevoisin et le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de Janville, les ateliers de Chagrenon à Auvers-Saint-Georges et le Centre médico-psychologique (CMP) de La Norville. Une réflexion est en cours sur une future convention avec le Centre médical de phoniatrie et de surdité infantile de La Norville. Des animations bilingues français / langue des signes permettent une accessibilité de l'offre culturelle à nos usagers sourds tout en visant une sensibilisation vers tous les publics, mais aussi des spectacles musicaux, des ateliers jeux, etc. . .



3 spectacles bilingues français / langue des signes ont été programmés en 2013.



Quinzaine handicap en juin : une sensibilisation à la langue des signes française,



ainsi qu'un spectacle de contes bilingues langue des signes / français.

## Main dans la main

La manifestation « Main dans la main » se déroule tout le long du mois de juin pour la 4<sup>e</sup> année consécutive dans tout le département de l'Essonne.



Jérôme GUEDJ, à la manifestation « Main dans la main »

L'événement est initié et porté par le Conseil général et en lien avec tous les acteurs associatifs du monde du handicap sur le territoire essonnien. L'ambition de ce moment d'échanges et de découverte mutuelle a pour objectif de « briser les barrières entre les personnes handicapées et les personnes valides ». La thématique 2013 fut le cirque.

## Services aux détenus de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

La Direction de la Culture du Conseil général soutient depuis plusieurs années l'association Lire C'est Vivre dans sa mission de gestion des 10 bibliothèques de la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, lui permettant d'assurer un service public de prêt et d'ouverture culturelle de qualité et professionnel à l'attention de tous les détenus.

Tout au long de l'année la BDE a participé au Comité de pilotage « accès aux livres et aux bibliothèques » avec l'Administration pénitentiaire, le SPIP, l'association

« Lire c'est Vivre », la DRAC. Dans le cadre de la délibération « L'Essonne en Mouvement », le Conseil général a attribué à l'association « Lire c'est vivre » une subvention pour l'acquisition de bacs à CD. Elle pourra ainsi faire évoluer les bibliothèques de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis vers le statut de médiathèque.

## Expositions temporaires

Association Femmes Ici et ailleurs, projet du Conseil général :

- Grandes résistantes contemporaines (2<sup>e</sup> exemplaire)
- Luttes des femmes, progrès pour tous.

## Service civique

33 volontaires ont mené en 2013 une mission de service civique au sein des Maisons départementales des solidarités, de la Maison départementale des personnes handicapées, au service des Archives historiques, dans les collèges au contact des élèves, dans les centres de protection maternelle et infantile (10 directions et 17 services de la collectivité).

Les missions proposées par le Conseil général s'attachent à répondre aux priorités départementales que sont les publics prioritaires, la lutte contre les discriminations et le développement durable.

Les missions sont variées. Les jeunes accueillis assurent principalement des tâches de sensibilisation, de pédagogie, d'écoute, d'accompagnement sur le terrain au contact du public, et non des tâches de nature administrative. Les missions s'adressent à des volontaires ayant un potentiel pour exercer des responsabilités ou mener à bien un projet original qui permet d'exercer des missions départementales avec une plus-value dans leur réalisation.

# L'Essonne dit non aux discriminations

## À l'Assemblée, un nouveau dispositif pour les personnes mal entendant

Il s'agit d'un récepteur infrarouge et d'une boucle d'induction qui permettent aux porteurs de prothèses auditives de profiter d'une expérience d'écoute sans interférence avec une qualité sonore optimale. Ce matériel, accompagné d'une notice explicative, est remis à chaque participant le jour de la réunion par un agent de l'accueil.

## Des projets dans les collèges consacrés à la lutte contre les discriminations

Dans le cadre du dispositif « Collégien citoyen » 17 projets sur ce thème ont bénéficié d'un financement durant l'année scolaire 2013 / 2014.

## Le dispositif renouvelé « Un stage j'y ai droit »

Il s'adresse aux collégiens de 3<sup>e</sup> des quartiers ANRU et leur permet d'avoir un accompagnement individualisé dans leur recherche de stage d'observation. Ce dispositif s'articule avec la plate forme de stage créée par le Conseil général pour permettre aux collégiens de 3<sup>e</sup> de trouver plus facilement des terrains de stage. 5 collèges se sont portés volontaires pour en bénéficier.

## Dispositif « une grande école pourquoi pas moi ! »

Les 3 premières conventions « Pacte partenaire » ont été signées en 2013 pour une période de 3 ans avec l'école polytechnique, l'université Évry Val d'Essonne et SUPELEC afin de soutenir les **actions de tutorat** et de **parrainage** entre les étudiants de ces grandes écoles et les collégien-nes, lycéen-nes des zones ANRU dans le cadre des Cordées de la Réussite.

Une convention partenariale a également été signée entre le Département et le CRPVE (centre de ressources politique de la ville) pour la période 2013-2015.

## L'accessibilité des bâtiments aux handicapés

Dans le cadre du Schéma départemental d'accessibilité (SDA), l'année 2013 a vu la réalisation d'un collège pilote, Jules Ferry à Sainte-Geneviève-des-Bois, la désignation de maîtres d'œuvre tant pour des **misés aux normes de collèges** que **d'autres bâtiments** et la **conduite d'une réflexion sur la prise en compte des usages** dans l'application de la réglementation en relation avec les services instructeurs des demandes d'autorisation de travaux.

## Non aux discriminations dans l'accès au parc locatif privé essonnien

Un **testing pédagogique** portant sur les deux critères que sont l'origine et l'âge a été piloté par l'observatoire de lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes hommes et réalisé par ISM Corum. Il s'inscrit dans une **campagne de sensibilisation des acteurs du domaine du logement**, thématique consacrée de la semaine de l'égalité 2014. Les résultats ont également fait l'objet d'une diffusion presse en novembre 2013.



## Les principales réalisations de l'observatoire de lutte contre les discriminations

### « Panorama des associations essonniennes œuvrant dans le champ de la prévention des discriminations et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes »

Diffusé sous forme de recueil, ce long travail a consisté à écouter et analyser la parole des acteurs essonnien sur cette thématique.

### Contribution au colloque « École, loisirs, sports, culture : la fabrique des garçons »

Ce colloque a été organisé, en mai 2013, par l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et ADES-CNRS. Une communication scientifique sur le thème « à la recherche de l'égalité dans l'éducation sexuelle des garçons » a été co-présentée avec la Direction de la protection maternelle et infantile (DPMI) du Département. Elle sera l'objet d'une publication CNRS en 2014.

### Travail partenarial en lien avec les services du Défenseur des droits

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le Conseil général et le défenseur des Droits signée en novembre 2013.

Ce partenariat a abouti à :

- la co-élaboration d'un **dépliant à destination des jeunes** diffusé par le Défenseur des Droits sur le territoire national en juin ;
- un groupe de travail « mallette RH » associant la DRH du Conseil général et co-piloté par l'observatoire et le défenseur des droits. Des fiches pédagogiques et outils de prévention des discriminations ont été élaborés à destination des ressources humaines de la fonction publique territoriale. Le fruit de ce travail sera abouti en 2014.

### Élaboration d'un espace ressource de l'égalité sur [essonne.fr](http://essonne.fr)

Véritable interface à destination des partenaires du Conseil général (collectivités locales, éducation nationale, associations, entreprises...) dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité femmes-hommes, cette boîte à outils propose différentes ressources : kits pédagogiques, expositions, vidéos, textes de loi, contacts ; elle sera opérationnelle en février 2014, sur [essonne.fr](http://essonne.fr).



# Créer les conditions de réussite pour tous

## Éducation civique et citoyenne des collégiens

Des visites scolaires ont permis à 805 collégiens essonnais et leurs 83 accompagnateurs, ainsi qu'à 32 conseillers municipaux jeunes et 5 accompagnateurs, de découvrir le Conseil général présenté par l'élu-e du canton concerné. Cette rencontre participative permet un échange sous la forme de questions / réponses, la remise d'une documentation adaptée et se termine par une collation.

Cette action suscite un intérêt croissant au sein des établissements scolaires et permet une meilleure approche de l'éducation civique et citoyenne et une meilleure connaissance du Département. Tous les ans on enregistre une **augmentation des visites scolaires** au sein de l'Assemblée départementale.



L'appel à projets pour les **clubs DD (développement durable)**, inauguré en 2013, a permis l'émergence de 20 Clubs pour l'année scolaire 2013-2014.

Une nouvelle version du guide de sensibilisation au développement durable a été mise à disposition des enseignants des collèges en septembre 2013. Ce guide présente l'ensemble des dispositifs des services du Conseil général pour **la mise en œuvre de projets pédagogiques de développement durable**.

Actualisé en 2013, le guide besoin d'EDDE (éducation au développement durable en Essonne) recense les ressources pédagogiques des acteurs essonnais dans ce domaine.

## La restauration dans les collèges

Le Conseil général a pris la décision le 27 mai de faire évoluer l'organisation de la restauration collective dans les collèges sous la forme d'un **schéma- SDRS pour la période 2014-2020**. Il marque l'engagement du département sur des **objectifs nutritionnels** cohérents avec ceux du PNNS (Programme National Nutrition Santé) : mise en œuvre d'un plan de formation ambitieux pour les agents, encouragement des commissions « menu », des échanges de bonnes pratiques entre les chefs de cuisines. La sécurité alimentaire est une priorité : traçabilité des produits achetés, contrôles de la Direction départementale de la protection des populations .

**L'introduction progressive du Bio-circuit court**, est renforcée dans le cadre de la convention avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) qui



accompagne déjà 6 cuisines centrales, 17 satellites, et 4 autonomes.

L'adoption d'une **tarification plus juste** en septembre, sur 9 tranches de quotient familial en partenariat avec la CAF, a favorisé la fréquentation des demi-pensions, notamment par les familles les plus modestes.

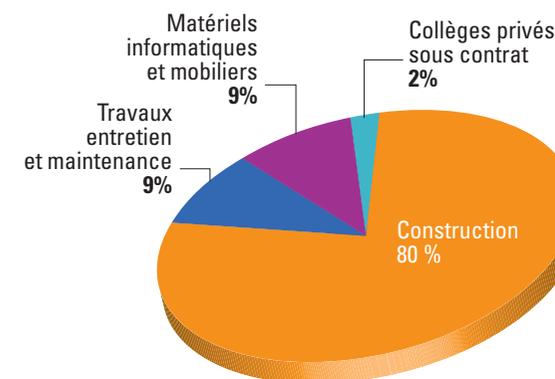
Ainsi, le taux de fréquentation atteint près de 77% soit **1 565 demi-pensionnaires supplémentaires** par rapport à l'année précédente (au total 44 000 demi-pensionnaires sur les 58 000 collégiens)

## L'expérimentation des petits déjeuners

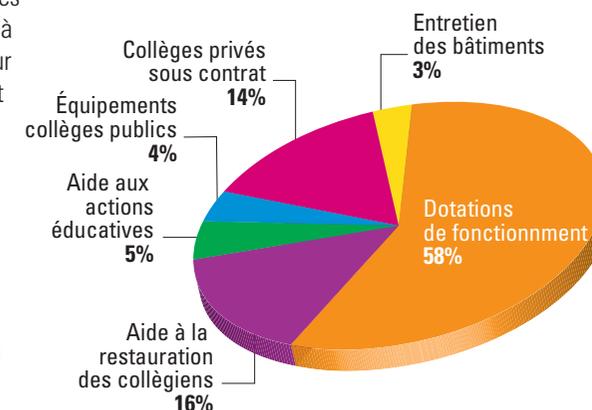
Afin d'informer les élèves des choix alimentaires possibles dans un environnement favorable, de prévenir, dépister et prendre en charge les troubles nutritionnels dans le système de soins, notamment chez les jeunes obèses, une expérimentation d'un petit déjeuner servi aux élèves de 6<sup>e</sup> dans les collèges Blaise Pascal à Massy et Paul Eluard à Évry a été menée sur 3 mois ; ainsi chaque semaine respectivement 116 et 163 petits déjeuners ont été offerts soit au total 1 155 et 1 143 sur la période considérée. Les produits et quantités sont adaptés par les Chef-fe-s de cuisine en respectant une alternance entre produits conventionnels et bio. Les menus sont variés avec notamment des jus de fruits et légumes frais faits « maison ». Cette expérience a enthousiasmé les collégiens, aussi une extension du dispositif à la rentrée scolaire 2014-2015 est prévue.



Budget d'investissement 2013 = 44,33M€



Budget de fonctionnement 2013 = 30,28 M€



# Créer les conditions de réussite pour tous

## Protocole d'accord sur le financement des établissements privés d'enseignement sous contrat d'association avec l'État

En 2013, 9 626 élèves ont fréquenté les 20 collèges privés du département de l'Essonne. Les services de l'éducation et des collèges ont mené, depuis 2011, une négociation avec les OGEC (organismes de gestion des établissements catholiques) de l'Essonne afin d'évaluer le niveau de financement réglementaire des collèges privés sous contrat d'association. Cette négociation a abouti à l'adoption d'un protocole d'accord adopté par la Commission permanente le 1<sup>er</sup> juillet. Ce protocole prévoit l'évolution, sur la période 2013-2016, des forfaits d'externat « part matériel » (qui couvre les charges de fonctionnement matériel) et « part personnel » (couvre les dépenses de rémunération des agents techniques afférentes à l'externat). L'objectif est de mettre en cohérence les dotations aux élèves fréquentant les établissements publics et privés.

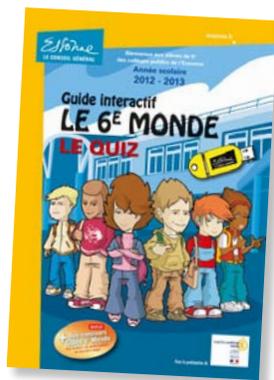
## L'évolution et la généralisation de projets éducatifs ambitieux.

Le service « Vie éducative et scolaire » pilote des dispositifs volontaires proposés depuis des années par le Conseil général aux collèges publics de l'Essonne :

- « Mieux se former au collège » : pour les 100 collèges, 1 564 sorties d'une journée ou actions organisées dans l'enceinte du collège avec un intervenant extérieur ont été subventionnées ainsi que 102 voyages en Europe.
- « Collégien citoyen » : 37 projets consacrés aux thématiques départementales prioritaires du développement durable et de la lutte contre les discriminations ont été subventionnés (voir le détail par thématique).

## D'autres dispositifs, expérimentés en 2012, sont entrés en phase de généralisation au cours de l'année 2013

- « Réussir sa 6<sup>e</sup> » : mis en place, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), ce dispositif soutient des actions d'accompagnement pour les élèves de 6<sup>e</sup>, au moment du passage de l'école au collège, moment clé pour les élèves et leurs familles. Le contenu du dispositif est adapté à chaque collège. La méthode a été expérimentée auprès de 14 collèges entre septembre 2012 et juillet 2013, date à laquelle elle a fait l'objet d'un bilan auprès de la DSDEN. Elle est désormais validée et est proposée pour la phase de généralisation du dispositif en Essonne. 18 Conseils d'administration de collèges ont validé un plan de 3 à 10 actions pour l'année scolaire 2013-2014.



- **La plate-forme de stages** : elle permet aux élèves de 3<sup>e</sup> d'accéder, de façon anonyme, aux offres de stages proposées par les partenaires sollicités par le Conseil général : collectivités, associations, entreprises privées... À l'issue d'une année de fonctionnement, **571 offres de stages** ont été proposées dont **100** débouchant sur un stage d'une semaine auprès d'une des directions du Conseil général ou au sein d'une entreprise ou d'une association partenaires.
- **Le collège numérique** : les campagnes de remplacement systématique des ordinateurs pédagogiques (tous les 5 ans), de dotation de

tableaux numériques ou vidéoprojecteurs interactifs (125 VPI en 2013), de vidéo projecteurs multimédia (cubes TICE) sont poursuivies. Six sections « ULIS » accueillant les élèves handicapés ont été équipées.

Pour la cinquième année consécutive, une **NUMERICLE 91** a été remise à chaque collégien de 6<sup>e</sup>. Elle s'est **enrichie en 2013 d'une première collection d'une trentaine d'œuvres littéraires classiques adaptées à la jeunesse**.

La campagne d'équipement **en ordinateurs des salles réservées aux agents techniques** s'est prolongée et fin 2013, plus de **75% des établissements étaient équipés**.

- Fourniture de **500 ordinateurs pour l'administration des collèges** : Fin 2013, le Conseil général a pris la décision de livrer 5 ordinateurs neufs par collège. Jusqu'à présent l'informatique administrative relevait uniquement de la compétence de l'État. Cette décision est une avancée dans le partenariat avec les équipes de direction des collèges. Le déploiement des ordinateurs sera effectué sur le premier semestre 2014.

- Le déploiement des **Espaces Numériques de Travail (ENT)**, commencé en septembre 2012 dans 12 collèges pilotes s'est poursuivi avec la première étape de généralisation auprès de **44 établissements supplémentaires**. L'ENT est un portail de ressources et de services comprenant des outils de communication (annuaire du collège, messagerie électronique sécurisée, actualités de l'établissement), des services à vocation pédagogique (groupe de travail collaboratif, blog, forum), la possibilité d'accéder à des ressources en ligne (banque des savoirs, portail de ressources départementales,



ressources par abonnement du collège, services et ressources d'orientation), des outils de gestion de l'établissement (réservation de moyens techniques, agenda en ligne) et l'accès aux outils de vie scolaire (notes, absences et cahier de texte électronique). La mise en œuvre de l'ENT s'accompagne d'une nouvelle connexion Internet haut débit, garantie à 4Mb/s. La barre des 100 000 visites du portail ENT a été franchie dès le mois de décembre 2013. 75 200 comptes ont été créés et 19 500 comptes ont été activés dans les 56 collèges disposant de l'ENT.

- Le déploiement des **tablettes numériques** s'est poursuivi ; fin 2013, plus de 60 collèges en sont pourvus dans le cadre de la présentation de leurs projets pédagogiques. De nouveaux supports ont été testés. Le choix s'est orienté vers des tablettes B' associées à un chariot de transport et de rechargement et d'une petite valise contenant le matériel de connexion sans fil et les logiciels de synchronisation. Un outil de gestion a également été développé pour le CG91 « ProfilTab » pour faciliter la gestion des contenus et respecter les normes de sécurité et d'accès aux contenus et données.



# Créer les conditions de réussite pour tous

## Des dispositifs pour faciliter l'intervention des agents techniques dans les collèges

La deuxième version du « **règlement particulier sur le temps de travail des agents techniques** », présentée au Comité technique paritaire (CTP) du 28 février a été diffusée aux collègues et aux agents techniques. Elle est le résultat d'une réflexion associant, d'une part les représentants des organisations syndicales des agents techniques, d'autre part des gestionnaires et principaux représentant les collègues de l'Essonne.

Une **démarche d'équipement** des agents **matériel** plus adapté a été mise en place suite à l'audit réalisé par le Centre interdépartemental de gestion en 2011-2012 et en considération des rapports d'interventions de la conseillère en prévention des risques professionnels. 61 collèges ont, ainsi, bénéficié d'équipements pour les espaces verts (tondeuses et souffleuses), pour l'entretien général (chariots de ménage, monobrosses, autolaveuses, aspirateurs), pour la restauration (chariots à hauteur constante, chaises plus légères dans 9 collèges réduisant ainsi les charges à soulever par les agents).

Une **journée d'accueil** destinée aux nouveaux agents techniques recrutés a été mise en place par le Département, avant leur prise de fonction dans les



collèges. Celle-ci leur permet d'acquérir une première base de culture territoriale ainsi qu'une vision d'ensemble des missions des services de la Direction de l'éducation et des collèges. 80 agents techniques et 50 agents en contrats aidés ont assisté à cette journée d'accueil.

La **gestion des absences** a été **renforcée** par l'aménagement de **la prime de suppléance** en reconnaissance de la charge de travail supplémentaire assumée par les agents en cas de non remplacement et **le partenariat avec les associations intermédiaires**.

De nouvelles modalités d'attribution de la prime de suppléance, validées en CTP du 14 décembre 2012, ont pu être mises en application au 1<sup>er</sup> mars 2013 : 229 € par poste pour un mois de vacance, répartis au maximum entre 4 agents et 114,50 € par poste pour 15 jours de vacance, répartis entre 2 agents maximum. 402 demandes émanant de 78 collèges ont ainsi pu être prises en compte et bénéficier à 377 agents.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, **8 associations intermédiaires** sont sollicitées pour des suppléances de très courtes durées ou des renforts sur des missions saisonnières entraînant une surcharge de travail. Les associations intermédiaires sont en capacité de répondre aux demandes urgentes (le jour même) pour des missions de quelques heures ou plusieurs jours et dans différents domaines : entretien général, espaces verts et restauration (hors cuisiniers). Courant 2013, elles ont réalisé 8 737 heures d'intervention, soit une moyenne de 100 heures pour les 88 collèges demandeurs.

Une mutualisation des moyens et des compétences a été engagée avec la **création d'une brigade verte** au collège Pablo Neruda de Brétigny-sur-Orge, le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Elle a vocation à intervenir sur les espaces verts des collèges essonniers en complémentarité avec l'agent de maintenance et

sur des périodes courtes (tonte, taille des haies et arbustes à hauteur d'homme, plantation, traitements). Composée de deux agents issus de l'équipe mobile de remplacement, elle est déjà intervenue dans 27 collèges.

## Bien appréhender les besoins de la population essonnoise en collèges

### La prévision des évolutions démographiques des territoires se modernise.

Outil d'aide à la décision des élus pour juger de l'opportunité d'une construction d'un collège neuf, d'extension de collèges existants et / ou de modification de sectorisation, la démarche prospective s'appuie sur la concertation avec de nombreux acteurs : Chefs d'établissements, Direction académique, collectivités territoriales, et sur l'étude des comportements de la population de l'Île-de-France et en particulier de l'Essonne. Sur la base des documents variés - statistiques INSEE, SITADEL, documents d'urbanisme (PLU, PLH, PADD...), il s'agit de cerner les profils des habitants actuels et d'anticiper leurs comportements futurs (possibilité de migrations, profil des projets urbains pouvant influencer la démographie scolaire, mutation socio-économique de la famille...).

Depuis 2013, **un assistant à maîtrise d'ouvrage** détermine les capacités d'accueil réelles des collèges publics essonniers. Il **évalue les évolutions d'effectifs à l'aide d'outils performants** : le **diagramme de Lexis**, matrice faisant « vieillir » les élèves de primaire en y intégrant les taux de passage et l'impact des constructions de logements. En 2013, la **relation partenariale avec la Direction des services académiques (DSDEN) et le Rectorat s'est renforcée**, avec des réunions de travail régulières, notamment dans la phase de préparation de la rentrée et l'affectation de moyens par la DSDEN.

## « Ambition Collège » en préparation



La délibération cadre, dite « Ambition collèges » s'appuie sur les orientations des principaux schémas directeurs, plans départementaux (pour la jeunesse, lutte contre les discriminations, égalité femmes hommes, refonte de la carte jeune...) et met en perspective les décisions à venir. Sa préparation a reposé en 2013 sur une large concertation avec les partenaires (communauté éducative, directions départementales, syndicats) :

- Lancement de la concertation en avril 2013.
- Présentation des objectifs en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), le 24 avril 2013, aux principaux et gestionnaires le 22 mai 2013.
- Tenue de neuf ateliers articulés autour des trois thématiques principales : « **Le patrimoine de demain** », « **des actions en faveur de la réussite des jeunes et de leur épanouissement** », « **un nouveau partenariat dans une organisation territorialisée** ». Ces ateliers ont associé, de juin à septembre 2013, des représentants des équipes de direction des collèges, les services du rectorat et de la direction académique, ainsi que les nombreuses directions du département qui déploient des actions pour les collégiens.
- Association à nouveau des représentants du CDEN au débat sur ces thématiques en 2 rencontres en novembre et décembre.
- Échanges avec les organisations syndicales représentant les agents techniques des collèges au cours de plusieurs « ateliers métiers ».

5 ambitions fortes s'en sont dégagées : l'accompagnement des collégiens tout le long de leur parcours, la prise en compte des situations spécifiques et des plus fragiles, la formation de citoyens responsables, un collège innovant éco-responsable et ouvert sur l'extérieur, un partenariat pour un service public de qualité.

Ces 5 ambitions constituent le cadre d'un plan d'actions qui sera soumis à l'Assemblée le 30 juin 2014 après une nouvelle étape de concertation des mêmes partenaires, étendue notamment aux membres des Conseils d'administration des collèges lors de réunions organisées dans les 5 bassins académiques.

# Créer les conditions de réussite pour tous

## Amélioration du patrimoine immobilier pour la part collèges

### Le schéma directeur immobilier des collèges (SDIC) en gestation

Dans la continuité des programmes pluriannuels d'investissements précédents, ce schéma s'appuie sur les principaux schémas élaborés (SDE, SDA, l'évolution des effectifs des collégiens sur les territoires, le Schéma directeur de la restauration scolaire et les études en cours de réalisation). Le SDIC offrira, en 2014, **une vision globale de l'évolution du patrimoine et de la maintenance.**

### Un renforcement de l'entretien du patrimoine et concomitamment de la concertation avec les collèges

Sur la base de l'audit des 100 collèges réalisé en vue de disposer d'un état de leur niveau de vétusté, **le programme de travaux 2013** a été élaboré et adopté par l'Assemblée départementale le 27 mai en cohérence avec les objectifs du SDIC, les schémas directeurs et également les plans thématiques :

- l'opération « plan toilettes n°1 » a été réalisée durant l'été 2013 dans 7 collèges.
- les opérations « ciblées » visant à l'amélioration des espaces d'enseignement et de travaux dits « spécifiques » : toitures terrasses, cours, menuiseries,
- les travaux d'amélioration de la performance énergétique : remplacement des chaufferies et corps de chauffe des collèges par des équipements plus économes en termes de consommation d'énergie,
- les travaux de mise aux normes en matière d'hygiène (contrôles des services de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), de Sécurité (commissions communales de sécurité) et d'entretien du patrimoine.

Cette programmation s'accompagne d'une politique de **gestion des urgences** plus réactive : réparations de canalisations de fluides (gaz, eau), entretien des logements de fonction... Le calendrier est établi en lien direct avec les collèges dans une démarche prévisionnelle sur 2 ans (2013 et 2014) pour faciliter les échanges et les ajustements notamment lorsque des opérations urgentes doivent être réalisées en cours d'année.



### INTERVIEW de Cyril LESPAYANDEL, chef de projet des schémas structurants des collèges à la Direction des collèges (DIREC)



En 2013, le Syndicat intercommunal de gaz, électricité d'Île-de-France (SIGEIF) a proposé au Département de regrouper les achats de gaz des 88 collèges fonctionnant avec ce type d'énergie. Un comité départemental composé des élus concernés et des représentants de l'administration s'est prononcé favorablement, sur le principe de l'adhésion au groupement de commande du SIGEIF en émettant le souhait que chaque collège fasse son choix. J'ai, ainsi, co-piloté avec Samantha ROBINO (DCB) une campagne de sensibilisation des collèges à l'intérêt de cette proposition de service, du 2 octobre au 20 décembre 2013. Je me suis investi particulièrement dans la relation avec les collèges, ma collègue intervenant plus sur les aspects techniques. Une première réunion à laquelle étaient invités les 100 collèges de l'Essonne s'est tenue le 2 octobre dans un climat constructif. Le contexte de la proposition leur a été expliqué à savoir qu'à compter du 31.12.2014, les établissements publics auront obligation de mettre les fournisseurs en concurrence par la procédure des marchés publics du fait de la fin des tarifs réglementés.

Les enjeux mis en avant ont été de deux ordres :

- économique : si les achats sont mutualisés, comme le propose le SIGEIF auquel adhère déjà le département, des économies sensibles pourront être réalisées.
- pratique : l'adhésion au syndicat allègera le travail des gestionnaires puisque c'est le SIGEIF qui gèrera l'appel d'offres pour le compte des collèges adhérents.

La campagne d'information auprès des collèges s'est poursuivie par courriels et par voie téléphonique. 85 collèges ont choisi d'adhérer. Une mallette technique leur a été remise par courriel expliquant la composition du dossier d'adhésion : les factures de gaz sur une période donnée, un projet de délibération pour chaque conseil d'administration de collège, l'adhésion devant être décidée avant le 20 décembre compte tenu du délai nécessaire au SIGEIF pour lancer les procédures légales de marchés publics. La transmission des dossiers s'est faite par voie électronique. Ce travail de collaboration active a porté ses fruits et les délibérations des 85 collèges ont été prises en compte dans le temps imparti. **L'économie envisagée est de l'ordre de 400 000 € soit le quart du budget « gaz » pour l'ensemble des collèges.** (Voir interview complémentaire de Samantha ROBINO dans «Un territoire durable et solidaire»). ■

## Optimisation de la gestion du patrimoine immobilier

### Constitution d'une plate forme unique et centralisée des données

#### Choix de l'outil SIP

La consultation pour l'acquisition d'un logiciel organisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 a été infructueuse pour cause d'offre non conforme. Une nouvelle consultation a été relancée en octobre 2013 en procédure négociée. Les offres ont été remises en décembre. Le marché devrait être attribué en mars 2014.

#### Préparation et organisation des données

Le 1<sup>er</sup> novembre, la première version du noyau patrimonial (socle du référentiel existant) a été validée. Dans cette base ont été enregistrés 100 collèges (dont 568 bâtiments) et 156 sites (dont 283 bâtiments). Le référentiel s'enrichit tous les jours de nombreux documents dont les rapports des commissions de sécurité, les rapports de vérification des équipements techniques... Fin 2013, 345 plans étaient numérisés grâce au travail collaboratif de la Direction de la construction et des bâtiments (DCB) / DIREC et l'assistance d'un cabinet de géomètres.

### Principales réalisations

- Finalisation du **Schéma Directeur Économies d'Énergie** (SDEE) sur l'ensemble du patrimoine (voir dans territoire durable),
- mise en œuvre du **Schéma Directeur Immobilier** (SDI) hors collèges et du **Schéma Directeur Accessibilité** (SDA) sur l'ensemble du patrimoine et évaluation.

Les 2 schémas ont fait l'objet d'un premier bilan annuel présenté en commissions élargies en mai 2013. Le SDI : le bilan est globalement positif avec le respect des calendriers annoncés en ce qui concerne le lancement des études ou la réalisation des travaux

# Créer les conditions de réussite pour tous

d'une part, et la mise en œuvre de la « logique propriétaire » d'autre part. Le SDA : voir le chapitre « L'Essonne dit non à la discrimination ».

## Mise en place de procédures de commande permettant une meilleure réactivité

En effet pour la passation des marchés, des procédures spécifiques prévues par le Code des Marchés Publics ont été utilisées en 2013 :

- des accords cadres mono-attributaires d'aide à la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les opérations de chauffage / ventilation / climatisation, d'électricité et d'études de programmation,
- un marché à bons de commande pour les locations et acquisitions de bâtiments démontables tout patrimoine.

Dans le cadre de ces procédures, des marchés subséquents peuvent être ainsi passés.

## Le Département locataire

- 15 conventions ou baux de location conclus. Besoins nouveaux : surface louée de 1 493 m<sup>2</sup> pour une dépense supplémentaire de loyers de 57 083 € soit en prévision « année pleine » une dépense (hors charges) de + 88 870 €.
- Renégociation d'un bail à loyer indexé arrivé à son terme pour un local social à Massy : économie annuelle de loyers de 12 000 € TTC.
- 7 baux ou conventions résiliés : économie annuelle de 183 000 €.

## Le Département propriétaire

- 1 bail emphytéotique de 30 ans conclu - Domaine de Brunehaut à Morigny-Champigny : redevance annuelle de 38 854 €.
- 2 conventions provisoires conclues en préparation

des baux emphytéotiques - maison du parc de Milly-la-Forêt et locaux de l'ancien centre animalier de Fleury-Mérogis.

- Le départ de l'IUFM des locaux mis à sa disposition à Étioilles a été acté par un procès verbal de remise à l'issue de leur désaffectation. Le maintien de deux agents logés sur place a fait l'objet de :
  - 2 conventions d'occupation précaire conclues avec l'Université de Cergy-Pontoise, à laquelle est rattachée la nouvelle École supérieure des professeurs, pour des créneaux horaires dans le gymnase du domaine des Hauldres, moyennant participation aux charges.
- 1 mise à disposition de locaux du stade Bobin à Bondoufle au Football-club féminin de Juvisy-sur-Orge.
- 2 relogements : le GIP FSL (fonds de solidarité logement) au rez-de-chaussée de la tour Malte à Évry et le CLIC-ORGESSONNE dans les locaux de l'espace social départemental de Brétigny-sur-Orge.
- Montant cumulé des recettes locatives perçues : plus de 800 000 €.

## Acquisition

- 1 lot de volume aménagé pour la PMI au sein de la Maison de la petite enfance de la commune de Juvisy-sur-Orge : 467 018 € hors frais.

## Cessions

- Stade nautique de Mennecey à la CCVE à l'euro symbolique
- 6 terrains non bâtis dont la surface cumulée est de 4 900 m<sup>2</sup> à des communes intéressées ou à des sociétés voire particuliers, ancienne ferme du château La Fontaine à Brétigny s/Orge à la commune. Recette globale : 437 260 €.



## Transferts de propriété

- 2 transferts au Département de la pleine propriété des collèges Blaise Pascal à Massy et Dunoyer de Segonzac à Boussy-Saint-Antoine incluant une parcelle d'extension pour ce dernier.

## Pôle immobilier des services sociaux

Le pôle ressources / service des moyens a consolidé sa fonction de transversalité entre la DCB et les directions de la DGAS dans le suivi de projets tels que :

- la restructuration de la MDS d'Arpajon sur l'ex site de la DDE,
- le projet de construction d'un espace social sur le site de l'ancien palais de justice à Corbeil-Essonnes,
- la relocalisation du centre de PMI des Tarterêts suite à un incendie,
- la relocalisation de la PMI de Courcouronnes. Un projet s'inscrivant dans la construction d'un nouveau centre social communal,
- la construction de la plateforme de Palaiseau regroupant services départementaux et communaux et dont la livraison est prévue pour le second semestre 2014,

- le projet de l'espace social à Brétigny-sur-Orge regroupant MDS, PMI/PEF, CLA, CDPS dont l'ouverture au public s'est faite en septembre,
- le projet de construction transitoire de locaux sur la MDS de Sainte-Geneviève-des-Bois permettant d'accueillir du personnel supplémentaire d'autres sites dans le cadre de la territorialisation. Ce projet devrait être livré au 1<sup>er</sup> semestre 2014.
- le projet de relocalisation de l'annexe de l'IDEF sur Étampes.
- la reconstruction du pavillon des adolescents de l'IDEF sur Brétigny-sur-Orge.
- la relocalisation du CDPS de Massy suite à la fin du bail non reconduit.

Chaque trimestre, s'est tenu un comité de pilotage regroupant les directions de la DGAS et la DCB pour faire un point régulier sur l'ensemble des projets et chantiers immobiliers.

## CHIFFRES CLÉS

77 agents dont 50 techniciens à la Direction de la construction et des bâtiments (DCB)

### Budget investissement réalisé :

38,5M € dont 23,2M € pour les collèges  
15,3M € pour les autres bâtiments  
0,5 M € pour l'IDEF

### Budget fonctionnement réalisé :

11,69 M € dont 0,35M € pour l'IDEF  
11,34 M € pour les autres bâtiments

### Maintenance des bâtiments départementaux :

2475 demandes techniques traitées (+3.7% par rapport à l'année 2012) dont 1 560 (63 %) par la régie pour un budget de 196 767 € et 915 (37 %) par l'entreprise pour un budget de 975 000 €  
130 procédures menées par le service des marchés

# Créer les conditions de réussite pour tous

## Pour une politique culturelle partagée, nouvelle stratégie départementale

Après analyse des actions menées, du contexte économique, budgétaire, social, des enjeux ainsi que des attentes des acteurs culturels consultés, l'Assemblée départementale s'est prononcée, en septembre, en faveur d'une refonte de sa politique culturelle autour de 3 axes prioritaires :

- inscrire **durablement l'éducation artistique et culturelle** dans les politiques culturelles et éducatives,

- encourager et accompagner les initiatives et acteurs du territoire vers une politique **d'élargissement des publics**, pour une « culture solidaire »,
- favoriser **la création, l'innovation et la recherche au service du plus grand nombre**.

L'élaboration de cette nouvelle politique s'est faite dans une démarche partagée. L'ensemble de la Direction de la culture s'est mobilisé en participant à 8 groupes de travail internes. La réflexion sur ses missions a été menée au sein des différents services et équipements culturels départementaux et également en transversalité au sein du Conseil général en s'attachant à intégrer fortement les politiques départementales menées par d'autres directions : collèges, jeunesse, politique de la ville, aménagement du territoire, solidarité, développement économique... Un bilan des actions sectorielles menées depuis 1999 a été réalisé par les services en charge de ces interventions. Une évaluation du dispositif des contrats de développement culturel, élaborée en lien avec les partenaires, a été réalisée.

Un groupe de travail composé d'une cinquantaine de « grands témoins » (partenaires locaux de structures départementales privilégiées du fait de leur rayonnement sur le territoire, acteurs artistiques et culturels du territoire), représentant la diversité des intervenants culturels essonniers, s'est réuni trois fois pendant l'année afin d'échanger sur les contours de la nouvelle politique.

4 volets d'aides ont, ainsi, été décidés en fonction des typologies d'acteurs et des relations contractuelles :

- la coopération avec des opérateurs structurants,
- l'accompagnement des acteurs artistiques, culturels et patrimoniaux,

- le soutien aux projets culturels des territoires,
- le fonds d'aide à la vie culturelle locale.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique culturelle implique une évolution de l'organisation du fonctionnement administratif des services et équipements actuels en 2014.

## Des collaborations transversales inter-services et sur le territoire renforcées

### Entre les services et équipements de la direction

Depuis plusieurs années, les services de la direction de la culture collaborent pour mener des actions d'animation du territoire comme l'organisation de journées professionnelles. Des formations de professionnels de la santé et du social ont ainsi été organisées pour les puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants... Cette collaboration s'est amplifiée avec la généralisation des rencontres avec les MDS conduites par la mission de développement culturel avec l'appui du service de l'action culturelle ainsi que dans le cadre du dispositif « Rompre l'isolement ». Par ailleurs, la programmation des spectacles et du cinéma en plein air au Domaine de Chamarande se fait en partenariat avec l'équipe du Domaine et le service de l'action culturelle. L'année 2013 a permis de concrétiser la participation du pôle des jardiniers de Chamarande aux projets artistiques liés au plan de gestion différenciée des espaces verts.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'art contemporain, un partenariat s'est construit avec la médiathèque départementale de la Ferté Alais en faveur d'actions, aux visages hétéroclites, destinées au public essonnien :



- organisation d'expositions du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) hors les murs accompagnées de conférences et ateliers. En Janvier et février, plusieurs rendez-vous ont été programmés autour de l'exposition de l'œuvre prêtée « Plug-in city (2000), Brest » de Alain Bublex.
- Médiation une heure / une œuvre : atelier de pratique philosophique sur le thème « la place de l'artiste au XXI<sup>e</sup> siècle » animé par Alexandre Georgandás.
- Atelier pour les enfants : « utopies urbaines », une invitation à rêver et à créer de nouvelles villes, avec Barbara Marion, médiatrice culturelle au Domaine départemental de Chamarande.
- Conférence d'initiation à l'art contemporain : « Art contemporain, capital et création. Portrait de l'artiste en travailleur : la semaine des deux dimanches » présentée par l'association Connaissance de l'art contemporain.

# Créer les conditions de réussite pour tous

## Inter-directions

La présence de la Direction de la culture a été constante pour l'instruction et l'accompagnement de projets traités par d'autres directions (DIREC, DPPE, DILEE, DPAH, politique de la ville) et ayant un volet culturel. La direction est également partie prenante dans le comité de sélection des appels à projet pour la **Fête de la science** piloté par la DDER, pour les **contenus de la Numériclé** gérée par la DIREC.

L'organisation de **journées de rencontres culture / social, des journées Passerelles** (voir l'interview de Laura JOUANNE), **l'appel à projets « Rompre l'isolement, favoriser l'insertion »** piloté par la DILEE, **les actions dans le cadre du Plan d'égalité femme homme (PEFH)**, du **Plan de lutte contre les discriminations (PLCD)** se sont ajoutées au nombre de ces initiatives partenariales.

## À l'extérieur du Conseil général

Concernant le spectacle vivant, **le partenariat constant avec la Direction régionale de l'action culturelle (DRAC)** s'est renforcé de manière très forte sur le secteur de la musique pour le développement de projets communs. Un contrat

### Exemple de partenariat Culture / Social avec les PMI et l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF) de l'Essonne :

Plus de 81 malles thématiques d'albums pour la petite enfance ont été prêtées aux PMI et à l'IDEF pour une mise à disposition du public dans leurs salles d'attente en complément de leurs propres collections ainsi que des expositions et outils d'animation (kamishibai, raconte tapis). Une personne en service civique à la fin de l'année pour une durée de 9 mois se servira de ces matériels pour animer les salles d'attente de trois PMI.



local d'éducation artistique **CLEA-images** a aussi été mis en place pour la période 2013-2016. Il s'agit du premier CLEA thématique francilien. Ce projet a été construit avec la collaboration du musée français de la Photographie, de la Maison atelier Foujita et du Domaine de Chamaranche. Les interventions sont ciblées sur des **jeunes et les professionnels** qui les accompagnent.

Pour cette année de préfiguration, il s'adresse à une quarantaine de jeunes suivis en centre médico-psychologique, classe relais, espace dynamique d'insertion ou dans une MDS et éloignés de la culture. La photographe Laurence Leblanc a réalisé une première résidence - mission sur le thème du portrait et de l'identité pendant une partie de l'année. Un appel à projets a déjà été lancé pour un nouvel artiste en 2014.

Un **partenariat entre le Département et la Ville de Paris** a été conclu pour la période 2013-2016. Dans ce cadre, le musée de la Photographie a coordonné avec la Maison du Geste et de l'Image (MGI) à Paris un **dialogue culturel autour du portrait** avec l'artiste Tiphaine Buisson.

Un collègue d'Étampes a été jumelé avec un collègue parisien. Les jeunes concernés sont des primo-arrivants et des élèves avec un handicap physique ou mental léger. Les résultats sont très positifs. Il est prévu de doubler le dispositif en 2014.

## INTERVIEW de Laura JOUANNE, Chargée de mission pour le développement des publics à la Direction de la culture



Je contribue depuis 2010 à l'accès à la culture pour tous en Essonne via les projets transversaux de la collectivité (comme le schéma départemental des personnes en situation de handicap, le Plan de lutte contre les discriminations (PLCD),

le projet « rompre l'isolement, favoriser l'insertion sociale » piloté par la DILEE...), les rencontres avec les structures sociales (Maisons départementales des solidarités-MDS-, Centre départemental de prévention et de santé-CDPS-) et culturelles sur le territoire, les accompagnements de projets locaux d'associations (méthodologie de montage de projets, conseil, instruction de demande de subvention).

Dans ce contexte, j'ai préparé, avec un comité de pilotage composé des directions de la DGAS et de la DGACQV ainsi que de partenaires extérieurs (Culture du cœur, UDMJC, Fédération des Centres sociaux) **la 4<sup>e</sup> journée Passerelles « l'art pour tous : tout un art ! »**. Il s'agit d'un temps de découverte artistique, de partage et de réflexion destiné à rapprocher les professionnels du social et ceux de la culture, deux secteurs qui ont peu le temps de se côtoyer. **Prendre le temps de se connaître, de se comprendre pour mieux travailler ensemble au plus près des essonniens avec une attention pour les publics prioritaires :** voici notre objectif commun.

9 mois ont été nécessaires pour penser, élaborer la journée, créer une synergie entre les différents partenaires, rencontrer chacun des intervenants, trouver le lieu, organiser la logistique, communiquer sur l'évènement qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre au théâtre de Brétigny s/O. Le choix du thème s'est avéré très mobilisateur : **« la place de la création et le rôle essentiel de l'artiste dans l'accompagne-**

**ment social de la personne »**. Le contenu du programme centré sur le spectacle vivant fut riche et varié : théâtre musical, retours d'expériences de travailleurs sociaux, d'artistes, conférence d'une sociologue sur la signification de « la sortie au théâtre » ; des témoignages sur « l'art de faire » et tout au long de la journée des intermèdes humoristiques et pertinents des clownanalystes du Bataclown.



Cette année, nous avons innové en basculant le **temps artistique** de fin de journée **en début de matinée**, ce qui a permis de **rassembler** d'emblée autour d'une **même émotion artistique**, donnant tout son sens à cet objectif de partage entre professionnels d'horizons différents. En début d'après midi, la projection du film documentaire sur un atelier de danse contemporaine avec des hommes en milieu carcéral a conforté cette dynamique. L'animation et la modération de la journée étaient assurées par Jean-Pierre Chrétien-Goni, maître de conférences en médiation culturelle et directeur artistique d'un théâtre ; au fait des enjeux, il a su apporter la cohérence, le liant nécessaires aux différentes interventions. 230 professionnels étaient présents dont 46% du secteur culturel et 40% du social (66 travailleurs sociaux dont 50 en Maisons départementales des solidarités). Il est ressorti des témoignages relevant des questionnaires de satisfaction, que ce type de rencontre **remotive** et **remobilise** les participants en faveur d'un **travail en intelligence collective**, en donnant envie d'être soi-même acteur sur le territoire. **Des pistes de réflexion sont tracées et demandent à être explorées pour une culture solidaire et partagée.** Ce fut une rencontre riche et redynamisante. ■

# Créer les conditions de réussite pour tous

Une **exposition sur les femmes artistes en Essonne** a été coordonnée par le service du patrimoine culturel et réalisée en partenariat avec le musée Dubois-Corneau de Brunoy, le musée de Dourdan, le musée intercommunal d'Etampes et le centre culturel de Méréville. Plus de 4 000 visiteurs ont pu découvrir ces collections restaurées grâce au soutien du Département.



Alice Dubois peignant dans les champs (vers 1900), musée Dubois-Corneau, Brunoy

2013 a été marquée par le **développement du partenariat entre la Maison atelier Foujita (MAF) et la Fondation Foujita créée par la Fondation des Orphelins d'Auteuil**. Un accord cadre a été signé afin d'exonérer le Département des droits patrimoniaux, en dehors des produits commerciaux, afin de mener à bien le travail de reconnaissance de l'artiste et des collections. Ce partenariat s'est renforcé par l'accueil à la MAF de scolaires dans le cadre de projets artistiques co-construits avec l'établissement de Marcoussis dépendant de la Fondation des Orphelins d'Auteuil. Une 2<sup>e</sup> rencontre intitulée « **Un patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle à (re)connaître : manufactures, usines et industries** » a été organisée à l'initiative

de la direction de la culture, à la **médiathèque Chantemerle de Corbeil-Essonnes** le 26 septembre avec pour objectif de sensibiliser élus et aménageurs au patrimoine industriel. Cette journée a accueilli une centaine de personnes, parmi lesquels élus et professionnels de la culture, de l'urbanisme et acteurs du patrimoine. Ces journées de rencontre permettent le décloisonnement des cultures professionnelles. En effet, le comité de pilotage était composé de services du Département (direction de la culture, archives et service politique de la ville), d'acteurs essonniers et franciliens professionnels et associatifs patrimoniaux.

## L'amplification des actions en direction des publics prioritaires

La Mission inter directions culture-social « MICS » mise en place par la Direction de la culture se réunit plusieurs fois dans l'année et assure une collaboration permanente avec les directions en charge des publics prioritaires. Ainsi, la mission de développement culturel du pôle de direction a participé à la réalisation de la **pochette** documentaire remise aux

## Le Domaine de Chamarande a proposé une offre de parcours éducatifs (visites, ateliers de découverte...) renouvelée à destination de publics handicapés.

- Une journée « Handicaps, liberté, égalité, citoyenneté » a été co-organisée avec la Direction des personnes âgées et handicapées (DPAH) en juin : 6000 personnes accueillies à Chamarande.
- Initié dans le cadre d'une réflexion sur les publics prioritaires du Conseil général, l'opération FDAC hors les murs « La collection s'expose », a eu lieu de janvier à avril avec sa déclinaison « FDAC au collège » qui a concerné 7 établissements du nord au sud du territoire.

**nouveaux allocataires du RSA avec une fiche « culture »**. Elle a participé à l'organisation d'une formation à l'accueil des personnes handicapées pour les agents d'accueil des équipements culturels du département et les médiateurs. La mission a également été partie prenante dans l'organisation de rencontres comme « **Main dans la main** » à Chamarande le 23 juin et sur celle relative à la création d'emplois aidés de médiateurs culturels dans le cadre des activités de la Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles (FEGAPEI).

Dans le cadre de la convention de partenariat Département / Ville de Paris, une résidence photographique, pilotée par le musée français de la Photographie, a été mise en place pour des jeunes souffrant d'un handicap physique ou mental. Compte tenu de la satisfaction de tous les partenaires, il est prévu de doubler le dispositif en 2014. Dans le secteur du patrimoine, le partenariat avec l'association Rempart aux fins de favoriser la participation de jeunes essonniers à des chantiers de restauration du patrimoine a permis à 11 jeunes bénévoles supplémentaires de s'initier à différents métiers. Depuis le lancement du partenariat en 2012, 71 jeunes sont concernés dont 26 relèvent de structures sociales.



**En plus des acquisitions pour le fonds « Lire autrement, connaissance des handicaps »** (livres, DVD) la BDE a mis à disposition des médiathèques et des structures socio éducatives du territoire, des **malles de documents représentatifs autour du handicap**.

## DES EVÈNEMENTS MARQUANTS

### Evènements organisés par la Direction de la culture

#### > Expo Itier

2013 aura vu la fin de l'itinérance en Chine avec plus de 65 000 visiteurs entre Lishui et Wuhan ainsi que la reprise de l'exposition en Essonne, à Massy et Chamarande (4 000 visiteurs). À cette occasion, le musée français de la Photographie a conçu un journal d'exposition ainsi que trois guides pédagogiques destinés aux familles, aux écoles primaires et aux collèges.

#### > Restructuration du musée de Bièvres

L'exposition permanente en place depuis les années 1960 a été déposée pour protéger les collections trop longtemps exposées dans des vitrines vétustes et permettre une nouvelle programmation d'expositions temporaires afin de faire évoluer l'image du musée. Le récolement et la protection des œuvres en vue de leur rangement dans les réserves ont mobilisé une partie de l'équipe pendant quatre mois : 2 082 pièces ont été nettoyées et rangées (34 m<sup>3</sup>).

### Evènements co-organisés

#### > 50 ans de la Foire à la photo

Le musée français de la Photographie s'est investi tout particulièrement pour cette édition en prenant en charge l'ensemble des expositions temporaires, la réalisation de totems avec des témoignages et des photographies d'archives retraçant l'histoire de la Foire. Il a également animé une table-ronde sur le thème des pratiques amateurs en photographie. Il a touché en deux jours près de 2000 personnes sur l'ensemble de sa programmation.

#### > Festival du Cinéma Européen en Essonne

Pour sa quinzième édition, le Festival du Cinéma Européen en Essonne, s'est déroulé dans les 14 cinémas du réseau Cinessonne du 12 au 24 novembre, avec des temps forts de sensibilisation et de formation du regard renforçant la dynamique du festival ainsi que ses dimensions événementielles et festives : un nouveau Prix spécial du Conseil général pour l'égalité a été créé, de nombreuses actions pédagogiques coordonnées avec les dispositifs d'éducation à l'image, des animations jeune public, des rencontres et des résidences de cinéastes.

> **Séminaire du GIS IPAPIC** du ministère de la culture en septembre au Domaine de Chamarande dans le cadre d'un programme autour des utopies contemporaines.

# Créer les conditions de réussite pour tous

Deux journées d'étude dans le cadre de l'offre de formation ont été consacrées au handicap. La programmation culturelle de la médiathèque départementale s'engage depuis plusieurs années à favoriser le brassage des publics avec une **attention particulière portée à ses usagers sourds**. Dans la continuité des partenariats déjà mis en place avec des structures d'accueil de handicapés dans le département, **elle a posé les bases d'une nouvelle convention avec un Centre médical de phoniatry et de surdité infantile**. Enfin, dans le cadre du soutien à l'association Lire c'est vivre, la médiathèque départementale s'est engagée toute l'année dans les travaux du comité de pilotage mis en place par l'administration pénitentiaire afin d'élargir les actions et services en matière de **lecture publique à la Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis**.

## Valorisation et enrichissement des collections (BDE, Musée de la photo, site d'Étiolles)

Dans le cadre de la réflexion sur la politique documentaire de la BDE, a été impulsée une **nouvelle manière d'enrichir et de mettre en valeur les fonds sur la base du travail collaboratif inter-services**, au-delà des spécialités des agents ; des groupes de travail d'agents volontaires, ont mené une réflexion tout le long de l'année sur la thématique « femmes ». Le fruit de ces recherches est venu enrichir les nouvelles acquisitions de la BDE et le contenu du futur portail.

La **collection Foujita** fait l'objet d'une procédure d'inscription au titre des monuments historiques avec plus de 1 294 objets désormais référencés sur la base de données Palissy. La Maison atelier a, par ailleurs, participé par le prêt d'objets à 2 grandes expositions au Musée Guimet et au Japon. Elle a également acquis cette année plusieurs documents signés de l'artiste.



Exposition Jules Itier au Musée français de la Photographie à Bièvres

Le **musée de la Photo** à Bièvres a répondu à de nombreuses demandes de prêt privilégiant le service public. Il a notamment participé à **l'exposition sur Laure Albin-Guillot au musée du Jeu de Paume** et à celle sur **les paparazzis au Centre G. Pompidou de Metz**.

## Le site archéologique d'Étiolles, l'exposition « Il y a 13 000 ans, Étiolles » a été présentée pour la 1<sup>re</sup> fois hors du département, dans 38 communes et vue par 8 300 personnes

L'exposition était complétée par des conférences et des visites effectuées par l'archéologue départementale. Celle-ci a été sollicitée pour mettre en place un programme thématique annuel avec un professeur d'histoire-géographie pour une classe de 6<sup>e</sup> d'un collège du département.



## Les archives départementales

### Innovation : création d'un espace numérique dédié au centenaire de la première guerre mondiale

[www.commemoration1914-1918.essonne.fr](http://www.commemoration1914-1918.essonne.fr)

ouvert en novembre 2013 (2519 visites du 10 novembre au 31 décembre).

### Événements marquants

- Première participation aux Journées nationales de l'archéologie en 2013, en partenariat avec le musée intercommunal d'Étampes (8-9 avril)
- Deux journées d'étude :
  - « Les sources de la justice » (5 octobre)
  - « Commémorer le centenaire de la guerre de 1914-1918 » (16 novembre), en partenariat avec le Comité des recherches historiques sur les révolutions en Essonne et l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres.
- Développement d'un cycle de conférences sur l'histoire de l'art.

L'année 2013 a constitué une année importante pour le développement du service des archives et l'ancrage d'orientations définies depuis 2002, à savoir :

- une **nouvelle offre de service** à distance via l'outil informatique d'accès aux collections documentaires et muséales sur le point d'aboutir, impliquant bon nombre de chantiers corollaires essentiels pour sa réussite et la bonne gestion des fonds (récolement des collections, vérification des données, etc.) et préluant à une évolution fondamentale de la Direction des archives et du patrimoine mobilier (DAPM) vers une nouvelle offre de services dans tous ses secteurs d'activité.

- **l'action culturelle demeure un enjeu et un objectif primordial** pour le devenir du service, y compris pour la valorisation des ressources et des compétences, en même temps qu'un atout aujourd'hui très bien maîtrisé (hausse de fréquentation de presque 50 % in situ) et encore amené à se développer via les partenariats dynamiques tissés avec le réseau culturel local comme national.

L'enjeu principal de l'année 2014 consistera dans la mise en œuvre effective du nouvel outil informatique, priorité cruciale du service, et la poursuite d'une action culturelle transversale.

### Communication des fonds et recherches

La tendance observée au niveau national en matière de fréquentation des salles de lectures et d'exploitation directe des fonds d'archives, à savoir une baisse plus ou moins sensible, se vérifie en Essonne : 1612 séances de travail en 2013 (contre 1899 en 2012, soit -15%), 8388 articles (boîtes) communiqués (contre 9690 en 2012).

En revanche, **l'augmentation des demandes de recherches administratives est plus que notable : 1602 en 2013** (1363 recherches en 2012), dont environ la moitié concernant les fonds hypothécaires. Cette hausse s'inscrit là aussi dans un mouvement plus large à l'échelle nationale, **confirmant les services d'archives départementaux dans leur rôle d'outil citoyen au service de l'accès au droit et de la transparence administrative**.

### Action culturelle

Les chiffres entourant la valorisation culturelle sont généralement en hausse (à l'exception des activités pédagogiques), épousant encore la courbe suivie par l'ensemble des services d'archives au niveau national.

# Créer les conditions de réussite pour tous

**INTERVIEW** de Lisbeth PORCHER,  
Photographe maquettiste à la Direction  
des archives et du patrimoine mobilier  
de l'Essonne (DAPM)



Je travaille à l'atelier de l'image des Archives départementales de l'Essonne au service de l'action culturelle et de la communication avec mon collègue Yves MORELLE.

Ma mission principale consiste à reproduire, retoucher et mettre en valeur les documents d'archives via les expositions, les revues et les supports pédagogiques. Je trie et analyse également des fonds photographiques.

En 2013, en réponse à l'appel national et départemental (via la presse locale, le journal de l'Essonne et le site du Conseil général : [essonne.fr](http://essonne.fr)) lancé pour préparer la **commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale sur la période 2014-2018**, un certain nombre d'usagers du service des archives départementales ainsi que des habitants du Département non usagers ont proposé de prêter voire donner des documents de qualité parfois exceptionnelle. Ainsi, ce livre relié de témoignages et photographies d'un jeune homme confiseur à la boutique de ses parents qui, parti à la guerre en Grèce, Albanie, Serbie par patriotisme raconte ses souvenirs de guerre écrits lors de sa convalescence car il était revenu estropié, la mâchoire cassée ; ou bien encore ces albums de

photographies, notamment d'un médecin au front, permettant de comprendre la vie dans les tranchées ou en dehors ; ou encore cette lettre d'un soldat qui assure à sa marraine de guerre que celle-ci sera bientôt gagnée grâce aussi au dévouement des femmes.

Pour préparer cette commémoration, une équipe pilotée par Madame BAZZONI, Directrice de la DAPM, a créé, sur [essonne.fr](http://essonne.fr), **un espace numérique dédié : centenaire1914-1918.essonne.fr**. Loin d'être exhaustif, il se veut espace de partage des ressources et des connaissances, nourri par les contributions de tous ceux qui s'intéressent à cette histoire... en perpétuelle construction.

Ainsi peut-on visualiser, notamment, une galerie d'environ 140 images à laquelle j'ai grandement contribué par le choix des images, la reproduction et la mise en ligne via Flickr (un site de partage de photos), aidée de façon efficace et conviviale par Vincent BOLANTIN et Olivier NOWAK, webmasters du Conseil général.

J'ai également contribué à la réalisation de dossiers pédagogiques (choix des images et mise en page textes-images), en collaboration avec l'équipe du service éducatif des Archives (2 professeurs de collège et lycée, 2 volontaires du service civique et la responsable du service). En ligne sur l'espace centenaire, ces dossiers thématiques servent de supports aux classes qui viennent pour les ateliers à Chamarande dans le temps scolaire. Cet espace pédagogique contribue aussi à la valorisation des projets réalisés dans les établissements scolaires du département.

L'ensemble de ce travail a pu être mis à profit, lors de la journée d'étude du 16 novembre 2013 « commémorer le centenaire » avec les associations historiques essonniennes, prélude à l'exposition « 1914-1918 si loin... si proche » en juin 2014 à Chamarande.

J'ai également la possibilité de pouvoir trier et analyser des archives iconographiques et actuellement je classe le fonds

photographique Paul BALLERINI, acquis par le Département en 2012 (environ 1800 négatifs). Installé à Milly-la-Forêt de 1959 à 1982, Monsieur BALLERINI a immortalisé les événements publics, socio-culturels et sportifs de la commune. On y trouve, entre autres, le poète Jean COCTEAU dans sa maison ou lors de l'inauguration de la chapelle SAINT-BLAISE, l'écrivain Jean CHARLES ou Alain POHER, Président du Sénat lors de la cérémonie du jumelage avec une commune d'Allemagne en 1970.

Je trouve ces missions collaboratives, dont le but principal est la communication des documents, la participation à la culture pour tous, passionnantes et enrichissantes. ■



Clichés extraits de l'espace numérique dédié : [centenaire1914-1918.essonne.fr](http://centenaire1914-1918.essonne.fr)

## CHIFFRES CLÉS

- Expositions : **7 049** visiteurs (2012 : 3 898 personnes).
- Conférences et animations : **703** personnes (2012 : 402 personnes).
- Visites : **462** visiteurs (2012 : 512 personnes).
- Activités pédagogiques :
  - pendant le temps scolaire : **1 074** enfants (2012 : 1328 enfants)
  - cycle de cours annuels (public adulte) : **107** personnes (2012 : 113 personnes).

## Fréquentation internet

La hausse du nombre de connexions en 2013 procède certainement de la mise en ligne d'un nouveau fonds (répertoires notariés) :

- connexions : **144 956** (133 516 en 2012)
- images consultées : **16 115 479** (17 106 569 en 2012).

Cette tendance atteste l'intérêt de poursuivre la politique de numérisation et de mise en ligne concomitante, notamment pour les fonds les plus attendus par les différents publics.

# Créer les conditions de réussite pour tous

## Essonne en mouvement: un soutien adapté aux associations

Les élus du Conseil général ont voté par délibération du 27 mai 2013 un nouveau cadre de partenariat «Essonne en mouvement» pour réaffirmer leur soutien aux acteurs départementaux selon trois axes : **donner un nouvel élan en sécurisant le fonctionnement des associations, accompagner les acteurs du territoire départemental et soutenir leurs projets, multiplier les convergences entre les initiatives du territoire et les champs d'actions prioritaires du Conseil général.**

### Simplification des procédures

Fort d'une méthodologie de projet partagée, durant quatre mois, 3 groupes de travail inter-directions représentant 17 services opérationnels et le comité de suivi de bénévoles associatifs ont produit une version simplifiée du **dossier de demande de subvention** téléchargeable sur le site [associations.essonne.fr](http://associations.essonne.fr). Un Guichet d'entrée unique (GEU) a été mis en place et est assuré par le Service des relations avec les associations (SRA). Il accuse réception de chaque demande de subvention, effectue une veille associative du département, la mise à jour des tiers associatifs. En 2013, **1355 dossiers** ont été traités, vérifiés et saisis.

Le GEU est aussi le référent exclusif des bénévoles du Département pour lesquels un téléservice de gestion du dispositif de formation des bénévoles associatifs «FAST 91 » a été mis en place. Plus de 700 bénévoles ont pu suivre, par le biais de leur espace personnel, leur parcours de formation. Les relations entre l'administration et ses usagers ont été améliorées et le travail des agents départementaux en a été facilité.

### Deux nouvelles aides

- l'aide à l'investissement : pour l'acquisition de matériels et équipements ; le GEU a ainsi fait le suivi de 100 demandes de subvention en 2013. 49 associations ont bénéficié de 103 matériels informatiques.
- la constitution d'un fonds exceptionnel : une « cellule exceptionnelle » composée de la DGACQV, du POLEX, du SRA et des services instructeurs a attribué un soutien financier à 14 associations employeuses fragiles en grandes difficultés et a, ainsi, permis de maintenir sur le département 112 emplois.

### Amélioration de la gouvernance associative

#### Les centres de ressources de la vie associative sont consolidés

Les bénévoles associatifs ont à leur disposition deux centres de ressources physiques à Étampes et Évry et un centre de ressources immatériel «associations.essonne.fr». De plus, un Centre de ressources a été mis en place au sein de la Maison Départementale des Comités Sportifs. Des conseillers accompagnent les dirigeants associatifs à la création et la gestion d'une association, la méthodologie de projet et la formation des bénévoles. **Le dispositif de «missions-conseils accompagnement» est généralisé.** Il permet aux responsables associatifs qui se trouvent confrontés à un problème juridique et/ou comptable, d'obtenir une réponse, des conseils sur la marche à suivre dans les 72 heures.

### La formation des bénévoles des associations est renforcée

Outil d'accompagnement de la vie associative, le dispositif de formation des cadres a permis à plus de 850 bénévoles de se former parmi un panel de 110 formations et pendant une soirée de formation

«speed formation». **Tout en conservant un volet de formations généralistes autour de la gestion associative et des enjeux fondamentaux de la loi de 1901** (« Association en création », « associations en développement » « associations en difficultés » président-e d'association » et « trésorier-ière d'association »), le dispositif s'est spécialisé en proposant **des « enveloppes de jours de formation » à destination des directions sectorielles.** De plus, les formations se sont ouvertes aux salariés et élus d'association afin d'assurer une culture commune interne à l'association et de soutenir les projets de structures. Afin de valoriser le bénévolat, de participer à sa montée en compétences, de valider et de certifier un savoir-faire, la délivrance du **Certificat à la gestion associative** a été expérimentée avec 8 bénévoles. Cette promotion nommée « promotion MANDELA » a pendant 6 mois suivi une formation théorique de 30 heures et une formation pratique de 20 jours en partenariat avec l'UDMJC (contrat d'objectif 2013). Fort de ces expérimentations, des passerelles avec les validations des acquis d'expériences sont en construction.

### CHIFFRES CLÉS

#### Subventions aux associations :

> Total des subventions attribuées aux associations :

**294 936 €**

> Subventions à deux structures d'envergure départementale dans le cadre de contrats d'objectifs annuels :

- l'association Union des MJC de l'Essonne :

**33 000 €**

- l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

**53 000 €**

#### Forums :

> Participation à **45** forums associatifs : **28** stands fixes et **17** déplacements d'équipes mobiles

### INTERVIEW de Brigitte Richard, référente « subventions » au Service relations associations (SRA) de la Direction des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations (DSJCA)



Depuis mai 2013, la politique départementale « l'Essonne en mouvement » destinée à soutenir, sécuriser les 2 500 associations de l'Essonne partenaires du Département, a renforcé leur accompagnement. C'est dans ce cadre que j'anime principalement le Centre de ressources de la vie associative d'Évry et, une fois par semaine, celui d'Étampes. Je reçois les représentants des associations, les conseille, les oriente sur le plan purement administratif ou sur des aspects juridiques ; si ma formation juridique est facilitatrice, je recours, toutefois, à un cabinet extérieur pour les situations complexes. Les demandes peuvent, par ailleurs, être effectuées sur le centre de ressources immatériel : [associations.essonne.fr](http://associations.essonne.fr). Je les étudie et apporte une réponse en ligne. Nous travaillons aussi à fédérer, à terme, tous les services d'accompagnement en incluant les Centres de ressources de Juvisy et Mennecy afin de compléter, croiser nos données. Nous nous attachons à apporter au moins une première réponse dans un délai de 72 heures à compter de la réception de la demande. En 2013, les aides exceptionnelles aux associations employeuses ont été créées. Une cellule exceptionnelle composée du POLEX, du Chef de projet du DGA concerné, de l'ensemble des services impactés et de moi-même, étudie les dossiers de demande d'aide (une 30<sup>e</sup> en 2013). Si l'association est jugée en difficultés selon un panel de critères définis, après avis de la cellule, une subvention exceptionnelle est octroyée et un accompagnement est assuré. Par ailleurs, le SRA est le guichet unique habilité à recevoir, orienter les dossiers de demande de subvention (fonctionnement et investissement) sur les services opérationnels ou instruire lui-même les dossiers présentés par les associations sociales et citoyennes, les clubs de loisirs et 3<sup>e</sup> âge. En 2013, nous nous sommes réunis avec les 17 services instructeurs des directions opérationnelles pour simplifier le formulaire de demande de subvention qui de 20 pages est passé à 6. Le formulaire type, mis en ligne, comporte un tronc commun (présentation de l'association) et des fiches de demandes de subventions spécifiques ce qui facilite tant l'instruction par service en fonction du champ d'intervention que le travail de collaboration et d'arbitrage. Depuis 2013, je travaille beaucoup en transversalité avec l'ensemble des directions concernées, les élus et les territoires ce qui a enrichi indéniablement mon travail. ■

# Créer les conditions de réussite pour tous

## La jeunesse

### La nouvelle Carte jeune



Le dispositif Carte jeune 91 est proposé aux essonnais depuis mars sous un nouveau format qui a pour objectif de permettre aux jeunes, âgés de 16 à 18 ans (au 20 mars), de bénéficier de 140 € pour réaliser leur projet ou de se projeter, en épargnant la valeur de leur carte sur une à trois années. L'accès à la carte est, de surcroît, gratuit (10 € en 2012)

5 packs ont été proposés :

- prévention conduite (auto, moto, bateau) : 49,1 % des packs demandés
- formation et découverte (cinémas, librairies, cotisation sportive...): 14,6 % des jeunes, leur permet de bénéficier d'une large offre culturelle et sportive

- projet (financement d'outils de menuiserie, caméra, assurance voiture, matériel pour un projet associatif, création d'une première entreprise...): 3%

- « je décide plus tard » : 18,7 % des jeunes

- « numérique » : 14,6 % des jeunes de 16 ans, à qui il est exclusivement réservé. Ainsi, 1 500 jeunes ont reçu une tablette numérique à leur domicile.

### Le nouveau portail web jeunesse

**Yatou91.fr**

Le service jeunesse a participé, en collaboration avec la Direction de la Communication et de l'Information, à la **conceptualisation, création du site** qu'il alimente, chaque semaine, en articles de fond et en informations liées à l'actualité du territoire sur des espaces thématiques d'intérêt pour la jeunesse (emploi, ici et ailleurs, santé, engagement...). Ainsi les jeunes essonnais peuvent-ils avoir accès au quotidien de leur **Carte jeune**, de **Sac ados** ou du **Forum jeunesse**.

Yatou91.fr doit être à terme, identifié comme un véritable centre de ressources au bénéfice de la jeunesse essonnoise qui s'y constituera en communauté et impliquer l'ensemble des acteurs jeunesse dans son contenu.

Le top 20 des pages les plus fréquentées indique bien que la Carte jeune est la principale raison des visites sur le site Yatou91.fr.

### Le dispositif « Sacs Ados »

L'objectif de parité fixé dans le cadre du dispositif a été respecté cette année avec une répartition à parts égales : 50% de filles et 50% de garçons attributaires de sac à dos.

### Un prix départemental « Bons plans de vos vacances »

a été organisé. Plus de 40 jeunes bénéficiaires du dispositif ont présenté cette année, à leur retour de vacances, un témoignage sur leur séjour : exposition photo, DVD, carnets de bord... Ils ont été récompensés pour la qualité de leur rendu lors du Forum jeunesse qui s'est déroulé le 4 décembre à Viry-Châtillon. Une vingtaine de ces jeunes étaient présents pour la remise des prix, ainsi que les structures jeunesse les ayant accompagnés et les élus des communes concernées. Cela a pu créer de la transversalité entre les différents dispositifs portés par le Service jeunesse du Conseil général.

Un regroupement de structures partenaires du dispositif - Saint-Germain-les-Arpajon, Cheptainville, Lardy, La Norville et Marolles-en-Hurepoix - a été récompensé pour sa participation exemplaire au dispositif (chèques vacances pour les jeunes et mise à disposition d'une structure mobile escalade pendant une semaine par structure). Le service jeunesse a mené une réflexion en 2013 sur la refonte de son soutien aux acteurs jeunesse afin de répondre aux différentes mesures d'« Essonne en mouvement », pour une effectivité en 2014.

## CHIFFRES CLÉS

**52** actions en faveur de la jeunesse (48 déjà en cours de réalisation)

**1 891** structures soutenues dans le cadre de la politique départementale de la jeunesse

**70 128** jeunes concernés par ce plan d'action

**8 355 306 €**

Le fonds d'innovation jeunesse (FIJ) : soutien de 15 projets à vocation sociale pour un montant total de subventionnement de **261 300 €**

Yatou91.fr : environ **250 000** visites et plus de **1 175 000** pages servies du 20 mars au 31 décembre

**1 260** sacs ados attribués

**439** bénéficiaires des « sacs Ados Europe » dont 14% sont des mineurs

**255 895 €**

**145** structures locales relais du dispositif sac ados

référents

**13** journées de formations dispensées

**132** communes participantes

**20** projets d'associations jeunes (ou en faveur des jeunes) soutenus : aide totale de

**127 800 €**



# Créer les conditions de réussite pour tous

## L'Essonne, terre de sport



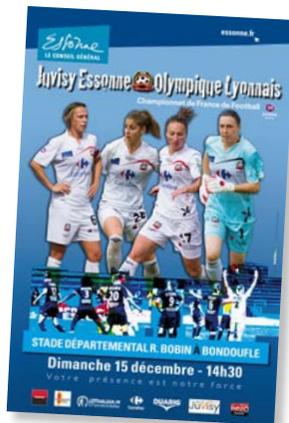
L'organisation territorialisée mise en place en application de la délibération du Conseil général du 17.12.2012, « Essonne, Terre de sport » modifiée par la délibération du 30 septembre 2013, permet aux partenaires du Département de se référer à des interlocuteurs polyvalents développant une connaissance globale de la politique sportive et de l'ensemble des dispositifs. L'architecture et le contenu du site internet des sports a fait peau neuve : une veille sportive journalière est réalisée et reprend l'ensemble des événements sportifs en Essonne et également toutes les informations touchant au domaine du sport. Une mise à jour et diffusion du calendrier mensuel des manifestations sportives se déroulant sur le département est aussi effectuée.

### Partenariat avec la Fédération Française de Rugby (FFR)

Il s'articule autour de deux dispositifs pilotés par la Maison départementale des comités sportifs :

- une prise en charge des prestations d'hébergement, de restauration et de location de salle du Centre national de rugby situé à Marcoussis - Linas dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sportive du Conseil général ou pour les besoins propres du Département.
- une convention d'objectifs 2012-2016, d'un montant de 70 000 € à verser par an à la F.F.R et à renouveler jusqu'au 30 juin 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sportive du Conseil général (santé, rugby, événementiel et sport de masse).

La FFR ayant le désir d'implanter plus largement le « Rugby à Toucher » réalise des bilans initiaux et finaux de personnes dans le cadre de l'évaluation d'une action « Sport Santé ». Cette action a été ouverte pour l'année 2013 au personnel du Conseil général sur le site d'Évry. Tous les pratiquants à l'activité ont effectué 2 bilans médicaux (1 complet en février/mars comprenant un examen clinique approfondi, une échographie cardiaque, un bilan nutritionnel et un test d'effort et 1 en juin avec examen clinique et test d'effort de contrôle).

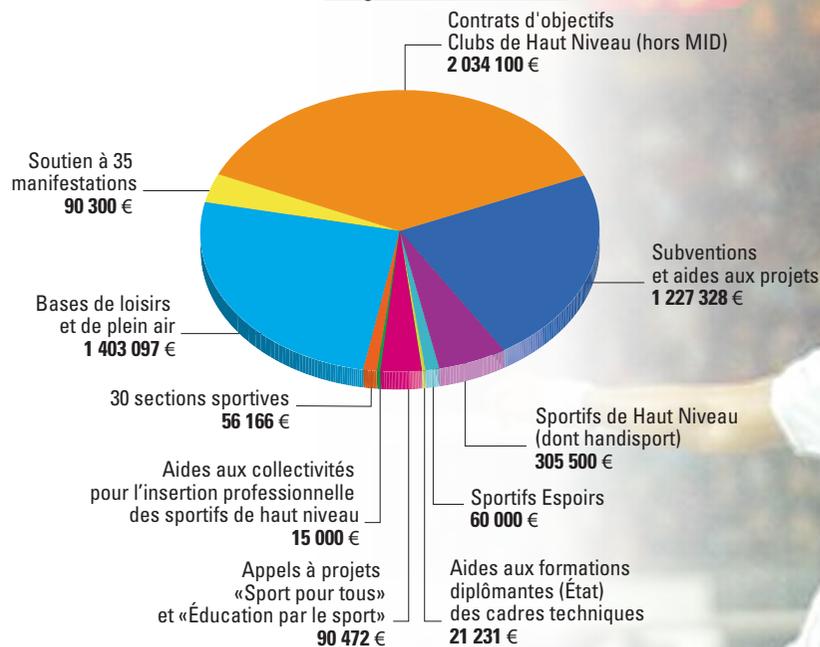


### Partenariat avec le Football Club féminin de Juvisy

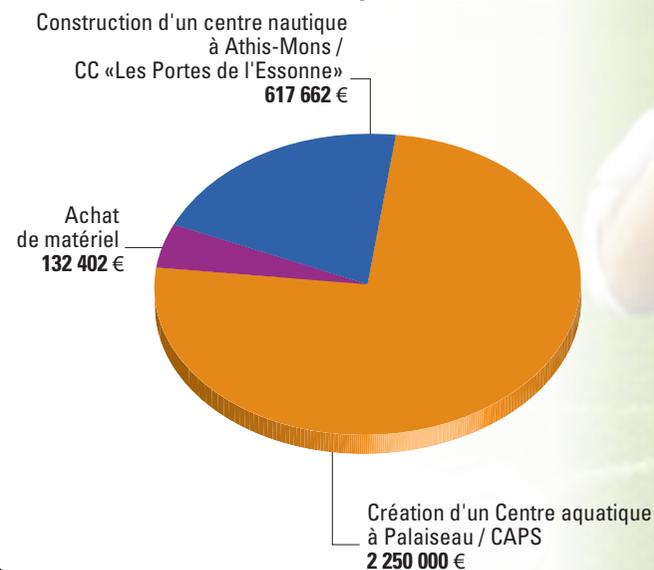


L'année 2013 a vu la mise en place d'une convention pluriannuelle entre le conseil Général et le Football Club féminin de Juvisy qui devient Club résident et bénéficie de locaux permanents aménagés spécialement au sein du stade (vestiaires et locaux administratifs). Le 17 Novembre, en ouverture du match JUVISY contre GUINGAMP, la convention de mise à disposition a été signée et les locaux inaugurés par le Président du Conseil général, Jérôme GUEDJ, en présence du Président de la Fédération Française de Football, Monsieur Noel LE GRAET. Depuis cette date le Club de Juvisy s'entraîne quotidiennement et joue toutes les grandes rencontres en partenariat avec le Conseil général au Stade Robert Bobin.

### Budget de fonctionnement



### Budget d'investissement



**Soutien aux acteurs sportifs départementaux**  
Le soutien départemental global accordé aux comités sportifs départementaux pour l'année 2013 s'élève à **1 273 508 €**

# Un territoire durable et solidaire

## Agenda 21 : le cadre de la 3<sup>e</sup> étape



Présenté aux partenaires de l'Agenda 21 le 9 décembre, les principes suivants ont été validés :

- **Une démarche plus concrète** : l'équipe de la Délégation au développement durable et solidaire (DDDS) a été renforcée par une chargée de

communication en apprentissage et deux volontaires en service civique pour développer les « Clubs développement durable » dans les collèges de l'Essonne ; **20 Clubs DD** ont été créés.

Des démarches d'éco responsabilité ont été menées **dans les collèges** concernant la restauration scolaire, l'amélioration des bonnes pratiques des agents ; dans les **PMI et MDS** des **actions de sensibilisation des usagers** ont été réalisées ; à l'Assemblée départementale : la production locale d'artisans essonnais a été mise à l'honneur toute l'année, en permettant de faire découvrir des produits du terroir à l'occasion des repas des séances publiques et de privilégier l'approvisionnement par circuit court.

- **Une dimension plus partenariale** reposant sur des acteurs relais chefs de file par la mobilisation de **nouvelles structures du territoire** autour des principes du DDS, dans les réseaux thématiques de l'Agenda 21, par **l'incitation des collectivités territoriales** à tendre vers des démarches DDS, et le **soutien des initiatives des associations** dans ce domaine.

- **Une dynamique interne renforcée**, adossée à des politiques emblématiques, poursuivant une intégration progressive du développement durable et solidaire : **éco responsabilité des agents, amélioration continue des politiques du Conseil général au regard du DDS** se traduisant notamment dans le rapport annuel de développement durable, la notation extra-financière (voir interview de Véronique PERRET).

### 3 axes structurants ont ainsi été définis pour la période 2014-2018

- La **transition énergétique**, avec en particulier un 2<sup>e</sup> Plan Climat Energie partenarial,
- **l'éducation** au développement durable,
- **l'économie sociale et solidaire**.

### Le développement durable en transversalité

Dans un cadre partenarial et transversal, la DDDS a apporté son expertise dans l'élaboration de plusieurs politiques cadres départementales :

- la délibération habitat portée par la DVHC,
- le schéma directeur de l'énergie porté par la DCB,
- le schéma directeur immobilier des collèges piloté par la DIREC.

Par ailleurs, elle a contribué au développement des clauses sociales dans les marchés publics, aux côtés de la DFCP et de la DILEE.

**La mise en lien des partenaires de l'Agenda 21** s'est poursuivie en 2013 grâce à la **refonte du site collaboratif essonne21.fr** qui leur est dédié, à la **newsletter électronique** et à **l'infolettre** mensuelle particulièrement appréciée des partenaires comme le montrent les résultats de l'enquête menée au printemps 2013.

### INTERVIEW de Véronique PERRET, Cheffe de projet à la Délégation de développement durable et solidaire (DDDS).



Je travaille, depuis octobre 2013, à la DDDS et suis, entre autre, en charge de la coordination de la démarche qui doit permettre d'aboutir à la notation extra financière du Conseil général d'ici mi 2014.

Ce projet innovant, initié à la demande du Président du Conseil général, vise à **permettre au Département d'accéder à de nouvelles sources de financements** (les marchés de l'investissement socialement responsable), à valoriser l'engagement de la collectivité en faveur du Développement durable et à s'engager dans une démarche d'amélioration continue. C'est donc un enjeu fort pour toute la collectivité. Ce projet est piloté par la DDDS en raison de sa dimension transversale et des thématiques en lien avec le « développement durable » qu'il couvre (l'environnement, la responsabilité sociale, sociétale, la gouvernance...).

L'objectif est de faire évaluer par une agence de notation, VIGEO, leader dans le domaine de la notation extra-financière, la capacité de la collectivité à prendre en compte les enjeux de développement durable dans ses politiques publiques, son organisation et fonctionnement internes.

L'Essonne fait, par ailleurs, partie des tous premiers départements à solliciter cette notation. À partir d'une grille d'analyse développée sur la base de référentiels et standards internationaux, par l'agence de notation, les politiques, les systèmes managériaux et la gouvernance de la collectivité sont questionnés sur leur **niveau d'intégration des enjeux du développement durable**. Cette grille couvre 6 domaines (environnement, développement territorial et solidarités, commande publique, droits humains, ressources humaines, gouvernance) et se décline en 32 critères et 186 principes

d'actions. Le Conseil général est ainsi évalué sur des thématiques aussi variées que la valorisation des espaces naturels et de la biodiversité, la cohésion sociale, le développement solidaire et la réduction des inégalités, la non-discrimination et la promotion de l'égalité des chances, la promotion du dialogue social, la promotion de la démocratie participative... Pour chaque critère, l'analyse porte sur la pertinence des politiques menées, la cohérence du déploiement des moyens, des processus et les résultats obtenus.

Le projet mobilise l'ensemble des directions du Conseil général car, bien sûr, toutes contribuent à décliner les finalités du développement durable dans leurs politiques et missions.

Le remplissage de la grille d'analyse s'est ainsi effectué au travers de nombreux échanges avec chacune d'elle afin de présenter la démarche, ses finalités, les modalités de renseignement de l'outil. Une réunion plénière avec l'agence de notation et les directions a par ailleurs été organisée pour présenter le projet et répondre aux interrogations de chacun. J'ai par la suite mené une phase importante d'analyse et de consolidation des données avec les directions. La grille ainsi complétée sera transmise à Vigéo après validation par le Comité de pilotage et par la Direction générale.

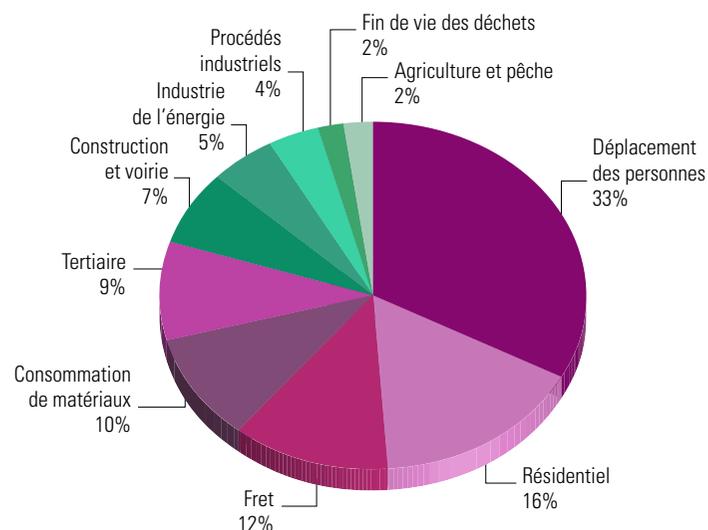
Au terme du processus, le profil complet (sous la forme d'un rapport détaillé) présentera la performance de la collectivité et une note sur 100 lui sera attribuée.

Outre la possibilité de situer le Département par rapport à d'autres collectivités comparables en France et en Europe, cette note permettra de communiquer auprès d'acteurs intervenant sur les marchés obligataires de l'ISR et d'obtenir des financements pour des projets du Conseil général qui répondront aux enjeux du développement durable et feront l'objet d'un reporting régulier auprès des investisseurs.

Cette démarche de notation sera amenée à se renouveler. Elle permettra ainsi d'inscrire la collectivité dans une démarche d'amélioration continue d'intégration et de prise en compte du développement durable dans ses politiques et pratiques. ■

# Un territoire durable et solidaire

Répartition des émissions de CO<sup>2</sup> du territoire essonnien



## Accompagnement des porteurs de projet dans la mise en œuvre du référentiel « Construire et subventionner durable »



Grâce au financement du programme européen LIFE+ pour le projet CLIMATE, des outils (pré-diagnostic, tableau chiffré, bilan d'opération) validés en décembre 2012 ont été mis à disposition des porteurs de projets.

## Animation du Plan Climat Énergie Territorial

Elle s'est poursuivie en 2013, avec notamment le pilotage du projet CLIMATE, financé par le programme européen LIFE+ à hauteur de 783 902 € pour la période 2010-2014.

**Le rapport d'avancement a été rédigé en septembre 2013** détaillant les résultats des 12 projets du programme CLIMATE. **Le projet de comptabilité carbone**, dénommée désormais « **Alliance Carbone** », a commencé sa mise en œuvre fin 2013 sur de nouveaux sites pilotes. **L'actualisation du Bilan Carbone Patrimoine Services et Territoire** de l'Essonne permettra de construire le 2<sup>e</sup> Plan Climat énergie partenarial de l'Essonne.

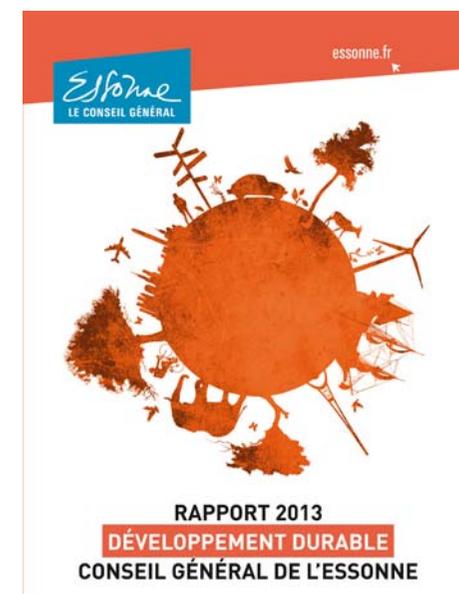
## Rapport annuel de développement durable

Le 3<sup>e</sup> rapport DD, présenté en Assemblée départementale en décembre, se veut plus communicant de manière à rendre plus visible l'action départementale en matière de

## 4 réseaux particulièrement dynamiques en 2013

- **Réseau « Climat »**, animé par la DDDS en partenariat avec l'ADEME, l'ARENE, la CCIE et les services de l'État : réuni les 28 mars, 11 juin et 14 novembre, pour aborder les questions de mobilisation des acteurs dans les Plans climats, les enjeux d'adaptation du territoire aux changements climatiques et les objectifs de la transition énergétique.
- **Forum « éducation au développement durable »** : organisé par l'Inspection académique le 27 mars en partenariat avec le Conseil général. Il a réuni l'ensemble des établissements scolaires menant des projets pédagogiques de développement durable ainsi que leurs partenaires.
- **Réseau « route durable »** piloté par la Direction des déplacements avec la participation de la DDDS et réunissant les acteurs signataires de la convention d'engagement volontaire pour des infrastructures routières durables élargie en 2013 à l'Union des Maires de l'Essonne.
- **Comité partenarial ESS** : animé par la DDDS en lien avec la DDER et la DILEE ; il réunit une trentaine d'acteurs essonnien de l'Économie sociale et solidaire. Il s'est notamment mobilisé dans le cadre du Prix de l'Innovation sociale remis le 29 novembre 2013.

développement durable auprès du grand public. Il présente les projets phares de développement durable pour l'année 2013 et met à jour le tableau de bord d'indicateurs chiffrés présentant des données portant à la fois sur le territoire de l'Essonne (biodiversité, pauvreté...) et sur le fonctionnement interne de l'administration (consommations énergétiques, déchets, égalité femme-homme...).



# Un territoire durable et solidaire

## Préparation de la transition énergétique

Le **Schéma directeur de l'énergie (SDE)** a été **finalisé** en décembre en vue d'une adoption par l'Assemblée départementale en janvier 2014, après un important travail transversal de la Direction de la construction des bâtiments (DCB) principalement avec la Direction de l'éducation et des collèges (DIREC) et la Direction de l'environnement (DENV). Voir interview de Samantha ROBINO.

La logique du SDE qui se décline en 12 actions à réaliser en 3 phases jusqu'en 2030 repose sur :

- l'étude de l'ensemble des facteurs qui influent, au niveau du patrimoine immobilier, sur les consommations et dépenses liées à l'énergie et sur les émissions de gaz à effet de serre,
- le recensement des économies et optimisations possibles,
- la définition des actions permettant de les réaliser.

En 2013, **le volet « performance énergétique » a été intégré dans un certain nombre d'opérations** de rénovation : collège Olivier de Serres à Viry-Chatillon, Actiburo, MDS Arpajon... Le Conseil général a la possibilité de déployer des outils à l'échelle des 100 collèges qui permettent des optimisations financières, une garantie de qualité égale pour les établissements. Il envisage de développer la mutualisation de prestations et d'achats de fournitures, en proposant aux collèges la mise en place de marchés transversaux (achat du gaz, de l'électricité, contrat d'exploitation chauffage, achat des denrées...).

Fin 2013, 85 collèges sur les 88 fonctionnant au gaz ont adhéré au groupement de commande de gaz naturel du SIGEIF (Syndicat intercommunal du gaz et

de l'électricité d'Ile de France) auquel adhère déjà le Conseil général. Voir interview de Cyril LESPAYANDEL dans la thématique « créer les conditions de réussite pour tous ».

L'opération de mutualisation a été bien vécue par les collèges. Des économies d'échelle significatives sur l'achat du gaz seront de l'ordre de 20%, soit environ 400 000 € et seront répercutées sur la dotation de fonctionnement attribuée aux collèges. L'adhésion permettra également d'éviter aux gestionnaires de passer des marchés dans le contexte de libéralisation de l'énergie (sortie des tarifs réglementés) en 2015.



Un **dispositif expérimental de suivi de la consommation énergétique du bâtiment Centre-Évry** a été installé le 8 mars 2013 dans le cadre du projet CLIMATE, il comprend :

- le suivi électrique du bâtiment au moyen du tableau général basse tension (TGBT),
- une mesure de la température d'entrée et de sortie des réseaux de chaleur secondaires,
- le suivi de l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Il a permis de révéler, l'été 2013, un dysfonctionnement de la régulation des équipements thermiques et frigorifiques réglé par l'intervention de la DCB et du prestataire de maintenance. L'analyse des factures d'électricité met en avant une économie financière de 600 € sur 2 mois.

## INTERVIEW de Samantha ROBINO, Cheffe de projet du service « programmation » de la Direction de la construction des bâtiments (DCB)



2013 fut axé sur la finalisation de l'élaboration du schéma directeur d'énergie (SDE) du patrimoine bâti départemental. Ce schéma s'inscrit dans les objectifs fixés par les lois Grenelle I et II à savoir **réduire la consommation énergétique des bâtiments existants, les émissions des gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables.**

L'essentiel du travail, en 2013, a consisté à mettre en synergie toutes les forces d'analyse et de proposition en interne et aussi avec des partenaires extérieurs pour la réalisation d'études autour de ces objectifs. Ainsi un comité technique s'est-il réuni plusieurs fois avec les représentants des Élus, de la Direction générale, des directions impactées : DENV, DIREC, DDDS, DAJD et DFCP et des personnalités qualifiées extérieures ; j'ai, en tant que pilote du projet, mis en place des groupes de travail par Direction. Deux Comités de pilotage, l'un composé d'élus et l'autre des DGA se sont réunis plusieurs fois pour arbitrer les propositions présentées.

Si l'évidence des intérêts communs et particuliers à chaque direction n'était pas donnée au départ, la dynamique collective s'est bien réalisée au fil du temps. L'ensemble des facteurs qui influent sur la consommation énergétique ou la dépense associée a été étudié. Les composantes du schéma ont ainsi pu être mises en place pour déboucher sur un plan pluriannuel en 5 objectifs, 12 actions et 3 phases jusqu'à 2030. Le schéma finalisé en décembre a pu être adopté par l'Assemblée départementale le 27 janvier 2014.

En 2013, **des avancées tangibles ont été effectuées du fait de mesures prises induisant des économies d'énergie** ou de dépenses associées :

- L'adhésion au groupement de commande d'achat de gaz naturel du Syndicat Intercommunal de gaz et électricité d'Ile-de-France (SIGEIF) du Département et de 85 collèges à compter de l'appel d'offres 2014-2016 : l'actuel appel d'offres 2012-2014 a permis une économie de 25% à ses adhérents.

- Le bénéfice pour les bâtiments, hors collèges, d'une électricité 100% verte (produite à partir d'énergies renouvelables) pour les tarifs dits bleus de puissance < 36 kVa, via le SIPPPEC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication) auquel le Département a adhéré le 21 juin 2010 : gain réel de 4.6% TTC avec DIRECT ÉNERGIE par rapport aux tarifs réglementés.

- La notification en juillet 2013 d'un nouveau marché d'exploitation-maintenance « Chauffage Ventilation Climatisation » pour les bâtiments hors collèges, auprès d>IDEX avec intérêt aux économies d'énergie sur les sites les plus énergivores.

- Des expérimentations ont été lancées au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment France Essonne avec installation de compteurs pour quantifier les gains réels : pose de double interrupteurs pour zoner l'éclairage sur une partie d'un bureau, suppression d'un luminaire sur deux dans les couloirs, pose de détecteurs de présence dans les WC et installations de systèmes hydro-économiques sur les chasses d'eau, d'aérateurs sur les robinets d'eau (économie réalisée sur la consommation d'eau : 12%).

- Lors de toute opération de construction en cours, sont systématiquement intégrés :

- > un volet énergétique en faveur des énergies renouvelables ; c'est l'exemple de la réhabilitation du collège Marie Curie à Étampes (pré-études sur la géothermie) ;
- > une mission complémentaire de suivi en phase exploitation par la maîtrise d'œuvre pendant 2 ans après la livraison ;
- > la remise d'un carnet d'entretien du bâtiment et d'un guide d'utilisation sur les bonnes pratiques énergétiques : exemple du parc naturel régional de Milly-la-Forêt.

À la réception des constructions, des tests complémentaires d'étanchéité à l'air et de thermographie sont effectués. À cet effet, dès le démarrage du chantier, des formations des conducteurs de travaux et des ouvriers sont prises en charge par le Département pour assurer une parfaite qualité de mise en œuvre des menuiseries, isolation, ascenseur... ■

# Un territoire durable et solidaire

## Le lancement du « guichet de rénovation énergétique »

Ce projet national vise à accompagner les publics dans les travaux de rénovation énergétique. Sa réalisation a été confiée conjointement à l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et l'ANAH (Agence nationale de l'habitat).



Le « guichet unique » s'est matérialisé par la mise en service, d'une part, d'une plateforme web nationale : renovation-info-service.gouv.fr, d'autre part d'un n° de téléphone unique avec une campagne médiatique à l'automne : « j'économise, j'éco-rénove ».



En sa qualité d'espace info énergie de l'ADEME, « Essonne info énergie » de la **Maison départementale de l'habitat (MDH)** participe à ce projet national en étant un « **point rénovation info service** » (lieu de conseil et ressources).

## Une plateforme partenariale de la rénovation énergétique de l'habitat à la MDH

Créée par le Conseil général, en partenariat avec la Fédération française du bâtiment de l'Essonne, pour aller plus loin et répondre à un triple défi :

- massifier les travaux de rénovation du cadre bâti en Essonne afin de respecter les engagements pris par la France de réduire, d'ici 2020, de 20 % les consommations d'énergie et, d'ici 2050, de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre ;
- sortir de la crise le secteur du bâtiment et sauver des emplois en Essonne ;

- prévenir les situations de précarité énergétique en limitant les dépenses énergétiques des ménages.

Le choix d'une gouvernance collégiale s'est naturellement présenté ; le Comité de pilotage, instance stratégique de la plateforme, a été installé officiellement le 06/11/2013. Il réunit avec le Conseil général une quinzaine de partenaires institutionnels, répartis en 5 collèges : 3 collectivités locales et groupement de communes en Essonne, 3 fédérations des entreprises et artisans, 2 chambres consulaires, 6 associations, 1 organisme public régional, auxquels se sont associés la Direction départementale des territoires (DDT) 91, l'ANAH, l'ADEME Île-de-France et le Conseil régional Île-de-France.

Lors de son installation, le comité de pilotage a acté le principe d'une charte d'engagements qui sera signée début 2014 par ses membres et la mise en place d'ateliers thématiques (solutions de travaux, offres financières, qualité, formation et qualification, plateforme web) afin de proposer un nouveau service public aux Essonnais qui souhaitent s'engager dans des travaux de rénovation de leur habitat, opérationnel dès septembre 2014.

**Ressources renouvelables :** une mise à jour du diagnostic territorial sur le potentiel essonnien a été réalisée par la Direction de l'environnement (DENV) afin de préparer la future politique stratégique départementale de transition énergétique et valorisation des énergies renouvelables.

La DCB a participé au séminaire qui a rassemblé les cadres des 3 directions de la DGAEE (équipement et environnement) le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Chamarande sur le thème : « la transition énergétique ». Elle a animé l'atelier « énergie et politique bâtiminaire ».

## Éducation au développement durable

### La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des collèges et le compostage des biodéchets

Dans le cadre de la politique départementale de prévention des déchets issue du diagnostic de gestion des déchets des services et collèges du Département, des actions de réduction des déchets auprès des collèges, identifiés comme producteurs de 70 % des déchets, ont été mises en place.

Le service cadre de vie de la DENV, en étroite collaboration avec le service restauration scolaire de la DIREC, a initié un accompagnement des collèges pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et pour le compostage in situ des biodéchets (restes de repas et déchets verts). Un diagnostic complet de la situation de 5 collèges pilotes et de la crèche départementale en matière de biodéchets a été réalisé et le déploiement du compostage dans les collèges du département a été organisé avec l'aide d'un service civique. (Voir interview d'Arnaud ANTIFORA, page suivante).



### Exposition consacrée aux logements sociaux durables exemplaires en Essonne

Inaugurée le 06/12/2013 après la tenue d'un « rendez-vous du logement social durable » consacré à la rénovation énergétique avec visite d'opérations en cours de chantier à Sainte-Geneviève-des-Bois.

### Actions visant à lutter contre la précarité énergétique

Organisation de séances de sensibilisation au sein même de MDS en direction des travailleurs sociaux sur le thème de « l'énergie et du confort dans le logement, des conseils et des outils pour vos pratiques » ; création d'une formation à destination des gardien-nes d'immeubles du parc social grâce à un partenariat avec l'AORIF (association régionale des bailleurs sociaux) et la collaboration de l'association SoliCités. Une première sensibilisation d'une vingtaine de gardiens s'est déroulée le 17/12 dernier dans la matériauthèque de la MDH.

**Le fonds en ouvrages et maquettes de la matériauthèque écologique a été enrichi :** plus d'une centaine de nouveaux ouvrages et deux nouvelles maquettes, l'une

présentant le système du mur trombe, la seconde, à caractère numérique, mettant en scène l'enveloppe du bâti et sa réaction au soleil, à l'humidité...

### Actions nouvelles de sensibilisation des collégiens sur les éco-matériaux, l'architecture bioclimatique et les énergies renouvelables

- Ateliers assurés en partie par deux jeunes volontaires en service civique.



Remise d'un prix à trois professeurs pour leur implication dans l'organisation de ces ateliers (prix décerné le 21/06 en présence d'élus)

- Accueil à la MDH pendant une semaine de l'artisan messager de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) pour sensibiliser les collégiens aux métiers du bâtiment.
- Sensibilisation de professeurs à l'éco-construction, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale, dans notre espace matériauthèque avec ateliers pratiques (enduits terre et staff).
- La MDH a aussi tissé un **nouveau partenariat avec le CFA de Brétigny-sur-Orge** en accueillant à la MDH deux apprentis (distingués par des prix de meilleurs apprentis de la région et de France) pour une démonstration du métier de staffeur ornemaniste et leur professeur émérite pour diverses animations.
- **Animations autour du jardin écologique :** le jardin de l'Écoute-s'il-pleut, qui entoure la MDH, la MDS et le Centre départemental de prévention et de santé (CDPS) d'Évry, a fait peau neuve et compte désormais 7 îlots de cultures et deux tables à jardiner destinés à des animations avec les enfants ou des personnes en situation de handicap, comme ce fut le cas en mai.

# Un territoire durable et solidaire

**INTERVIEW** d'Arnaud ANTIFORA,  
Conseiller en gestion des déchets  
au Service cadre de vie à la Direction  
de l'environnement (DENV).



2013 fut l'année  
du lancement de  
l'opération « moins de  
biodéchets dans les  
collèges ».

Cette opération que je pilote avec ma collègue Muriel NATTERO en collaboration avec les services « restauration scolaire » et « vie éducative et scolaire » de la DIREC s'inscrit dans le cadre de la politique départementale de réduction des déchets réorientée par délibération du 19.11.2012 pour la période 2013-2017. Les objectifs ont été fixés par les lois grenelle 1 et 2 : réduire les ordures ménagères et assimilées (OMA) de 7% en 5 ans.

70% des déchets du CG 91 proviennent des collèges dont 60% sont des déchets ménagers. Sur ces 60%, **43%** relèvent du **gaspillage alimentaire** soit environ 8 tonnes par an et par collège que le Département souhaite réduire significativement.

Cinq collèges ont été sélectionnés en fonction de leur motivation pour les questions d'environnement, du volume important de leurs déchets de

restauration scolaire ou / et d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets particulièrement élevée.

Quatre ont été volontaires pour co-construire un projet de **réduction des déchets alimentaires** et de **compostage**.

Une équipe projet par collège a été constituée composée des principaux, gestionnaires, agents des cuisines, de maintenance, parents d'élèves, de représentants de la collectivité (commune ou agglomération) ou du syndicat chargé de la collecte des déchets ménagers et d'une personne recrutée par le Conseil général dans le cadre du service civique.



Un diagnostic de production des biodéchets par collège pilote a été réalisé sur place ; la nourriture et les emballages jetés ont été pesés par catégorie pendant 2 semaines (voir photo des fraises). L'avis des élèves sur la restauration du collège a aussi été recueilli au moyen d'un questionnaire.

À l'appui des analyses de ces deux sources d'informations, des actions ont pu être menées comme les aménagements des repas, une adaptation des quantités (ex. : diminuer le grammage du pain quand le repas contient suffisamment de féculents : pommes de terre, pâtes, riz ; le situer en fin de chaîne plutôt qu'en début etc. . . ), l'installation, fin décembre, de tables de tri sélectif des déchets compostables avant, pendant et après le service pour les fruits et crudités (à partir de 2014, les légumes, pâtes, riz s'y ajouteront) dans trois des collèges sélectionnés. Pour ce faire, les élèves ont reçu une initiation au tri des déchets de leur plateau ; ils effectuent ainsi, quotidiennement, ces éco-gestes. Des clubs « environnement » se créent dans certains collèges. Des enseignants s'ouvrent à ces questions.



Les déchets ainsi récupérés à chaque fin de service sont compostés par les agents techniques des collèges qui se chargent de la structure du compost ; ils ajoutent des feuilles provenant des espaces verts de l'établissement aux fruits et crudités pour apporter de la matière sèche afin que le compost soit équilibré et sans odeur.

Parallèlement le Conseil général encourage les collectivités et syndicats ayant en charge la collecte des déchets à la mise en place de sites de compostage dans les collèges pour accélérer son déploiement et cela grâce à une politique de subvention de ces projets.

**L'enjeu** est important : une **économie significative** pour les collèges (baisse du coût de gestion des déchets) qui leur permettra d'acheter des aliments de meilleure qualité, faire des transferts sur d'autres postes budgétaires et la **sensibilisation des collégiens au respect de l'environnement**. Ces expériences que je suis au fil du temps jusqu'à ce que l'établissement devienne autonome seront progressivement étendues à tous les collèges intéressés. ■



Une bouteille géante construite avec des bouteilles recyclées par l'association « la débrouille et compagnie »

# Un territoire durable et solidaire

## L'économie sociale et solidaire

### 3<sup>e</sup> édition des rencontres franco-brésiliennes « Déchets et Citoyenneté » en partenariat avec la Fondation France-Libertés

La 3<sup>e</sup> édition des rencontres franco-brésiliennes « Déchets et Citoyenneté » ont eu lieu du 30 mai au 6 juin 2013 pour la première fois en Essonne. Le programme reposait sur l'accueil d'une délégation de ramasseurs brésiliens des déchets et était centré, pour cette troisième édition, sur la **question du rôle de l'économie sociale et solidaire dans la prévention et la gestion des déchets.**

### Lancement du 1<sup>er</sup> appel à manifestation d'intérêt « innovation sociale »

Sur une idée originale du Comité partenarial des acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire) en Essonne, le Conseil général a créé en 2013 le Prix de l'Innovation Sociale en Essonne, doté d'un montant global de 25 000 € et d'un accompagnement renforcé pour une sélection de projets. Ce prix a pour objectif de faire émerger des projets économiques innovants socialement et ancrés territorialement. Après un appel à manifestation d'intérêt lancé en avril, 35 candidatures ont présenté des projets. 10 ont été retenus et chacun a pu bénéficier d'un accompagnement renforcé pendant 6 mois par 2 des 6 membres du collectif d'accompagnement, composé de structures partenaires spécialisées dans la création d'activités (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, Agence pour l'Économie en Essonne, Essonne Active, RubanCoop, Esscoop et l'Incubateur social). Les 10 finalistes ont également pu bénéficier de 3 ateliers

collectifs qui ont permis d'approfondir certains sujets et de les préparer au jury qui s'est tenu le 23 octobre. 3 des 10 projets présentés ont été primés : **L'Atelier Moïno 91**, atelier de réinsertion pour transformer le pain jeté en produit alimentaire pour animaux, qui a reçu un prix de 15 000 € ; **Via-Sapiens**, comparateur d'offres de tourisme durable sur internet, a reçu un prix de 5 000 € et **Troctagarde, plateforme internet** qui met en lien des parents d'une même école pour échanger les gardes (occasionnelles) de leurs enfants a été récompensé par un prix de 5 000 €.

### Plate-forme SEMARDEL/NOVAGREEN

Dans le cadre de la mobilisation des atouts du Département pour le faire profiter de la « croissance verte », une importante étude d'avant projet a

été réalisée en 2013 dans le but de mettre en place sur le site SEMARDEL de Vert-le-Grand une plateforme d'innovation technologique dans toutes les filières de **valorisation des déchets**. La Direction de l'environnement forte de son expertise sur les gisements et traitements des déchets a accompagné cette étude, confiée à un prestataire en participant notamment aux comités de pilotage et réunions avec la SEMARDEL.

L'aide dégressive pour le fonctionnement des structures de réemploi (recycleries) dans le département a été mise en place.

Trois structures ont bénéficié de l'aide en fonctionnement :

- la « Recyclerie des Portes de l'Essonne » (3<sup>e</sup> année),
- la « Recyclerie du Gâtinais » (2<sup>e</sup> année),
- la « recyclerie de Ris Orangis » (1<sup>re</sup> année).

# Un territoire durable et solidaire

## Politique de la ville : la cohésion sociale

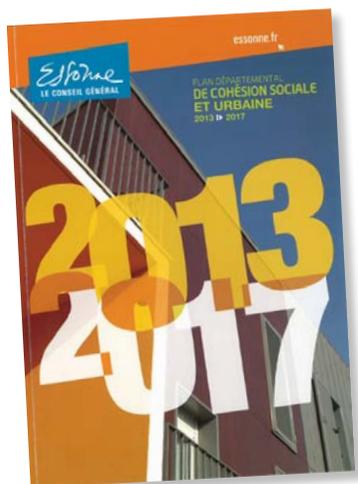
Dans le prolongement logique des diagnostics territoriaux démarrés en 2012, portant sur l'analyse des territoires, une **étude** a été initiée sur **l'activité des MDS à l'échelle infra communale**.

L'ensemble des **ménages** reçus ces deux dernières années a pu être **géolocalisé et cartographié** à l'échelle des quartiers à partir d'une extraction du logiciel ATMS (action territoriale médico-social). Ce premier travail doit être prolongé par la suite et s'étendre à l'ensemble des politiques de droits communs, pour répondre au besoin d'évaluation de notre action sur les quartiers prioritaires.

## La signature des premiers contrats de cohésion sociale

La géographie prioritaire retenue par le plan départemental de cohésion sociale et urbaine (CSU) de juillet 2012 est celle des quartiers labellisés ANRU qui font l'objet d'une rénovation urbaine. En 2013, 2 collectivités ont signé des contrats CSU pour des

opérations d'investissement au bénéfice des habitants des quartiers ANRU de leur territoire.



## Logement social

### Nouvelles orientations pour une politique du logement plus solidaire et mieux ciblée sur les publics prioritaires

Le 28 novembre, l'Assemblée départementale a adopté un programme de 35 actions correspondant à ses nouvelles orientations en matière de politique départementale d'habitat - logement pour la période 2013-2017. Ce programme a été élaboré dans le cadre d'une importante concertation avec les acteurs du logement et notamment les établissements de coopération intercommunale (EPCI) essonniers, dans un souci d'articulation avec leurs programmes locaux de l'habitat (PLH). Le programme se donne comme grand objectif de conjuguer les actions en faveur de la production et la réhabilitation de logements sociaux ou privés avec une logique d'accompagnement des acteurs-publics et privés, professionnels et usagers : les personnes cumulant des difficultés économique et sociale, les femmes victimes de violences, les jeunes, les personnes âgées, à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, les gens du voyage, les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Mixité sociale des villes et des quartiers et répartition équilibrée de l'offre de logements sociaux à l'échelle intercommunale et départementale sont recherchées.

### Une offre de logements répondant aux besoins des ménages cumulant des difficultés d'insertion

En articulation avec la mission de prospection (MOUS PLA-I associatif et habitat adapté) confiée à plusieurs opérateurs associatifs (« Habitat et Humanisme Île-de-France », « SNL Essonne », « Monde en Marge Monde en Marche » à Longpont-sur-Orge), le Conseil général a financé **57 logements sociaux** d'insertion permettant d'accompagner les

publics les plus fragiles : sans domicile ou expulsés, sortant de structures d'hébergement ou d'hôtels. Ces logements, réalisés, notamment, sous forme d'opérations d'acquisition-amélioration de petite taille, sont bien insérés dans le tissu urbain existant et localisés à proximité des services et des transports en commun (centres-bourgs). Pour des personnes ayant besoin d'un logement temporaire, le Conseil général a soutenu la **transformation de deux foyers en résidence sociale à Massy et Viry Chatillon représentant 439 logements sociaux**.

### Une contrepartie en faveur des logements pour les jeunes

Depuis l'année 2007, le Conseil général conditionne ses aides aux bailleurs sociaux à la réalisation d'une offre de logements adaptée et réservée aux jeunes de moins de 30 ans leur permettant ainsi d'accéder à un premier logement autonome (studio avec kitchenette et équipé à minima). Dans le cadre de la contribution à l'effort national pour le logement, **22 logements jeunes** ont ainsi été créés (principe de réaliser 5% de logements jeunes pour toute opération mixte supérieure à 15 logements). Le Conseil général a aussi financé une **résidence sociale** à Juvisy-sur-Orge (**91 logements foyer**) dédiée à **l'accueil temporaire des jeunes** (de 16 à 25 ans) en insertion sociale et professionnelle.

### Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées

Le Département s'est engagé à créer 500 logements, sur la période 2013-2017, adaptés au vieillissement (accessibilité, mode de gardiennage, proximité de services...) afin de privilégier, dans une logique de prévention et de développement de solutions innovantes, le maintien à domicile des personnes dépendantes. Dans ce contexte, le Conseil général a soutenu la **création de deux résidences** pour

personnes âgées à Savigny-sur-Orge et à Bruyères-le-Châtel (110 logements foyer au total relevant du schéma en faveur des personnes âgées) et la **réhabilitation de trois autres structures** à Brunoy, Massy et Sainte-Geneviève-des-Bois (218 logements foyer au total), soit un financement de **328 logements au total**.

Dans un **projet expérimental**, un programme de **94 logements PLUS-PLA-I** autonomes pour personnes âgées (avec une adaptation des logements et des modes de gardiennage) a été financé dans le centre urbain d'Évry. Afin de répondre aux besoins de logements des personnes confrontées à un handicap psychique, le Département a soutenu la création de **deux résidences accueil** : une opération de 10 logements à Orsay (opérateur-gestionnaire : Les Amis de l'Atelier) et une autre de 21 logements à Pussay (opérateur Prologues, gestionnaire ALVE) soit **31 logements supplémentaires**.

## CHIFFRES CLÉS

### Politique de la ville :

- > **470** dossiers au titre de l'appel à projet politique de la ville conjoint avec l'État et la CAF,
- > **56** dossiers CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) « Ville Vie Vacances », en partenariat avec l'État et la CAF,
- > **289** dossiers ont été financés pour un montant global de **1 250 000 €**

### Une contribution conséquente à l'effort national pour le logement social :

- Opérations HQE dans le respect de la charte « Construire et subventionner durable » :
- Subventions d'investissement : **12 478 336 €** en faveur des bailleurs sociaux et des opérateurs associatifs,
- > Création de **1 467** logements sociaux dont 593 (financements PLUS et PLA-I) inscrits dans un programme de rénovation urbaine (PRU),
- > Réhabilitation de **1 037** autres logements sociaux dont 819 inscrits dans un PRU,
- > Opérations (créations et réhabilitations) PRU : **12** quartiers, **14** villes concernées, **> 10** communes SRU concernées.

# Un territoire durable et solidaire

## Soutien aux logements des parcs privés

- **Deux copropriétés en difficulté** faisant l'objet d'un plan de sauvegarde ou d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) d'un nombre total de 705 logements ont été subventionnées à hauteur de 124 802 € pour des travaux de mise aux normes et d'accessibilités dans les parties communes. Les aides du Conseil général représentent 17% du montant total des travaux.
- **346 ménages en (co-) propriété à revenus modestes ou très modestes** (selon les plafonds de ressources ANAH 2012) ont reçu une aide départementale via le FDAAH (Fonds départemental d'amélioration et d'adaptation de l'habitat) ; celui-ci soutient les travaux d'amélioration de l'habitat (performance énergétique permettant une maîtrise des charges notamment) voire d'adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie ; le montant total de l'aide départementale est de 393 351 € ce qui représente en moyenne 9,7% du montant total des travaux (10 040 € par dossier).

## Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD)

En tant que copilote avec l'État du Plan pour la période 2010-2014, le Conseil général a porté plusieurs actions en faveur du logement des personnes et familles cumulant des difficultés d'insertion économique et sociale.

## Relogement

à la demande de l'AORIF 91, Union sociale pour l'habitat en Essonne, un comité technique de l'ACD 91 (Accord collectif départemental) s'est tenu le 8 octobre, les bailleurs sociaux ayant alerté le Préfet délégué à l'égalité des chances sur leurs difficultés à

réaliser leur objectif 2013 pour reloger des ménages dans le cadre de ce dispositif. Ainsi, début octobre, 444 relogements avaient au total été effectués au titre de l'ACD sur l'objectif de 900 relogements soit 49%. Le Préfet délégué à l'égalité des chances et le Vice Président du Conseil général ont, pendant la séance, pointé les efforts apportés par tous pour réaliser ces relogements malgré tout plus nombreux que l'année passée à la même période. Les bailleurs ont pu exposer leurs difficultés, et des propositions ont été faites pour améliorer la situation.

## Prévenir et lutter contre les expulsions locatives

La Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) de l'Essonne s'est réunie à deux reprises en 2013 (5 avril et 18 octobre) pour faire le bilan des expulsions, analyser le phénomène sur le plan départemental, orienter les axes de travail de prévention et valider de nombreuses actions mises en œuvre par les partenaires membres du comité technique de suivi CCAPEX. Le nombre de ménages suivis en ASLL Maintien (financement du FSL 91) est quasiment 5 fois plus élevé qu'en 2009 et les diagnostics préalables pour évaluer l'opportunité d'une mesure sont désormais possibles.

Le premier bilan annuel de l'expérimentation menée sur les communes de Ris Orangis et Courcouronnes et qui vise à aller à la rencontre des ménages en assignation à comparaître et ne s'étant pas mobilisés pour l'évaluation sociale de leur situation par la MDS, est très positif puisque 88% d'entre eux ont accepté le contact avec l'association d'insertion par le logement chargée de la démarche. Initiée par la CAF et le FSL 91, une aide financée par le FSL a été proposée à des ménages repérés par la CAF en gros impayés et donc en risque de se trouver (voire de l'être) en procédure d'expulsion locative.

## Poursuite de l'élaboration du guide pratique

Destiné aux professionnels au contact des ménages en difficulté, son élaboration s'est poursuivie toute l'année et a réuni chaque mois des intervenants sociaux. Quasiment finalisé, sa communication, sur le même mode que le recueil « analyse des pratiques institutionnelles » est prévue début 2014. Au fil de l'année, il sera complété et sa réactualisation s'effectuera après validation de la CCAPEX.

## Mise en place du « RÉSEAU CLIL 91 » (Commissions locales d'impayés locatifs)

Il regroupe les CLIL des dix communes les plus touchées par le phénomène des expulsions locatives sur le département (nombres des assignations à comparaître ces deux dernières années trimestriellement) avec les bailleurs publics concernés, les responsables communaux des services logement, les responsables des CCAS, les directrices des MDS.



## INTERVIEW de deux agentes sur la gestion du contingent départemental de logements sociaux au service Habitat de la Direction de la ville, de l'habitat et de la citoyenneté (DVHC).

Qu'est-ce qu'un contingent ?

Le Conseil général attribue des subventions ou garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux s'engageant dans la construction ou la réhabilitation de logements sociaux ; en contrepartie, il dispose de droits de réservations sur un quota de 5 à 15 % de logements par programme. Gestionnaires du contingent de logements sociaux : un métier à plein temps pour deux personnes de l'équipe qui font l'interface notamment entre les assistantes sociales de la DRH d'une part et les bailleurs sociaux du Département d'autre part, pour reloger en priorité les agents du Conseil général éligibles au logement social. Dans le cadre des nouvelles orientations en matière de politique habitat-logement du Conseil général (délibérations du 17 décembre 2012 et du 28 novembre 2013), le contingent départemental est mobilisé également pour le logement de personnes et familles rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à savoir : les personnes cumulant des difficultés économique et sociale, les femmes victimes de violences, les jeunes, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ou les familles logées à l'hôtel dans le cadre de l'aide sociale du Département. En 2013, 105 ménages ont pu bénéficier d'un logement social sur les 304 demandes reçues. Une large majorité des attributions de logements a été effectuée au bénéfice des agent-e-s du Conseil général, les autres bénéficiaires ont été principalement des agent-e-s du SDIS ou des jeunes suivi-e-s par les Missions Locales. Derrière l'aspect administratif de l'instruction se profile très vite la dimension humaine de ce travail. Après le repérage des demandes de logements sociaux éligibles par les services sociaux, le service Habitat a deux mois pour présenter un-e candidat-e à un bailleur, à compter de la notification de la vacance d'un logement. Ce délai peut s'avérer très court pour instruire la demande. En effet, il faut recevoir les personnes candidates, compléter les dossiers, identifier les logements correspondant aux attentes et aux choix des personnes et inscrire les propositions de candidatures aux commissions d'attribution de logements sociaux organisées par les bailleurs sociaux. Les candidat-e-s ont souvent besoin d'être accompagné-e-s dans leur démarche : derrière chaque dossier se trouve une situation singulière, humaine et complexe quelquefois. Considérant que l'obtention d'un logement constitue une condition préalable à l'épanouissement personnel, familial et professionnel, ces deux agentes partagent de facto les peines et les joies des personnes lorsque celles-ci sont enfin attributaires d'un toit. ■

# Un territoire durable et solidaire



## Préserver l'environnement

### Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Conformément aux obligations découlant de la directive européenne du 25 juin 2002, l'Assemblée départementale a approuvé le PPBE, le 24 juin 2013, pour les routes départementales de trafic supérieur à 6 millions de véhicules par an, ainsi que le projet de PPBE pour les routes départementales de trafic supérieur à 3 millions de véhicules par an.

L'approbation de ce deuxième PPBE, après sa mise en consultation, est dans l'attente de la publication de la carte stratégique du bruit par la Préfecture de l'Essonne.

### Commission locale d'information (CLI) des installations nucléaires du Plateau de Saclay

Elle a poursuivi en 2013 son travail de concertation entre les acteurs locaux (associations, élus, syndicats), les exploitants des installations et les organismes nationaux de sûreté nucléaire (ASN, IRSN, ...). À ce titre elle a émis un avis en mars 2013 dans le cadre de la consultation publique nécessaire à la validation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) CEA Saclay / CIS Bio International.

Le 06 novembre 2013, suite à une sollicitation du CEA de Saclay, la CLI a organisé une rencontre avec une délégation japonaise, originaire de la commune de Genkai, désireuse d'échanger sur la transparence des activités nucléaires en France. La CLI a présenté ses missions et a pu s'informer sur la démarche de sûreté japonaise, notamment sur la perception du risque nucléaire suite à l'accident de Fukushima.

Les représentants de la CLI ont participé à la préparation de l'exercice nucléaire de sécurité civile du 17 décembre 2013, organisé par la Préfecture de l'Essonne. Ils ont contribué aux groupes de travail « Communication » et « Protection des populations » apportant un regard extérieur et une ouverture dans les discussions sur la prise des comprimés d'iode, le rôle des collectivités territoriales (mairies et Conseil général de l'Essonne) ou encore dans la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

La lettre de la CLI n°11, avec un zoom sur l'exercice nucléaire de sécurité civile du 17 décembre 2013, a été distribuée à 70 000 habitants.



# Un territoire durable et solidaire

## La coopération décentralisée en actions

### L'appui au montage de projets de développement durable

44 projets de coopération internationale pour un développement durable des territoires ont fait l'objet d'analyse en termes de méthodologie, d'évaluation, de vie démocratique de la structure, d'intérêt local, de respect des principes du développement durable, de recherche documentaire. Ils ont ensuite été présentés au Comité de suivi des opérations de coopération internationale, puis à la Commission permanente.

### Actions représentatives des politiques publiques et des actions de service public

Le Conseil général, chef de file du réseau de coopération institutionnelle avec les Conseils de Cercle de Douentza, Niéro-du-Sahel et Diéma au Mali, a en 2013 dressé le **bilan** de la mise en œuvre du programme 2010-2012 destiné à appuyer les collectivités territoriales des institutions précitées dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets territoriaux durables :

- le renforcement de la gouvernance locale, de la mutualisation et capitalisation d'expériences et de la mise en réseau entre collectivités : élaboration et mise en œuvre de programmes concertés consacrés à la **promotion de la démocratie locale et des droits humains** (avec le cofinancement de l'Union Européenne-IEDDH) et à la **question de l'eau et de l'assainissement** (avec le cofinancement de l'agence de l'eau Seine-Normandie). Les projets s'inscrivent dans une



logique de développement local et d'amélioration des services publics rendus aux populations. La mise en cohérence territoriale est privilégiée grâce au respect des compétences attribuées à chaque niveau de collectivité locale.

- Amélioration du potentiel fiscal des territoires et de la collecte d'impôts dans les Cercles de Douentza, Niéro-du-Sahel et Diéma : des formations sur la question de la fiscalité ont été mises en place. La fiscalité locale étant en grande partie tributaire des revenus paysans, le programme a développé

des activités de renforcement d'activités agricoles : périmètres maraîchers, projets d'aménagement de zones agricoles dans des bas-fonds (notamment pour la riziculture), formations, études, accompagnement d'aménagements.

Par ailleurs, des activités de renforcement des services publics locaux (sécurité civile, lecture publique, éducation, santé), favorisant les échanges avec des acteurs essonniers (SDIS, Bibliothèque départementale, établissements scolaires) ont été menées.

## DES EVÈNEMENTS MARQUANTS

### Attribution de subventions d'urgence

#### > Le Mali

Depuis 9 mois, les régions nord du Mali étaient occupées par des groupements armés. À cause de la rapide détérioration de la situation sécuritaire de ces régions, les partenaires du secteur sécurité alimentaire avaient réduit leur présence. Des inquiétudes sur la sécurité alimentaire dans le nord étaient donc apparues.

Par ailleurs, des rapports indiquaient que les groupes armés occupaient des écoles et que le conflit faisait des dégâts dans certaines infrastructures scolaires.

Par délibération du 28 janvier 2013, l'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention d'urgence de 50 000 € répartie comme suit :

- 25 000 € à **Médecins sans frontières (MSF)**, ce qui lui a permis de travailler sur 5 aires de santé, et de donner 34 239 consultations. En outre, plus de 10 000 patients relevant des structures du ministère de la santé ont bénéficié de supports de consultation. D'autres populations (difficiles à dénombrer) ont reçu des kits d'urgence destinés à prévenir les éventuels pics de paludisme, de rougeole ou les afflux de blessés.
- 25 000 € à **l'association Koïma**, pour la mise en œuvre de son projet intitulé « Par l'école la paix : un enfant, une trousse » prévoyant 3 volets : soutien à l'éducation des enfants du Nord réfugiés à Bamako, soutien aux enfants scolarisés malgré l'occupation dans le Nord du pays, à Douentza, et à Gao, et appui aux populations du Nord réfugiées dans les pays limitrophes.

Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la Commission permanente a attribué au Conseil de cercle de Douentza une subvention de 50 000 € en investissement et en fonctionnement afin de permettre la tenue des élections nationales sur son territoire.

#### > Philippines

Le typhon Haiyan a ravagé des régions entières des Philippines le 8 novembre 2013. Les estimations des dégâts indiquaient que les enfants étaient les premières victimes : près de 4 millions d'entre eux auraient été affectés par la catastrophe.

Les enfants qui ont survécu à la terrible violence de Haiyan ont besoin d'une aide urgente pour survivre. Par délibération du 28 novembre 2013, l'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 50 000 € à l'UNICEF.

# Un territoire durable et solidaire

- Le renforcement des capacités techniques des collectivités : l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des collectivités maliennes est fortement encouragé afin qu'elles soient de véritables acteurs du développement local. Les aides apportées dans ce sens : appui à la planification, formations d'agents et élus, équipements pour l'accès à des services publics.

Le service public de l'eau est un des premiers secteurs dont la maîtrise d'ouvrage a été transférée aux collectivités territoriales maliennes.

## Préparation et adoption du programme de coopération 2013-2015 entre collectivités françaises et maliennes

Le Conseil général le 4 novembre 2013 a adopté, en réponse à l'appel à projet triennal du Ministère des Affaires étrangères en soutien aux coopérations décentralisées menées en Afrique subsaharienne, le programme 2013-2015 de coopération décentralisée entre collectivités territoriales françaises et maliennes dont les points principaux se résument ainsi :

### Partenariat Conseil général/Conseils des 3 Cercles, socle du programme :

Il s'agit d'équilibrer l'investissement du Département entre les trois territoires et de mieux identifier les retombées en Essonne. Ce partenariat peut servir à mieux expliquer la réalité malienne, les enjeux mais également les interactions à l'œuvre. Il s'agit donc de : **Développer des services publics performants dans les 4 territoires** dans le cadre des compétences partagées entre le Département et les 3 Conseils de cercle.

### Affirmer le rôle des échelons intermédiaires dans la nécessaire construction des articulations avec les échelons supra territoriaux et dans la mobilisation des acteurs du territoire.

L'enjeu est de réaffirmer la légitimité des Départements et des Conseils de cercle comme acteurs du développement de leur territoire par la mise en œuvre d'actions favorisant :

- la visibilité de ces institutions et la lisibilité de leurs missions
- L'efficacité de ces missions.

### INTERVIEW de Nicolas GRANDU, chargé de coopération au Service de la coopération décentralisée à la Direction des sports, de la jeunesse, de la coopération et des associations (DSJCA)



Dans le cadre de la délibération du Conseil général du 4 novembre 2013 fixant les nouvelles orientations de l'action internationale du Département et du programme opérationnel de coopération avec le Mali avalisé par la Commission permanente du même jour, je pilote l'action extérieure du Conseil général de l'Essonne au Mali et plus particulièrement la relation de coopération institutionnelle avec les Conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel. En parallèle, j'accompagne, depuis peu, les porteurs de projets essonnais à travers l'instruction de leurs initiatives à l'internationale. Il m'appartient de mettre en cohérence les objectifs qui régissent ces deux actions départementales.

Suite à la crise politique connue par le Mali, l'engagement départemental a été réaffirmé avec détermination et s'est concrétisé par les délibérations citées pour une période de trois ans.

« Nous continuons à travailler avec les trois cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel malgré cette période de trouble pour nourrir de part et d'autre notre connaissance des territoires et faire progresser nos politiques publiques respectives ».

Pour sceller le renouvellement de son engagement, Le Conseil général de l'Essonne a pris la tête d'une délégation essonnienne composée d'environ 15 partenaires engagés à ses côtés (collectivités locales, comités de jumelage, association) pour une visite de nos partenaires à Bamako du 2 au 11 décembre. Cette mission hautement symbolique a permis de renouer des liens physiques avec les collectivités locales

des 3 cercles. Ce fut également une opportunité pour mener conjointement des réflexions notamment sur l'évolution des lois de décentralisation en France et au Mali et d'en mesurer les conséquences sur le partenariat et sa gouvernance. Les nombreuses rencontres et réunions de travail à la fois politiques et techniques ont permis de relancer la dynamique de coopération dans le cadre du nouveau programme voté en novembre.

Parallèlement, nous avons poursuivi en 2013 notre soutien aux associations essonnaises. L'un des projets phares fut le franchissement d'étapes nouvelles pour les associations constituant le collectif Genre et Développement Essonne-Monde (GEDEM). Ces associations de solidarité internationale présidées par des femmes d'origine malienne, toutes fortement engagées dans la vie publique locale en Essonne ont décidé de mettre en œuvre un projet commun consistant à se former pour avoir une meilleure appréhension des dispositifs proposés par les collectivités locales et s'y inscrire pleinement. Il s'agit également de soutenir une structure associative malienne dans ses activités de maraîchage : le Groupe - Action Femme et Développement (GAFED) basée à Douentza.

Ce projet a été construit en collaboration avec une autre association essonnienne engagée au Mali : Danaya et une autre association malienne : Union pour un avenir écologique et solidaire (UAVES) basée à Gao. Ces structures ont apporté une plus-value au projet initial de maraîchage : respecter les principes de l'agro écologie. Cette approche s'inscrit parfaitement dans les orientations choisies par le Conseil général de l'Essonne pour sa politique agricole à savoir accompagner le changement vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les femmes de GAFED ont d'ores et déjà été formées pour travailler la terre selon les techniques agro-écologiques. L'étape suivante sera de consolider leur formation et de leur donner les moyens de lancer sans contraintes les activités de maraîchage. ■

# Un aménagement dynamique et cohérent



## Les transports

### Les infrastructures en site propre sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)

#### Inauguration de la première section du Tramway T7 entre Villejuif et Athis-Mons le 16 novembre

##### Caractéristiques :

- 11,2 km, de la station Villejuif Louis Aragon de la ligne 7 du métro jusqu'au terminus provisoire d'Athis-Mons.
- 18 stations qui desservent les zones d'emplois d'Orly, de Rungis et de Thiais (4 000 entreprises et plus de 63 000 emplois).
- Parcours en 31 minutes de la totalité de la ligne à une vitesse commerciale de 21 km/h.
- Fréquence d'une rame toutes les 5 minutes aux heures de pointe pour une capacité voyageurs de 200 places.

**Contribution départementale :** 12 M€ .

#### Déclaration d'utilité publique de la seconde section du Tramway T7, le 27 novembre

Elle assurera la liaison vers la gare RER de Juvisy-sur-Orge afin de faciliter l'accès aux zones d'emploi du Val-de-Marne pour tous les essonnais et permettra de requalifier la RN 7 comme cela a été fait dans le département voisin.

### Les transports scolaires

70 456 élèves en ont bénéficié l'année scolaire 2012-2013 ce qui représente plus de 19.9 M€ d'aides départementales réparties ainsi :

- Imagine'R : 8 361 074,20€ ; 44 976 élèves bénéficiaires dont 8 557 boursiers.

- Spéciaux scolaires : 10 748 987€ ; 18 042 élèves concernés.
- Carte scolaire bus lignes régulières (ex « cartes Optile ») : 596 928€ ; 5 833 bénéficiaires d'optile
- 252 élèves internes : 265 136€
- 12 abonnements SNCF : 1 186€
- 1 341 élèves et étudiants handicapés pris en charge (1 424 en 2011-2012).

Dans le cadre de la démarche de rationalisation des circuits spéciaux des transports scolaires il a été décidé de faire effectuer les relevés de terrain par 27 agents de la Direction des déplacements entre mars et juin, 3 jours au plus par agent et par semaine.

Requérant l'utilisation de nouvelles technologies (application « Trace My Track »), cette mission d'envergure s'est appuyée sur une forte transversalité entre les services. Au début de l'été, ces données ont pu être transmises au prestataire chargé d'émettre des propositions d'optimisation des parcours, véhicules ou des enchaînements des établissements desservis (travail en cours de traitement et de validation).

### Le transport des personnes âgées et handicapées

Les opérations de passage à la télébillétique se sont poursuivies pour le passe Navigo mettant fin à la carte papier : nouvelle application, nouveaux critères d'attribution, diffusion de l'information auprès des usagers et des CCAS.

#### Les premiers passes Navigo Améthyste

ont pu être activés dès le 1<sup>er</sup> juin.

Les dernières cartes papier distribuées disparaîtront au plus tard le 30 avril 2014.

Le service a procédé au renouvellement du marché public relatif au dispositif des chèques taxi, le précédent prenant fin au 26 novembre.



Catégorie de bénéficiaires	Améthyste gratuit Permet une utilisation sur les zones 3-5	Chèque taxi Attribution de chèque taxi d'une valeur de 250 €	TOTAL
Monde combattant	6 467	434	6 901
Personnes âgées	6 631	2 792	9 423
Personnes en situation de handicap	5 344	260	5 604
<b>TOTAL par type de titres</b>	<b>18 442</b>	<b>3 486</b>	<b>21 928</b>

**PAM 91 :** service de transport collectif à la demande de porte à porte

- 450 usagers réguliers
- 49 532 courses
- 2,7M€ de contribution départementale

# Un aménagement dynamique et cohérent

## La voirie départementale

### Travaux de nouvelles liaisons routières

- Mise en service, en novembre, d'une nouvelle voie à vocation multi modale de plus de 2 Kms pour contourner Sud d'Orly / Barreau d'Athis : coordonnée avec le terminus provisoire du tramway T7 à Athis-Mons.
- Réaménagement du carrefour giratoire situé entre la RD 19 et la RD 312 effectif en novembre, sur le territoire de la commune du Plessis-Paté, congestionné auparavant aux heures de pointe.



Réaménagement de la RD19

- Suppression du passage à niveau de Mennecy : au terme des derniers aménagements hydrauliques en cours d'achèvement, la voie nouvelle sera mise en service à la fin du premier trimestre 2014 après requalification de l'ouvrage souterrain destiné à assurer la continuité des cheminements piétons et cycles.
- Construction de la Voie Kastler à Bures-sur-Yvette : d'importants travaux préalables de drainage et de canalisation des sources de l'ancien parc de l'Hôpital d'Orsay ont été effectués ; les travaux se termineront au cours du 1er semestre 2014.
- Création d'une liaison douce entre le Bois de Saint Eutrope et les berges de Seine à Ris-Orangis bien avancée. L'achèvement de cette liaison aura lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014, après mise en place par la Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne (CAECE) des dispositifs destinés à éviter que les crues de la rivière puissent inonder l'ouvrage de franchissement en souterrain de la RN 7 mis en place en 2012.
- L'aménagement de la RD 177 à Viry-Châtillon a constitué une opération notable, tant aux plans de la rénovation urbaine que du développement durable. Réalisés en effet dans le cadre d'un accompagnement de l'opération ANRU des Côteaux de l'Orge, et dans le cadre d'un groupement de commande avec la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne (CALE), les travaux ont répondu aux problématiques suivantes :
  - sécuritaire : requalification de la voie en boulevard urbain afin d'améliorer la perception de la voie, et d'y réduire les vitesses pratiquées par la création de séquences (plateaux, ...),
  - développement durable : création de circulations douces pour les cycles et les piétons permettant de relier les communes de Morsang-sur-Orge et Viry-Châtillon en toute sécurité, et dans un cadre agréable,
  - desserte de quartier : création d'un nouveau carrefour permettant d'assurer une nouvelle liaison « vallée -plateau » et la desserte d'une nouvelle zone d'habitats.

Hors groupement de commande, la CALE a en outre assuré la gestion et le traitement des eaux pluviales de la voie et du bassin versant en réalisant, sous sa propre maîtrise d'ouvrage, un bassin paysager en bordure de la RD 177.

- La troisième tranche des travaux de construction d'écrans acoustiques en rive de RN 20 se poursuit. Cette opération, démarrée en fin d'été 2012, concerne la section comprise entre les échangeurs nord et sud d'Arpajon.

Un chantier spectaculaire a eu lieu au cœur de l'été 2013 avec la mise en place de poutres métalliques destinées à supporter les écrans acoustiques au niveau des ouvrages de franchissement des rivières et de la RD 152, dans le sens Paris vers province. Cette phase de chantier très contraignante pour la circulation a été très précisément organisée et sa programmation a permis d'éviter toute congestion en période de départ en congés.

## EVÈNEMENT MARQUANT

### Création d'un cheminement piéton sécurisé

et de largeur réglementaire de manière coordonnée avec les travaux de réparation de l'ouvrage à **La Ferté-Alais**. En effet, eu égard à son ancienneté, l'ouvrage de franchissement des voies ferrées présentait un défaut général d'étanchéité et des gardes corps vétustes qui auraient pu avoir des conséquences graves pour la sécurité routière. Compte tenu de la faible largeur du pont, un alternat de circulation géré par feux tricolores a été mis en place en étroite association avec la commune. Ces travaux se sont achevés en décembre comme le Département s'y était engagé.

# Un aménagement dynamique et cohérent

## Schéma directeur de la voirie départementale (SDVD), horizon 2020

Approuvé par délibération du 30 septembre, il est un outil de programmation de la politique routière du Conseil général refondée sur deux préoccupations majeures : la sécurité routière et le développement durable et 3 axes : la conservation du patrimoine (prioritaire), la modernisation du réseau (à poursuivre en seconde priorité) et le développement du réseau (le Département n'y ayant recours qu'à la condition d'avoir épuisé toutes les solutions d'optimisation du réseau).

Ce schéma s'appuie sur une nouvelle hiérarchisation du réseau routier, portée de 2 à 3 catégories et la définition de normes départementales (niveaux de service) associées à chaque catégorie, intéressant l'aménagement et l'entretien des routes départementales. Son élaboration a fait l'objet d'une concertation importante avec le bloc communal, engagée en 2012 et achevée en 2013 ; ce processus a permis de recueillir les observations des territoires et d'amender le projet départemental. Il intègre les préoccupations du développement durable tant pour la réalisation de projets neufs que pour l'entretien du réseau ; il est en cohérence avec les autres politiques départementales (dans le champ des déplacements notamment) et les référentiels cadres externes tels que le Schéma Directeur de la Région Île-de-France et le Plan de Déplacements urbains de l'Île-de-France.

## Plan d'actions pour un transport durable des marchandises en Essonne (PATDME)

Mobilisés conjointement afin de bâtir une stratégie commune et partagée concernant la logistique, le Département, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Essonne, et l'Agence pour l'Economie en Essonne (AEE), ont organisé le 5 juin, à Marcoussis,

la réunion plénière de lancement du club fret et logistique en Essonne, plateforme d'échanges et de discussions réunissant les acteurs concernés, sphère publique et privée confondues. Un atelier territorial, réunion restreinte, s'est déroulé le 11 décembre sur le périmètre du nord Essonne. Premier d'une série de trois, il est l'occasion pour le Département de porter plus largement à la connaissance des acteurs économiques ses politiques intéressant le domaine des marchandises et notamment ses actions dans la rationalisation de la desserte routière de l'Essonne, en lien avec les enjeux économiques des territoires.

## Gestion de la route

### Poursuite de la démarche Système d'Information Routière (SIR)

La démarche «SIR» engagée au sein de la Direction des déplacements vise à rationaliser et améliorer l'efficacité de la politique patrimoniale et de sécurité routière du Département.

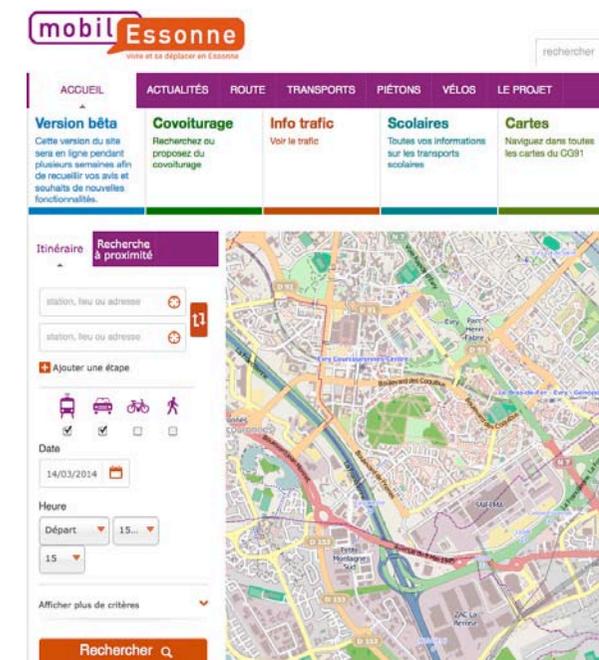
La finalité de cette démarche est de **moderniser les fonctionnalités des outils informatiques routiers** actuels, d'étendre éventuellement leurs champs d'intervention, d'étoffer le volet « aide à la décision » et de **intégrer dans une plateforme unique de gestion du réseau routier.**

Dans ce cadre, l'aboutissement de la procédure de dialogue compétitif menée à son terme a permis de retenir le Groupe «Géomap» pour la mise en œuvre des solutions informatiques. Celle-ci commencée à l'automne 2013 a consisté principalement en la reprise et en l'intégration des données qui alimenteront le système (connaissance technique du réseau, gestion du domaine public, espaces verts...), ainsi qu'en la mise en œuvre de la migration du référentiel routier vers une version plus précise et en la formalisation du modèle de données du système. Parallèlement, s'est engagé un processus d'accompagnement au changement permettant

d'identifier les impacts des nouveaux outils sur l'organisation, les règles de gestion, et les processus métier, particulièrement dans les domaines du patrouillage et de la gestion de la base de données routières. Les étapes à venir en 2014 consisteront au déploiement progressif des outils informatiques à compter de la fin du premier semestre, accompagné de formations à destination des utilisateurs.

## MobilEssonne, pour mieux se déplacer et vivre en Essonne

La Direction des déplacements (DIRDEP) en étroite partenariat avec le pôle innovation (POLEN) de la Mission inspection qualité innovation (MIQI) a conçu et développé un site Internet et une application mobile collaborative pour vivre et se déplacer en Essonne (rechercher un lieu, une activité, un point d'intérêt et comparer les modes de transports pour s'y rendre). La mise en ligne de la version bêta de MobilEssonne a été faite en novembre. (Voir interview de Gilles BESNARD).



# Un aménagement dynamique et cohérent

**INTERVIEW** de Gilles BESNARD,  
Chargé de mission « mobilité » à la Direction  
des déplacements (DDEPL)  
et Chef de projet  
« mobilessonne »



L'idée naissante en 2007 de centraliser, mutualiser sur un site web les informations éclatées, disparates concernant les itinéraires, distances et temps de parcours, en Essonne, pour aller

d'un point à l'autre à pieds, en vélo, en transport en commun ou en voiture, s'est vraiment affirmée en 2010 lorsque le concept a été présenté et retenu par la Commission européenne dans le cadre du projet « climate life » de réduction des gaz à effet de serre, puis par la Région. Le financement à hauteur de 50% des dépenses d'investissement et l'aide au fonctionnement par l'une et l'autre ont permis d'envisager le développement du concept par le Département.

Ainsi, « mobilessonne », a-t-il pu éclore et devenir un projet prometteur pour l'Essonne, primé au salon des trophées de la mobilité en juin 2012, dont l'enjeu est à la fois économique, écologique et sociétal. Les enquêtes générales de déplacements montrent qu'environ **45% des trajets en voiture en Essonne font moins de 3 km**. J'ai, dans un premier temps, par l'intermédiaire du magazine de l'Essonne lancé une enquête marketing auprès de la population essonnoise afin de connaître les besoins, attentes. À l'analyse des résultats, il est apparu que **12% des automobilistes seraient prêts à opter pour des moyens de déplacements plus écologiques** s'ils étaient bien informés. La spécificité de l'Essonne, par ailleurs, avec ses 1 400 Kms de routes départementales, la gestion par le Département de l'organisation des transports scolaires, des itinéraires de promenades, des espaces naturels sensibles nous a confirmés dans la nécessité de créer un site en ligne spécifique à l'Essonne, collaboratif, ouvert.

Pour ce faire, deux marchés ont été lancés pour trouver un constructeur et un assistant à la maîtrise d'ouvrage (A.M.O.). Nous avons ainsi contracté avec la société IXXI, filiale de la RATP et le bureau d'étude MT3 pour l'A.M.O. Puis j'ai constitué une équipe projet avec deux chefs de pro-

jet associés : Jean-Christophe FRACHET et Cyril ARMAND. Nous avons contacté le maximum de partenaires actifs sur le plan de la mobilité ; en externe : la Région, les EPCI (dont certains ont des agences locales de mobilité pour leur territoire), le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France), l'Agence française pour l'information multimodale et la billettique (AFIMB), la fédération des circulations douces de l'Essonne (FCDE) et en interne : la Direction de l'environnement (DENV), la Direction de l'éducation et des collèges (DIREC), le service des transports scolaires, le service sécurité et gestion de la route. Nous avons mis en place sous la direction du Vice-Président chargé des équipements un Comité de pilotage qui arbitre les propositions de l'équipe. Nous avons travaillé avec IXXI et l'A.M.O. à **l'élaboration de l'outil prototype avec tests d'application**.

L'originalité de mobilessonne est son ouverture aux contributions de tout un chacun sur une carte interactive, aux micro-communautés (ex : les randonneurs, les étudiants, les personnes à mobilité réduite qui ont des besoins particuliers etc.) ; nous sommes, par exemple, allés avec la FCDE en repérage d'itinéraires cyclables non indiqués sur les cartes existantes pour enrichir les données de Mobilessonne. Cet **outil** offre les informations du Conseil général sur la mobilité, une **interopérabilité avec d'autres systèmes d'information (dont SIR)** ; le logiciel cartographique provient d'un organisme indépendant et ses données peuvent être librement réutilisées. C'est une **plateforme informationnelle publique** permettant l'élargissement, l'enrichissement, la valorisation des données locales. Il devrait être fonctionnel au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 avec un **comparateur de modes de déplacement, de temps et distances associés et l'impact en empreinte carbone**. **Ses fonctionnalités sont évolutives** ; déjà, il est envisagé de compléter les quelques informations en temps réel existantes sur les perturbations du trafic routier et de transports en commun ainsi que des extensions géographiques pouvant être utiles à tout essonnois. Le 30 janvier, au congrès international de l'ATEC (association pour le développement des techniques de transports d'environnement et de circulation), ce produit a fortement intéressé des partenaires potentiels qui attendent un essaimage extérieur à l'Essonne. ■

## Mise en place du Schéma départemental de signalisation directionnelle, touristique, culturelle et des itinéraires cyclables

Permettant de rationaliser et de sécuriser les déplacements des différents usagers de la route, la modernisation de la signalisation directionnelle s'inscrit pleinement dans les enjeux majeurs de la révision du SDVD. Elle rentre par ailleurs dans un cadre national, au sein duquel des règles précises permettent de déterminer les mentions figurant sur les panneaux de jalonnement routiers.

Au cours de l'année 2013, les principales phases techniques du Schéma ont été réalisées en portant notamment un intérêt particulier aux itinéraires poids lourds en lien avec le PATDME. Parallèlement, une estimation financière a été réalisée et des principes de programmation de la mise en œuvre ont été posés. Les étapes à venir en 2014 consistent en la réalisation de la concertation avec les partenaires du Département, en vue de la validation du Schéma et de sa mise en place pluriannuelle sur le terrain.

En lien avec la DIRDEP, via une convention signée entre le Syndicat des Transport d'Île-de-France (STIF) et le Conseil général, la Direction de l'aménagement et du développement a fait l'acquisition des données de l'Enquête globale transport 2010 (EGT) qui serviront à décrire et analyser géographiquement les modalités et les fréquences des mobilités des Essonnois en Île-de-France mais aussi des franciliens qui se déplacent en Essonne.

## Prévention sécurité routière

### Programme départemental des actions de sécurité routière

En 2013, 58 actions ont été subventionnées pour un montant total de 79 452 €.

Bénéficiaires :

- associations : 16 subventions pour un montant de 36 853 € (46%)
  - collectivités territoriales : 42 subventions pour un montant de 42 599 € (54%)
- à destination :
- des jeunes (enfants et adolescents) : 29 actions
  - des conducteurs de 2 roues à moteur : 8 actions
  - du milieu professionnel : 2 actions
  - des seniors : 3 actions
  - tous publics : 16 actions

### Petits Aménagements de Sécurité Routière (PASR)

Outre la répartition du produit des amendes de police dont la dotation est annuellement attribuée par l'État, un fonds de concours départemental exceptionnel de 161 000 € a été affecté au financement des PASR menés sous maîtrise d'ouvrage communale. À ce titre, la Direction des déplacements a procédé à l'instruction des quatorze projets retenus, et ainsi a pu répondre à l'intégralité des demandes formulées avant et lors de la mise en place des nouveaux contrats de partenariat en 2012.

# Un aménagement dynamique et cohérent

## Gestion des espaces verts

52 sites du Département, soit 36 ha d'aménagements paysagers ont été entretenus en 2013 (5 sites ont été en partie entretenus par la régie).

- La régie de jardiniers a notamment renouvelé le fleurissement estival et automnal de 14 sites. Le remplacement du fleurissement ponctuel par la mise en place de vivaces à l'assemblée départementale, la rue des Mazières, la Bibliothèque de prêt d'Évry, la médiathèque de la Ferté Alais a permis une rationalisation des moyens. Enfin une plantation d'arbustes a complété les travaux de rénovation conduits au stade Robert Bobin à Bondoufle.



- L'abattage de 4 arbres a été effectué dont un hêtre pourpre remarquable sur le domaine Hauldres à Étiolles.

Une dotation de matériels neufs a été réceptionnée en juillet 2013, elle comprenait : tondeuses tractées, autoportées, souffleurs, taille haie, débroussailluses...

## Zones tests

### Désherbage sans phytosanitaire

Un groupe de travail associant des agents des Directions de l'environnement et des déplacements ainsi que le Parc Naturel Régional du Gâtinais, a pour objectif d'établir un cahier de procédure de désherbage sans produit phytosanitaire. Au cours de l'année 2013, les espaces à entretenir dans la zone test située sur le secteur de Milly-la-Forêt ont été recensés.

En 2014, le groupe de travail définira les préconisations à mettre en œuvre. Par la suite, un bilan sera établi afin d'étendre les méthodes à tout le territoire du sud Essonne.

### Assainissement pluvial

Un groupe de travail associant des agents des Directions de l'environnement et des déplacements ainsi qu'un bureau d'études privé, a pour objectif de déterminer des techniques alternatives de récupération des eaux pluviales, provenant des routes départementales hors agglomération situées en milieu rural, puis de rejet dans le milieu naturel.

Sur une zone test constituée par la section de RD 145 comprise entre Bouville et D'Huisson-Longueville, des relevés géométriques ont été réalisés et les premières propositions ont été formulées.

## Travaux d'aménagement

- Remplacement de huit jardinières et mise en place de terre à la MDS de Montgeron,
- Réaménagement de massifs sur la MDS de Draveil,
- Réaménagement de talus à la MDCS de Mennecey,
- Plantation de vivaces et d'arbustes à la MDS de Brunoy,
- Plantation d'une haie, brise vue, à l'UTD de Lisses.

## Animations d'ateliers : « jardin »

À la MDS de Montgeron mensuellement de mars à novembre et « pédagogique » sur les arbres fruitiers à la MDH d'Évry avec la participation de la régie.

## Les travaux de décoration

La décoration de 57 manifestations d'intérêt départemental a été réalisée ainsi que le fleurissement hebdomadaire des accueils des principaux sites départementaux, des bureaux des Directions générales adjointes, du Cabinet du Président et l'entretien de 700 plantes d'intérieur sur 49 sites. La distribution dans les directions de sapins avec les éléments décoratifs a permis de marquer la fin de l'année 2013.

## La politique agricole

- Le « Plan Végétal Environnement » : 22 agriculteurs ont bénéficié d'une subvention départementale à titre d'aide à l'investissement (matériels, aménagements) contribuant au maintien de la biodiversité, à la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants ainsi que la pression des prélèvements d'eau,
- la « Protection Intégrée » : la campagne pour l'implantation de cultures de blé en système de protection intégrée a permis d'accompagner 45 agriculteurs pour 722,8 hectares, dans une démarche de meilleure protection de la ressource

en eau par une agriculture moins consommatrice en produits phytosanitaires et en fertilisants azotés.

- les conventions annuelles d'objectifs avec les structures agricoles partenaires et les rencontres sur le terrain entre élus et acteurs du monde agricole ont été reconduites,
- le partenariat avec le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) et la Direction des collèges a été renouvelé pour la prise en compte du bio dans les 10 cuisines des collèges qui desservent les 27 collèges pilotes en Essonne,
- le projet d'installation d'un jeune agriculteur porté par l'association Terre de liens en vue de reprendre une activité de maraîchage a reçu le soutien du Département.

Dans le cadre de l'Appel à projet, cinq projets ont été subventionnés dont celui de l'Association syndicale libre de la cressiculture essonnoise (ASL) pour le lancement d'une campagne de communication, du 23 septembre au 6 octobre, destinée à redynamiser l'image du cresson et développer les ventes avec un renouvellement de la clientèle. L'Essonne est, en effet, le premier département producteur de cresson de fontaine : 35% de la production nationale. Le recul de la consommation de cresson et l'abandon progressif des cressonniers lors des départs en retraite des exploitants (diminution de 50% des cressiculteurs entre 1963 et 2010) pourraient à terme faire disparaître cette filière emblématique. La campagne cofinancée aussi par l'Europe a porté sur les espaces publicitaires des réseaux de transports en commun (affichage dans 41 gares de RER essonnoises) de l'Essonne.



# Un aménagement dynamique et cohérent

## Les grands projets d'aménagement et de développement territorial

### Territoire de Paris-Saclay

Les réflexions sur le territoire de Saclay entrent dans une phase opérationnelle après la création des deux zones d'aménagement concerté sur la partie sud du plateau. En parallèle, le Conseil général définit, en partenariat avec les acteurs locaux, un **schéma des infrastructures multimodales** destiné à adapter la desserte de cette zone à forte croissance qui ne doit, cependant, pas menacer les espaces naturels et agricoles exceptionnels présents sur le plateau.

Une Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNFA) a ainsi été créée afin de préserver 2469 hectares de terres. Une réflexion a été engagée avec le service prospective et sectorisation des collèges sur l'opportunité de construire un nouvel établissement sur le territoire.



Après une phase de co-rédaction associant les principaux partenaires, le **contrat de développement territorial (CDT) Paris Saclay**, adopté lors du comité de pilotage du 2 septembre, a reçu un avis favorable de l'Assemblée départementale le 28 novembre. Il fera l'objet par la suite d'une concertation publique avant sa signature définitive.

Le Département est particulièrement investi sur ce territoire stratégique à de multiples niveaux parmi lesquels nous pouvons citer l'amélioration de la desserte routière, l'inclusion des publics fragiles (construction d'un EHPAD public) ainsi que la promotion de l'innovation et du développement économique (financement d'une structure d'accueil des entreprises, l'IPHE).

### Le Pôle d'Orly

Le Conseil général a préparé et réuni un Conseil de Pôle le 5 avril principalement articulé autour de deux enjeux :

- la réaffirmation de l'attachement au projet d'interconnexion Sud des lignes à grande vitesse (avis transmis à P. DURON, Président de la Commission Mobilité 21 sur le Schéma National des Infrastructures de Transport en charge de ce dossier),
- la rédaction d'une contribution commune dans le cadre de l'Enquête Publique sur le projet de SDRIF pour valoriser la place du Pôle d'Orly dans les dynamiques métropolitaines et porter collectivement la création d'un TIM spécifique au Grand Orly.

Plus largement, le Département a fait entendre sa voix dans les grands projets et les procédures en cours :

- avancement des études pour localiser la gare de métro du Grand Paris Express et la connecter aux réseaux locaux ;
- modernisation des aéroports par ADP ;

- révision du plan de gêne sonore ;
- groupe de travail GPEC ;
- requalification du secteur Orlytech.

L'accord-cadre du CDT du Grand Orly, qui doit fédérer l'avenir de 14 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne, a été signé le mercredi 6 novembre par les collectivités locales, les deux Départements et le Préfet de Région. Sur les 14 communes de ce « Grand Orly », périmètre décidé par le préfet de région Île-de-France, 5 sont en Essonne (dont 4 de la CALPE Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Morangis- et Wissous).

L'accord cadre synthétise les enjeux du territoire et propose une stratégie pour son développement futur dans lequel le Département s'est fortement impliqué. L'accord-cadre se déclinera en fiches actions (allant du renforcement des transports au développement économique en passant par la construction de logements) qui devraient être validées dans le courant de l'année 2014.

### La requalification urbaine et économique des RN 7 et RN 20

Les projets de requalification urbaine et économique des axes RN 7 et 20 et des territoires traversés autour d'un site propre de transport en commun articulent les thématiques « urbanisme et transport ».

Ils sont innovants car ils interviennent sur des territoires dits « péri urbains », situés entre les zones urbaines denses et les zones rurales, à l'échelle d'un vaste territoire (entre 13 et 20 kms du nord au sud). Ils ont vocation à créer des effets leviers sur le développement économique et social des territoires concernés. Ils visent notamment une meilleure répartition des fonctions urbaines afin de garantir un développement équitable et durable des territoires.

À la suite de l'approbation du schéma de référence **RN 7** en 2012, le Département, pilote de la démarche, a pu engager une étude foncière et de faisabilité

urbaine destinée à identifier les fonciers impactés, les gisements fonciers potentiels et proposer des scénarii de faisabilités urbaines correspondantes. En parallèle, une étude transport menée par la Direction des Déplacements complète les études pré-opérationnelles et vise à définir le projet d'infrastructure.

Depuis le lancement de la démarche en 2012, le Département a souhaité prendre part au projet de CDT de Sénart afin de porter les enjeux essonniers sur le devenir de ce territoire interdépartemental notamment dans l'avis sur le CDT qu'elle a rendu lors de l'Assemblée départementale du 27 mai. Après l'enquête publique et la prise en compte des ses remarques, l'Assemblée départementale, fin novembre, a approuvé le CDT de Sénart.

### OPEN DATA

Le Conseil général de l'Essonne a passé un accord avec la DGFIP 91 pour disposer d'un accès à la nouvelle base de Données des Valeurs Foncières (DVF) permettant de tracer un historique des transactions foncières et immobilières sur une période de 5 ans pour toutes les communes de l'Essonne. Le Pôle Prospective et Cartographie (PPC) de la DAD est aujourd'hui le correspondant du Conseil général pour la DGFIP, ce qui lui permet de réceptionner les données qui sont aujourd'hui utilisées dans le cadre des deux études urbaines pour les projets de requalification des RN 7 et RN 20.

Ces données nouvellement disponibles s'inscrivent dans la démarche engagée par le STIF et la DGFIP, d'open data, ce qui permet au Conseil général d'utiliser et d'analyser des données auxquelles il n'avait pas accès.

# Un aménagement dynamique et cohérent

Concernant la **RN 20**, à la suite de l'adoption du schéma de référence en 2012, le syndicat mixte d'études RN 20, en charge du pilotage du projet, a pu engager sa mise en œuvre au travers notamment de l'étude foncière qui vise à définir les emprises nécessaires au passage du SPTC et à les intégrer dans les documents d'urbanisme. Par ailleurs, le Département a validé lors de la commission permanente du 16 décembre, les trois dernières conventions financières avec la Région, l'État et le Syndicat Mixte d'études RN 20, permettant de mobiliser l'ensemble des financements de la première phase à hauteur de 8 M€.

Les études relatives au volet transport, en maîtrise d'ouvrage départementale pour l'étude d'amélioration de la circulation des bus à court terme, et en maîtrise d'ouvrage STIF pour le dossier d'opportunité et de caractéristiques principales Massy-Les Champarts, sont suivies et articulées au sein des instances du Syndicat mixte des études RN 20. La consultation de maîtrise d'œuvre relative à l'étude de faisabilité urbaine et la mission d'urbaniste conseil coordonnateur a pu aboutir en novembre.

## Le Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) de la base aérienne 217

En signant le CRSD, le Conseil général s'est engagé pour accompagner spécifiquement 5 des 9 actions du programme et celles-ci sont à des stades d'avancement différents. Si l'une d'elle s'est achevée en juin 2013 établissant le principe d'une liaison reliant les RER C et D dans l'axe formé par l'ex base aérienne et le site du futur Grand stade de rugby, l'ensemble des travaux sur les autres actions se poursuit et fera l'objet d'un conventionnement futur avec les partenaires notamment le projet de maraîchage biologique.

Le projet de convention tripartite relatif au lotissement de maraîchage biologique, a été élaboré par les services de la CAVO, de la Région et du Département. Compte tenu des orientations communes, au Département et à la Région, en matière de préservation des espaces agricoles et de développement de l'agriculture biologique, cette convention représente un signal fort dans la mise en œuvre de ce projet d'envergure régionale, novateur pour le Département.

## La Mission Sud Essonne

Si le travail sur les axes identifiés comme prioritaires par les acteurs de la Mission Sud Essonne (le développement économique, les déplacements, les services) continue, de nouvelles pistes de réflexion transversale sur des sujets proches de la vie quotidienne des essonnais et particulièrement problématiques dans le sud de l'Essonne sont ouvertes.

En 2013, trois rendez-vous majeurs se sont tenus :

- la commission « Santé » du 27 mars qui a permis de présenter aux acteurs du territoire, les travaux réalisés avec la Direction de la protection maternelle et infantile sur la thématique de la Santé ;
- la commission « Logements » du 17 juin dernier, avec la Direction de la Ville, de l'Habitat et de la Citoyenneté qui a porté sur la création de logements aidés sur le Sud Essonne ;
- la rencontre annuelle du 30 novembre qui a permis de réaliser un bilan de l'action 2013 de la Mission Sud Essonne sur les thématiques des Déplacements, du Logement, de la Santé, et de la mise en œuvre du Pacte Régional pour l'Emploi.

**INTERVIEW** d'Anne-Sophie AVEZOU, **Cheffe de projets au Service « territoire et grands projets » au sein de la Direction de l'aménagement et du développement et Directrice du syndicat mixte d'études RN20.**



Mise à disposition du Syndicat par le Département à raison de 75% de mon temps de travail, mes activités en 2013 ont été tournées essentiellement vers les études pré-opérationnelles pour une transformation de l'axe routier Massy/Arpajon sud,

tronçon de la N20, en un **boulevard urbain**.

Ces études concernent le foncier et la faisabilité urbaine, socle indispensable pour ce projet de réaménagement ambitieux dont la réalisation est envisagée en trois étapes à 5, 10 et 15 ans, par secteur.

La RN 20, axe très fréquenté de tout temps - route royale, chemin de Compostelle - a permis de contourner, préserver les cœurs de villages situés à proximité.

Depuis de nombreuses années, cependant, elle s'avère être une vraie fracture urbaine empreinte de nuisances : bruit, circulation dense, accidentogène, congestionnée aux heures de pointe, friches, zones de stockage, publicités qui défigurent le paysage.

C'est pourquoi, avec les représentants des EPCI concernés (Europ' Essonne, Val d'Orge, Arpajonnais) et ceux du Conseil général, membres du syndicat, créé en 2009, nous travaillons en partenariat avec les 17 communes traversées par la RN20 afin qu'elles orientent leurs divers aménagements autour de 14 stations de bus en site propre.

Un travail de fourmi s'est réalisé patiemment en 2013 pour identifier les terrains impactés par le passage du Site Propre de Transport en Commun et les potentiels de foncier

mobilisables, et permettra de faire évoluer les documents d'urbanisme (PLU), d'étudier la faisabilité d'un développement urbain harmonieux et durable non seulement sur chaque commune mais aussi en cohérence territoriale d'ensemble avec les autres communes.

Le projet est de réaménager la zone en plusieurs espaces-bus en site propre, doubles voies dans chaque sens pour les voitures, espace piéton, voies cyclables - intégrés dans un ensemble paysager plus large allant jusqu'aux habitations.

L'enjeu est d'induire dans le futur un effet de levier en terme de développement urbain, économique, paysager et transformer cette zone en un territoire de vie durable à échelle humaine, attractif pour un « mieux vivre ensemble ».



# Un aménagement dynamique et cohérent

## Contractualisation et animation du territoire

Dans la mise en œuvre des contrats de territoire, la Direction de la démocratie locale, de la contractualisation et de l'animation communales a rencontré les collectivités tout au long de l'année : **95 réunions d'information** sur les contrats ont eu lieu, menées par les chargées de l'animation territoriale, avec les communes et EPCI principalement.

## Les comités de pilotage territoriaux

Instances de débat et de partage des diagnostics territoriaux entre les élus des EPCI et des communes et ceux du Département, les comités de pilotage permettent l'élaboration d'une vision commune sur les enjeux de développement du territoire. Ce sont ainsi **23 réunions** qui ont concerné les **17 communautés de communes ou d'agglomération essonniennes** et les **4 communes essonniennes** appartenant à des intercommunalités intra-départementales.

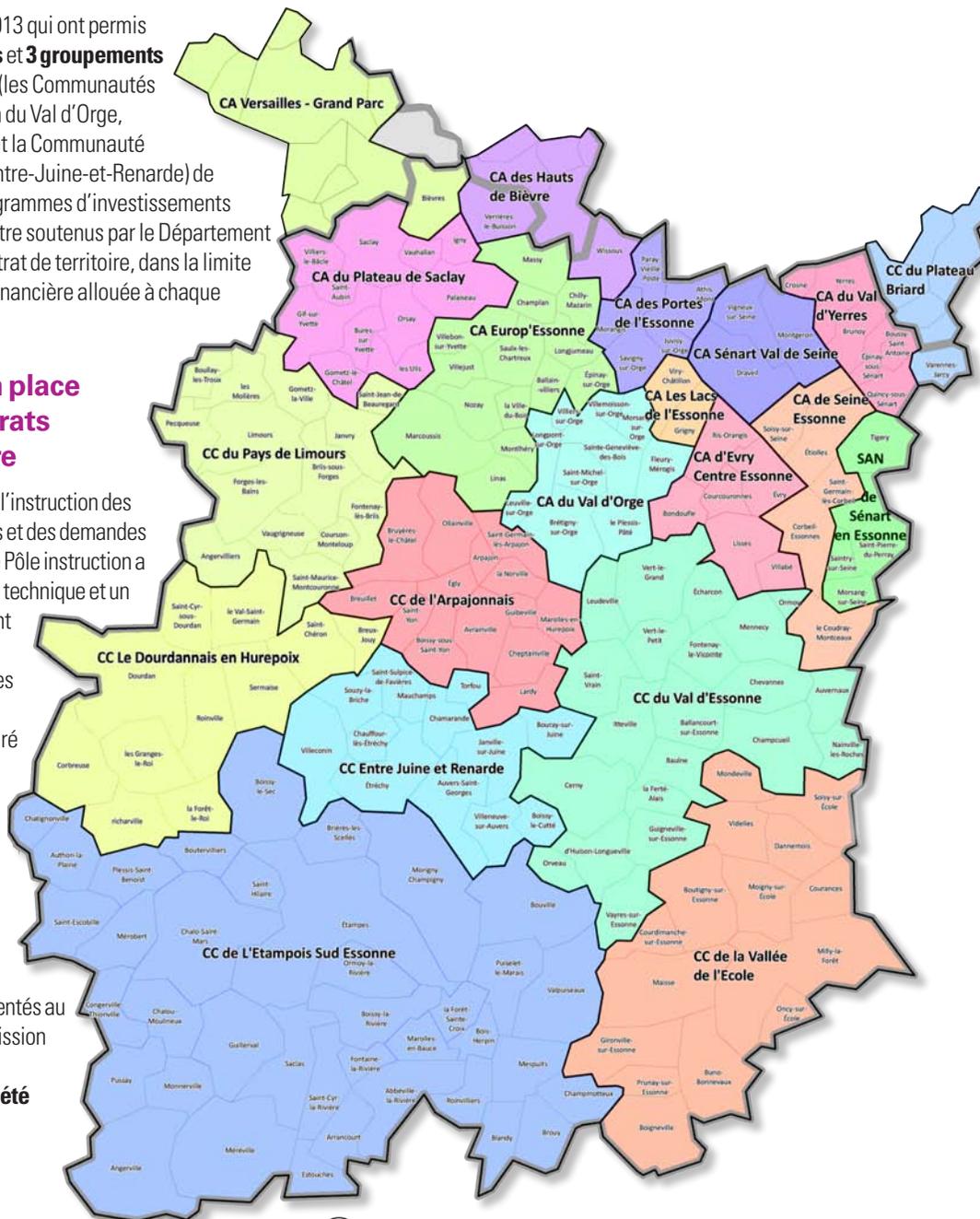
## Les premières commissions de concertation

Elles ont réuni les élus du territoire et ceux du Département ainsi que les membres de l'administration. Elles consistent à élaborer le programme des opérations qu'une collectivité (commune ou EPCI) souhaite inscrire dans son contrat de territoire. Celle-ci a, préalablement à la commission, approuvé le diagnostic territorial, signé la déclaration d'engagements partagés pour une Essonne durable et solidaire et désigné ses référents Appel des 100 et Développement durable. **50 Commissions de concertation** se sont tenues

depuis février 2013 qui ont permis à **47 communes** et **3 groupements de communes** (les Communautés d'agglomération du Val d'Orge, du Val d'Yerres et la Communauté de communes Entre-Juine-et-Renarde) de définir leurs programmes d'investissements susceptibles d'être soutenus par le Département au titre d'un contrat de territoire, dans la limite de l'enveloppe financière allouée à chaque collectivité.

## La mise en place de 23 contrats de territoire

Dans le cadre de l'instruction des contrats déposés et des demandes de subvention, le Pôle instruction a apporté un appui technique et un accompagnement aux collectivités pour constituer les dossiers. Il a à ce titre assuré **37 réunions d'appui technique** qui ont permis de préparer les rapports pour 23 contrats de territoire, soit 66 opérations, présentés au vote de la Commission permanente. **18 contrats ont été signés.**



## L'observation des territoires

### Une étude sur le vieillissement en Essonne

Un rapport sur la **problématique du vieillissement en Essonne** a été établi par la DAD en partant d'un constat territorialisé et prospectif pour en dégager des enjeux et émettre des propositions concrètes d'aménagement du territoire.

### Une contribution active au Conseil Économique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE)

Le Pôle prospective et cartographie s'est mobilisé en continu pour accompagner et alimenter en production le Conseil Économique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE) sur la partie dédiée à la connaissance des territoires et à l'analyse des dynamiques métropolitaines (mobilités résidentielles, développement humain et pauvreté). Des travaux ont été présentés lors de la première Assemblée Plénière qui s'est tenue le 18 septembre et des productions viendront alimenter la banque de données du CESEE qui sera accessible à tous les membres en 2014.

# Un aménagement dynamique et cohérent

## Soutien à l'innovation

Le Conseil général de l'Essonne a inscrit dans ses priorités depuis plusieurs années de contribuer au développement économique équilibré et solidaire des territoires essonniers et de leurs habitants notamment par la valorisation du potentiel d'innovation des nombreux établissements de recherche présents sur le territoire. Cette ambition, qui positionne le Département comme fédérateur des acteurs du développement économique, implique une organisation appropriée à ces missions.

## Développement des filières technologiques d'excellence

L'Essonne bénéficie d'un réseau particulièrement dense d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. 3 structures soutenues par le Conseil général, à visibilité régionale, animent notamment ce tissu essonnien :

- Opticsvalley, association née en 1999 de la volonté conjuguée d'acteurs publics et privés, qui a pour mission de contribuer au dynamisme économique francilien et essonnien des secteurs optique, électronique et logiciel, en accompagnant notamment les entreprises de ces secteurs dans leurs projets de développement (formation, emploi, montage de partenariats, rencontres d'affaires, etc.).
- Genopole, créé en 1998 par la volonté de l'Association française contre les myopathies, l'État et les collectivités territoriales, qui réunit en un même lieu laboratoires de recherche publics, entreprises de biotechnologies et enseignement d'excellence. Sa mission est notamment de favoriser le transfert de technologie, la création et le développement d'entreprises de biotechnologies.
- Nova Green, association créée en juillet 2010 par l'Agence pour l'économie en Essonne, la Chambre de

commerce et d'industrie de l'Essonne et la commune d'Orsay, qui a pour ambition de positionner l'Essonne et les territoires adjacents du sud francilien sur la filière des éco-activités. Au travers de réseaux d'acteurs et de partenaires qu'elle développe (entreprises, clusters, collectivités, laboratoires et organismes de formation), Nova Green permet l'émergence d'un véritable écosystème et accompagne le transfert technologique, l'expérimentation sociétale sur les territoires et l'accélération du développement des Petites et moyennes entreprises (PME) de la filière.

## L'aménagement numérique du territoire

Le Département, avec le vote de son SDTAN le 12 mars 2012, et de sa délibération de mise en œuvre le 12 décembre 2012 a défini sa politique en matière d'aménagement numérique du territoire.

Le projet, estimé à 141,5M€, propose la mise en œuvre d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) desservant la totalité des foyers en très haut débit situés dans les territoires non traités par l'initiative privée et les réseaux d'initiative publique existants. Cet investissement public en complément des investissements privés prévus sur la zone dense de l'Essonne permet d'atteindre l'objectif d'une couverture universelle en très haut débit numérique du territoire de l'Essonne à horizon 2022. Cette couverture se fera selon un scénario progressif de mix technologique (fibre optique à l'abonné-FTTH et montée en débit-MED) dans lequel le FTTH est la règle et la MED l'exception qui permet de répondre de manière ponctuelle aux situations les plus urgentes en fonction de critères techniques et financiers établis en lien avec les EPCI et les communes concernées. La mise en œuvre du volet « montée en débit », première phase opérationnelle du projet, a démarré fin 2013.



Le Genocentre à Évry

## Politique de culture scientifique et technique

En favorisant l'égalité des chances et en luttant contre les discriminations, la culture scientifique et technique par la richesse de ses approches (débats, expositions, spectacles, ateliers, ...) participe activement à la cohésion sociale en s'adressant notamment aux publics prioritaires (jeunes, personnes isolées socialement ou géographiquement) que ce soit dans le cadre scolaire (40 à 45%), périscolaire ou des loisirs. Au travers de l'appel à projets **Science en Essonne** et de contrats d'objectifs, 77 projets ont ainsi été soutenus financièrement en 2013 (300 000 euros) en veillant au maillage du territoire. Formidable levier pour l'intégration des sciences dans le champ culturel et sociétal, il contribue à éduquer chacun en tant que citoyen actif, à faire émerger un véritable réseau d'acteurs et à renforcer l'identité de l'Essonne comme territoire de science. Cette sensibilisation aux sciences a touché 70 à 80 000 personnes en 2013 (dont 38 200 pour la Fête de la science), sans compter les visiteurs du site de vulgarisation scientifique « La Banque des savoirs » (40 000 chaque mois).

# Un aménagement dynamique et cohérent

## La politique des Pactes

La politique des Pactes vise à susciter puis à soutenir sur un territoire, un programme partenarial de développement associant le développement économique, l'innovation, l'emploi, l'apprentissage, la formation professionnelle. Cette contractualisation triennale s'appuie sur une démarche en 5 étapes (diagnostic - stratégie - plan d'action et de financement - mise en œuvre - évaluation), même si les Pactes se veulent être des dispositifs vivants, en capacité de s'adapter aux contextes locaux et d'évoluer au cours de ses trois années de mise en œuvre. Ce programme de travail répond à une cible bien précise que sont les demandeurs d'emploi, les personnes en insertion, les salariés, les entreprises cherchant à se développer ou s'implanter sur le territoire. En Essonne, 5 Pactes sont mis en œuvre : Orly, Sud-Essonne, Sénart, Lacs de l'Essonne, Val d'Orge. La Direction du développement économique et de la recherche (DDER) est engagée dans les 5 ; elle participe au pilotage des 2 premiers et est partenaire dans la mise en œuvre des 3 autres.

## Mise en place du dispositif Essonne Lab : une opportunité pour créer un laboratoire des usages « Inclusions sociales et handicap » en Essonne

La DDER s'est attachée en 2013 à faire émerger une nouvelle logique d'innovation en Essonne. En créant un living lab orienté autour des problématiques de l'inclusion sociale et du handicap, le Conseil général de l'Essonne désire développer de nouveaux services au bénéfice des essonnais.

Le Département, avec le soutien de l'Agence pour l'Économie en Essonne et de l'association Opticsvalley, travaille actuellement à la mise en œuvre

d'un tel outil regroupant acteurs publics, acteurs privés et acteurs individuels autour d'une volonté commune de co-conception d'un produit. Les usagers, ou citoyens, sont alors intégrés aux projets dès le début de leur conception et deviennent ainsi acteurs de l'innovation.

Une première initiative a vu le jour en 2013 autour de la conception d'une application sur smartphone ou tablette permettant d'améliorer l'encadrement et développer l'autonomie de personnes âgées dans leur quotidien. Ce programme est développé en partenariat avec les EHPAD publics essonnais de Morangis, Monthéry et Montgeron.

## Participation à la mise en œuvre du projet « Questions de science, enjeux citoyens » aux côtés de la Région

Le projet régional de culture scientifique QSEC « Questions de sciences, enjeux citoyens » est un projet innovant à la frontière entre la démocratie participative et l'accès au savoir. Il ambitionne de créer les conditions d'un apprentissage collectif du débat et de la controverse sur un thème scientifique donné. Pour la quatrième année consécutive, le Conseil général collabore à ce projet initié dans le cadre du CPER 2007/2013.

En 2013, 80 groupes de Franciliens, dont une quinzaine d'essonnais ont participé à cette opération en se réunissant tout au long de l'année pour débattre avec des chercheurs sur le thème de « la mémoire ».

La participation financière du Conseil général de l'Essonne à l'opération QSEC consiste en une mise à disposition de la « Banque des savoirs » pour la gestion éditoriale, le développement et la maintenance du site internet du projet. Le site QSEC.fr propose entre autres

des vidéos reportages sur les groupes, des interviews d'experts. Le Conseil général participe à la réflexion globale de la présence numérique du projet sur les réseaux sociaux : création d'un blog, d'une page Facebook et d'un compte Twitter.

## Développement du tourisme d'affaires

En adoptant en mars 2012 le nouveau schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs 2012-2016, le Conseil général a affirmé sa volonté de faire du **tourisme d'affaires** un axe prioritaire. Le tourisme d'affaires désigne les déplacements à but professionnel, il recouvre les congrès, conventions, conférences, foires, expositions et salons, voyages de stimulation et de récompense (« incentives ») et lancement de produits.

En 2013, la mise en œuvre de ce nouvel axe stratégique a été confiée au Comité départemental du Tourisme, autour de deux missions principales :

- la structuration de la filière, avec l'animation d'un réseau de professionnels du tourisme d'affaires en Essonne (une cinquantaine de contacts) : rencontres, Éducteur, newsletter professionnelle.
- la promotion de la marque « Essonne-Paris Sud, la destination affaires » avec la création d'un site Internet dédié recensant l'offre d'hôtels, salles de séminaires, restaurants, activités de loisirs susceptibles d'intéresser des groupes d'entreprises et agences événementielles.

## Inauguration de la plateforme IMAGIF sur le campus du CNRS à Gif-sur-Yvette

La plateforme IMAGIF inaugurée le 28 juin est un nouvel outil installé dans un bâtiment de 3 700 m<sup>2</sup> qui propose, aux laboratoires publics, privés et

entreprises, des services variés de haute qualité, un accès à des technologies de pointe dans les domaines des sciences du vivant et de la chimie biologique. IMAGIF permettra de développer de nombreux partenariats avec l'ensemble des acteurs publics et privés de la recherche présents notamment en Essonne.

## Cérémonie des « Prix de stages » édition 2013



La remise officielle des « Prix de Stages » par le Conseil général qui a réuni plus de 200 personnes, s'est déroulée le 28 novembre à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. Pour la douzième année consécutive, le Conseil général a **récompensé** des étudiant-e-s en BTS ayant effectué un **stage d'étude en France ou à l'étranger**, considéré comme remarquable au regard de critères pédagogiques et des apports réciproques entre la ou le stagiaire-apprenti et la structure d'accueil.

Cette année **42 étudiants ont été primés** à hauteur de 700 € et **5 ont reçu un grand prix** de 2 000 €. Cette cérémonie a aussi été l'occasion de remercier tous les chefs-chefes d'entreprise qui ont permis à ces jeunes d'acquiescer une expérience professionnelle.

# Un aménagement dynamique et cohérent

## Événement ASTRE 2013, ces labos qui relèvent les défis de demain

Produire de l'énergie à partir d'algues intégrées dans les façades des bâtiments, diagnostiquer des cancers par « fluorescence », assainir l'air ambiant intérieur par des « absorbants intelligents » ou bien encore fabriquer un miroir déformable gigantesque pour l'optique... Une enveloppe de 30 000 à 150 000 euros a été attribuée le 25 octobre à 10 programmes de recherche soutenus dans le cadre du dispositif départemental ASTRE (Action de soutien à la technologie et à la recherche en Essonne).

## L'entrepreneuriat européen dans les éco-activités



Plus de 70 participants de 8 nationalités européennes étaient présents au 5<sup>e</sup> séminaire du Cleantech Incubation Europe (CIE) organisé par la partie française du projet européen du même nom, à Supélec le 28 novembre. L'enjeu était de **faire connaître et de mutualiser des expériences menées en Europe ayant un impact positif sur l'entrepreneuriat dans**

**les éco-activités.** Objectif réussi pour le Conseil général, Nova Green et l'ENSTA, co-organisateurs de l'événement et depuis deux ans partenaires, aux côtés de 5 autres pays européens, du programme CIE. Se sont ainsi succédés les témoignages du média d'information Green Univers, de la société de capital risque Emertec, du Pôle de compétitivité Advancity, du KIC Climat, de l'incubateur essonnien Incuballiance, de l'Institut d'Optique Graduate School, et de la Fondation Campus Paris-Saclay. Les incubateurs des villes de Barcelone et de Copenhague sont également venus nous faire partager leur expérience dans l'accompagnement des projets écotech.

## Innovation sociale et technologique



Une matinée dédiée à l'innovation sociale et à l'innovation technologique a été organisée le 29 novembre au Génocentre à Évry : « Essonne : l'innovation dans tous ses états, regards croisés sur l'innovation sociale et l'innovation technologique ».

Cette matinée a rassemblé plus de 150 personnes autour d'un programme d'interventions et de tables rondes avec des intervenants de haut niveau, et des porteurs de projets témoins, qui ont pu notamment aborder le parcours de créateur d'entreprise : comment naissent les idées ? Comment les réalise-t-on ? Quels sont les réseaux à intégrer lorsqu'on est créateur ? Quels financements solliciter ?... Abordés à la fois de manière pragmatique et sous

un angle méthodologique, ces temps d'échange ont permis, pour la première fois en Essonne, **le croisement de deux formes d'innovation qui sont toutes deux des leviers stratégiques de développement pour le Département et qui ont des intérêts à coopérer.**

En dernière partie de matinée, la remise des prix (voir dans territoire durable et solidaire) a eu lieu après une présentation de la démarche et des partenaires.

## Forum emploi à l'aérogare d'Orly le 14 novembre 2013

7 000 visiteurs, 144 postes pourvus de façon ferme 2 mois après. Outre les démarches entreprises pour améliorer le travail collectif entre acteurs de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, groupements d'entreprises etc.), les actions ont été consacrées à l'organisation des rendez-vous annuels de l'emploi et de la formation (job meeting, convention d'affaires RH, conférences et d'ateliers) déclinés territorialement, événements préfigurant un travail collectif qui devrait aboutir à une GPECT (gestion prévisionnelle territoriale de l'emploi et des compétences) aux niveaux pertinents des bassins d'emploi. Plusieurs forums de l'emploi comme celui d'Orly ont été organisés dans ce cadre en 2013.

## DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- **Inauguration du Généthon BioProd d'Évry-Corbeil et pose de la 1<sup>re</sup> pierre du CRCT (centre de recherche clinique et translationnelle)**



Allocutions lors de la pose de la première pierre du CRCT Sud-Francilien et de l'IRD-T, le 12 septembre 2013 par **Jean-Paul HUCHON**, président du Conseil régional d'Île-de-France, **Jérôme GUEDJ**, président du Conseil général de l'Essonne, **Thierry MANDON**, président de Genopole

- **Ouverture officielle du Généthon Bioprod du Généthon, premier centre au monde de production de médicaments de thérapie génique**, co-financé par le Conseil général à hauteur de 7M€, dans le cadre du CPER 2007/2013. Le CRCT, créé en collaboration avec le Genopole, le Centre hospitalier Sud-Francilien, l'AFM Téléthon et l'université d'Évry Val d'Essonne et soutenu par le Conseil général à hauteur de 5M€ dans le cadre du CPER 2007/2013, aura pour mission de **créer une dynamique entre tous les acteurs de la santé afin d'accélérer** le passage des nouvelles thérapies de la phase de recherche en laboratoire à **l'application médicale.**

Au regard des forces en présence sur le Bioparc d'Évry-Corbeil, le CRCT sera pour l'essentiel dédié aux maladies génétiques et aux applications biomédicales issues de la génomique et de la recherche sur les cellules souches.

# La sécurité sur notre territoire

## Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), partenaire du Conseil général pour la sécurité des essonnais

Placé sous l'autorité du Président du Conseil d'administration, Jérôme CAUËT, Vice Président du Conseil général, s'agissant de son fonctionnement administratif et financier et sous celle du Préfet ou des Maires pour ce qui concerne ses missions de prévention, de secours et de lutte contre l'incendie, le Sdis de l'Essonne est financé en quasi-totalité par le Conseil général. Les actions les plus connues des sapeurs-pompiers sont celles du secours sous ses différentes formes ; leurs missions englobent également l'évaluation, la prévention des risques, l'éducation préventive.

### Anniversaire des 40 ans

Tout au long de l'année 2013, le Sdis 91 a célébré son quarantième anniversaire marquant sa création le 25 janvier 1973. Plusieurs temps forts ont rythmé l'année : les vœux du Sdis le 23 janvier en présence du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls ; la Journée nationale des Sapeurs-pompiers le 15 juin avec, notamment, une course relais des 40 ans et la reconstitution d'un puzzle du département par les Sapeurs-pompiers ; le défilé du 13 juillet à Évry avec les véhicules anciens et actuels et le bal populaire ; le congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers et la journée porte ouverte à l'École départementale d'incendie et de secours le 16 novembre, avec notamment les présentations en avant-première du livre anniversaire « Pompier un jour » et du **premier film de valorisation** décliné en plusieurs clips d'une minute. Le clip « Pompier un jour... » met en scène une intervention des Sapeurs-pompiers lors d'un accident de la circulation de nuit. La victime est prise en charge par les Sapeurs-pompiers qui mettent en œuvre les techniques de secours aux personnes. Ce clip a été diffusé dans les 14 salles du réseau Cinéssonnes qui accueillent plus de 500 000 spectateurs par an. Ce film poursuivait 3 objectifs : inviter la population à se rendre à la journée nationale des sapeurs-pompiers le 15 juin, promouvoir l'activité de Sapeur-pompier volontaire et valoriser les sections des jeunes sapeurs-pompiers.

### Moderniser nos moyens de communication

#### Arrivée de Sirco mobile

Un an après le déploiement de Sirco maires, le Sdis prolonge les déclinaisons d'un outil devenu incontournable. Le système d'information, de renseignement et de communication opérationnels (Sirco) des Sapeurs-pompiers illustre la capacité

d'innovation de l'établissement pour une information opérationnelle plus disponible et plus adaptée aux nouveaux usages.

### Une web-série bimensuelle

Développée en partenariat avec le Conseil général. Animée par deux officiers de sapeurs-pompiers, elle conseille et éclaire sur des sujets du quotidien : risques de baignade, incendies domestiques, sortie de bus scolaire, bien appeler les secours, danger en deux-roues, les promenades en forêt, la conduite hivernale, etc. La saisonnalité des sujets abordés permet d'être au plus près des préoccupations du grand public tout en développant la culture de prévention des risques.

### Une newsletter bimensuelle

Lancée afin de poursuivre le développement et la diversification des communications en direction du grand public. Les abonnés y retrouvent les conseils de prévention des Sapeurs-pompiers et les actualités événementielles du Sdis.

### Le déploiement du réseau radio numérique nommé Antares (Adaptation nationale des transmissions aux risques et aux secours)

Mené par le Sdis, depuis 2009, sur commande de l'État, pour une fonctionnalité fin 2014 ; ainsi, les Sapeurs-pompiers de l'Essonne communiqueront-ils en réseau comme les autres services concourant aux missions de la sécurité civile. En 2012, un pylône de transmissions de 60 mètres de hauteur a été construit à Etampes afin de relayer les transmissions Antares. En 2013, les véhicules opérationnels du Sdis ont commencé à être équipés des nouveaux appareils radio. La mise en place d'Antares représente un investissement financier conséquent qui reçoit chaque année le soutien financier du Département.

### INTERVIEW du Capitaine Arnault Angonin



#### À qui s'adresse Essonne 18-112 ?

Cette série s'adresse à toute la population. Elle a pour objectif de faire partager l'expérience des Sapeurs-pompiers issue des interventions. Nous le constatons quotidiennement, une grande partie des sinistres et accidents peuvent être évités par des gestes ou des précautions simples.

#### Quels est la recette de la série ?

Nous essayons en général de partir des interventions pour cibler ensuite les causes des accidents et sinistres : par exemple, des incendies provoqués par un défaut d'entretien d'une cheminée ou d'une VMC, des accidents de bricolages provoqués par une mauvaise utilisation des appareils... Tous ces événements sont la réalité quotidienne des services de secours, il serait donc dommage de ne pas la partager avec nos concitoyens. Moins nous intervenons, mieux la population se porte. Nous avons donc opté pour des épisodes courts accompagnés d'un message qui va à l'essentiel.

#### Le succès est-il au rendez-vous ?

La série a reçu une large audience sur les réseaux sociaux et à ce titre on peut parler de succès. Un critère qui permettra d'évaluer l'efficacité de la série sera l'évolution à la baisse du nombre d'intervention sur les thèmes que nous avons abordés. La diffusion des vidéos est encouragée à l'échelon du département de l'Essonne. Une diffusion plus large permettrait d'augmenter la portée de nos messages. Nous y travaillons via le Ministère de l'Intérieur et la Fédération nationale des Sapeurs-pompiers de France qui participent également à la diffusion des vidéos. ■

#### Découvrez Essonne 18-112 sur :

- > Facebook : <https://www.facebook.com/Sdis.essonne.page.officialle>
- > Site web : [www.sdis91.fr](http://www.sdis91.fr)
- > Chaine Youtube : <http://www.youtube.com/user/91comSDIS>
- > Site Conseil général : <http://www.essonne.fr/>

# La sécurité sur notre territoire

## Tester les savoir-faire, les procédures et les moyens

### Simulation d'accident nucléaire à Saclay le 17 décembre

Cette manœuvre d'envergure visait à tester l'ensemble des procédures qui concourent à l'établissement d'un Plan particulier d'intervention (PPI), un dispositif hors norme destiné à protéger les populations, les biens et l'environnement face aux risques particuliers liés à une installation sensible. Sur cet exercice, c'est la société CIS BIO qui se mettait en scène. Classée sensible et installée dans l'enceinte du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA de Saclay), l'entreprise utilise des éléments radioactifs à des fins médicales. A 9h30, elle a déclenché son alarme pour signaler un accident. Les différentes dispositions de gestion de crise et l'établissement d'une chaîne de commandement tant au niveau départemental que communal se sont alors activées sous la direction du Préfet de l'Essonne.

## Développement durable : un référentiel pour les CIS

Engagé dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années, en lien avec l'Agenda 21 du Conseil général, le Sdis 91 a poursuivi ses actions en 2013. Le groupe projet a notamment adressé un guide référentiel à l'ensemble des Centres d'incendie et de secours (CIS) pour leur permettre d'identifier leurs initiatives dans ce domaine. Une collecte de jouets au profit du Secours populaire a également pu être organisée en amont des fêtes de Noël avec la participation de nombreux agents du Sdis. Une remise officielle des cadeaux a été mise en place à l'École départementale d'incendie et de secours ; un groupe d'enfants a ainsi pu visiter les coulisses de l'école où se forment les Sapeurs-pompiers.

## Le réseau national des contrôleurs de gestion des services d'incendie et de secours a dix ans

Les 6 et 7 juin, les contrôleurs de gestion ont fêté leur 15<sup>e</sup> rencontre et les 10 ans du réseau. L'évènement a illustré la capacité des services du Sdis 91 à générer des collaborations durables et constructives.

## Les pompiers juniors existent depuis 10 ans

Dans le cadre de « l'École ouverte », une opération spécifique intitulée « Pompiers Juniors » a été mise en place en Essonne grâce à un partenariat entre l'Éducation nationale et le Sdis 91.

En s'adressant directement aux jeunes issus de quartiers sensibles, le Sdis de l'Essonne a pour objectifs de faciliter l'intervention des Sapeurs-

pompiers dans certains quartiers, responsabiliser les jeunes en leur confiant des missions, susciter des réflexes citoyens en matière de sécurité et promouvoir de « nouvelles pratiques ».

## Le Sdis, partenaire de la Maison municipale de la prévention des risques à Viry-Chatillon

En mai, la première maison municipale de la prévention a été inaugurée à Viry-Chatillon. Carrefour de compétences autour de la sécurité civile, cet espace associe l'ensemble des partenaires de la ville, les services municipaux et ceux du Département. Il est un moyen de mieux faire connaître son action, de diffuser des informations vers la jeunesse, de promouvoir le volontariat et, plus largement, de sensibiliser les habitants aux accidents domestiques.



## HUIT ÉVÉNEMENTS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

- 15 juin :** la 10<sup>e</sup> édition de la journée nationale des Sapeurs-pompiers se déroulait le même jour que la fête des agents au domaine départemental de Chamarande. Outre l'accueil du public sur de nombreux stands d'information et de sensibilisation, la présentation de manœuvres, les Sapeurs-pompiers de l'Essonne ont également célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de leur départementalisation.
- 13 juillet :** défilé de la Fête nationale et premier bal populaire des sapeurs-pompiers à Évry.
- 7 et 28 septembre :** la population a été conviée à 2 journées portes ouvertes aux centres d'incendie et de secours (CIS) de Marcoussis et Brétigny-sur-Orge.
- 14 et 15 septembre :** la 9<sup>e</sup> édition de Route 91, sur la Base régionale de loisirs du Port aux cerises à Draveil, a permis au public de s'informer sur les risques liés à la route et d'en savoir plus sur les techniques de secours routier des Sapeurs-pompiers.
- 19 octobre :** participation à la journée de la sécurité intérieure au Centre commercial régional Évry 2 et au centre Leclerc à Etampes. Au menu de l'évènement, démonstrations et sensibilisations, notamment en ce qui concerne l'équipement de détecteurs de fumée.
- 16 novembre :** conclusion de l'année anniversaire à l'occasion d'une journée porte ouverte à l'École départementale d'incendie et de secours de Fleury-Mérogis. À cette occasion, le **livre anniversaire des 40 ans « pompier un jour »** et le **documentaire « Pompier un jour... L'engagement d'une vie »** ont été présentés.

# La sécurité sur notre territoire



- Les Sapeurs-pompiers du CIS Marcoussis ont également découvert leurs futurs nouveaux locaux.
- L'isolation et la toiture du CIS Évry ont été rénovées.

Pour les travaux de construction, extension, le Sdis a fait l'acquisition de terrains cédés à l'euro symbolique par les communes de Lardy (2012), Corbeil-Essonnes, Marcoussis, Brétigny-sur-Orge (2013).

## Intégrer les emplois d'avenir

Dans le cadre des engagements du Conseil général, le Sdis a intégré deux emplois d'avenir au sein de ses services. Service public moderne, l'établissement a ainsi choisi d'agir en faveur de l'insertion professionnelle et de l'accès à la qualification des jeunes. Son action portera à terme sur le recrutement de 10 jeunes en emploi d'avenir.

## Encourager le volontariat

### Un label « employeur partenaire » en Essonne

La mise en place d'une politique de développement du volontariat efficace, apportant des réponses concrètes aux Sapeurs-pompiers volontaires, est un axe important pour le Sdis 91. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre avec le concours de l'UDSP 91 (Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne) d'un **label départemental « employeur partenaire des sapeurs-pompiers de l'Essonne »**. Cette distinction complète le label national « employeur des sapeurs-pompiers » destiné à valoriser les employeurs publics ou privés qui font un **effort particulier pour la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires**. En 2013, 10 entreprises publiques (dont le Conseil général) et privées essonniennes, ont été lauréates de ce label qui leur a été remis le 22 janvier 2014 à l'occasion d'une cérémonie à Arpajon.

## Des locaux plus modernes

- Les travaux de construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) pour les 30 Sapeurs-pompiers volontaires de Lardy se sont poursuivis. La conception de cet équipement s'inscrit dans une démarche citoyenne globale mettant en avant des objectifs de développement durable. Ils seront terminés en 2014.
- 9 inaugurations ont été réalisées relevant du programme de construction de locaux, démarré en 2012, destiné à accueillir les sections de jeunes Sapeurs-pompiers.

## Le CEA de Saclay, partenaire

Début 2013, Jérôme Cauët, président du Conseil d'administration du Sdis de l'Essonne et Jacques Vayron, directeur du Commissariat à l'énergie atomique de Saclay ont signé une convention de partenariat afin de renforcer et d'élargir les champs de leur collaboration. Le texte porte notamment sur la préparation opérationnelle, les modalités d'intervention des équipes, la formation et le volontariat au Sdis.

## Les Gestes élémentaires de survie (GES) dans les collèges essonniens

Le Conseil général, le Sdis 91 et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale ont signé une convention de partenariat visant à développer la formation aux GES auprès des collégiens de 5<sup>e</sup> sur 4 ans : de février 2014 jusqu'en 2017.



Cette formation « alerter, masser et défibriller » en séances de 55mn respecte un axe fort de l'Éducation nationale à savoir la sensibilisation au respect d'autrui et s'inscrit pleinement dans la politique du Sdis et du Département, dans l'esprit de la loi du 13 août 2004 qui précise que « la sécurité civile est l'affaire de tous ». L'objectif est également de démontrer aux jeunes que les gestes de premiers secours peuvent être simples et à la portée de tous.

## CHIFFRES CLÉS

### Une diversité des compétences au service de la population

**3284** agents (au 31/12/2013) dont :

- 1024** Sapeurs-Pompiers Professionnels (1056 en 2012)
- 1969** Sapeurs-Pompiers Volontaires (1934 en 2012)
- 301** Personnels Administratifs Techniques et Sociaux (397 en 2012)

### La relève

**707** jeunes formés dont :

- 550** Jeunes Sapeurs-pompiers répartis dans 27 sections en Essonne
- 157** Pompiers Juniors issus de 15 établissements scolaires

### 89 220 interventions soit 244 / jour en moyenne

- 4 330** accidents de la voie publique
- 5 423** incendies
- 70 378** secours à personne
- 8 992** opérations diverses
- 97** risques technologiques

### Éléments budgétaires clés

- 97,8 M€** en budget de fonctionnement réalisé dont :
- 72,7 M€** en ressources humaines
- 11,8 M€** en budget d'investissement réalisé

Le Sdis de l'Essonne a poursuivi une démarche d'optimisation des dépenses de fonctionnement. Les investissements majeurs : le déploiement du réseau numérique Antares, la construction de locaux pour les jeunes sapeurs-pompiers dans certains centres.

# Défendre un service public de qualité

Le Conseil général exécute ses missions en direction du public et du territoire grâce aux agents départementaux qui ont à cœur d'offrir un service public de qualité. Chacun, dans des domaines bien précis, se mobilise au quotidien avec l'aide de directions supports spécialisées.

## Évaluation des politiques départementales

En complément de leurs réunions régulières pour l'examen des rapports présentés en séance publique, les commissions de l'Assemblée départementale organisent des **réunions thématiques ou des auditions** dans le cadre de leur mission **d'évaluation des politiques, de réflexion sur les orientations et de préparation des décisions**. En 2013, se sont tenues 10 réunions :

- 1<sup>re</sup> Commission : rapport sur le projet de budget primitif 2013, la gestion de la dette et la transparence financière,
- 2<sup>e</sup> Commission : Schéma départemental en faveur des personnes adultes handicapées 2013-2018,
- 3<sup>e</sup> Commission : examen des propositions de subventions aux associations sociales et citoyennes, dotations complémentaires et exceptionnelles aux EPLE (2 réunions), refonte des politiques culturelles du Département,
- 4<sup>e</sup> Commission : renouvellement de la convention du groupement d'intérêt public du Genopole avec le Département, politique du logement et de l'habitat.
- Commission conjointe 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> commissions : schéma directeur immobilier et schéma directeur d'accessibilité.

## Participer à la mise en place de l'administration électronique

Un nouveau logiciel Kbox généré par gédélibération permet la dématérialisation des dossiers de séance (rapports, délibérations et annexes) destinés aux élus, au cabinet, aux conseillers-ères techniques, aux membres de la Direction générale, aux assistants et chargés de mission d'élus et agents de la Direction des assemblées et de la questure (DIAQ) soit une centaine d'élus et agents.

Aujourd'hui parmi les 42 élus, 35 ont fait le choix de la dématérialisation et 7 ont souhaité maintenir

le recours aux documents sous format papier. Une plaquette a été élaborée à leur destination pour compléter l'accompagnement et les formations mis en place.

La **généralisation de cette dématérialisation** depuis juin, via la tablette IPAD, a nécessité de former la centaine de personnes concernées. Par ailleurs, une économie de 1 200 ramettes papier a été réalisée. Au cours de l'année, toutes les délibérations votées en séance publique et en Commission permanente ainsi que certains des 853 arrêtés qui font l'objet d'une publication au bulletin officiel (édité qu'en 5 exemplaires papier maintenant) sont totalement dématérialisés et accessibles sur le site [essonne.fr](http://essonne.fr) et sur Egram.

## Développement de i-PMI

La démarche de modernisation des outils à destination des agents s'est poursuivie et amplifiée avec 60 % des centres de PMI et de planification familiale équipés informatiquement. Le 1<sup>er</sup> volet fonctionnel du système d'information a été mis en place : création des dossiers administratifs et gestion des rendez-vous des patients (agenda). Une fluidification des échanges d'information a été constatée, même si le système doit encore être amélioré pour mieux tenir compte de la spécificité des pratiques des professionnels de l'Essonne.

En parallèle, la télétransmission des feuilles de soins a été expérimentée au sein de 3 centres pilotes (Évry-Agora, Arpajon et Corbeil-Essonnes - Henri Dunant), avec plus de 2000 feuilles de soins transmises à la CPAM par voie électronique.

L'analyse de cette activité permet d'observer une :

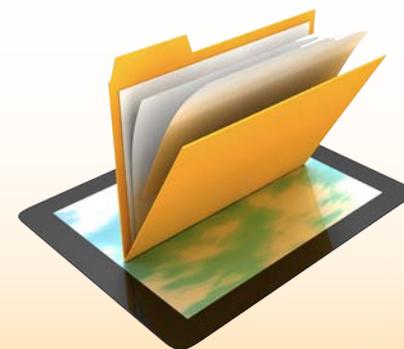
- meilleure réactivité dans le recouvrement des recettes, le délai moyen étant ramené à moins d'une semaine au lieu de 4 semaines pour le traitement papier,
- meilleure visibilité de l'activité réalisée,
- amélioration de la qualité des informations administratives sur les dossiers,

- caractérisation des feuilles de soins rejetées par la CPAM, et des motifs des rejets.

Le déploiement devrait se poursuivre en 2014 avec une généralisation de l'accès aux outils, et la mise en œuvre du principal volet : le dossier patient informatisé.

## Mise en place d'un Extranet pour la centrale de réservation de la Direction générale des affaires sociales (DGAS)

Cet Extranet est un outil en ligne de dématérialisation des bons de commande des nuitées d'hôtel. Il a été co-construit avec les utilisateurs et le prestataire PROMHOTEL et réalisé par le prestataire. Une phase d'expérimentation a eu lieu entre juin et octobre 2013 avec la MDS d'Évry. Des corrections ont pu être effectuées. Puis cet outil a été déployé sur la MDS d'Étampes puis sur celle de Corbeil. Au premier semestre 2014 il le sera sur tous les sites.



# Défendre un service public de qualité



La démarche fait par ailleurs l'objet d'étapes d'évaluation pour mesurer avec les équipes, le chemin parcouru.

La cellule d'accompagnement RH des réorganisations intervient de manière complémentaire pour toutes les questions de gestion des ressources humaines.

## La démarche qualité et les outils qualité

Elle est structurée autour du réseau des acteurs qualité qui sont les référents de la démarche engagée dans chaque entité engagée. Les responsables qualité, les pilotes de processus, les correspondants et référents qualité constituent le socle de toutes les démarches et sont les garants de l'amélioration continue (du démarrage, à la certification et pendant toute la période de suivi).

Certaines entités font le choix de faire une pause dans l'engagement de la certification et poursuivent la démarche en conservant les outils qualité. Cette dynamique d'amélioration continue est un levier pour un management participatif et une approche factuelle de la mesure de l'efficacité du service rendu.

## L'évaluation des politiques publiques

Elle a pour objectif d'apporter aux commanditaires une vision circonstanciée et problématisée de leur action, dans l'optique de faire des choix d'évolution les plus pertinents possibles. Au regard des questionnements que se posent les acteurs, l'évaluateur recueille, ordonne et objective les données permettant aux décideurs d'effectuer les choix qui leurs paraîtront les plus efficaces pour atteindre leurs objectifs.

En 2013, la mission d'évaluation des contrats de développement culturel, commencée en 2012, a été achevée. L'accompagnement du projet européen CLIMATE-LIFE + s'est poursuivi, afin notamment, de préparer l'évaluation des trois années de projet en 2014. Différentes interventions ponctuelles de conseil ont été menées auprès des directions.

## La stratégie de développement de l'innovation

au sein de la collectivité élaborée lors de la constitution du POLEN - Pôle innovation - de la Mission inspection qualité innovation (MIQI) - s'ordonne autour de **trois axes prioritaires** :

- Créer les conditions de l'innovation
- Inventer l'administration de demain
- Innover dans la conception des politiques publiques.

De multiples projets ont été menés en 2013 dans le champ de l'évaluation participative, du numérique, de la maîtrise d'usage, de l'amélioration continue, de la réorganisation participative, de la recherche action et de la dynamique managériale en intégrant davantage de pratiques innovantes. Les différents projets engagés s'inscrivent pleinement dans les trois axes stratégiques identifiés.

Le POLEN a continué en 2013 de concevoir et d'expérimenter de nouvelles méthodologies d'intervention afin de favoriser des dynamiques de transformation. Les méthodologies utilisées s'inspirant de la recherche, de la facilitation, du design, du co-développement, de l'organisation apprenante ont été élaborées sur mesure en fonction des projets.

Ces différentes interventions ont visé à développer l'implication des managers et agents en tant qu'acteurs de ces transformations. Elles visaient également au-delà de la sensibilisation à transférer des compétences et savoir être. Elles avaient aussi pour finalité d'accompagner les agents dans des **dynamiques individuelles et collectives d'amélioration continue**.

De nouveaux outils relatifs à la maîtrise d'usage et aux nouvelles technologies ont été conçus au service des publics et des professionnels. Des projets en direction des publics du Conseil général ont également été amorcés cette année. Afin d'ouvrir ce

type de démarche à l'ensemble de la collectivité, deux ateliers créatifs ont été organisés. Ces ateliers animés par des designers de service ont permis à des agents de tout grade et de toutes directions de travailler en intelligence collective sur de nouvelles façons de faire.

## La dynamique du jardin des possibles



La dynamique d'intelligence collective amorcée avec le séminaire du jardin des possibles en septembre 2012 a été poursuivie, dans le cadre du projet managérial Ensemble faire Essonne, par un accompagnement réalisé auprès de cinq directions de la Direction générale adjointe des ressources.

Cette dynamique a permis d'élaborer avec les agents et les managers de nouvelles manières de travailler ensemble qui se sont traduites par la conception participative d'actions d'amélioration continue avec :

- les ateliers créatifs « mieux travailler ensemble », organisés en juin et septembre qui ont permis avec un groupe d'agents volontaires d'imaginer avec l'aide d'un designer des processus de gouvernance collaboratifs au sein d'un Conseil général favorisant l'émergence et la résolution de problématiques latentes,
- l'accompagnement des directions support pour l'organisation de leur séminaire.

## Développer l'intelligence collective

Sous la responsabilité du Secrétariat général et au sein de la MIQI (Mission Inspection Qualité Innovation), le POLEX (Pôle Expertise) accompagne les directions dans le cadre d'une **amélioration continue du service public départemental**.

## Le Conseil en organisation

Il aide la collectivité à adapter son organisation aux évolutions du service public. Sur la base de méthodes participatives et de dynamique collective, les directions co-construisent l'évolution de leur organisation à partir d'une vision commune et d'objectifs mesurables. Un appui est apporté tout au long de la démarche pour accompagner le changement, notamment en matière d'amélioration des processus ou de simplification des procédures.

# Défendre un service public de qualité

## De nombreuses réflexions ont été menées sur le fonctionnement des services débouchant souvent sur la mise en place d'axes d'amélioration voire de réorganisations

En voici quelques exemples :

- regroupement et réorganisation des services « Systèmes d'Information » et « réalisation » à la **DSI** (direction des systèmes d'information) en un service « Étude et réalisation » ; cette réorganisation permet, par domaine, de mettre en place progressivement les **portefeuilles « projet »** et **« applicatif »** (gestion des évolutions logiciels, des corrections et du paramétrage) ; elle sera achevée en 2014. La DSI a expérimenté le travail participatif et créatif de l'ensemble de ses agents lors du séminaire de juin,
- l'équipe de direction de la **DMG** (direction des moyens généraux) a impulsé de nouvelles techniques managériales et a favorisé le resserrement de l'organigramme, la mise en place de réunions de service dans tous les secteurs, l'organisation d'un séminaire en novembre « co construit par les agents pour les agents ».

L'année 2013 a été particulièrement marquée par une gestion budgétaire rigoureuse avec la mise en œuvre du **plan triennal d'économies** et la définition d'enveloppes de crédits d'impression, d'heures événementielles par direction.

- La cellule « ménage » du Pôle Exploitation de la Direction des moyens généraux gère l'entretien ménager des bâtiments départementaux. Elle est chargée de la gestion matérielle et de la gestion de contrôle en lien étroit avec les

services départementaux (1 référent par site) et les prestataires extérieurs : 3 entreprises interviennent sur 3 lots géographiques distincts. L'entretien a porté en 2013 sur une surface de 89 769 M<sup>2</sup> répartie sur 132 sites pour un coût global d'environ 2,12 M€. À noter qu'en dépit de l'augmentation de surface de 6%, la dépense correspondante est restée stable. Ceci s'explique par le glissement en année pleine de **l'effet de la diminution des prestations et donc de la baisse des coûts effectuée à partir de mars 2012**. Il convient d'ajouter la fourniture de produits d'entretien ménager pour les sites sociaux qui assurent de manière autonome, l'entretien des locaux de convivialité (Offices, Tisanderies) ainsi que pour les sites extérieurs dont les personnels assurent eux-mêmes le nettoyage en raison de leur particularité de fonctionnement (Stade Bobin, garages et entrepôts des UTD,...) soit un coût de 41 978€ (en baisse de 27% par rapport à l'année précédente). La cellule ménage est accompagnée, dans le cadre de ses missions, par un Cabinet conseil en hygiène d'entreprise

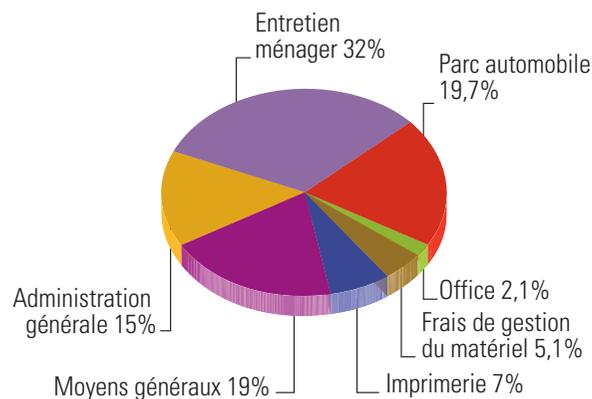
chargé de la réalisation des audits qualité et d'une manière générale, du suivi des prestations en lien avec les entreprises extérieures. Cette prestation a représenté en 2013, un montant de 56 479€.

- Le **SMCT** (Service management et conditions de travail) a élaboré son projet 2013-2015 avec l'objectif de favoriser et incarner le bien-être au travail pour tous les agents-es de la collectivité. Ce projet comprend un axe innovant : « favoriser le bien-être au travail au sein du SM&CT ». Il est convenu que pour aider les autres, il est essentiel de savoir prendre soin de soi.
- Séminaire de la **DAJD** (Direction des affaires juridiques et de la documentation) en septembre : réflexions conviviales sur ses missions par groupes de travail restreints. Une devise en est ressortie : **« Au service de tous pour réussir ensemble »** ainsi qu'une définition de la raison d'être de la DAJD qui traduit bien l'essence de son rôle au sein de l'administration départementale : *« Grâce à la*

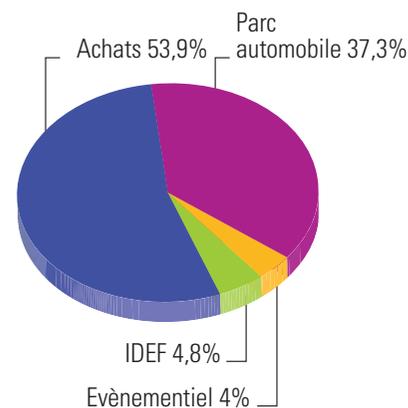
*pertinence de l'information et des conseils fournis, nous facilitons et sécurisons l'aide à la décision dans un environnement complexe ».*

- Le service documentation a renforcé ses actions dans le cadre de son projet de service « DOC 91 » initié fin 2012, axé principalement sur la diffusion d'un grand nombre de **veilles stratégiques**, une adaptation aux nouveaux usages et aux nouvelles technologies, ainsi que sa présence lors d'événements mis en place par certaines directions. L'organisation systématisée de **revues juridiques** avec chacune d'entre elles ont été l'occasion de faire un point sur l'ensemble des contentieux existants, sur les conseils apportés au cours de l'année et d'anticiper de nouvelles actions pour le traitement de dossiers stratégiques.

Budget de fonctionnement 2013 (hors IDEF)



Budget d'investissement 2013



## Innovations et évènement marquants au service de documentation

- Diffusion d'une plaquette des veilles à tous les agents avec mise en ligne sur Egram permettant de s'inscrire aux veilles sélectionnées (septembre 2013).
- Exposition temporaire au Centre de documentation d'une sélection d'ouvrages en lien avec la journée internationale des droits des femmes (mars 2013).
- Réalisation et mise en ligne sur Egram de 7 bibliographies thématiques.
- Tenue d'un stand documentation lors de 4 conférences mises en places pour les professionnels de PMI.
- Visites du centre de documentation par les assistants familiaux en formation initiale.
- Nouveau visuel décliné sur l'ensemble des produits documentaires (fin 2013).
- Mise en place d'enveloppes documentaires par direction, globalisant les abonnements et acquisitions d'ouvrages.

# Défendre un service public de qualité

## Les Équipes mobiles (EM) : des professionnels impliqués

Les interventions de l'Équipe mobile de la DMG assurées par deux agents ont été principalement axées sur l'aide apportée à la logistique mobilière (déménagement/aménagement de locaux) ainsi qu'au soutien au service de la Coordination Administrative (traitement du courrier au bureau central de l'Hôtel du Département). Quelques actions ponctuelles ont également été entreprises dans le cadre du renfort auprès du standard téléphonique HDD.

## L'EMA (équipe mobile administrative) du Secrétariat général a été créée le 16 septembre permettant un déploiement des ressources en fonction des missions.

Composée de 11 agents, elle a pu se créer une identité propre grâce à un travail de partage des connaissances sur des temps réguliers de rencontres et un programme de formation déployé par la DRH de façon tout à fait adapté aux besoins de chaque agent. Des outils adaptés ont été créés et sont encore réajustés pour répondre au plus près à la fois aux attentes des directions / services et aussi pour faciliter l'organisation de l'EMA. Les directions ont complété avec aisance la fiche d'expression des besoins. Un contrat de mission a été signé avec chaque service et pour chaque mission précisant les modalités d'interventions ainsi que le planning de la mission. Chaque demande fait l'objet d'un échange avec la direction / service demandeur, avec le ou les agents de l'EMA pressentis pour effectuer la mission et d'une réponse rapide ensuite aux directions. En cas d'impossibilité d'apporter une réponse dans un délai raisonnable, une réponse d'attente est effectuée. Si l'EMA ne peut intervenir, des solutions alternatives peuvent être proposées, du fait d'un lien étroit avec la DRH, particulièrement autour du dispositif de mobilité accompagnée. Les priorisations se font pour répondre à des besoins sur des services assurant une prestation

en lien direct avec le public, ou ayant un impact financier sur la collectivité, ou sur des compétences obligatoires. L'intervention de l'EMA représente, sur les 3 mois et demi d'exercice, 320 jours auprès des services de 3 DGA, de la Direction générale et du Secrétariat général. L'implication de chaque cadre à toutes les strates de la chaîne hiérarchique a aidé à la compréhension de ce nouveau mode de soutien des directions.

## L'EVAT - équipe volante administrative territorialisée de la DGAS a été créée en septembre.

Elle a vocation à effectuer des remplacements sur toute la DGAS, au niveau des territoires : les MDS, les CDPS, les centres de PMI et de planification, les SAFT, les EMS, la MDPHE, les RLA. Les 13 agents de l'EVAT : 5 sont titulaires venant de la DDSPS, 3 ont été recrutés en complément et 5 relèvent d'un CUI. Leurs missions et périmètres, les critères de remplacement ainsi que leur durée sont l'objet d'un protocole de fonctionnement. Des formations ont été mises en place pour toutes les nouvelles arrivantes.

## L'imprimerie départementale certifiée



CERTIFIÉE ISO 9001/V2008



La certification ISO 9001, versions 2008, a été reconduite en juin par le bureau VERITAS ainsi que la marque Imprim'vert sur la gestion des déchets en mai.

### Chiffres clés :

- Offset : 49 tonnes de papier utilisées
- Réparties : 1 433 067 ex tête de lettres  
389 987 ex de brochures  
2 505 059 ex autres imprimés tous confondus
- Reprographie : 3 545 223 ex de copies toutes confondues (couleur, N/B, A4, A3)
- PAO : 1045 dossiers traités
- Gestion fourniture de papier : 101 tonnes

## INTERVIEW d'Huberte URBINO et Mickaël JEAN-DENIS, agents de gestion au sein de l'Équipe mobile administrative (EMA) du Secrétariat général



Depuis septembre nous avons intégré, avec 8 autres collègues, l'EMA pour remplir des missions d'assistance administrative ou comptable mais aussi, selon les besoins des directions qui demandent, des missions d'accueil, de classement, de prise de note et compte-rendu, etc. . .

Nous essayons de répondre à tout besoin de renfort momentané ou sur de la plus longue durée, quand les directions ou services nous sollicitent. Nous intervenons en parallèle auprès de plusieurs services car nous ne faisons pas de remplacement ; nous mettons à disposition des compétences. Nous pouvons intervenir dans plusieurs directions sur une même semaine. La diversité des missions et des services auprès desquels nous intervenons sont, pour nous tous, une source d'enrichissement. Cependant, il nous est nécessaire de faire preuve de disponibilité, de réactivité, de rapidité, de souplesse et d'adaptation ce qui est parfois une source de fatigue et de stress.

Nous avons par exemple travaillé plusieurs jours en binôme au standard et à l'accueil physique de l'hôtel du Département (HDD). Nous avons, pour cela et comme chaque fois que cela le nécessite, reçu une formation de deux jours (fonctionnement du matériel, gestion du temps très contraint, apprendre à être concis etc.) dispensée directement par le personnel permanent de l'accueil. Les services qui nous accueillent nous apportent les outils nécessaires à l'exercice de nos missions mais aussi les formations aux logiciels métiers.

Chaque mission nous apporte une meilleure connaissance des services et de leur activité. Comme par exemple à l'accueil de l'HDD :

**Mickaël :** « J'ai été stupéfait d'entendre des personnes s'exprimer avec une telle violence verbale du fait des délais d'attente. Je suis admiratif des collègues dont c'est le travail quotidien. »

**Huberte :** « J'avais déjà fait du standard dans un collègue mais ici c'est l'usine. Nous recevons tous les appels non directs que l'objet relève des services sur Évry ou territorialisés. »

**Huberte :** « J'apprécie la variété des tâches qui me sont confiées. Pour moi, tout a de l'importance ; ce que j'ai fait un jour me sert aujourd'hui pour une autre mission. »

**Mickaël :** « Pour ma part, je suis intervenu aussi auprès de divers services. Quand j'arrive, je m'informe in situ des dispositifs pour mieux répondre aux interlocuteurs ou mieux effectuer ce qui m'est demandé. Je peux faire du classement mais aussi des mandaterments, des suivis de factures. »

En fin d'année, notre collaboration a continué avec 4 autres collègues de l'EMA pour dispatcher les ballots de chocolats de Noël dans les services des différents sites du Conseil général.

Nous faisons de multiples tâches qui relèvent d'emplois très différents ; mais notre intervention ne se fait pas en fonction de notre grade ou de notre métier d'origine mais en fonction des compétences que nous avons et que nous pouvons mettre à disposition des directions.

En conclusion, nous ressentons beaucoup de satisfaction du travail accompli du fait de l'intérêt que nous y portons et aussi de la bonne coordination, organisation, collaboration que nous avons entre nous et avec toute l'équipe. ■

# Défendre un service public de qualité

## Réalisations

Enquête sur l'entraide familiale chez les jeunes essonnais :

- construction d'un partenariat avec l'Université Paris Descartes (convention CP 13/01/14) et rédaction du cahier des charges avec les enseignants partenaires,
- présentation du cahier des charges aux étudiants et lancement de l'enquête,
- constitution et animation du groupe projet interservices du CG (3 réunions du groupe projet (octobre, novembre, décembre),
- enquête sur l'entraide familiale chez les jeunes essonnais handicapés : accueil d'une stagiaire en Master Évaluation sanitaire et sociale, en collaboration avec l'Observatoire du handicap de la MDPHE.

## Développement d'outils de suivi du contingent de logements sociaux (première phase)

Un outil de gestion et de suivi du contingent de logements réservés au Conseil général (application Access) a été développé au début du 2<sup>e</sup> semestre. Il permet au service habitat d'automatiser l'activité liée à ce contingent : gestions des demandes, du parc de logements, de la vacance. Une seconde phase reste à mener : elle vise à construire du lien avec les autres outils du service habitat (en amont puisque les logements proviennent des opérations financées et des garanties d'emprunts octroyées), la création des requêtes pour les bilans et les demandes ponctuelles.

## Construction d'un outil de gestion et de suivi du Fonds départemental d'amélioration de l'habitat (FDAH)

La démarche de consolidation des bases en 2012 a été prolongée en 2013 par la construction d'un outil de gestion et de suivi des dossiers FDAH (application

Access). Il aura notamment permis l'intégration automatique des dossiers. Face à la multiplication des opérateurs et à la prise en compte des nouvelles modalités de financement, ce travail devra être actualisé en 2014 pour répondre à la nouvelle politique de l'habitat.

## La formation : des réponses plus adaptées aux besoins de la collectivité

Un véritable accompagnement des orientations prioritaires de la collectivité par la formation (30% des jours de formation) a pu être mis en œuvre avec :

- le lancement du parcours d'accompagnement des cadres et encadrants (PACE) : 112 agents-es concernés ont constitué les 3 premières promotions,
- les sensibilisations en matière de lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes et développement durable et solidaire.

Un meilleur accompagnement au changement s'est traduit par :

- le soutien des consultations infirmières,
- la mise en place des équipes administratives de remplacement : EMA et EVAT,
- l'audition des 44 agents en vue de leur stagiairisation dans le cadre des sélections professionnelles relevant de la loi du 12 mars 2012,
- l'établissement de parcours d'intégration des jeunes recrutés dans le cadre des emplois d'avenir et de formation de leur tuteur,
- le soutien aux projets de réorganisation des directions : DDSPS/DILEE dans le cadre du schéma de développement social, DPAH très directement et moins directement pour la DMG, la DFCP, la DGAADT. Le SDS est le « gros » dossier de l'année 2013 en terme d'implication, charge de travail pour les conseillers recrutements gérant la DGAS particulièrement sur une période allant de novembre 2013 à mars 2014. Enfin, le suivi des 11 agents du CDAA dont tous les agents ont pu être repositionnés, a pu être clôturé,

- le développement et le partage d'outils pratiques : bibliothèque de compétences, référentiel adapté à la situation de travail...

## Le dispositif essonnien de formations internes

(DEFI) a contribué à l'évolution de la dynamique interne avec 99 formateur-trices (dont 22 en PMII) tout en garantissant le rayonnement de la collectivité nommée **aux Victoires des Acteurs Publics 2013**. C'est dans ce cadre que trois sessions de formation ont été organisées pour accompagner les directions opérationnelles dans la « prise en main du logiciel **iPluri** » ; formation à 2 niveaux (novices et confirmés) dispensée à **27 agents** de la collectivité.

La conception et le déploiement en interne du logiciel « iPluri » répondaient à une demande de suivi affiné de la programmation pluriannuelle d'investissement au sein du Département.

## CHIFFRES CLÉS

**2 475** agents formés soit 53% des effectifs correspondant à **14 459** jours de formation, soit une moyenne de 3 jours par agent-e.

Augmentation de **61%** des départs en formation : **5 221** stagiaires contre 3 241 en 2012.

### Un plan diversifiant les actions et les modalités de formation

**29%** des jours de formation assurés par le CNFPT soit **4 254** jours.

**8%** par le DEFI soit **1 117** jours.

**63%** par des intervenants extérieurs soit

**9 087** jours (9 371 jours en 2012) parce que l'enrichissement de la formation passe par des expertises et le regard extérieur.

## L'observatoire social

Service du Pôle Ressources (PORES) rattaché à la DGAS, il a pour objectif de contribuer à une meilleure connaissance des phénomènes de pauvreté et de précarité en Essonne. Ses missions ont été revisitées début 2013 afin d'intégrer les orientations du plan national pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier et dont la déclinaison départementale a été votée le 28 novembre. En complémentarité de la collecte de données assurée par les directions dotées en compétences statistiques, l'activité de l'observatoire social est recentrée sur l'analyse, l'étude et le portage de projets de recherche.

# Défendre un service public de qualité



les besoins de la collectivité ; analyser ces besoins et proposer des outils, des solutions, élaborer et piloter des projets SIRH... ;

- assurer une veille technologique nécessaire au maintien des compétences dans un domaine fortement évolutif ;
- animer le réseau des référents-es du logiciel Astre.

Le SSIS travaille en transversalité avec les services de la DRH notamment dans le cadre de la démarche prospective des effectifs.

## Un pôle dédié à la gestion des retraites

Créé en septembre, il est composé de 3 agents et une personne recruté en CUI ; il vise un meilleur accompagnement des agents-es souhaitant faire valoir leurs droits en tenant compte des évolutions complexes et permanentes des textes sur le sujet.

## Les conférences et séminaires d'information à la retraite

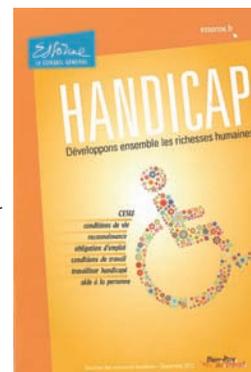
Suite à la réforme du régime des retraites, 6 réunions d'information ont eu lieu (4 en mars et 2 supplémentaires en mai compte tenu de l'affluence sur les premières). Ces temps d'information ont permis aux agents départementaux d'appréhender les évolutions législatives et leur impact direct sur leur situation individuelle. Deux séminaires « retraite » auxquels assistaient 30 personnes ont été organisés.

## Une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) à la DRH

En février, pour la première fois, une CESF du personnel a été recrutée à la DRH ; 73 familles ont été reçues représentant 141 entretiens, dont 12 visites à domicile ; 46 dossiers ont été instruits liés à des demandes d'aide financière ou de surendettement.

## Création d'un poste de chef-fe de projets RH en faveur des publics prioritaires

au CTP du 8 novembre pour piloter, suivre et animer le conventionnement du FIPHP et la politique handicap interne, ainsi que pour coordonner pour la DRH les dispositifs d'emplois d'insertion (emplois d'avenir et contrats uniques d'insertion). Le poste a été pourvu en janvier 2014.



## Le diagnostic de la vulnérabilité du patrimoine départemental face au risque d'inondation



Une étude d'identification de la vulnérabilité du patrimoine départemental a permis de réaliser en 2013 le diagnostic des bâtiments concernés dont de nombreux collèges en vallée de Seine.

## Une contribution à la maîtrise publique des services d'eau et d'assainissement

6 collectivités ont été subventionnées pour la réalisation d'études d'audits des services d'eau ou d'assainissement avant le choix d'un mode de gestion. Un accompagnement technique est proposé aux collectivités qui le souhaitent pour la mise au point du cahier des charges des audits. L'arrêt du service interdépartemental Yvelines Essonne du SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration) a nécessité que le Conseil général mette en place au niveau départemental cette mission d'assistance fort utile aux petites collectivités rurales.



## Un nouveau service au sein de la Direction des ressources humaines (DRH)

### Le Service système d'information et statistiques (SSIS)

Cette création répond à un fort enjeu de développement et de modernisation du système d'information RH avec un objectif de fiabilisation et stabilisation des données qui implique une refonte des données statistiques. Ses missions :

- mettre en place et gérer les outils de pilotage pour les directions dans le cadre du partage des informations RH et pour renforcer la responsabilité des managers dans la gestion de leurs effectifs ;
- diffuser l'information aux directions sur leurs effectifs, les postes, l'absentéisme dans leur secteur, etc., dans le cadre des revues de gestion ;
- accompagner les directions sur la gestion des enveloppes RH (volet effectifs) ;
- fiabiliser les données RH dans le cadre de la politique qualitative de la DRH ;
- assurer la cohérence du SIRH avec les attentes et

# Défendre un service public de qualité

## Opérations de résorption du mitage paysager et d'aménagement sur les ENS

D'importants travaux de gestion et de réhabilitation sur le secteur de la moyenne vallée de l'Essonne ont été conduits afin de résorber le mitage paysager (démolition de constructions illégales, résorption de dépôts sauvages), de sécuriser le site, et d'améliorer les conditions d'accès par l'installation de petits mobiliers d'accueil et d'information et la plantation de vergers et jachères fleuries.

Environ 49 cabanons ont ainsi été détruits et plus de 980 tonnes de déchets ont été enlevées.

Ces travaux de préservation du patrimoine naturel et d'ouverture au public ont été réalisés en concertation avec les communes de Cerny et d'Huisson Longueville

## La reprise de la gestion de la Réserve naturelle nationale des sites géologiques de l'Essonne par le Département



Avant : Déchets présents sur le site



Après : Création d'une mare

Avec le recrutement en mars 2013, d'une conservatrice et d'un technicien pour assurer la gestion, la surveillance et l'entretien des 13 sites répartis sur 11 communes essonnaises représentant une superficie de 27 ha.

L'année 2013 a été marquée par une remise à niveau des équipements de la Réserve et une dynamisation du partenariat avec l'État par l'établissement d'un plan-programme.

## Un projet de référentiel commun de données externes

Dans le cadre du projet transversal à la collectivité dédié à l'observation territoriale et au partage de données, une **démarche est lancée pour la création d'un référentiel de données** externes à l'usage des directions. Ce projet informatique s'inscrit dans la mise en place du système d'information

d'aide à la décision (SIAD) et s'intègre dans le schéma directeur informatique de la DSI. Un groupe projet réunissant la Direction de l'aménagement et du développement (DAD), la Direction des systèmes de l'information (DSI), la Direction de la démocratie locale, de la contractualisation et de l'animation communale (DDLCC) et l'Observatoire Social s'est constitué et une note de cadrage sur le projet a été présentée en comité de pilotage DSI en novembre dernier. Le projet devrait se déployer courant 2014.

## De nouveaux outils financiers et de la commande publique

Création, dans le cadre de la **PPI** (programmation pluriannuelle des investissements), d'un **nouvel outil** permettant de suivre les dépenses d'investissement par blocs-thématiques identifiés comme stratégiques.

Ainsi, il devient possible d'obtenir les informations sur le passé (la rétrospective) et l'avenir (la prospective) des domaines considérés comme structurants par le département.

4 blocs ont été identifiés : les fonds à destination des communes, l'habitat, la maîtrise d'ouvrage et les subventions « autres tiers ».

## Pilotage de la clôture budgétaire

Pour la première fois, des simulations ont été effectuées accompagnées d'un paramétrage des outils de suivi journaliers nécessaires à la vérification du bon ciblage et de l'adéquation aux grands agrégats financiers souhaités.

## La procédure d'apposition du visa financier

Pour les rapports aux Assemblées et à la Commission départementale d'appel d'offre (CDAO) : une réflexion sur le rôle du viseur a été menée pour affiner la procédure pour un meilleur travail en amont.

## Dans le logiciel Grand angle

- **Amélioration des informations « marchés » transmises dans le flux informatique à la Paierie départementale** grâce à la mise en œuvre d'une part, de la saisie et de l'exécution financière obligatoires de tous les marchés supérieurs à 15 000€HT, et d'autre part, du contrôle systématique de la saisie de ces marchés.
- **Mise en cohérence des types d'engagement proposés** afin de simplifier la gestion des mandats et des titres et de rendre plus lisible le choix effectué par les directions opérationnelles.
- **Développement du module de recensement des marchés par la dématérialisation de la fiche d'expression des besoins.** Dans un souci de simplification des procédures internes et d'amélioration des délais de traitement des demandes émanant des directions opérationnelles, le processus de transmission des besoins des directions a été dématérialisé. Désormais, l'ensemble des besoins est centralisé dans l'outil Grand angle.

## Les marchés

- **Diffusion mensuelle de « l'actualité des marchés »** : veille juridique et méthodologique qui vise à informer les référents marchés des autres directions des dernières actualités du droit de la commande publique. Cette veille est mise en ligne sur l'intranet et diffusée par la messagerie interne à près de 250 personnes.
- **Réalisation d'un guide pratique de la négociation** pour encourager les différents acteurs publics du Conseil général à y recourir, en leur donnant des clefs pour comprendre et appréhender les éventuels écueils de la négociation. Ce guide a été mis en ligne sur l'intranet.
- **Création d'un guide MAPA** : guide pratique de la rédaction et exécution des marchés à procédure adaptée précisant l'ensemble des règles internes de la collectivité.

# Défendre un service public de qualité

**INTERVIEW** de Catherine LOUVIER,  
Analyste des ressources financières au Pôle  
« recettes » du Service des études financières,  
de la dette et de la trésorerie (SEFDT)



Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013, j'occupe un poste d'analyste des ressources financières au sein de la Direction des finances et de la commande publique (DFCP).

Ce métier couvre trois activités en gestion directe :

1 - L'analyse de l'ensemble des dépenses d'investissement pour extraire celles qui sont éligibles au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) ou à la Dotation globale d'équipement (DGE). J'instruis les déclarations afférentes, trimestrielles (DGE) ou annuelles (FCTVA) à envoyer à la Préfecture. Je saisis dans Grand Angle tous les titres de recettes de la DFCP (dotations, fiscalité et taxes).

2 - Le suivi des recettes principales de la collectivité : subventions, dotations et fiscalité. Je prends contact avec les directions concernées afin d'établir un calendrier prévisionnel des encaissements à venir.

3 - La mise à jour d'un tableau de bord des recettes du Conseil général les plus importantes, ce qui permet de faire un comparatif des données de l'année par rapport aux années précédentes.

Je travaille en collaboration avec le Responsable du Pôle, Jean-Pierre MOYON que j'assiste pour l'élaboration de simulations d'études financières destinées à faciliter les décisions de l'exécutif et la répartition de fonds départementaux.

En activité plus annexe, je travaille en binôme avec Marie BRAULT, pour la gestion quotidienne de la trésorerie.

L'ensemble de mes activités induit des contacts fréquents avec les personnes de la Préfecture et les collègues tant des directions que de la DFCP, ce que j'apprécie d'autant que mes passages sur plusieurs postes de la collectivité m'ont apporté des connaissances qui facilitent mon travail aujourd'hui.

Ma formation initiale de comptable, mes compétences et ma connaissance des logiciels grand angle et Business Objects m'ont permis de m'adapter à mes nouvelles fonctions rapidement.

J'ai postulé avec plus de conviction sur ce nouveau poste en raison d'un **tuilage** de 13 jours (1 jour tous les 15 jours de février à mai) assuré par Rhona PERICAT qui occupait ce poste jusqu'en mai 2013 avant de partir à la retraite. Sa disponibilité, son transfert de savoir et les outils informatiques bien développés ont rendu ma prise de poste confortable.

Je suis très satisfaite de ce tuilage qui m'a permis d'accéder à de nouvelles compétences avec sérénité et moins d'angoisse. ■

**Mise en place du dispositif « Clauses sociales dans les marchés publics »** : initiée dès la fin 2012, la mise en œuvre du dispositif d'exécution des clauses sociales dans les marchés publics a été consolidée et valorisée tout au long de l'année 2013. Le taux de socio-responsabilité moyen de 26,57% a ainsi connu un accroissement de 14,57 points par rapport à 2012. Le dispositif repose sur une collaboration étroite entre les référents clause sociale de la Direction des finances (DFCP) et les facilitateurs des PLIE (pôles locaux d'insertion par l'emploi) chargés de la mise en œuvre et du contrôle sur le terrain. La participation des directions opérationnelles est également un facteur de réussite du dispositif.

**Refonte de la nomenclature départementale** :

Un processus participatif a permis d'établir une nouvelle nomenclature adaptée aux besoins et à la typologie des achats de la collectivité.

La nomenclature permet de regrouper les achats par code famille afin d'assurer la computation des seuils et renforcer la sécurité juridique et l'efficacité économique de l'achat.

**La passation de marchés publics au service achat de la DMG**

Les directions opérationnelles sont désormais systématiquement associées pour l'élaboration des Dossiers de consultation des entreprises (DCE) et l'analyse des offres. Cette démarche garantit la meilleure adéquation des besoins tout en intégrant les contraintes financières et organisationnelles. Parallèlement, les directions sont désormais informées en temps réel des commandes traitées et des rencontres régulières sont organisées sur les points sensibles pour intégrer l'évolution des besoins.

**Pilotage, suivi et mise en production de projets informatiques**

La Direction des systèmes d'information a poursuivi son action de modernisation numérique de l'administration, son extension de l'offre de service

informatique et télécommunication ainsi que sa participation au renforcement de la continuité du service public.

**Dans le domaine social**

- Lancement du projet ATLAS (bureau du travailleur social, accueil, gestion du FSL, portail d'accès aux applications du social)
- Déploiement du projet I-PMI (instruction des dossiers patients) et gestion de la télétransmission des feuilles de soin sur les 3 sites pilotes
- Mise en œuvre d'IODAS PMI pour la gestion des assistantes maternelles.
- Finalisation de la mise en œuvre de l'interface de télégestion pour le suivi de l'aide à domicile
- Lancement de la numérisation de l'ensemble des dossiers papiers MDPHE
- Enrichissement d'UGO (accueil modulable)

**Dans le domaine de l'équipement et l'environnement**

- Lancement du projet SIR (Système d'Information Routier)
- Installation du logiciel IREVE (imagerie routière géolocalisée)
- Gestion des astreintes sur la période hivernale
- Lancement du projet de Tarification Sociale
- Mise en œuvre de la Télé-billétique
- Lancement du projet Centrale de mobilité

**Dans le domaine de la Citoyenneté et Qualité de la Vie**

- Mise en œuvre de FAST (portail de gestion des formations aux associations)
- Mise en œuvre de la bibliothèque en ligne (ERMES/ALOES).

# Défendre un service public de qualité

- Refonte complète du logiciel de l'aide à la restauration dans les collèges (ARC3)
- Lancement du projet Compta Carbone.

## Dans le domaine des ressources

- Installation de regards pour la DFCEP
- Développement et mise en œuvre d'IPLURI - Pôle ressources de la DGAS : testeur du logiciel (investissement)
- Installation de la nouvelle plateforme de recrutement (intégration des stagiaires, des CV anonymes en cours)
- Développement de l'appliquet CHIMED (gestion de la visite médicale)
- Modification du Régime indemnitaire et intégration prévoyance santé
- Modernisation du logiciel de gestion des formations
- Intégration de la K Box et de Kiosk Élus.

## Les innovations

- Une première introduction de terminaux les plus récents comme les tablettes numériques et les solutions WiFi ;
- l'informatisation de nouveaux secteurs comme le suivi épidémiologique et vaccinateur, les transports scolaires...
- l'introduction de télé-services par internet comme l'accès aux dossiers concernant le handicap, le paiement en ligne, la formation aux associations...
- la virtualisation de plus de 100 serveurs de données départementaux assurant ainsi un gain économique, écologique et technique ;
- le déploiement de 160 copieurs multifonctions dans les services départementaux.

## Modernisation des outils du Département et applications transverses

- Modernisation du parc applicatif dans le cadre du projet
- Lancement des premiers sites collaboratifs au sein du Département (Office 365)
- Déploiement de plusieurs salles de visioconférence
- Webisation en cours de l'outil de gestion du courrier (Post Office)
- Lancement du portail agent (remplacement à terme d'Egram)
- Lancement du portail collaboratif (Internalisation avec Egram)
- Enrichissement et/ou mise en œuvre des bases SIG
- Lancement du projet puissance 4 (messagerie, systèmes d'impression, de fichiers, postes de travail « SEVEN, OFFICE 2010 »).

## Informers au mieux les Essonniens sur les politiques publiques départementales, valoriser les atouts du territoire

### Le MAG de l'Essonne, nouvelle formule attractive et économique

Trente deux pages (au lieu de 40 d'où une réduction du coût global de fabrication) en intégrant autant d'informations (articles plus courts) tout en assurant l'actualité et la promotion du service public départemental et des politiques publiques.

### Internet

2013 a vu la naissance des sites **yatou9.fr** (nombreuses informations pratiques et dispositifs pour les jeunes) et **bienvieillir en essonne.fr** (informations pour mieux vivre sa retraite en Essonne quelle que soit sa situation et son âge). En décembre une nouvelle version du site Internet a

été lancée ; elle est consacrée aux offres d'emploi du Conseil général : **emploi.essonne.fr**.

Quant à **essonne.fr**, le site du Conseil général, sa modernisation a été poursuivie avec de nouvelles fonctionnalités dont des cartes interactives, l'ajout de rubriques et leur mise à jour (économie sociale et solidaire, déplacements, logement, associations ou enfance/famille).

**Le Conseil général a également intensifié sa présence sur les réseaux sociaux : facebook, twitter et google+.**

# « Ensemble faire Essonne », le projet managérial

## Ensemble faire Essonne, notre projet pour améliorer nos relations de travail

**ENSEMBLE** : Mieux faire équipe.

**FAIRE** : Réaffirmer le sens de l'action autour d'une identité forte basée sur la participation.

**ESSONNE** : Conforter l'engagement de tous en faveur d'un service public offensif, innovant et qualitatif.



Basée sur ces trois axes forts, cette démarche de mise en dynamique de l'administration est au service du développement du management de la confiance dans notre collectivité. Elle repose sur la mise en œuvre d'actions concrètes et sur la participation de tous. L'année 2013 a été marquée par le déploiement d'actions qui témoignent du mouvement collectif engagé depuis 2012. Plus d'une trentaine d'actions ont été initiées en une année, chacune s'étant organisée autour des principes et leviers identifiés que sont la co-construction, l'écoute, la valorisation des métiers et compétences.

### Les actions et temps forts de l'année 2013

#### P'tits Déjs Essonne

Événements conviviaux, les P'tits Déjs Essonne ont pour vocation de développer du lien et du réseau entre les cadres et les cadres de proximité, afin de faciliter un lien professionnel d'identité entre managers. Ainsi toutes les 6 à 8 semaines, un groupe d'une trentaine de participants volontaires et Fabien TASTET, Directeur général des services (DGS), se retrouvent autour d'un thème transversal. En avril, en juin et en septembre, se sont tenus trois petits déjeuners sur des thèmes variés et fédérateurs tels que : l'égalité homme femme, favoriser le lien social à travers des gestes éco responsables, les outils collaboratifs. A chaque fois, la présentation et l'animation sont assurées par un de nos collègues volontaires, suivies d'un temps d'échanges avec les participants organisé sous des formes différentes (post-it, question/ réponses etc. ...).

#### Les tables rondes

Ouvertes à tous, les tables rondes proposent un temps fédérateur de réflexion sur des sujets communs ; environ 50 collègues se sont retrouvés lors de la première table ronde sur le thème « le service public, parlons-en ! ». Le principe consiste à ouvrir le débat

à tous les agents qui souhaitent interagir lors de l'exposé des intervenants. Le format prévoit toujours la présence soit d'un journaliste, universitaire... (pour la partie sociétale du sujet) et d'un représentant d'une collectivité (pour la partie « applications territoriales »).

Ainsi le 7 novembre nous avons pu profiter des interventions de : Marcel GUENOUN, enseignant spécialisée sur les questions de management public et de Thierry MIGOULE, Directeur général des services de la ville de Roanne qui a présenté un projet très concret « RESPIRE » (Recréons ensemble un service public innovant, réactif et efficient). Mis en place à Roanne, ce projet a été récompensé par le Prix de l'innovation. Tous deux ont su captiver l'assistance, avec leur passion et leur professionnalisme, suscitant ainsi de nombreux échanges.

#### Les espaces collaboratifs

Les espaces collaboratifs sont arrivés dans notre collectivité. Espaces virtuels de travail, ils optimisent les échanges entre acteurs partageant un centre d'intérêt (gestion de projet, communauté métier...). Ils peuvent aussi fédérer autour d'une nouvelle organisation de travail. Ces outils pratiques et faciles à utiliser se déploient dans la collectivité. Fin 2013, après un trimestre d'existence, on pouvait déjà compter 32 espaces ouverts (13 projets et 19 groupes) pour plus de 250 agents-utilisateurs. C'est une vraie évolution de nos pratiques qui facilitent le travail en transversalité et le partage de l'information. La Direction générale a ainsi créé son propre espace, favorisant ainsi le travail transversal entre les assistantes, les Directeurs généraux adjoints, la chargée de mission du DGS et le DGS.



### Le séminaire des encadrants



Ce séminaire s'est tenu le 28 novembre dernier au Centre National de Rugby de Marcoussis en présence de Fabien TASTET, des directeurs généraux, de Jérôme GUEJ et de Carlos DA SILVA, 3<sup>e</sup> Vice président chargé des finances et du service public départemental. Ce fut un moment managérial fort pour les collègues encadrants.

Co-construit et animé par un groupe de cadres volontaires, ce séminaire a réuni 240 collègues encadrants ; répartis en six ateliers thématiques, ils ont pu partager leurs réflexions et expériences autour de problématiques communes (urgence, animation d'équipes, les nouvelles technologies, ...) en les articulant autour des axes du projet managérial.

# « Ensemble faire Essonne », le projet managérial

Une vingtaine de propositions en ont résulté ; elles améliorent les conditions de travail des équipes et viennent enrichir les actions d'Ensemble faire Essonne. Les Bataclowns, des femmes clowns analystes, ont rebondi avec professionnalisme sur les propos du DGS et les thèmes des ateliers. Elles ont offert un regard sur nos pratiques et postures et une restitution détonante et décalée.

**EFE c'est aussi** toutes les actions, portées par les directions, issues du projet, ou venues l'enrichir et qui font parties intégrantes des missions de ces directions :

- **Le Kit d'accueil** élaboré par la Direction des Ressources humaines (outil permettant au N+1 d'assurer un accueil optimal aux nouveaux arrivants).
- **Le Dispositif Essonnien de Formateurs internes (DEFI)** mis en place par le service formation ; il valorise les compétences en interne et la transmission de celles-ci, en accordant aux formateurs un véritable statut.
- **Le PACE** (Plan d'accompagnement des cadres et encadrants) : il vise à garantir une culture managériale commune et aussi à renforcer le collectif de cadres. Déjà 3 promotions en 2013 puisque qu'en septembre, la promotion « Innov et t'es toi » a rejoint les promotions E = MC3 (encadrer = manager, co-construire, communiquer, collectif) et « PACE partout » de janvier.

- **L'actualisation du Guide des gestes éco responsables** pilotée par la Délégation au Développement Durable et Solidaire (DDDS). La mise à jour du guide des bonnes pratiques s'est appuyée sur les propositions d'un groupe d'agents volontaires de toutes les directions confondues.

Ce groupe accompagné par la DDDS a également élaboré un plan de sensibilisation fait par les agents pour les agents. Ce nouveau guide a vu le jour en mars 2014.

Ensemble faire Essonne est un projet impulsé par la Direction générale, qui s'implique concrètement dans la dynamique. Elle dispose désormais d'un outil de communication directe avec les agents : **la lettre de la DG « En direct »**. Distribuée tous les 2 mois avec le bulletin de paie, cette lettre est en format papier afin de toucher l'ensemble des agents, y compris ceux qui n'ont pas un accès quotidien à l'informatique ou ne s'en servent pas dans leurs pratiques professionnelles. Elle donne des informations claires et chiffrées sur l'activité de la Direction générale et sur l'actualité EFE.

Dans le même esprit et pour favoriser les échanges entre la DG et les services déconcentrés, se sont tenus, à échéance régulière, des réunions « **Direction générale Hors les murs** », en MDS, dans un collège, la Bibliothèque départementale de l'Essonne (BDE)...

## La continuité des actions initiées en 2012

- **Une innovation essonnienne** : l'organisation de comités de revue de projet ; 12 ont été organisés en 2013. Le collectif de direction se réunit mensuellement pour passer en revue un projet stratégique de la collectivité ; cela développe une culture commune tout en renforçant le travail transversal, sur des thèmes tels que : le grand stade de rugby, la politique des emplois d'insertion, ...
- L'édition mensuelle de la **lettre E-cadres** : destinée à tous les cadres et encadrants de la collectivité, la lettre mensuelle E-Cadres informe sur les pratiques managériales en interne et en externe. Elle apporte des éléments de développement

de nos fonctionnements et des réponses à notre management au quotidien sous forme d'articles d'information, de fond et de benchmark auxquels s'ajoutent les chroniques ludiques de Roger MANAGER et son Petit Net Atelier fait de trucs et astuces pratiques pour le quotidien.

- La diffusion par la MIQI de **nouvelles méthodes participatives d'accompagnement et de réorganisation** (le schéma de développement social, le service relations agents de la DRH), qui favorisent le dialogue et la co-construction.

## De nouvelles réflexions engagées en 2013

- Une meilleure conciliation et meilleure articulation des temps de vie privée et professionnelle qui devrait aboutir à l'élaboration d'une **Charte des temps**. Cette réflexion s'est menée avec 80 agents volontaires impliqués dans des groupes de travail, avec un questionnaire auquel 417 agents ont répondu, une Table Ronde suivie d'un P'tit Déj' Essonne sur cette thématique.

Un chantier qui aboutira à des propositions très concrètes dès le premier semestre 2014 : **une expérimentation du télétravail** ouverte à l'ensemble des agents, **une demi-journée sans réunion**, des actions pour améliorer notre organisation du temps du travail (**pause numérique**, règles de conduite de réunion, **usages des TIC**...).

- La mise en place, sous forme d'expérimentation, d'un **atelier prospectif de politique publique**, piloté par le Polen pour anticiper les besoins et adapter les politiques publiques.
- La création d'une instance de **médiation interne** et l'élaboration d'une **charte de déontologie**, toutes deux pilotées par la DAJD à travers des groupes de travail transversaux.



# Bilan social

## Au service des Essonniens

### Un effectif départemental stable

Au 31 décembre 2013, la collectivité compte **4 107 agent-e-s**, hors IDEF et assistant-e-s familiaux (ASSFAM). **194 agents** relèvent de la fonction publique hospitalière et sont affectés à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

Le périmètre d'analyse des effectifs comprend les agents de l'IDEF, de la MDPHE et du FSL soit un **total de 4 301 agents** au 31/12/2013.

Par ailleurs, les **ASSFAM**, sont comptabilisés à part s'agissant d'agents contractuels.

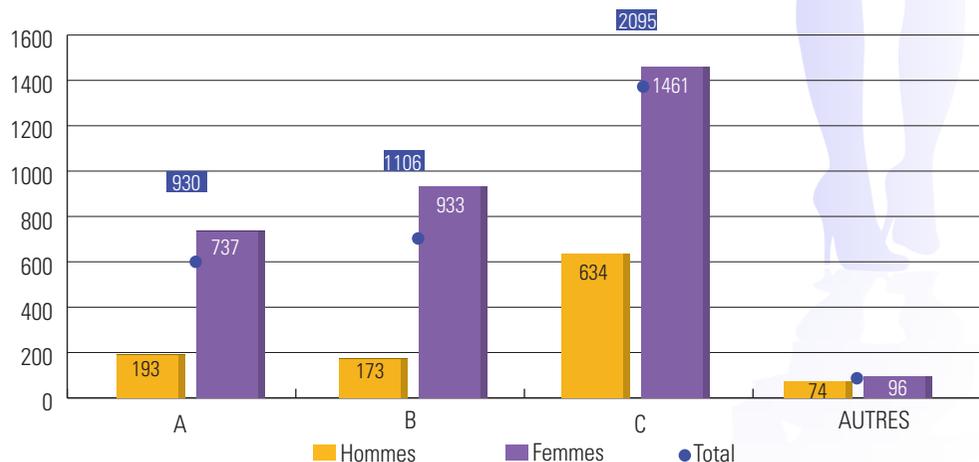
Au nombre de 309 (318 en 2012), ils-elles sont rémunérées, formé-e-s et géré-e-s par le Département.

98% sont des femmes. La moyenne d'âge est de 54 ans.

### La tendance

- 1 - Un pourcentage de titulaire plus élevé que la moyenne nationale.
- 2 - Une diminution des effectifs en emplois non permanents en faveur de la création d'équipe mobile de remplacement avec des postes pérennisés.
- 3 - Une politique en faveur des emplois d'insertion en constante évolution.
- 4 - Une collectivité dynamique avec 345 mobilités internes.
- 5 - Une augmentation des départs à la retraite qui reste la première cause de départ.
- 6 - Une progression continue du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
- 7 - Une augmentation de l'absentéisme (nombre d'agents et volume de journées d'absences).

### Répartition des effectifs par genre et par catégorie



### Plus de 3/4 des effectifs sont féminins et presque 50% sont de catégorie C

Pour 96% des effectifs présents, plus de 75% sont des femmes

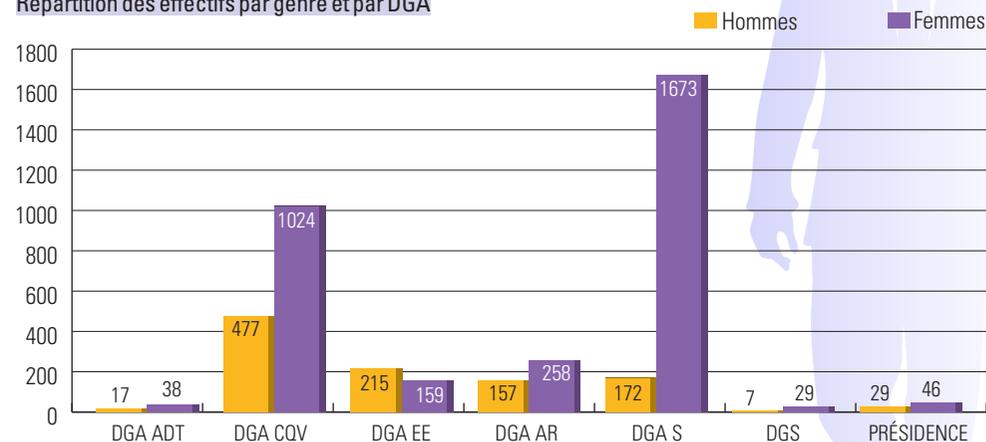
Les catégories C représentent 49% des agents dont 70% de femmes.

Les catégories B représentent 25% dont 84% de femmes

Les catégories A représentent 22% des agents dont 79% de femmes

Les 4% restants appartiennent à d'autres catégories

### Répartition des effectifs par genre et par DGA

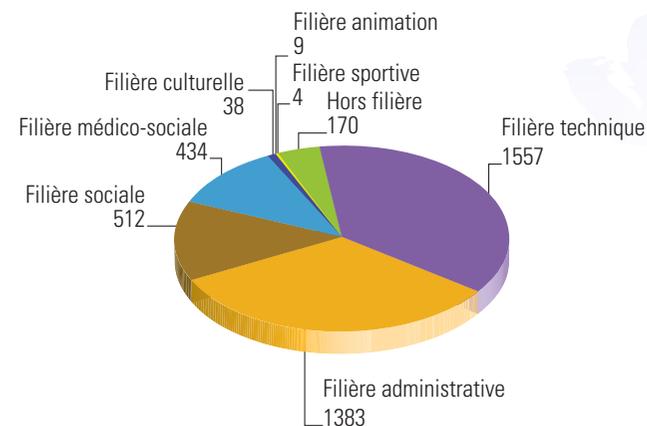


### Les effectifs par filière et genre

La filière technique enregistre l'effectif le plus important avec un taux de féminisation de 55%.

Les hommes sont majoritaires pour la filière sportive.

### Répartition par filière (hors IDEF) - au 31/12/2013

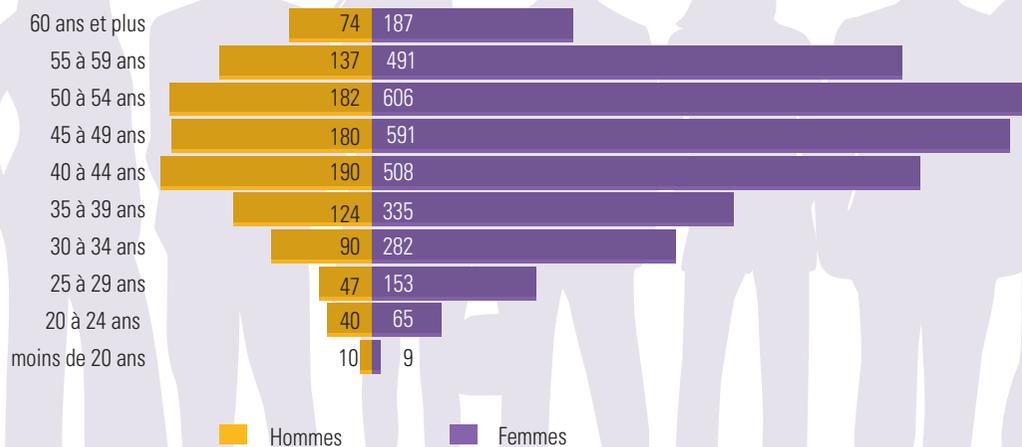


# Bilan social

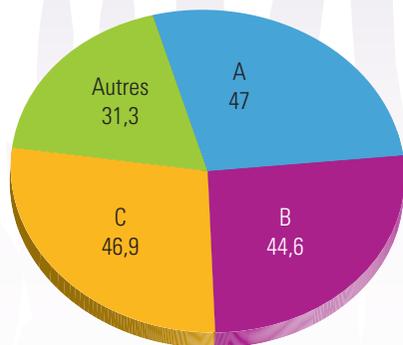
## Une moyenne d'âge stable

La moyenne d'âge est de 46 ans pour les femmes et 45 ans pour les hommes. Elle est plus élevée pour les catégories A et C.

Pyramide des âges



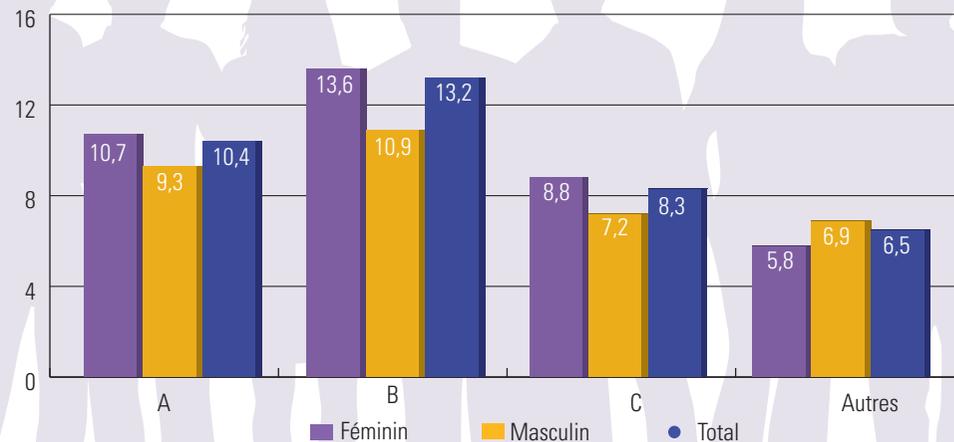
Moyenne d'âge par catégorie



## L'ancienneté variable selon le genre et les catégories

La moyenne de l'ancienneté est de 9,7 ans : 7,8 pour les hommes et 10,4 pour les femmes.

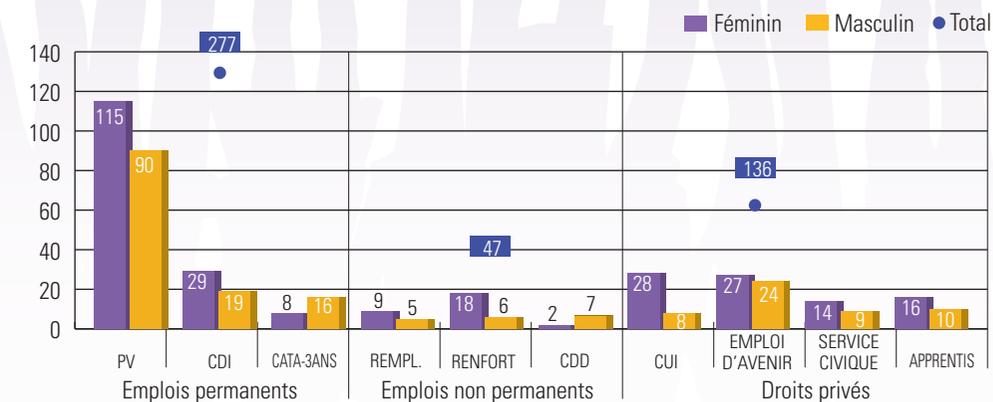
Ancienneté moyenne par catégorie et par genre (en année)



## Typologie des contrats

Ils concernent **460** agent-es non titulaires dont 10 collaborateurs-trices de cabinet et sont répartis comme suit :

Répartition des agent-es non titulaires selon la typologie des contrats et par genre



# Bilan social

## Presque 80% des agents mis à disposition sont à la MDPHE

102 agent-es sont mis à disposition par la collectivité - dont 90 % de femmes -

- 80 agent-es auprès du GIP MDPHE dont 68 femmes / 12 hommes
- 18 agentes auprès du GIP FSL
- 2 agentes auprès de l'association Union des Maires de l'Essonne
- 1 agente auprès du réseau ville hôpital pour l'orthogénie
- 1 agente auprès de l'École Nationale supérieure des officiers pompiers (ENSOP)

## 140 agents détachés

On constate presque deux fois plus de détachements auprès d'autres organismes que dans notre collectivité :

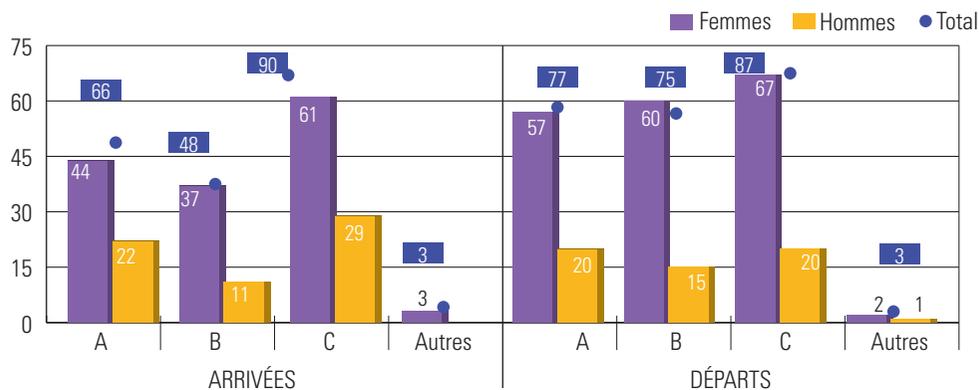
- 48 Agents-es sont détachés-es depuis un autre organisme : 46 femmes et 2 hommes

- 92 agents-es sont détachés-es vers un autre organisme : 75 femmes et 17 hommes dont :
  - 32 vers la fonction publique État
  - 19 vers la fonction publique Hospitalière (dont 2 IDEF)
  - 11 vers la fonction publique Territoriale
  - 30 autres (associations...)

## Les flux : 664 entrées et sorties

- 57% de sorties : 378
- 43% d'entrées : 286
- 384 agents ont été concernés par les :
  - réintégrations : 41
  - départs à la retraite : 76
  - recrutements : 207

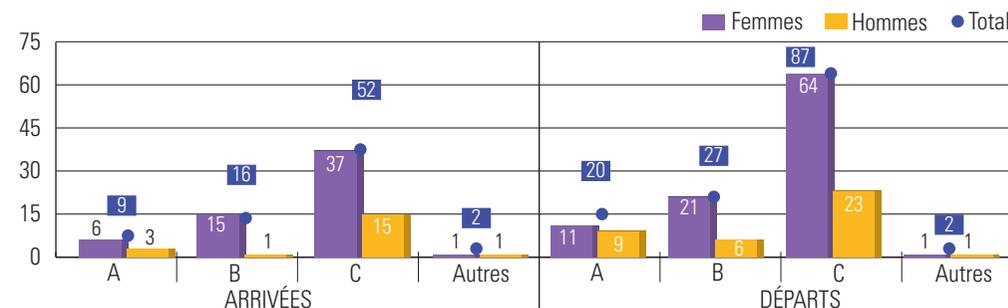
Flux par catégorie et par genre sur les emplois permanents



- Arrivées : 207  
30 % Hommes - 70 % Femmes

- Départs : 243 soit 54% du flux  
23 % Hommes - 77 % Femmes

Flux par catégorie et par genre sur les emplois non permanents

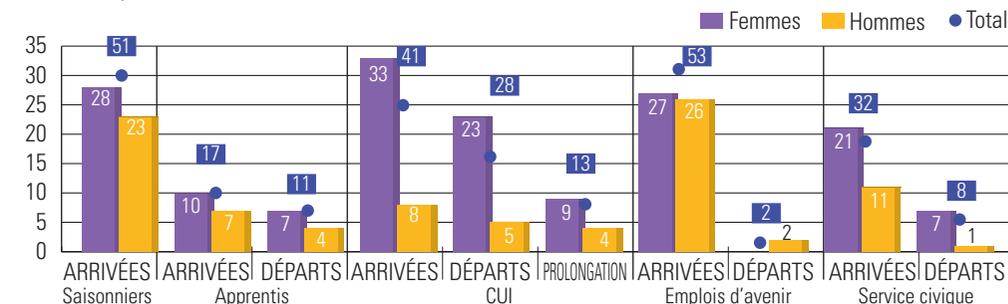


- Arrivées : 79 soit 36% du flux  
25 % Hommes - 75 % Femmes

- Départs : 136 soit 64% du flux  
29 % Hommes - 71 % Femmes

## Flux des 243 emplois d'insertion

Flux des emplois d'insertion



- Arrivées : 194 soit 80% du flux  
39 % Hommes - 61 % Femmes

- Départs : 49 soit 20% du flux  
24 % Hommes - 76 % Femmes

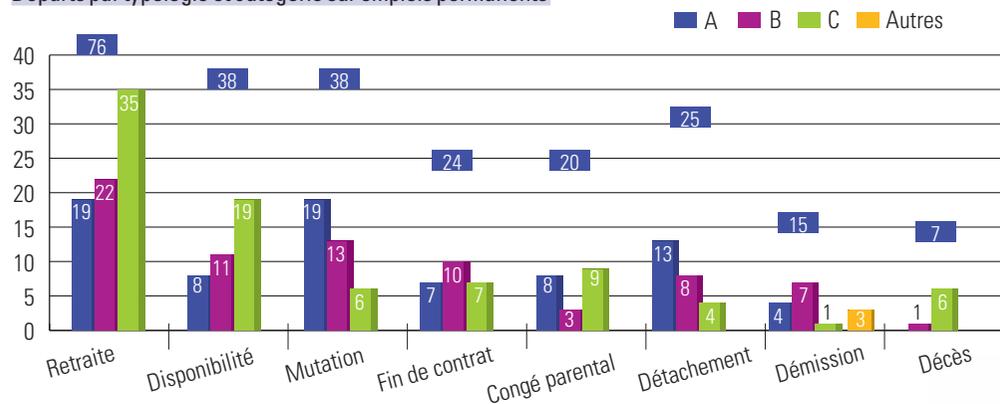
## CHIFFRES CLÉS

- 4301 agents dont 83,93% titulaires et stagiaires
- 136 contrats de droits privés
- 261 agents ont plus de 60 ans soit 6%
- 46 ans d'âge moyen
- 9,7 ans d'ancienneté moyenne
- 75,03% de l'effectif sont des agents féminins
- 22% catégorie A
- 26% catégorie B
- 49% catégorie C

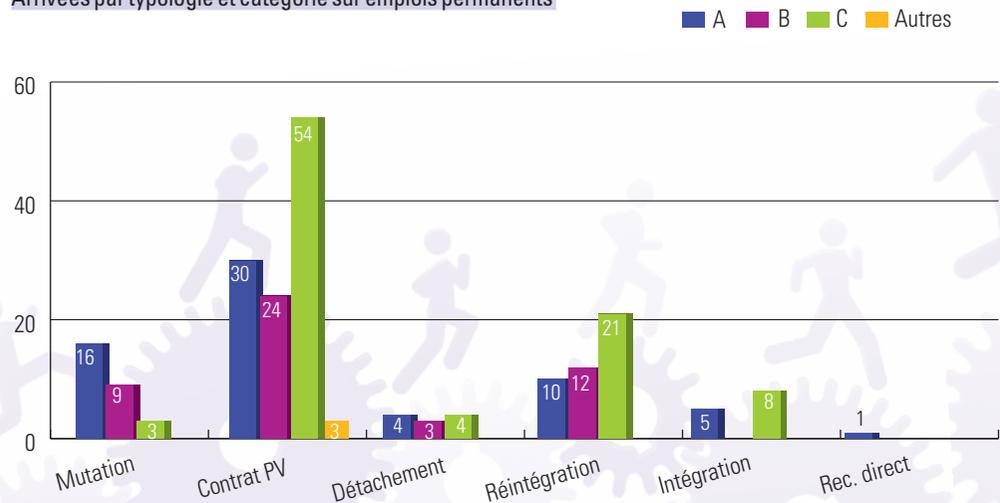
# Bilan social

## Typologie des départs et arrivées

Départs par typologie et catégorie sur emplois permanents



Arrivées par typologie et catégorie sur emplois permanents



## La mobilité interne

Ce sont 345 agents (113 hommes et 232 femmes) qui ont changé soit de DGA ou de Direction ou de Service voire de poste. Dans les DGA avec une spécificité de métiers, la mobilité intra est élevée (DGACQV - DGAE - DGAS). La mobilité vers une autre DGA est plus importante dans la DG ressource.

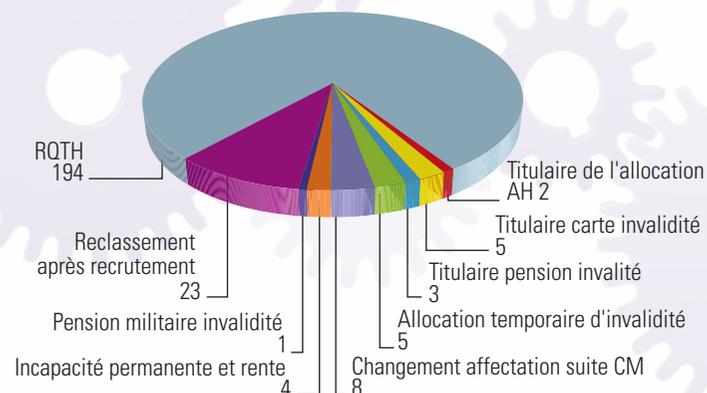
La mobilité par catégorie



## 245 bénéficiaires d'obligation emploi (BOE)

Le taux d'emploi des BOE continue de progresser. Pour atteindre le taux de 6% et être en conformité avec la loi sur le handicap, il faudrait recenser 258 agent-es.

Répartition des BOE par typologie



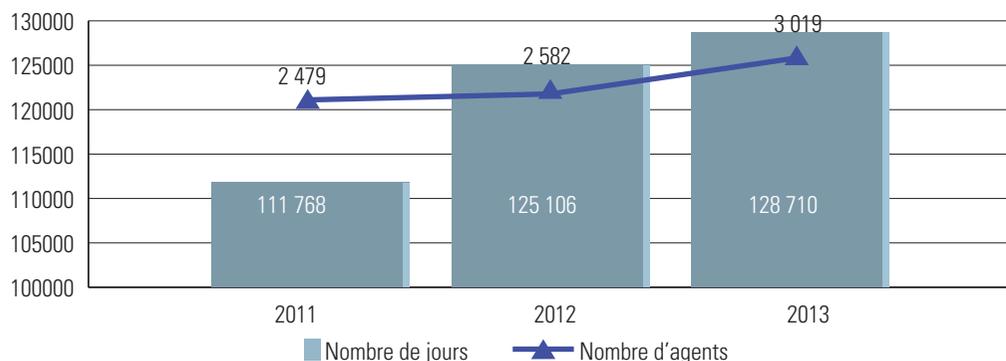
# Bilan social

## Stabilité du temps plein

15.6 % des agent-es travaillent à temps partiel (15.6 % en 2012)  
 84.4 % des agent-es travaillent à temps plein (identique à 2012) : 80.2 % pour les femmes et 97.1 % pour les hommes ;  
 les taux par catégorie se détaillent ainsi : 73.9 % pour la catégorie A (69% pour les femmes, 93 % pour les hommes),  
 77.8 % pour la catégorie B (74.2 % pour les femmes et 97 % pour les hommes) et 91.6 % pour la catégorie C (89 % pour les femmes et 98 % pour les hommes).

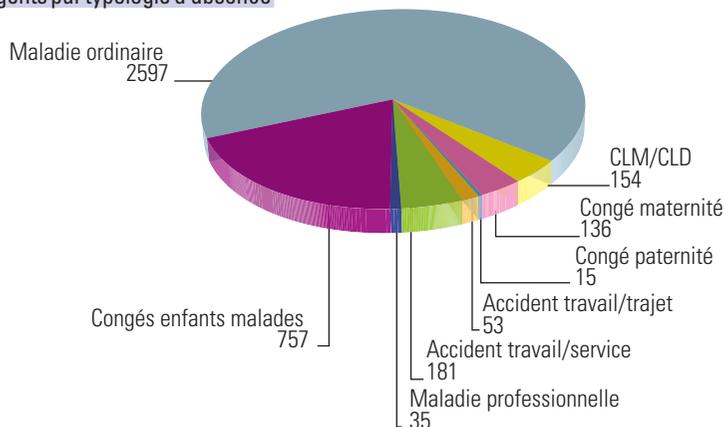
## L'absentéisme : 70% du personnel concerné

Évolution de l'absentéisme de 2011 à 2013 toutes typologies confondues



- 3 019 agent-es ont été concernés pour 128 710 jours (2 582 agents-es pour 125 106 jours en 2012)
- 626 Hommes : 22 518 j dont 12 227 pour la maladie ordinaire
- 2 393 Femmes : 106 192 j dont 47 458 pour la maladie ordinaire.

Nombre d'agents par typologie d'absence



Les chiffres pour les ASSFAM :

- 25 agent-tes ont été absents-es sur 309 soit 8% de l'effectif
- 2165 jours d'absentéisme toutes typologies confondues

## La formation a concerné plus de 57% du personnel

En 2013, **2 475** agent-es occupant un emploi permanent ont bénéficié d'une formation pour un volume de **14 459 jours** soit :

- 57,54 % de l'effectif total (59 % en 2012)
- 3 journées de formation, par agent-e présent-e, en moyenne par an (identique en 2012)

Répartition selon la catégorie :

- 29 % : catégorie A
- 25 % : catégorie B
- 38 % : catégorie C
- 8 % pour les agent-es sur emplois d'insertion

Les stages de formation : 23 apprentis et 460 stagiaires du primaire, du secondaire (82 collégiens) et du supérieur ont été accueillis (373 en 2012) ; 68 ont été gratifiés.

Concernant les ASSFAM, 59 agents-es (56 femmes et 3 hommes) ont participé à une formation soit 18.6 % de l'effectif ASSFAM ; les formations obligatoires ont concerné 46 agents-es pour 943.75 jours et la formation continue, 13 agents-es pour 78.5 jours.

Le coût global s'élève à 2,29 M€ (2,27 en 2012) ; la part des formations dispensées par le CNFPT est passée de 43,3% en 2012 à 43,4% en 2013.

Les actions de formation 2013 sont marquées par le déploiement de dispositifs d'accompagnement et de formation interne :

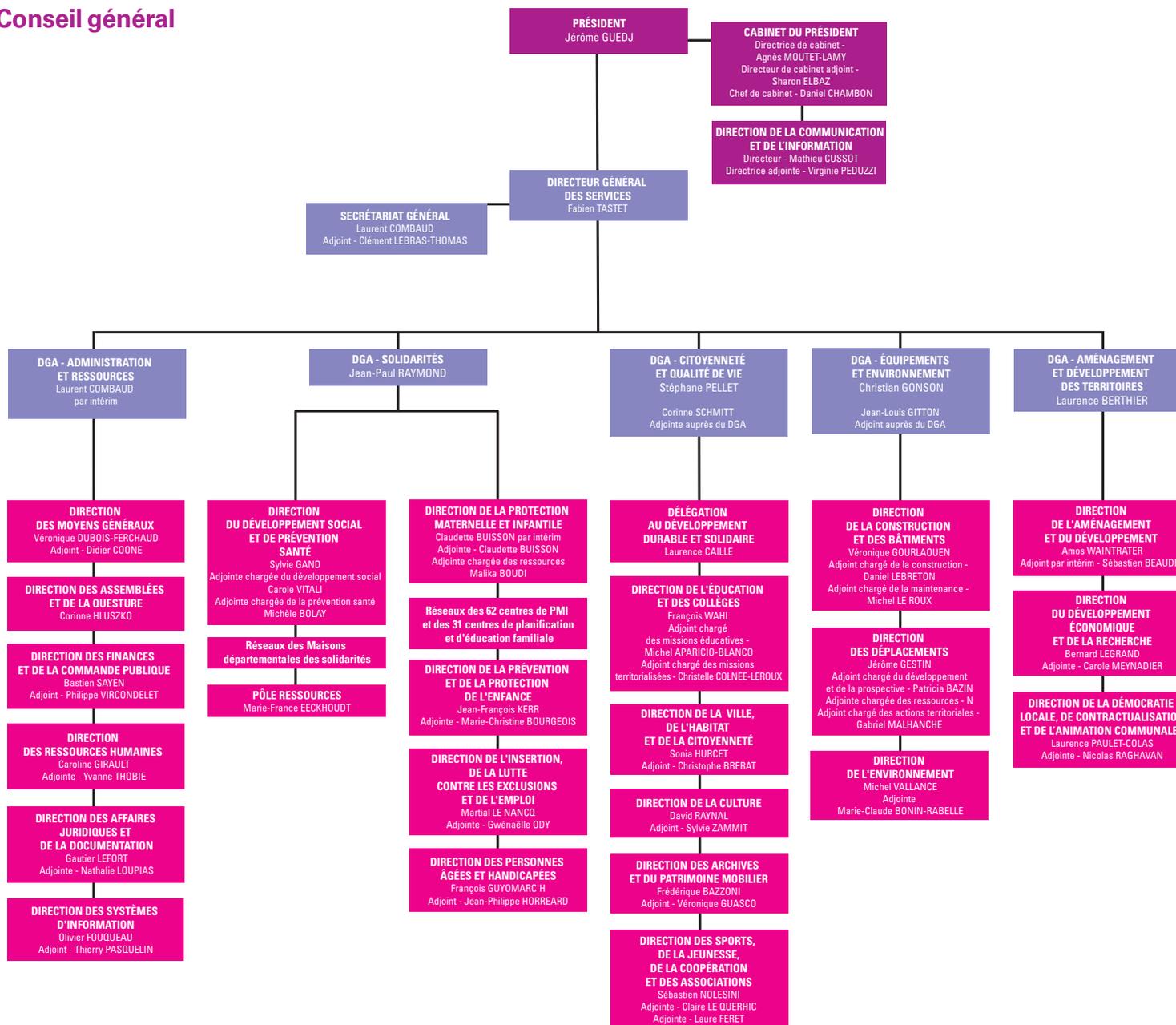
- le PACE, parcours d'accompagnement des cadres & encadrant-e-s. Un collectif pour l'année 2013 constitué de 3 promotions de 112 cadres ou encadrants-es inscrits-es dans un parcours obligatoire de formation et d'accompagnement en lien avec leur prise de poste,
- le PACT, parcours d'amélioration des conditions de travail reposant sur la priorisation des formations hygiène et sécurité a mobilisé 546 agent-es,
- le DEFI, dispositif essonnien de formations internes, véritable outil de promotion des compétences internes et de gestion durable des ressources, lancé en septembre 2012 : 99 formateurs-trices répertorié-e-s.

## Les instances paritaires

- **Comité technique paritaire (CTP) :**  
 6 séances (comme en 2012) ont examiné :  
 - 103 organigrammes (96 en 2012) dont 36 dans le cadre du Schéma du développement social  
 - 388 fiches de postes (258 en 2012) dont 223 dans le cadre du Schéma du développement social
- **Commission administrative paritaire (CAP) :**  
 3 séances (4 en 2012) ont étudié 43 promotions internes (48 en 2012), 313 avancements de grade (376 en 2012) et 1 224 avancements d'échelon à la durée minimum (1 157 en 2012).
- **Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :**  
 3 séances (4 en 2012).

# Bilan social

## Organigramme du Conseil général



# Bilan financier

## Les grands équilibres financiers

En 2013, conformément à ses orientations budgétaires, le Conseil général a retenu *« une stratégie d'équilibre qui écarte autant la fuite en avant que l'austérité. »* *« L'Essonne garde le cap, fidèle à son identité, ses engagements et ses valeurs. Depuis l'installation de notre nouvel exécutif, nous avons revisité la plupart de nos politiques publiques en ayant sans cesse à l'esprit inventivité et innovation pour maintenir un haut niveau d'intervention au plus près des besoins de nos concitoyens. »*

### Les dépenses 2013<sup>1</sup>

Elles se sont élevées à **1.330 M€** contre 1.420 M€ en 2012 soit une évolution de -6,3%.

Le Conseil général a piloté avec précision ses dépenses de gestion et a choisi de maintenir un volume d'investissement conséquent en tant que levier fondamental de croissance pour le territoire.

**En fonctionnement**, les dépenses ont été particulièrement maîtrisées, à hauteur de 1.005 M€, avant retraitement, et à 999 M€ après retraitement des charges exceptionnelles et des provisions. Leur évolution entre 2012 et 2013 se limite à +1% grâce notamment à un pilotage serré en fin d'exercice. Sur le dernier périmètre, le taux de réalisation approche les 97,5%.

**En investissement**, le Conseil général a maintenu son choix volontariste d'un **haut niveau** avec près de 195 M€ de dépenses d'équipement au cours de l'exercice (en léger recul de -1,1% par rapport à 2012), **se rapprochant de son objectif d'un milliard d'euros sur 5 ans**. Son engagement financier en faveur du développement local est poursuivi à hauteur de 42,6% soit un volume financier de subventions versées pour plus de 83M€. 57,4% des dépenses ont été consacrées à la maîtrise d'ouvrage départementale soit 111,8M€.

**La dette départementale** s'élevait à 861,23 M€ au 31 décembre. L'indicateur du ratio d'endettement par rapport à l'épargne brute informe que 6,9 années d'épargne brute sont nécessaires pour se désendetter totalement. Le remboursement annuel du capital de la dette était de 82,6 M€. L'annuité totale de la dette a représenté, en conséquence, tous frais financiers compris une dépense de 99,38 M€. Le profil d'amortissement de la dette départementale conduit à son extinction totale en 2029.

L'amortissement de la dette fait appel à un mix de remboursement linéaire appliqué à la dette bancaire et d'amortissement in fine pour toutes les émissions obligataires du programme EMTN. La durée de vie moyenne au 31 décembre était de 5 ans et 11 mois, soit une durée compatible avec un renouvellement rapide et adapté des modes de financement.

### Les recettes 2013

**Les recettes 2013<sup>2</sup> se sont élevées à 1.313 M€**, contre 1.429 M€ en 2012, en baisse de -8,1%. En écartant comptablement les recettes exceptionnelles<sup>3</sup> et les reprises de provisions<sup>4</sup>, les recettes totales définitives<sup>5</sup> retraitées atteignent 1.161 M€, contre 1.154 M€ en 2012, en évolution très faiblement positive de +0,61%.

Elles se composent :

- En **fonctionnement** (1 131 M€ soit +0,4% / 2012), de recettes dont la structure a été profondément modifiée par la réforme de la taxe professionnelle ; la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties ont été remplacées par des recettes assimilables à de la fiscalité indirecte (CVAE, TSCA, DMT0, IFER) et d'autres assimilables à des dotations (DCRTP, FNGIR). Sur le périmètre retraité, les recettes de fonctionnement représentent un volume financier de 1.121 M€. Leur évolution est atone, +0,34% par rapport à 2012, provenant principalement des ressources fiscales et dotations perçues. Les droits de mutation réalisés à hauteur de 145,7 M€ refluent de -5,5% par rapport à 2012.
- En **investissement** (39,3 M€) principalement des dotations versées par l'État (notamment le FCTVA) : 15,5 M€ (+5,4%) et des subventions reçues : 15 M€ (+23 %). Elles sont en bonne progression par rapport à 2012 (+9,8%).

Le tirage d'emprunt de clôture a été contenu à 95,4 M€, en net repli par rapport à 2012 (-11,3%). Les recettes d'investissement définitives<sup>6</sup> progressent de +8,99%. Sur le périmètre retraité, les recettes **d'investissement** et **cessions** s'élèvent à **39,9 M€**.

**L'épargne brute**, avant retraitement comptable, s'élève à **126 M€**, en repli de -3,9% par rapport à 2012. Le taux d'épargne se trouve ainsi à 11,1% contre 11,7% en 2012. Sur le périmètre retraité, le taux d'épargne reste stable par rapport à 2012 soit 11%. Les fonds de roulement au 31/12/13 diminuent de près de 17M€ et atteignent près de 28,8M€.



- 1 - Il s'agit des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement, hors déficit d'investissement reporté et sans aucun retraitement comptable.
- 2 - Il s'agit des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement, hors résultat n-1 reporté et sans aucun retraitement comptable.
- 3 - Les produits exceptionnels (comptes 77...) s'élèvent à 2,75 M€. On y trouve notamment des cessions (0,54 M€) et des régularisations comptables (mandats annulés sur exercices clos, reprise de compte hors budget FCSS, remboursements de sinistres... etc.)
- 4 - Reprise d'anciennes provisions constituées pour les indus du RMI (1,6 M€) et reprise de provision constituée pour l'écrêtement des droits de mutation (comptes 78...).
- 5 - Recettes d'investissement et de fonctionnement retraitées, hors emprunt, hors résultat reporté, avec cessions réintégré.
- 6 - Subventions et dotations d'investissement après réintégration des cessions, avant emprunt.

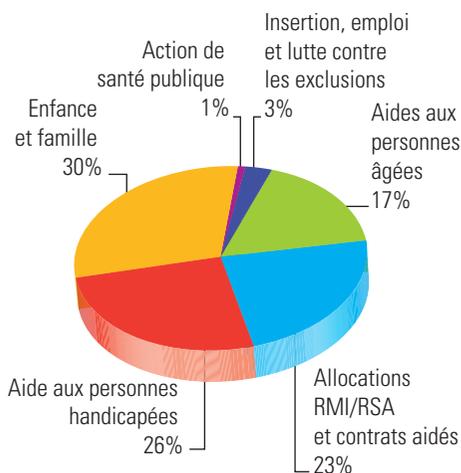
# Bilan financier

## Présentation par politique du compte administratif 2013

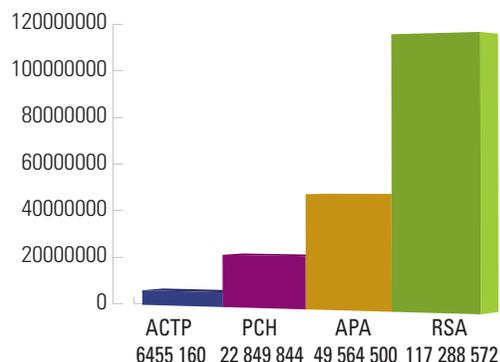
### Les dépenses en fonctionnement

À elles seules, les politiques « Action sociale » et « Insertion sociale » ont mobilisé plus de 54% de ces dépenses, confirmant, le rôle de bouclier social du Département, en tant que collectivité chef de file de l'action sociale.

Répartition des dépenses 2013 par secteur d'activité



Poids des allocations versées en 2013



- Au sein de ces deux politiques, les **allocations sociales de solidarité (RSA, APA, et PCH)** représentent 35% des dépenses soit une forte progression de +7,1% correspondant à un volume financier de 189,7 M€.

La politique **Action sociale**, secteurs principaux :

- l'Enfance et la Famille : près de 169 M€ soit 42% du total des dépenses,
- les personnes handicapées : près de 134 M€ soit 34% du total des dépenses,
- les personnes âgées : plus de 89 M€ soit 23% du total des dépenses.

L'Institut Départemental de l'Enfance et de la famille (IDEF), structure médico-sociale gérée en budget annexe, a été financé à hauteur de 10,7 M€. La durée moyenne de séjour est de nouveau en baisse, ce qui correspond aux objectifs souhaités et s'explique principalement par la baisse du nombre de mineurs isolés accueillis (198 en 2012 ; 154 en 2013). La cellule de régulation (MAMIE 91<sup>7</sup>) a permis de limiter ces accueils.

Les **frais d'hébergement liés à l'ASE** (Aide sociale à l'enfance)<sup>8</sup> connaissent une forte progression : 70,3 M€ en 2012 et 77,8 M€ en 2013, soit +3,2%. Une certaine optimisation des recettes ASE illustre la volonté de maîtriser au mieux les coûts : 1,8 M€ en 2011 et près de 2,7 M€ en 2013, soit une évolution moyenne par an de plus de 21%.

Pour les **personnes handicapées**, l'offre de places en établissements était, au 31 décembre, de 1996 places. L'évolution des dépenses d'hébergement est contenue à +1,2% par rapport à 2012, en atteignant 97,9 M€.

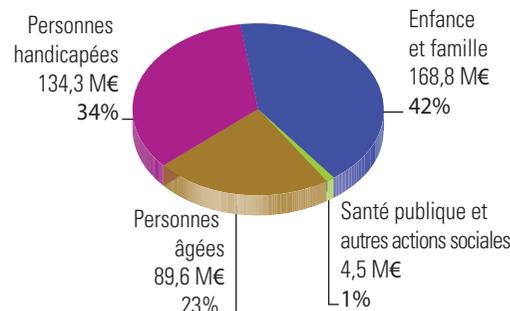
3 077 personnes handicapées ont bénéficié de la prestation de compensation du handicap (PCH).

- 13 044 personnes âgées ont bénéficié de l'**APA** dont 7 475 à domicile et 5 569 en établissements. L'Essonne dispose de 12 999 places autorisées en établissements pour personnes âgées. Les dépenses d'hébergement ont été contenues à 37,2 M€.

La **politique Insertion sociale** : 145 M€ ont été mobilisés soit une augmentation de +8,9% par rapport à 2012. Le poids du secteur Solidarité en représente 89,5%, intégrant, pour plus de 90%, les allocations versées au titre du **RSA**. Fin 2013, le nombre d'allocataires du RSA était de 2 377 (+10,3%).

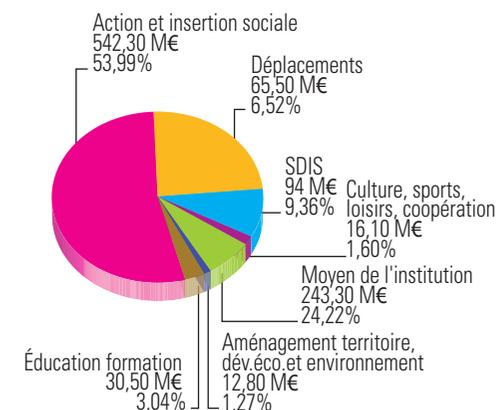
Le Département est offensif sur les **emplois d'avenir** : 51 jeunes recrutés par le Conseil général, 90 par les ESMS (établissements ou services sociaux et médico-sociaux) et 70 aides ont été apportées au monde associatif pour favoriser ces recrutements. La **sécurité publique** représente 9,4% des dépenses réelles de fonctionnement retraitées.

Le Département assure financièrement le soutien au **SDIS à hauteur de 93,8 M€** (-0,3%), ce qui représente un peu plus de 97 % de ses dépenses. Cette contribution reste largement au-dessus des aides moyennes accordées par les Départements au niveau national (57% pour les conseils généraux ; 43% pour les communes et EPCI). La légère baisse en fonctionnement est compensée par la participation du Conseil général à des dispositifs plus ponctuels comme le financement des formations aux gestes élémentaires de premiers secours dans les collèges.



Les autres secteurs d'intervention concernent les politiques des déplacements, de l'éducation, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et de la culture et du sport. En matière de **déplacements**, en dehors des investissements conséquents, les dépenses de fonctionnement représentent **plus de 65 M€**, en forte progression de +8,7% par rapport à 2012. Le poste principal pour 36 M€ (+21,1%) résulte de la délégation de compétence du syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) au Département pour les transports scolaires en circuits spéciaux et pour le transport des élèves handicapés. Viennent ensuite les aides aux transports des personnes âgées et handicapées (5,2 M€, +8,4%) par le biais des titres de transport (carte Améthyste rubis et chèques taxis). L'entretien courant des routes a mobilisé plus de 9,3 M€. Plus de **30,5 M€** ont été dédiés au fonctionnement de la politique de l'Éducation, en augmentation de +1,5% par rapport à 2012. 58,5% de ces crédits ont été consacrés aux dotations des collèges publics, avec plus de 17,8 M€.

7 - Mission d'accueil des mineurs isolés  
8 - MECS, lieux de vie et Foyers de jeunes travailleurs



# Bilan financier

9 626 élèves ont fréquenté les 20 collèges privés du département de l'Essonne et les collèges sous contrat ont représenté un volume financier de 4,4 M€ en fonctionnement.

En matière d'aide à la restauration scolaire (4,7 M€), l'adoption d'une tarification plus juste, (9 tranches de quotient familial) a permis de porter le taux de fréquentation des demi-pensions au sein des 100 collèges publics à près de 77%.

Les politiques **d'Aménagement du territoire et de l'Environnement** ont mobilisé plus de 12,8 M€ soutenant le secteur agricole, l'aide à l'aménagement et favorisant le développement économique, avec des subventions aux partenaires du Conseil général. Les moyens de l'Institution, support de toute l'activité du Conseil général, compilent des dépenses de natures très diverses :

- charges liées aux ressources humaines : 185,8 M€ incluant les emplois aidés à hauteur de 1,37 M€,
- loyers, charges, fluides, maintenance des bâtiments départementaux (sociaux et autres) : 11,4 M€
- renforcement de la solidarité entre collectivités souhaité par le Gouvernement, avec le reversement au titre du plafonnement de la cotisation de la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : 1 M€ et le reversement sur fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) : 4,9 M€,
- provisions constituées dans le cadre d'une gestion prudente : 4,9 M€ dont 4 M€ pour la dernière dotation effectuée dans le cadre du provisionnement pour contrer le pic d'amortissement de la dette consécutif à la contractualisation d'emprunts obligataires, 750 K€ pour les indus RSA et 200 K€ pour les contentieux divers.
- Informatisation des services, côté fonctionnement, avec 1,83 M€.

Plus de 12,4 M€ ont été versés en subventions (sur un total de 16,1 M€ réalisés) sur les secteurs des politiques culture, sports, vie associative et coopération décentralisée.

## Les dépenses en investissement

Les travaux liés aux déplacements, représentent **60,8 M€** soit 31% du total des dépenses d'équipement. Outre les **transports avec 12,7 M€**, ce sont les **travaux de voirie<sup>9</sup>** qui ont mobilisé les **48,1 M€** restants (notamment suppression de passage à niveau, création de dessertes, aménagement de giratoires, renforcement et réhabilitation de chaussées, aménagement de gare routière, de carrefours...). Les projets de transports en commun tels que le tram T7 Villejuif/Athis-Mons, le pont-rail de Brétigny, le TZEN4... ont été soutenus. 23% des dépenses d'investissement (44,7 M€) ont concerné **l'aménagement du territoire et le développement économique** (20,5 M€ incluant les anciens contrats et les grands opérateurs, dont Genopole 2,5 M€), **l'environnement** (10,4 M€ avec la dépollution des eaux, la valorisation et l'acquisition d'Espaces Naturels Sensibles) et **la nouvelle politique contractuelle** du Département avec les collectivités territoriales (3,9 M€).

En termes d'**éducation**, 26,71 M€ ont permis de financer les travaux lourds dans les collèges (30,3

M€), les acquisitions de matériels informatiques et de mobilier scolaire (4,36 M€), les dotations d'investissement aux collèges privés (825 K€) et les subventions versées pour favoriser l'aide à l'enseignement supérieur et à la recherche (1,195 M€).

Les investissements des **politiques Action et Insertion sociales** ont atteint 22,9 M€, suivis des Moyens de l'Institution avec 20,6 M€.

Une contribution conséquente à l'effort national pour le logement social a été portée par le Conseil général : plus de 10,8 M€ ont été versés à des bailleurs sociaux et des opérateurs associatifs, participant ainsi à la création et à la réhabilitation de nombreux logements sociaux sur le territoire essonnien.

Le secteur cohésion sociale et urbaine concerne principalement les dispositifs Fonds d'Appui (3,4 M€), le Fonds départemental de rénovation urbaine (1,3 M€) et Ville Avenir (0,7 M€).

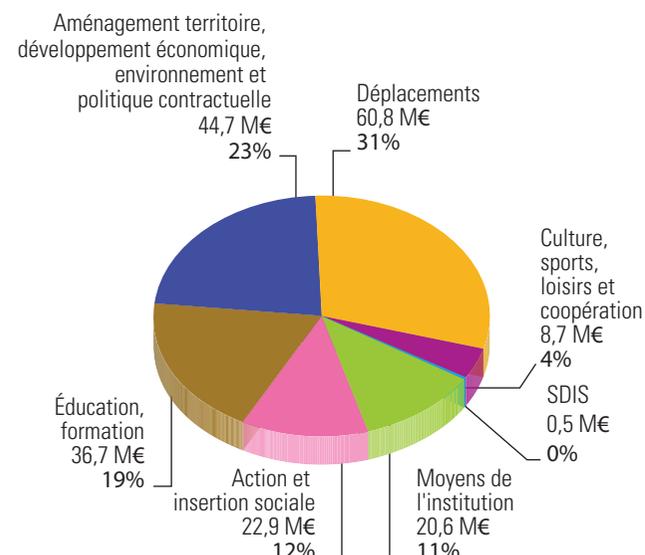
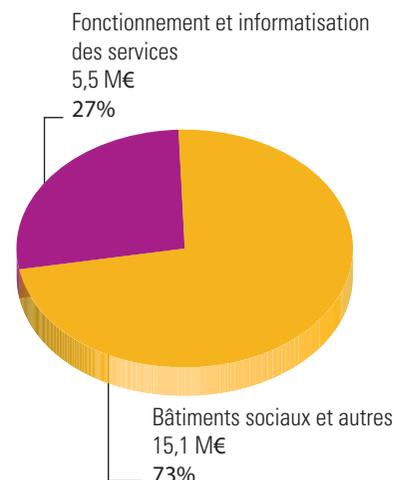
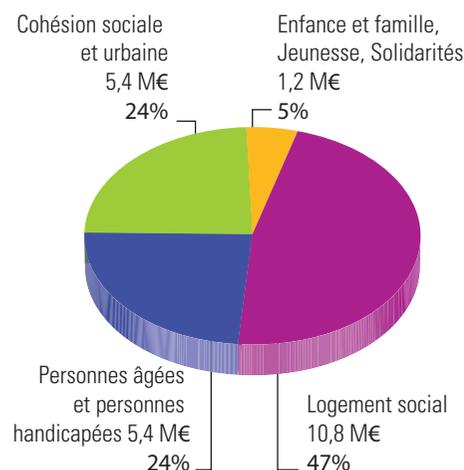
Le 1<sup>er</sup> EHPAD public départemental à Morangis a été ouvert en mai (solde subvention versé 1,21 M€).

La pose de la première pierre de l'EHPAD public départemental à Courcouronnes s'est effectuée en février.

Au cours de l'exercice, d'autres subventions d'investissement ont été versées pour financer les structures d'accueil PA/PH, notamment à Étampes (Petit Saint-Mars 0,83 M€), Fontenay-les-Briis (0,75 M€), Vert-le-Grand (0,45 M€), Athis-mons (0,37 M€)...

Les projets de construction de bâtiments sociaux et autres ont notamment concerné : Juvisy-sur-Orge (acquisition pour PMI 0,46 M€), Brétigny-sur-Orge (VEFA MDS 0,46 M€ et espace social 0,22 M€), Palaiseau (construction Plate-forme sociale : 0,57 M€), Milly-la-Forêt (Maison du Parc Naturel du Gâtinais Français 1,34 M€), Bondoufle (Stade Bobin structure, étanchéité 1,1 M€)... Une aide en investissement de 500 000 €, de plus, été allouée au SDIS.

9 - Voirie départementale (44,2 M€) et non départementale (3,88 M€)



# Bilan financier

## L'actif et le passif départemental

### L'actif départemental (immobilisé et circulant)

Au 31/12/13, il s'élève à près de 4,9 Mds soit une augmentation de 1,97% par rapport à 2012 (94,7 M€). L'actif immobilisé qui en représente 99,1% a augmenté de 2,4% par rapport à 2012.

L'actif immobilisé comprend :

- les immobilisations incorporelles, d'un montant de plus de 550 M€, en hausse de 5% par rapport à 2012. Elles représentent 11,2% de l'actif total.

Pour l'essentiel, elles concernent les subventions d'équipement versées (près de 522 M€), en hausse de 4,8% par rapport à 2012.

- Les immobilisations corporelles regroupent les routes et infrastructures, les bâtiments, les terrains, le matériel, les véhicules départementaux.

Ce poste qui constitue le cœur de la richesse départementale pèse près de 4,3 Mds€, en évolution de +2% par rapport à 2012, et représente 87,7% de l'actif total.



En 2010, ce poste avait bondi du fait de l'intégration comptable des routes nationales transférées.

En 2013, c'est le poste des constructions qui a le plus augmenté (+9,2%), du fait notamment des intégrations comptables de bâtiments administratifs (HDD<sup>10</sup>, RIA<sup>11</sup>), scolaires (tous collèges) et autres (maison PNR<sup>12</sup> à Milly-la-Forêt, stade Bobin à Bondoufle, Méréville... etc.).

Les terrains, propriétés du Département, ont augmenté de +6%, avec notamment des acquisitions de terrains dédiés aux Espaces naturels sensibles et des intégrations comptables (démolitions sur terrains ENS, rénovation pelouse stade Bobin, réfection allées Chamarande...).



Les immobilisations corporelles en cours sont en baisse, conséquence normale des intégrations réalisées.

Les réseaux et installations de voirie et réseaux divers augmentent de 1,8% par rapport à 2012.

Les autres immobilisations corporelles augmentent de +14,2% par rapport à 2012.

- les immobilisations financières augmentent par rapport à l'exercice 2012, pour un montant de 110 K€.



L'actif circulant s'élève à 43,4 M€ et représente 0,9% du total de l'actif ; il comprend :

- Les créances, pour un montant de 25,8 M€ qui représentent plus de 59% de l'actif circulant et 0,5% du total de l'actif (dont 6,9 M€ sur l'État et les collectivités).
- Les disponibilités, d'un montant de 17,58 M€, en baisse de 64,7% par rapport à l'exercice 2012.

### Le passif départemental

Le passif départemental (près de 4,9 Mds €) détaille les ressources dont dispose le Département pour financer ses investissements. Le passif immobilisé comprend les fonds propres, et les dettes à long et court terme :

- **Les fonds propres (ressources définitives s'élèvent à 3,99 Mds € (81,5% du total du passif) en augmentation de +2,1% par rapport à l'exercice 2012.**

Les dotations sont stables, par contre les fonds globalisés augmentent de +3,5%, provenant du FCTVA reçu de l'État (15,5 M€).

Les réserves augmentent de 3,5% par rapport à 2012 (+58,7 M€), suite à la décision de l'Assemblée départementale d'affecter en investissement le résultat comptable de l'année n-1. Le poste « report à

nouveau » correspond au résultat de fonctionnement reporté, avec un montant arrêté à 7 M€.

Les subventions (transférables ou non) s'élèvent à près de 162 M€, en hausse de +9,5% par rapport à 2012, en provenance principalement de l'État (dont la DDEC<sup>13</sup> : 6,96 M€ et une subvention pour les travaux au RIA<sup>14</sup> : 1,89 M€), la Région (notamment en matière de voirie : 6,49 M€ et de transports en commun, (accessibilité des points d'arrêts : 1,6 M) et du Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)<sup>15</sup>.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 16,48 M€, en baisse de 4,6% par rapport à 2012, soit -0,8 M€, provenant de la différence entre reprise de provision liée aux risques appréhendés sur les DMTO<sup>16</sup> (-5M€) et provisions constituées au cours de l'exercice (provision EMTN<sup>17</sup> 4 M€ et contentieux divers 200 K€).

10 - HDD : Hôtel du Département

11 - RIA : Restaurant Inter Administrations

12 - PNR : Parc Naturel du Gâtinais

13 - DDEC : Dotations Départementale pour l'Équipement des Collèges

14 - RIA : Restaurant Inter Administrations

15 - STIF : Syndicat des Transports d'Île-de-France

16 - DMTO : Droits de mutation à titre onéreux. Il s'agit d'une recette encaissée par le Département, liée aux ventes immobilières sur son territoire, dont la prévisibilité est très difficile.

17 - EMTN : euro médium terme notes. Plus simplement, on parle d'emprunt obligataire.

# Bilan financier

Les provisions sont constituées désormais :

- d'une mise en réserve volontaire (au 31/12/13 : 16 M€) pour financer le pic de remboursement du premier emprunt obligataire.

Il s'agit là d'une prudence de gestion mise en œuvre dès 2010 par le Département, dont le dernier mandatement interviendra en 2014,

- d'une mise en réserve pour faire face à d'éventuels contentieux (480 M€).

- **Les dettes à long terme**, constituées d'emprunts bancaires et obligataires, s'élèvent à 870 M€, en évolution de +1,5% par rapport à 2012.

L'emprunt de clôture contracté par le Département s'est élevé à 95,41 M€. Le capital restant dû au 31/12/13 s'élève à 866 M€<sup>18</sup>. La capacité de désendettement du Département est de 7,1 années.

- **Les dettes financières à court terme** (18,3 M€), qui ne représentent que 0,4% du total du passif départemental, diminuent de -7,2% par rapport à 2012. Celles constatées auprès des fournisseurs baissent de 19,4%.

## L'analyse du bilan de la collectivité fait ressortir les points marquants de la stratégie financière du Département

- La détermination de maintenir un niveau d'investissement proche de 200 M€, malgré la crise, et contrairement à ce qui peut être constaté au niveau national,
- Le choix de contenir un taux d'épargne supérieur à 10%
- La prédominance des fonds propres qui représentent 81,5% du passif,
- La volonté de gérer prudemment, notamment en constituant des provisions.

Le délai global de paiement annuel constaté sur l'exercice 2013 a été de 19,17 jours contre 21,84 jours en 2012.

## Les recettes en fonctionnement

### Les recettes de fonctionnement représentent 90,5% du total des recettes du Département

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **1 131 M€** en 2013. L'évolution positive (0,4%) résulte d'une forte augmentation de la CVAE (11,2 %) et d'une forte baisse des subventions (-30 %). Cette baisse concerne principalement les transports scolaires dont la compétence a été déléguée par le STIF à compter de juillet 2010. Les flux de recettes sont affectés par la mise en place du service ainsi que par une périodicité alignée sur le calendrier scolaire plutôt que sur l'année budgétaire. Par ailleurs, des régularisations étaient intervenues en 2012 qui faussent la base de comparaison.

La fiscalité directe réformée à compter de l'année 2011 ne comporte plus qu'une seule taxe dont le taux peut être librement fixé par la collectivité, le foncier bâti. Celui-ci a été augmenté du taux régional et d'une partie des frais de recouvrement antérieurement perçus par l'État (235,26 M€ contre 228,75 M€ en 2012).

Les « impôts locaux », au sens de l'instruction comptable se montent à 427,2 M€ en 2013, se décomposant en « contributions directes » (art. 7311 qui regroupe le foncier bâti, la CVAE et les IFR) pour 401 M€ et en « fiscalité transférée » limitée au fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour 26 M€. Ils évoluent de +0,4 % par rapport à 2012 grâce au dynamisme de la CVAE (+11,2 %), le foncier bâti augmentant de 3 %.

Pour retrouver le périmètre de la fiscalité directe avant la réforme (produit 2010), il faut ajouter aux 427,2 M€ la taxe sur les conventions d'assurance (75,3 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la TP (33,8 M€). Pour être tout à fait exhaustif, il faut également y adjoindre la part des droits de mutation transférés par l'État (8,2 M€). Le total ainsi obtenu, égal à 544,5 M€ est en augmentation de 5,6% par rapport à 2012.

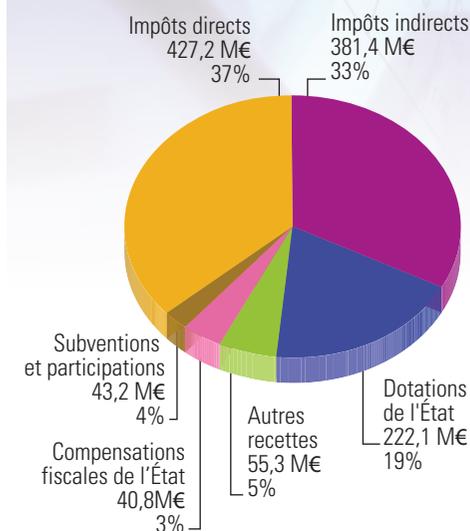
Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (12,69 %) inclut désormais celui de la Région ainsi que l'équivalence d'une partie des frais de recouvrement perçus antérieurement par l'État. De ce fait, le produit 2013 du foncier bâti représente 43% de l'ancien panier fiscal. Ce taux, calculé en valeurs 2010 n'a pas été modifié depuis 2011 afin de maintenir une pression fiscale équivalente. L'écart entre le taux de l'Essonne et les moyennes nationales a plus que doublé, puisqu'il se situe désormais à 19,8 % en dessous des taux moyens départementaux (au lieu de 8,5 % en 2010).

## Les recettes définitives d'investissement

Composées de dotations et de subventions, elles atteignent **39,34 M€** en hausse de 9,8 % par rapport à 2012. Le FCTVA augmente de 5,4 % et les subventions de 23 %.



Recettes globales définitives



<sup>18</sup> - Intégrant la régularisation du bail emphytéotique de 5 M€.

# Bilan financier

## Le périmètre financier consolidé du Département (les structures satellites soutenues)

Une consolidation est indispensable pour mieux apprécier le périmètre d'intervention du Département et sa sphère d'activité. En effet, de nombreux satellites dépendent des subventions et des garanties d'emprunt accordées par le Conseil général.

### I - L'actionnariat du Département dans les Sociétés d'économie mixte (SEM) locales

Les SEML associent les collectivités locales, détentrices de la majorité du capital, et les personnes morales de droit privé au sein d'un même actionnariat. Les SEML, dont le Département détient une fraction du capital social sont les suivantes :

SEML	Objet social	Capital social (2012)	Capital détenu par le Département (2012)	Autres participations financières			
				Subvention 2012	Subvention 2013	Variation 2012/2013	Garantie d'emprunt 2012
Sem Génopole	Immobilier d'entreprise en matière génétique et génomique	19 051 000 €	6 097 000 €				1 806 000 €
Essonne Aménagement	Opération d'aménagement, concession, mandat et assistance à maîtrise d'ouvrage	2 821 184 €	1 488 128 €				
Semardel	Construction et exploitation d'un centre de déchets	17 746 166 €	188 789 €				
Vidéocâble 91	Télévision de service publique	391 519,5 €	216 203,2 €	1 050 000 €	900 000 €	-14,30%	

### II - Le financement du Département sous forme de subventions de fonctionnement ou d'équilibre

#### • Les subventions accordées aux établissements et les offices publics (services publics locaux, créés par la loi ou les collectivités locales, disposant d'un budget et d'un patrimoine propres)

Organismes	Organes de contrôle	Recettes réelles de fonctionnement (RRF) 2012	Subvention départementale 2012	Subvention départementale 2012 rapportée RRF 2012	Subvention départementale 2013 €	Variation subvention 2012/2013
Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS)	Préfet, Maire, Président du SDIS	97 297 086,7 €	94 176 110 €	96,8%	93 847 643 €	-0,3%
Office Public de l'Habitat (OPH) Vivr'Essonne*	Président de l'OPH	7 827 868,2 €				Suppression

\*Vivr'Essonne a fait l'objet en 2012 d'une décision de fusion-absorption avec Logial OPH

# Bilan financier

• Les associations bénéficiaires de subventions départementales les plus importantes sont les suivantes :

Associations	Objet social	Subventions 2012	Produits d'exploitation 2012	Subventions 2012 rapportées aux produits d'exploitation 2012	Subventions 2013	Variations subventions 2012/2013
Agence pour l'économie en Essonne	Soutien au développement économique et promotion de l'emploi	2 335 000 €	2 653 947 €	+87,9%	2 050 000 €	- 12,2%
ADIL 91	Information et conseil sur le logement	150 000 €	558 773 €	+26,8%	130 500 €	- 13%
Comité départemental du tourisme	Mise en œuvre de la politique touristique départementale	1 120 100 €	1 522 271 €	+73,6%	1 076 000 €	- 3,9%

• Les groupements d'intérêt public (GIP) : institutions de droit public regroupant différents partenaires publics et privés. Le Département finance 7 GIP, dont le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) 91.

Organisme	Objet social	Subvention 2012	Produits d'exploitation 2012	Subvention 2012 rapportée aux produits d'exploitation 2012	Subvention 2013	Variation subvention 2012/2013
FSL 91	Aide aux ménages en difficulté pour des questions de logement	3 545 000 €	5 372 976,7 €	+ 65,9%	3 395 000 €	- 4,2%

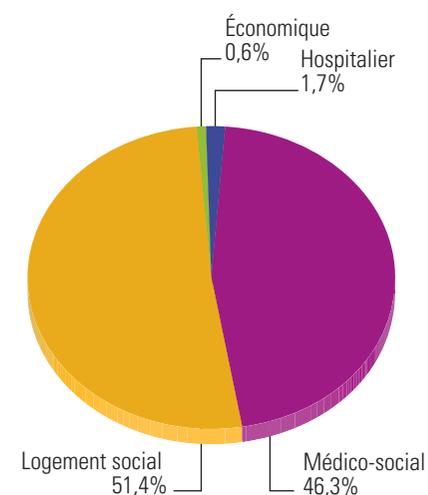
## III - L'activité de cautionnement du Département

La dette garantie par le Département représentait **182,2 M€** de capital restant dû au 31 décembre 2013, dont :

- 3,1 M€ pour le secteur hospitalier
- 84,3 M€ pour le secteur social et médico-social
- 93,7 M€ pour le secteur du logement social
- 1,1 M€ pour le secteur économique (SEM).

Le taux moyen de l'encours de 182,2 M€ est de 2,7% et sa durée de vie moyenne s'élève à 12 ans et 10 mois. Selon les dispositions de l'article L3231-4 du CGCT, le montant total des annuités rapporté aux recettes réelles de fonctionnement ne doit pas excéder 50%. Ce ratio s'établit à 10% au CA 2013.

En cours départemental garanti au CA 2013



# Bilan financier

## Les marchés publics

### La commande publique : quelle part dans le budget départemental ?

Proche de 162 millions d'euros en 2013, la commande publique représente environ 12% des dépenses (fonctionnement et investissement) du Conseil général.

### La commande publique : levier de croissance économique

Le Département a attribué, en 2013, 730 marchés publics d'un montant supérieur à 20 000 € HT. Parmi ceux-ci, plus de 180 marchés de plus de 200 000 € HT ont été notifiés.

64% des marchés attribués relèvent de la **politique de l'équipement et de l'environnement**. La **Direction de la construction et des bâtiments** (DCB) représentent 37% des marchés publics du Département, la **Direction des déplacements** (DIRDEP) chargée de la voirie et des transports scolaires (DIRDEP) concentre 42% des marchés et la **Direction de l'environnement** (DENV), 21%.

Les politiques relatives à la **Citoyenneté et Qualité de Vie** associées aux politiques en charge des **ressources internes** et notamment de l'amélioration des conditions de travail totalisent à elles deux 29% des marchés du Conseil général.

### La commande publique : levier d'insertion et d'accès à l'emploi

Pour l'année 2013, le total des marchés clausés par le Conseil général s'élève à 57, soit une hausse de 46% par rapport au total de l'année 2012 (pour rappel, en 2012, 39 marchés publics lancés ont intégré une clause sociale).

L'ensemble de ces marchés, sur leur durée totale, vont générer plus de 57 000 heures de travail réservées à un public en difficulté professionnelle, sur le territoire essonnien.

Le dispositif « clauses sociales » mis en place repose sur la collaboration active des deux coordonnateurs clauses sociales du Conseil général avec les facilitateurs des 5 PLIE (Plans locaux par l'Insertion Économique) de l'Essonne.

Pour l'année 2013, le nombre total d'heures d'insertion réalisées s'élève à 26 038. Ces heures d'insertion exécutées se répartissent sur 50 marchés publics.

Entre janvier et décembre, le taux de socio responsabilité moyen est de 26,57%, soit une augmentation de 14,57 points de pourcentage par rapport à l'année 2012.

